

5^e édition 2011

Stades de football

Recommandations et
exigences techniques →

FIFA®

For the Game. For the World.

5^e édition 2011

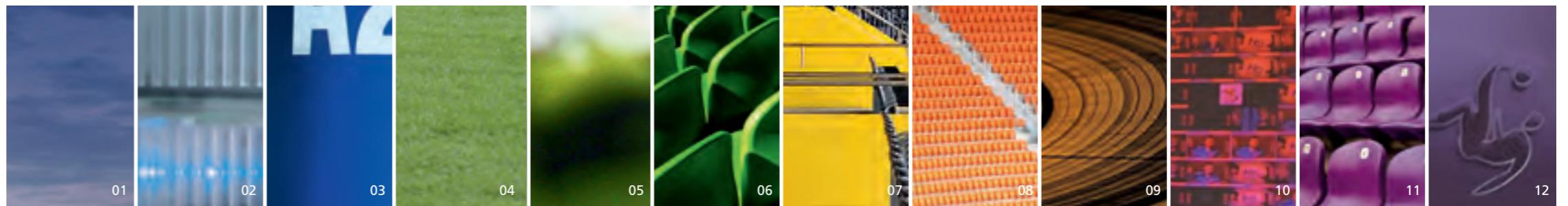
Stades de football

Recommandations et
exigences techniques →

The FIFA logo, consisting of the word "FIFA" in a bold, blue, sans-serif font with a registered trademark symbol.

For the Game. For the World.

Table des matières →



Avant-propos du Président de la FIFA, Joseph S. Blatter	6
Avant-propos du Secrétaire Général de la FIFA, Jérôme Valcke	8
Avant-propos du groupe de travail	10
Fascination stades de football	12

Décisions préalables à la construction

1.1 Décisions stratégiques préalables à la construction	30
1.2 Emplacement du stade	32
1.3 Orientation du terrain de jeu	35
1.4 Green Goal	37
1.5 Écocompatibilité du site d'un stade	40
1.6 Relations avec les riverains	43
1.7 Stades polyvalents	43

01

Sûreté et sécurité

2.1 Exigences de base en matière de sécurité dans les stades	50
2.2 Exigences spécifiques en matière de sécurité	50
2.3 Sécurité structurelle	52
2.4 Prévention des incendies	52
2.5 Salle des opérations du stade	52
2.6 Système de vidéosurveillance	53
2.7 Centre médical pour les spectateurs	53

02

Orientation et parkings

3.1 Signalétique et indications sur les billets	56
3.2 Entrée et sortie du public	56
3.3 Parking des spectateurs	58
3.4 Parking d'hospitalité	59
3.5 Parking des équipes, des officiels du match et du personnel du stade	59
3.6 Accès et parking des médias	60
3.7 Services d'urgence et spectateurs à mobilité réduite	60
3.8 Héliport	60

03

Joueurs et officiels du match

5.1 Accès aux vestiaires	94
5.2 Vestiaires, toilettes et sanitaires	94
5.3 Accès des zones des équipes au terrain de jeu	100
5.4 Zones d'échauffement	100
5.5 Infirmerie des joueurs	102
5.6 Contrôle antidopage	103
5.7 Bureaux de gestion des événements	104
5.8 Vestiaires pour ramasseurs de ballons	104

05

Spectateurs

6.1 Normes générales de confort	108
6.2 Zones des spectateurs	118
6.3 Communication avec le public	119
6.4 Spectateurs à mobilité réduite	123
6.5 Stands de merchandising	125
6.6 Billetterie et contrôle d'accès électronique	125

06

Hospitalité

7.1 Installations d'hospitalité pour les entreprises	130
7.2 Exigences en matière d'hospitalité : principes directeurs	131
7.3 Conditions requises pour le programme de la FIFA	132
7.4 Espaces VIP et VVIP	134
7.5 Droits d'hospitalité commerciale	139
7.6 Conditions spéciales	139

07

Éclairage et alimentation électrique

9.1 Alimentation électrique	166
9.2 Exigences sur l'installation	169
9.3 Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4 Impact sur l'environnement	180
9.5 Mise en service de l'installation	181
9.6 Glossaire d'éclairagisme	188

09

Télécommunications et espaces supplémentaires

10.1 Conditions requises en termes de télécommunications	194
10.2 Développement du programme	195
10.3 Systèmes de télécommunications, applications et utilisateurs	196
10.4 Salles de télécommunications	198
10.5 Développement du projet	198
10.6 Téléphones	199
10.7 Espaces supplémentaires	200
10.8 Mâts pour drapeaux	200

10

Futsal et beach soccer

11.1 Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2 Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3 Zones des médias en futsal	214
11.4 Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5 Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6 Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7 Médias de beach soccer	260
11.8 Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

11

Terrain de jeu

4.1 Dimensions recommandées	64
4.2 Qualité du terrain de jeu	68
4.3 Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4 Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5 Bancs des remplaçants	85
4.6 Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7 Accès au terrain de jeu	87
4.8 Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87

04

Médias

8.1 Bureau d'accréditation	148
8.2 Tribune des médias et postes de commentateur	148
8.3 Centre des médias du stade	151
8.4 Salle de conférence de presse, zone mixte et postes d'interview flash	152
8.5 Installations pour photographes	158
8.6 Infrastructure pour la télévision	158
8.7 Studios	161
8.8 Complexe de diffusion	161

08

Installations temporaires

12.1 Installations pour l'événement	282
12.2 Expérience pendant l'événement	282
12.3 Structures démontables	285
12.4 Installations pour l'événement – durabilité	290

12

Avant-propos →

Joseph S. Blatter
Président de la FIFA



Message du Président de la FIFA

La conception des stades de football au niveau international a considérablement évolué pendant la dernière décennie. De simples sites supposés accueillir des matches de football, ils sont devenus de véritables complexes multifonctionnels dédiés à des événements qui offrent des avantages à tous les groupes cibles. Des liaisons de transport améliorées, une sécurité accrue et une infrastructure contemporaine ont aussi attiré de nombreuses familles dans les stades durant la Coupe du Monde de la FIFA en 2010, annonçant ainsi une nouvelle ère dans la construction des stades.

Il est de l'intérêt commun des supporters, des autorités politiques et des investisseurs de disposer d'une conception de stade durable sur les plans économique, écologique et social. Les stades représentent l'héritage visible d'un événement tel que la Coupe du Monde de la FIFA. En combinaison avec un portefeuille d'événements à long terme et une infrastructure flexible, ils peuvent aider à créer une importante valeur ajoutée dans le domaine social. Leur conception peut aider à atteindre une série d'objectifs économiques et écologiques, notamment la réduction des émissions et des déchets ainsi qu'un approvisionnement durable en eau. La Coupe du Monde de la FIFA, Afrique du Sud 2010 a sans aucun doute défini de nouveaux standards dans la conception des stades. L'Afrique du Sud a montré au monde que design et durabilité écologique peuvent aller de pair et qu'un usage intelligent de leurs synergies peut générer une valeur ajoutée. Les joueurs, les supporters, les représentants des médias et les sponsors n'ont eu que des louanges pour les stades pendant la Coupe du Monde de la FIFA, une marque de reconnaissance non seulement de leurs qualités architecturales uniques mais aussi de leur efficience et de leur fonctionnalité.

J'espère que vous apprécierez ce livre et que le large éventail d'informations de fond qu'il recèle vous ouvrira de nouvelles perspectives sur les stades et leur construction durable.

Joseph S. Blatter
Président de la FIFA

Avant-propos →

Jérôme Valcke
Secrétaire Général de la FIFA



Message du Secrétaire Général de la FIFA

Les stades sont la vie et l'âme du football professionnel. C'est là que les supporters se rassemblent pour assister, semaine après semaine, aux exploits de leurs équipes ou les soutenir dans l'adversité. La Coupe du Monde de la FIFA 2010 a vu naître une nouvelle référence en matière de conception, de construction et d'installations de stades pour les supporters et les équipes. Quand il s'agit d'éveiller et de transporter les passions autour du globe, la Coupe du Monde de la FIFA dispose d'une force inégalée. L'organisation de la Coupe du Monde de la FIFA apporte au pays hôte une fierté et une aura sans commune mesure, tout en lui fournissant une occasion unique de changer son image et d'assurer sa promotion devant une audience mondiale.

Les exigences générales imposées à un stade de la Coupe du Monde de la FIFA ne diffèrent pas de celles s'appliquant à un match international ou de première division ordinaire – mais il s'agit d'une toute autre échelle. Un stade de la Coupe du Monde de la FIFA doit satisfaire à des exigences élevées : pendant la Coupe du Monde de la FIFA 2010, une moyenne de 49 670 spectateurs ont assisté à chaque match en consommant plus de 3,1 millions de bouteilles de boissons. Une puissance de 56 MW générée par 253 centrales électriques temporaires a été consommée, soit l'équivalent de l'approvisionnement de plus de 56 000 foyers. Au total, 2 750 heures de programmes télévisés ont été produites pour la diffusion dans 214 pays. La production HD actuelle nécessite au moins 30 caméras par match pour la diffusion internationale et tous ces aspects doivent être pris en compte lors de la planification.

Ce livre sert de référence pour toute construction de stade de football, qu'il soit destiné ou non à un événement sportif majeur, qu'il s'agisse d'ériger une arène du 21^e siècle ou un petit stade municipal. Il procure à la communauté du football des informations sur l'ensemble des facettes des stades. Et pour la première fois, il contient également des chapitres sur le futsal et le beach soccer où sont présentées les caractéristiques propres nécessaires au développement de ces deux passionnantes formes de football.

Pour le jeu. Pour le monde.



Jérôme Valcke
Secrétaire Général de la FIFA

Avant-propos →

Le groupe de travail



Le groupe de travail

Ron DelMont FIFA

Charles R. Botta Suisse

Ruben Reddy Afrique du Sud



Les auteurs



(de gauche à droite) :
Ed Ragain USA (éclairage, informatique,
alimentation électrique)
Richard Hayden Irlande (gazon naturel)
Damon Lavelle Australie (installations temporaires)

Message du groupe de travail

Voici la cinquième édition de *Stades de football : Recommandations et exigences techniques* qui est en même temps la plus ambitieuse, avec de nouvelles informations sur le programme de préservation de l'environnement Green Goal de la FIFA, sur le futsal et le beach soccer – deux formes passionnantes de football qui se développent rapidement – et sur les installations temporaires qui peuvent être nécessaires pour accueillir une Coupe du Monde de la FIFA. Elle contient également des mises à jour importantes sur l'éclairage des événements, l'alimentation électrique, les systèmes de communication, les terrains en gazon naturel et artificiel, les installations d'hospitalité et l'impact des nouveaux stades sur l'environnement – tous ces aspects qui étaient nouveaux dans la quatrième édition.

Comme lors des éditions précédentes, cet ouvrage s'appuie sur une recherche des plus actuelles réalisée par des représentants de la FIFA et les meilleurs experts internationaux de la conception des stades. L'évolution est toutefois si rapide qu'aucune publication sur la réalisation de stades de football ne saurait entièrement résister au temps qui passe. Notre groupe de travail n'en a pas moins pour ambition d'assurer une grande longévité à ce manuel. Une nouveauté de cette cinquième édition est une subdivision, à la fin de dix des douze chapitres, intitulée *Considérations pour la Coupe du Monde de la FIFA*, qui souligne les points importants pour l'organisation de finales de la Coupe du Monde de la FIFA. Le livre contient aussi le document *Critères d'aménagement de l'espace pour la Coupe du Monde de la FIFA*, qui propose une analyse détaillée et mise à jour des espaces requis pour accueillir des matches de la Coupe du Monde de la FIFA. Ces informations seront cruciales pour les concepteurs qui destinent leurs installations à toutes les rencontres de haut niveau, et pas uniquement à celles de la Coupe du Monde de la FIFA. Quant au document *Critères d'aménagement de l'espace* de cette édition, il a été trié par catégorie et département pour fournir une aide supplémentaire aux personnes impliquées dans la conception et l'inspection des stades.

L'objectif de ce livre reste inchangé : aider toute personne concernée par la conception, la construction et la gestion d'un stade de football à créer une structure garantissant confort et sécurité.

Fascination



Stades de football

Les lieux de célébration du football.
Dans le monde entier.















01

→ Décisions préalables à la construction



La construction d'un stade nécessite des décisions importantes en termes d'emplacement, de capacité, d'architecture et d'impact environnemental, pour garantir sa viabilité sur un marché en rapide mutation.



1.1	Décisions stratégiques préalables à la construction	30
1.2	Emplacement du stade	32
1.3	Orientation du terrain de jeu	35
1.4	Green Goal	37
1.5	Écocompatibilité du site d'un stade	40
1.6	Relations avec les riverains	43
1.7	Stades polyvalents	43



1.1 → Décisions stratégiques préalables à la construction

La taille et le niveau de confort d'un nouveau stade seront toujours fonction du budget disponible. Néanmoins, certains aspects doivent toujours être pris en considération par les promoteurs dès la phase de la planification.

Financement

Les fonds disponibles sont-ils suffisants pour couvrir les besoins ? La construction d'un stade qui ne pourrait remplir sa mission, faute d'une capacité et d'un niveau de confort suffisants, serait en effet peu rentable et vouée à l'échec.

Adaptation d'un stade de base

Lorsque le budget est limité, on peut envisager de construire un stade basique à titre provisoire. Toutes les mesures doivent alors être prises pour que l'adaptation et l'amélioration ultérieures de la structure restent possibles à un prix raisonnable pour l'adapter aux exigences croissantes du marché.

Les éventuels aménagements ultérieurs ci-après sont à prendre en compte dès la phase de la planification de l'infrastructure de base :

- transformation des gradins (non recommandés et même interdits pour les matches de Coupe du Monde de la FIFA) en places assises, sans préjudice pour les places offrant une bonne visibilité et sans grands travaux ;
- ajout de tribunes avec places assises et de places Prestige (telles que les suites privatives), toutes avec bonne visibilité, accès facile et services clients à proximité immédiate ;
- ajout d'écrans géants ;
- couverture du stade, le cas échéant (capacité des murs extérieurs et zones adjacentes à supporter un toit) ;
- pose d'un toit rétractable couvrant l'ensemble du stade (dans le cas où seules les zones des spectateurs étaient couvertes) ;
- autres améliorations techniques telles que l'installation de l'air conditionné dans les espaces clos.

Capacité

Quelle doit être la capacité ? Le stade a-t-il pour seule vocation de répondre aux besoins de son/ses club(s) pensionnaires ? L'objectif est-il plutôt d'organiser des matches à un niveau plus élevé ? Les clubs qui viennent s'installer dans un stade lumineux, neuf, propre et confortable voient souvent leur public augmenter nettement. Dans ces conditions, un club qui attire environ 20 000 spectateurs en temps normal et qui envisage la construction d'un nouveau stade d'une capacité de 30 000 places aura tout intérêt à se rapprocher des 40 000 places.

Les grands matches internationaux requièrent une capacité d'au moins 30 000 places.

Si un stade planifie une capacité assise supérieure à ses besoins historiques, il risque de ne pas arriver à maintenir sa pleine capacité semaine après semaine. Des solutions de places assises intégrées peuvent être prises en considération pour répondre à ce problème. Les capacités d'un stade doivent être fixées après discussion avec les responsables du stade précédent pour prévoir le potentiel de places assises. Toutes les installations modulaires de sièges proposées pour un événement de la FIFA doivent être approuvées au préalable. Il incombe aux auteurs de la proposition de systèmes de sièges démontables d'adhérer aux consignes de sécurité requises et de suivre les standards globaux de meilleures pratiques. Il est de plus nécessaire d'augmenter tous les services aux spectateurs en tenant compte des sièges supplémentaires, par exemple les toilettes et sanitaires, les concessions et les unités temporaires de vente de marchandises.

Il est clair que les candidatures qui s'appuient sur des stades de 80 000 places et plus sont favorisées dans l'attribution des grandes manifestations de football. Cependant, même le plus grand stade ne pourra accueillir une compétition majeure de football international s'il ne peut pas compter sur place sur une infrastructure hôtelière et un aéroport international – sachant que la possibilité existe que la majorité des spectateurs viennent de l'étranger – et si les capacités organisationnelles et l'expérience d'un événement d'une telle ampleur font défaut aux organisateurs. Aucune formule magique ne permet évidemment de déterminer la capacité optimale d'un stade. Celle-ci est le résultat des différents choix effectués par ses concepteurs.

Connaissance du marché

La capacité à attirer des VIP ou des clients prêts à payer nettement plus que le prix moyen d'un billet est un critère déterminant du succès financier d'un stade moderne. Les attentes de cette clientèle varient fortement d'un pays à l'autre et même d'une ville à l'autre, si bien qu'une enquête prospective importante sur le type de places et de services VIP les mieux adaptés à chaque installation doit être menée au plus tôt.

Pour plus d'informations sur les places Prestige, se reporter au chapitre 7.

Maintenance

Un stade doit être pensé de manière à permettre des procédures de maintenance, de nettoyage, d'exploitation et de gestion simples et rentables.

Rythme des transformations

Compte tenu du rythme du progrès technologique et de l'accélération des besoins des spectateurs, qui exigent toujours plus de confort et de luxe, la durée de vie moyenne d'un stade moderne pourrait tomber à 30 ans, voire moins encore. Les places en plein air exposées à des températures glaciales ou caniculaires, suivant la saison, pourraient ne plus trouver preneur dans le futur. Cette obsolescence prématûrée des stades place les concepteurs devant un véritable défi. Par conséquent, avant d'investir des millions dans un nouveau stade, propriétaires et concepteurs doivent se demander si oui ou non l'installation qu'ils proposent a de réelles chances de répondre aux attentes des spectateurs dans le futur. Se contenter de reproduire le modèle du passé, même récent, peut s'avérer un mauvais calcul.

01

Décisions préalables à la construction

1.1	Décisions stratégiques préalables à la construction	30
1.2	Emplacement du stade	32
1.3	Orientation du terrain de jeu	35
1.4	Green Goal	37
1.5	Écocompatibilité du site d'un stade	40
1.6	Relations avec les riverains	43
1.7	Stades polyvalents	43



1.2 → Emplacement du stade

Le site d'un stade doit être suffisamment vaste pour permettre une circulation/des activités aisées et sûres du public tout autour, ainsi qu'une zone de maintien de l'ordre pour les véhicules et les fonctions de service. Si l'arrivée des spectateurs est en général suffisamment étalée dans le temps pour éviter les engorgements aux tourniquets, les tribunes se vident généralement d'un seul coup après le match, de sorte que des espaces suffisants doivent être prévus pour absorber les déplacements de foule.

La disponibilité de l'espace entourant le stade est également une condition sine qua non de son éventuel agrandissement ou réaménagement ultérieur. Bon nombre de stades de renommée internationale occupent des sites très urbanisés, cernés de toutes parts par des routes, des bâtiments et des canaux. Le manque d'espace est un frein à la rénovation de ces installations, ce qui est tout sauf recommandé.

L'espace est un gage de pérennité à long terme, voire même à court terme, dans la mesure où il offre une plus grande souplesse pour adapter les installations aux développements imprévus. L'espace facilite également la construction de nouvelles places de parking sur le site, une nécessité qui subsistera probablement dans un proche futur.

Un site devra offrir un nombre d'autant plus important de places de parking qu'il est plus excentré, mal desservi par le réseau de transports en commun. Dans ce cas, il est essentiel de disposer d'accès pratiques et multiples aux routes principales et aux autoroutes.

L'emplacement idéal d'un stade serait probablement un grand site au centre-ville, bien connecté aux transports en commun ainsi qu'aux principaux axes routiers et autoroutiers. En dehors des matches, son grand parking serait mis à la disposition d'autres utilisateurs que ses propres usagers, de manière à éviter qu'il ne serve que cent ou deux cent heures par an. Pour les événements internationaux, les stades accessibles depuis les hôtels et les zones commerciales et reliés à au moins un aéroport international seront privilégiés.

Afin d'obtenir une évaluation précise des exigences d'un site potentiel de stade en matière de transport, les responsables devraient faire appel à des planificateurs/ingénieurs des transports pour obtenir une estimation détaillée de l'impact des transports avant de choisir le site définitif.

Le développement d'une infrastructure de transport est coûteux. La décision finale sur l'emplacement d'un stade devrait dépendre de la proximité de l'infrastructure existante des transports en commun (rail, bus, taxi – sur terre et sur l'eau – et aéroport).

Les perspectives de développement d'un nouveau stade sont meilleures si le site sur lequel il est construit est étendu.

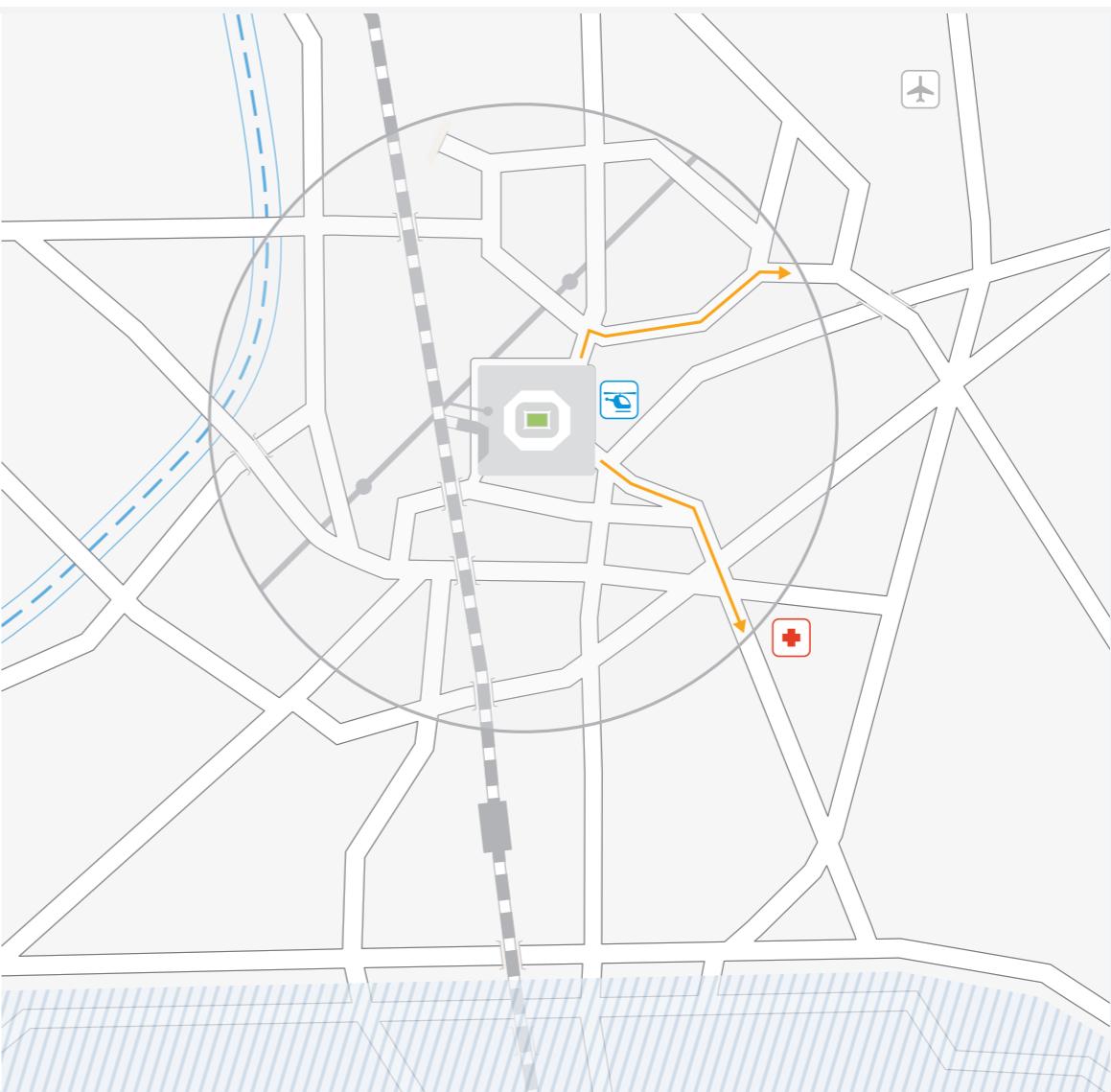


Figure 1a :
Emplacement du stade

- Stade
- Environs du stade
- /// Centre
- Parking
- Voie ferré
- Gare/station de métro
- Voie d'évacuation
- + Hôpital
- Aéroport
- Héliport

1.1	Décisions stratégiques préalables à la construction	30
1.2	Emplacement du stade	32
1.3	Orientation du terrain de jeu	35
1.4	Green Goal	37
1.5	Écompatibilité du site d'un stade	40
1.6	Relations avec les riverains	43
1.7	Stades polyvalents	43

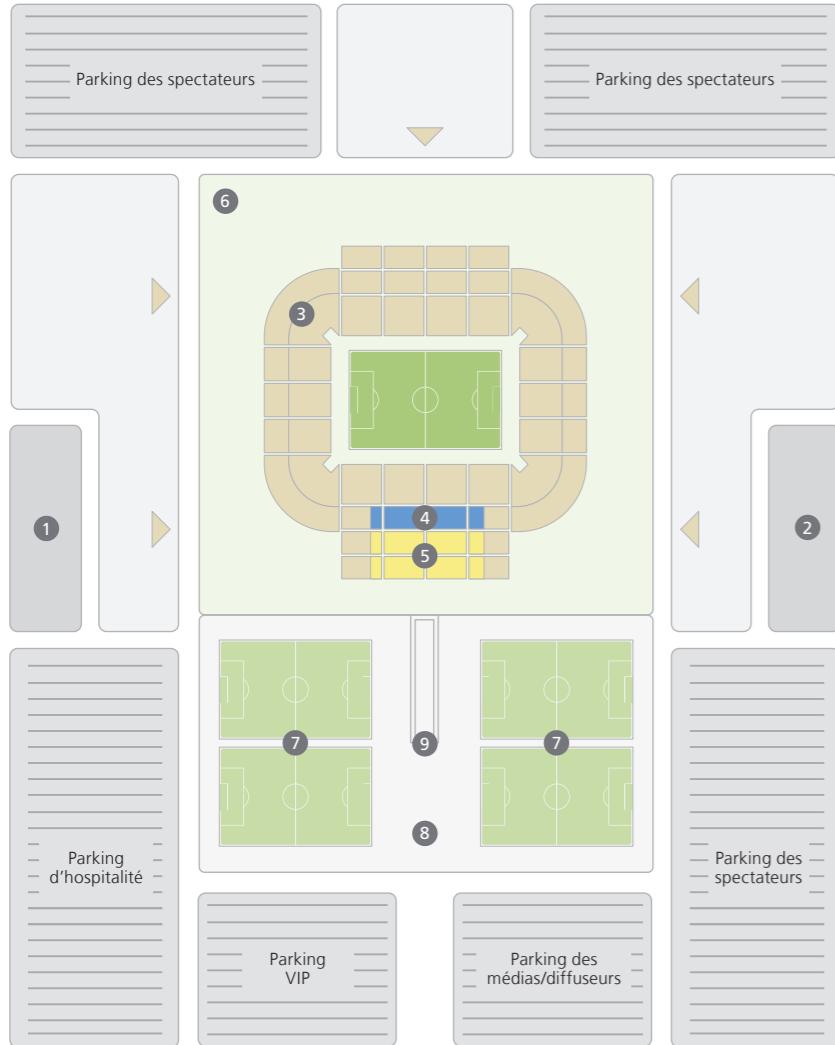


Figure 1b :
Site du stade

- 1 Station de bus
 - 2 Station de métro
 - 3 Places pour les spectateurs
 - 4 Places pour les VIP
 - 5 Tribune des médias
 - 6 Services pour les spectateurs
 - 7 Terrains d'entraînement
 - 8 Infrastructure temporaire spécifique à la compétition
 - 9 Point de débarquement des joueurs/arbitres/VVIP et parking couvert
- ▲ Entrée des spectateurs

1.3 → Orientation du terrain de jeu

L'orientation du terrain de jeu par rapport au soleil et aux conditions atmosphériques dominantes a une importance cruciale. Tout doit être fait pour éviter que les participants au match, les spectateurs et les représentants des médias ne soient éblouis par le soleil. Pour autant, il ne faut pas négliger l'impact d'un toit sur le terrain de jeu. En effet, un terrain en gazon naturel a besoin d'une luminosité et d'une aération suffisantes pour la bonne croissance du gazon. La totalité du terrain de jeu doit être suffisamment exposée à la lumière directe du soleil.

Selon une idée répandue, l'orientation optimale du terrain est l'orientation nord-sud, mais à la suite d'une analyse plus approfondie, les concepteurs de stades sont arrivés à la conclusion qu'il valait mieux choisir un angle égal à la direction moyenne du soleil à la mi-temps d'un match disputé l'après-midi.

Pour plus d'informations sur le terrain de jeu, se reporter au chapitre 4.

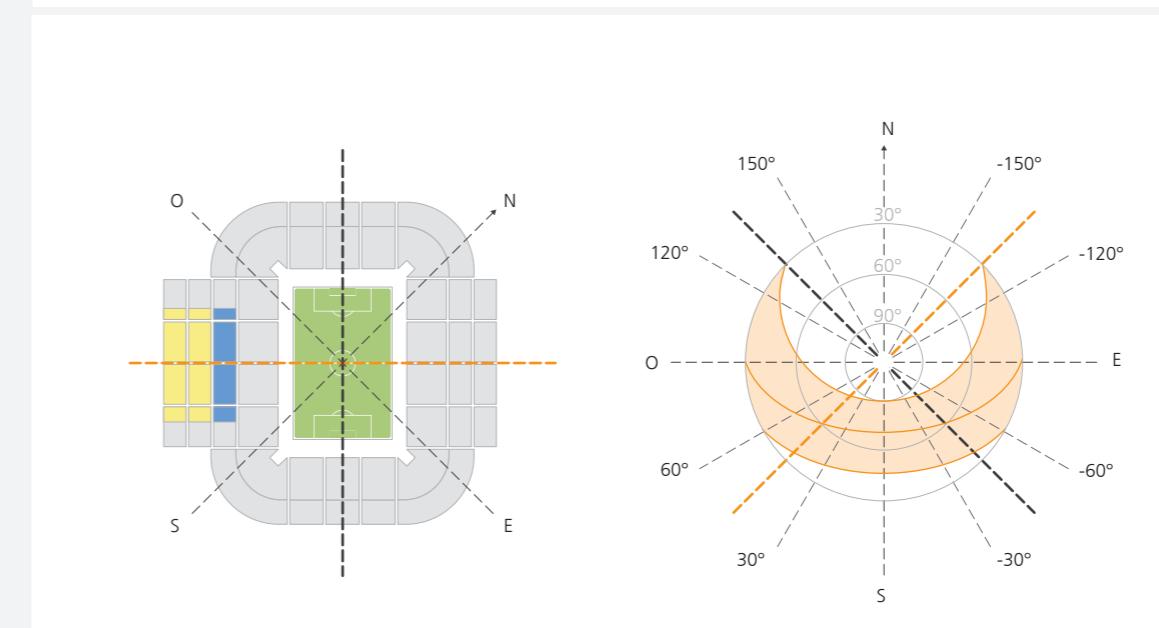
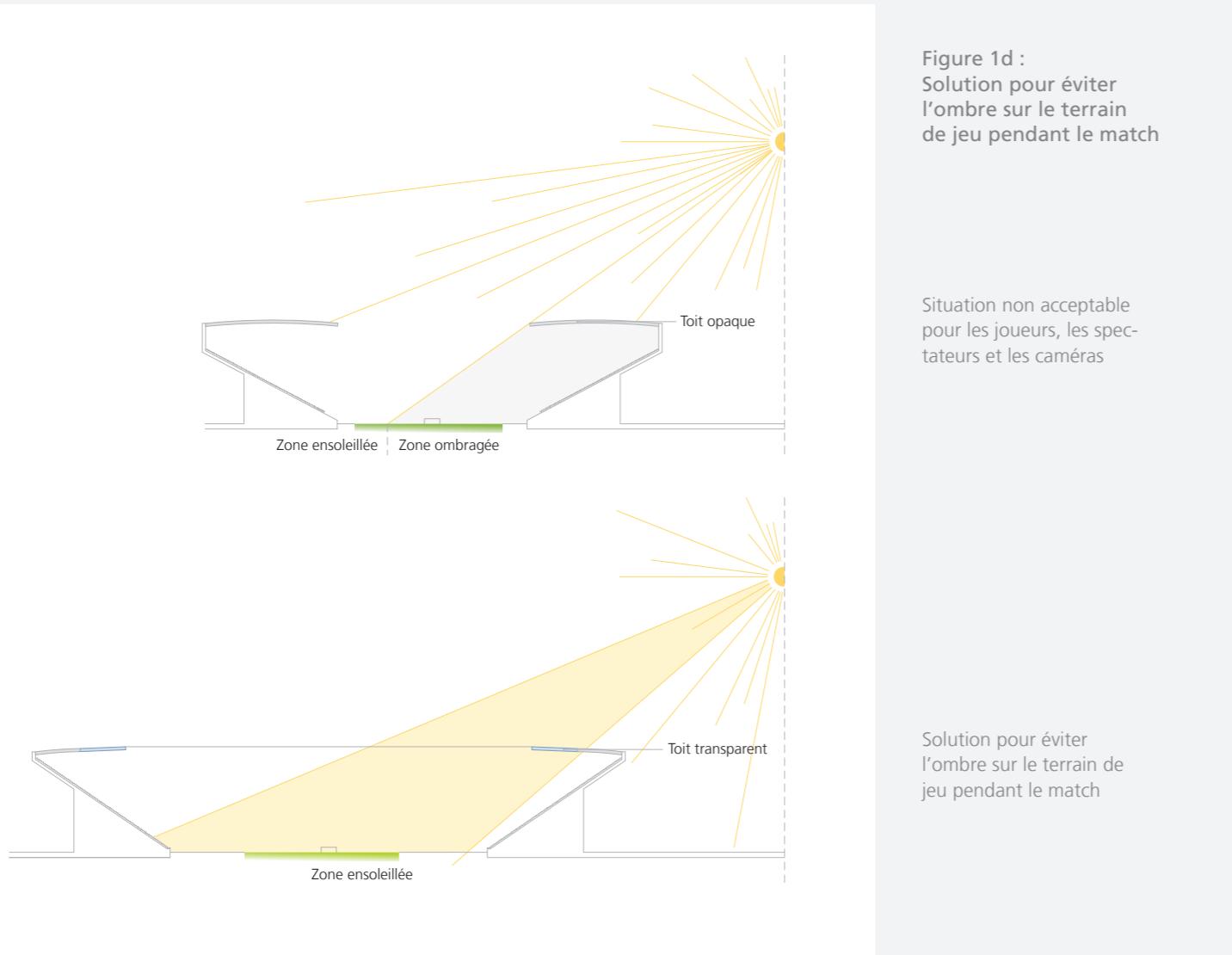


Figure 1c :
Orientation du terrain de jeu

- Tribune d'honneur
- Tribune des médias
- Position moyenne du soleil à la mi-temps
- - Axe d'orientation du terrain
- Trajectoire du soleil

1.1	Décisions stratégiques préalables à la construction	30
1.2	Emplacement du stade	32
1.3	Orientation du terrain de jeu	35
1.4	Green Goal	37
1.5	Écocompatibilité du site d'un stade	40
1.6	Relations avec les riverains	43
1.7	Stades polyvalents	43



1.4 → Green Goal

Le programme Green Goal de la FIFA est un projet de préservation de l'environnement auquel elle espère voir ses associations membres et ses affiliés commerciaux se rallier.

Les principaux objectifs du programme sont : la réduction de la consommation d'eau potable, la prévention et/ou la réduction des déchets, la mise en place d'un système énergétique plus efficace et une utilisation accrue des transports en commun pour les événements de la FIFA.

Ces objectifs doivent contribuer à neutraliser les émissions de gaz à effet de serre. Ce programme, lancé lors des préparatifs pour la Coupe du Monde de la FIFA 2006 en Allemagne, fait partie de l'héritage de la FIFA de la Coupe du Monde de la FIFA 2010 et doit être étendu à d'autres événements, notamment les futures Coupes du Monde de la FIFA.

Eau

Il convient de réfléchir à une utilisation plus responsable de l'eau potable aux fins d'irrigation. Green Goal suggère de stocker l'eau de pluie, ce qui est bénéfique au cycle de l'eau. Une autre source de réduction de la consommation peut être l'installation d'une technologie d'économie d'eau pour les sanitaires pendant la phase de construction.

Déchets

L'élimination des déchets est un poste important dans le budget de gestion d'un stade. Pour limiter la production de déchets, Green Goal prévoit la réutilisation des verres et bouteilles, le triage et le recyclage des déchets et la vente de nourriture et de produits de marchandisage sans emballages.

Énergie

Durant la phase de conception et de construction d'un stade, il convient de privilégier les technologies permettant de réaliser des économies d'énergie. Parmi les pistes d'économie d'énergie figure le recours aux technologies photovoltaïques.

Certification

Le programme écologique et de durabilité a suivi un développement global intense. Le processus de définition des objectifs et d'évaluation de l'impact a été facilité par l'émergence de divers systèmes et méthodes de certification. Quelques-uns des plus remarquables sont les systèmes d'évaluation de l'écoconstruction et de mesure de l'empreinte écologique *Leadership in Energy Efficient Design (LEED)* et *Building Research Establishment Environmental Assessment Method (BREEAM)*.

01

Décisions préalables à la construction

1.1	Décisions stratégiques préalables à la construction	30
1.2	Emplacement du stade	32
1.3	Orientation du terrain de jeu	35
1.4	Green Goal	37
1.5	Écocompatibilité du site d'un stade	40
1.6	Relations avec les riverains	43
1.7	Stades polyvalents	43



Certification LEED

Tous les stades devraient prendre en compte des principes et techniques d'écoconstruction au stade de la conception. Les nouveaux stades sont encouragés à obtenir au moins une certification LEED minimale. Les rénovations importantes de stades existants peuvent également accéder à une certification LEED. Le système de certification de bâtiments LEED a été développé par le Green Building Council des États-Unis. Il exige la réalisation par une tierce partie indépendante d'une évaluation de la performance environnementale d'un développement. L'évaluation est conduite selon les paramètres définis dans LEED et des points sont attribués pour chaque catégorie dans laquelle le développement correspond à ces paramètres.

La certification LEED fonctionne comme suit :

Il y a cent points de base possibles plus six points supplémentaires pour l'innovation dans le design. Les bâtiments peuvent obtenir l'un des quatre niveaux de certification suivants :

Certified	40 à 49 points
Silver	50 à 59 points
Gold	60 à 79 points
Platinum	80 points et plus

Le système d'évaluation LEED est divisé en six grandes catégories comportant chacune une liste d'unités de valeur auxquelles correspondent des points. Ces catégories sont :

Sites durables

Cette catégorie s'attache à la sélection du site et à la manière dont le développement s'intègre dans l'environnement naturel et social ainsi que dans les réseaux de transport existants.

Efficience de l'eau

L'objectif de cette catégorie est la réduction de la consommation d'eau et l'utilisation de sources alternatives d'eau telles que la collecte de l'eau de pluie.

Énergie et atmosphère

Cette catégorie encourage le recours à des sources d'énergies alternatives et traite des moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Matériaux et ressources

Cette catégorie récompense l'utilisation de matériaux de construction durables, de matériaux à faibles émissions ou à émissions zéro ainsi que de matériaux disponibles sur place.

Qualité environnementale à l'intérieur

Cette catégorie aborde le problème de l'obtention d'un environnement propre et sain à l'intérieur en faisant appel à la ventilation naturelle et à la lumière du jour.

Innovation dans le design

Cette catégorie récompense les idées novatrices qui aident à réduire l'impact d'un développement sur l'environnement.

L'impact sur les coûts de LEED lors la construction d'un stade durable varie grandement. Plus le niveau de certification obtenu par la conception est élevé, plus les coûts du stade sont importants. L'ingénierie systèmes doit envisager des systèmes de climatisation, des éclairages à DEL et une mise en service du système économies en énergie, qui peuvent alourdir le budget du projet. Toutefois, ces systèmes peuvent aussi réduire les frais énergétiques et de maintenance pendant la durée de vie du stade. Dans un stade bien conçu, tant le budget que les frais énergétiques/ de fonctionnement doivent être pris en compte pour obtenir le statut LEED désiré.

Les valeurs suivantes doivent être prises en considération pour la planification et les prévisions budgétaires générales :

Certification	accroissement du budget de 0%
Certification à Silver	accroissement du budget de 0% à 2%
Silver à Gold	accroissement du budget de 2% à 5%
Gold à Platinum	accroissement du budget de 2% à 5%

Principes d'écoconstruction

Une écoconstruction est un bâtiment efficient en termes énergétiques et de ressources, et responsable à l'égard de l'environnement. C'est un bâtiment qui intègre des pratiques de conception, de construction et de fonctionnement qui réduisent de manière significative ou annulent son impact négatif sur l'environnement et ses occupants. Une écoconstruction est une opportunité d'utilisation efficiente des ressources et de lutte contre les changements climatiques et permet de créer des environnements de vie et de travail plus sains et plus productifs.

Sur le plan pratique, cela englobe l'utilisation de la conception, des matériaux et de la technologie pour réduire la consommation d'énergie et de ressources et créer de meilleurs environnements humains et naturels. On peut citer comme mesures spécifiques d'écoconstruction : une conception minutieuse du bâtiment pour réduire les charges thermiques, maximiser la lumière naturelle et favoriser la circulation de l'air frais ; l'utilisation d'une climatisation et d'un éclairage économies en énergie ; l'utilisation de matériaux écologiques non toxiques ; la réduction des déchets et l'utilisation de matériaux recyclés ; des installations sanitaires économies en eau et la collecte de l'eau pluie ; l'utilisation de sources d'énergies renouvelables et une sensibilité à l'égard de l'impact du développement sur l'environnement.

01

→ Décisions préalables à la construction

1.1	Décisions stratégiques préalables à la construction	30
1.2	Emplacement du stade	32
1.3	Orientation du terrain de jeu	35
1.4	Green Goal	37
1.5	Écocompatibilité du site d'un stade	40
1.6	Relations avec les riverains	43
1.7	Stades polyvalents	43

Les avantages de l'écoconstruction peuvent être répartis en trois grandes catégories qui correspondent aux trois domaines du développement durable, à savoir les avantages environnementaux, économiques et sociaux.

Les avantages environnementaux englobent les éléments suivants :

- amélioration et protection des écosystèmes et de la biodiversité ;
- amélioration de la qualité de l'air et de l'eau ;
- réduction des déchets solides ;
- préservation des ressources naturelles ;
- réduction des émissions de carbone.

Les avantages économiques englobent les éléments suivants :

- réduction des coûts de fonctionnement ;
- augmentation de la valeur des actifs et des bénéfices ;
- amélioration de la productivité des employés et de leur satisfaction ;
- optimisation des performances économiques sur le cycle de vie.

Les avantages pour la santé et la communauté englobent les éléments suivants :

- amélioration des environnements thermique et acoustique ainsi que de l'air ;
- amélioration du confort des occupants et de leur santé ;
- réduction au minimum de l'impact sur les infrastructures locales ;
- contribution à l'amélioration de la qualité de vie globale.



1.5 → Écocompatibilité du site d'un stade

L'écocompatibilité est un critère déterminant dans le choix du site d'un stade. Il s'agit d'un aspect évolutif, complexe et politiquement sensible, qui mérite d'être soigneusement analysé. C'est ainsi que la construction inopinée d'un immense stade de football susciterait probablement la colère des riverains. Pour éviter une situation particulièrement explosive dans le développement d'un nouveau stade, il vaut donc mieux se garder de l'implanter à proximité de quartiers résidentiels.

Parmi les traditionnels défis et préoccupations environnementaux rencontrés lors du développement d'un nouveau stade, on peut citer :

- l'accroissement de la circulation routière ;
- l'afflux de supporters/piétons bruyants et souvent agressifs ;
- les nuisances sonores liées aux événements ;
- l'éclairage de l'événement et du bâtiment ;
- l'ombre portée sur les propriétés adjacentes ;
- l'absence d'activité sur le site en dehors des événements ;
- l'échelle du projet par rapport à son voisinage.

Une bonne analyse conjuguée à une conception et à des contrôles opérationnels adaptés permettent d'atténuer la plupart des problèmes ci-dessus et de donner satisfaction aux riverains. Quelques exemples : plans de circulation et de gestion des foules aux heures de match, zones d'accès limité, deflecteurs de bruit et de lumière, construction partiellement souterraine du stade pour réduire sa hauteur et implantation d'activités permettant l'utilisation du site même en dehors des manifestations.

Des aménagements paysagers extensifs à l'intérieur et à l'extérieur du stade au moyen d'arbustes, d'arbres et de massifs floraux rendront le site nettement plus agréable à l'œil tant pour les utilisateurs que pour les riverains. L'implantation d'espaces verts sur le site d'un stade renforce la perception et la réalité du respect de l'environnement et des riverains. L'impact des rivières et des lacs proches sur le niveau hydrostatique du site du stade et, partant, le drainage du terrain de jeu méritent également d'être pris en considération.

01

Décisions préalables à la construction

1.1	Décisions stratégiques préalables à la construction	30
1.2	Emplacement du stade	32
1.3	Orientation du terrain de jeu	35
1.4	Green Goal	37
1.5	Écompatibilité du site d'un stade	40
1.6	Relations avec les riverains	43
1.7	Stades polyvalents	43

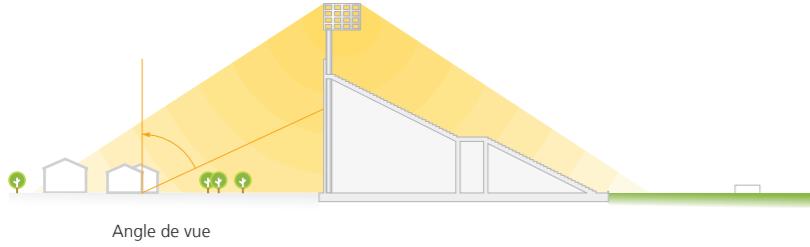
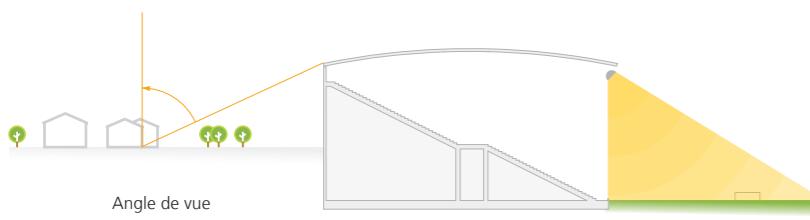


Figure 1e :
Exemple de solution
pour réduire l'impact
sur l'environnement

Mauvais exemple :
Impact de la construction
sur les habitations



Bon exemple :
Exemple de solution
pour réduire l'impact
sur l'environnement

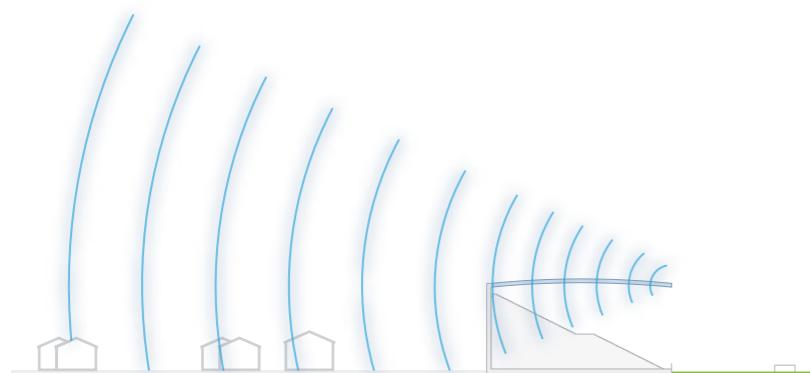


Figure 1f :
Solution possible pour
réduire l'impact sur les
environnements

Mauvais exemple :
Impact sonore sur
les environs



Bon exemple :
Exemple de solution
pour réduire l'impact
sonore sur les environs

1.6 → Relations avec les riverains

Lors de la conception du stade et du choix de son emplacement, il est primordial de nouer très tôt des contacts avec les représentants des riverains, des groupes écologiques locaux ainsi que des autorités du football locales et nationales. Avec une communication adéquate, il y a beaucoup de chance pour qu'un nouveau stade s'intègre parfaitement dans son environnement.

Au plan local, un nouveau stade présente des avantages considérables, parmi lesquels :

- l'accès commode à des événements sportifs et à des spectacles de qualité ;
- des emplois liés à la construction et à l'exploitation de l'installation ;
- la venue de nouveaux visiteurs, avec des retombées sur l'économie locale, notamment les boutiques, restaurants et hôtels ;
- le stade comprend souvent des équipements tels que gymnase, salle de musculation, piscine, crèche, salles de réception, salles de réunion, boutiques et autres centres culturels et sociaux dont les riverains sont les premiers utilisateurs ;
- si le terrain est doté d'un gazon artificiel, il peut être mis à disposition d'activités locales de loisirs ;
- la promotion des événements organisés dans le stade est très bénéfique à la notoriété et au profil de la collectivité ;
- les stades deviennent une nouvelle source de fierté pour la communauté en raison de la spécificité de leur structure et de leurs événements.

Tous ces facteurs sont de nature à améliorer la qualité de vie des riverains et à garantir la pleine intégration de l'infrastructure dans le tissu communautaire, ce qui constitue une source de stabilité financière supplémentaire pour l'installation. Compte tenu de leur spécificité, le développement des stades est souvent desservi par une image négative que les médias ne se font pas faute d'entretenir. Aussi est-il primordial de maintenir une communication directe avec la communauté locale et les médias tout au long de la phase de conception du stade et de son exploitation.

1.7 → Stades polyvalents

Les stades conçus pour accueillir d'autres manifestations sportives ou des spectacles pourront être utilisés de manière plus intensive et auront ainsi une meilleure viabilité financière. Les terrains en gazon artificiel se prêtent mieux à un usage multifonctionnel dans la mesure où ils peuvent être utilisés et/ou recouverts un nombre illimité de jours sans être endommagés.

Une rapide augmentation du nombre de matches de football organisés en semaine a été observée. Certaines installations envisagent également une utilisation accrue par l'organisation de doubles matches, ce qui a pour effet d'augmenter le revenu

Un nouveau stade offre de nombreux avantages pour la population locale.

01

→ Décisions préalables à la construction

1.1	Décisions stratégiques préalables à la construction	30
1.2	Emplacement du stade	32
1.3	Orientation du terrain de jeu	35
1.4	Green Goal	37
1.5	Écocompatibilité du site d'un stade	40
1.6	Relations avec les riverains	43
1.7	Stades polyvalents	43

par billet. Les stades sont aussi de plus en plus souvent utilisés pour d'autres sports comme le rugby, le cricket et le football américain. Ces activités ont parfois un caractère de spectacle mais elles sont le plus souvent à but récréatif ou convivial. Sans gazon artificiel, elles endommageraient le terrain qui ne serait alors pas en bon état pour les grandes compétitions de football.

Les stades de football peuvent également accueillir d'autres événements tels que concerts, festivals, spectacles, défilés et salons qui, pour certains, pourront être organisés sur un terrain en gazon naturel momentanément recouvert. Néanmoins, les terrains en gazon artificiel sont plus faciles à escamoter et à remettre en place.

Les facteurs clés suivants peuvent être pris en compte, entre autres, pour décider si le stade peut convenir à d'autres utilisations : facilité d'accès des véhicules au terrain, matériel et machines nécessaires pour la conversion, vestiaires supplémentaires pour les athlètes et les artistes et stockage supplémentaire au niveau du terrain. Des services d'infrastructure adéquats, notamment une alimentation électrique et des réseaux d'alimentation en eau supplémentaires, accroissent les possibilités d'utilisation multiple.

Il convient toutefois de s'assurer que l'affectation du stade à différents usages ne se fait pas au détriment de sa vocation première, qui est le football. Ainsi, l'élargissement disproportionné du terrain de jeu pour les besoins d'un autre sport ou l'ajout d'une piste tout autour éloigneront considérablement les spectateurs du terrain et donc de l'action, ce qui aura une incidence négative sur l'émotion et l'ambiance.

Les concepteurs de stades sont souvent exposés à des pressions qui les amènent à agrandir le terrain ou à ajouter une piste. De telles exigences ne peuvent parfois pas être éludées. Malheureusement, dans ce type de stades, les événements ont nettement moins de succès que dans les stades de football aux dimensions traditionnelles.

Diverses solutions visant à doter un stade d'une piste sans que l'ambiance des matches de football s'en ressente ont été recherchées et construites, comme au Stade de France à Paris où des sièges escamotables ont été installés le long des lignes de touche. La plupart sont très coûteuses sur le plan de la construction et de l'exploitation et/ou ont nui à la visibilité de certaines places, tant pour l'un que pour l'autre sport, même avec une pente ou un angle des sièges aussi raides que possible.

Les plus grandes métropoles du monde qui disposent de budgets colossaux et nourrissent l'ambition d'organiser un jour les Jeux Olympiques pourraient être capables de concilier les besoins du football et ceux de l'athlétisme. Mais dans la plupart des stades modernes, il reste bel et bien préférable d'éviter la piste d'athlétisme autour du terrain de football.

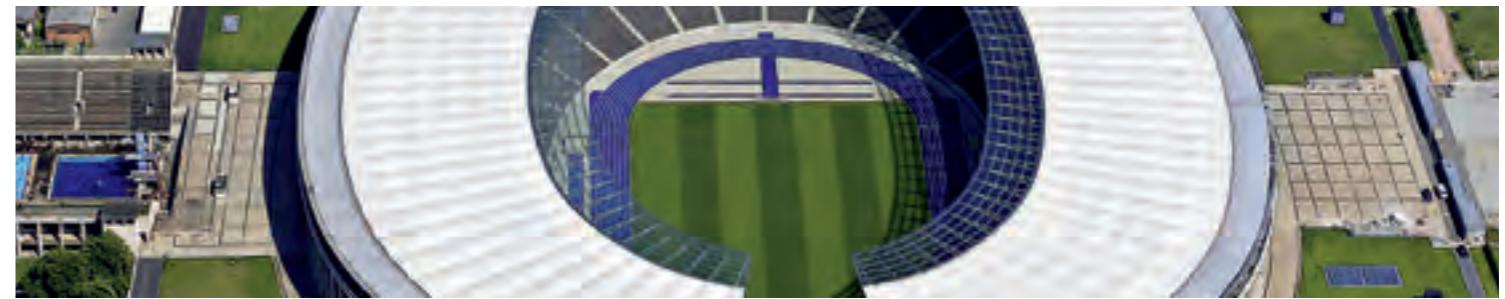
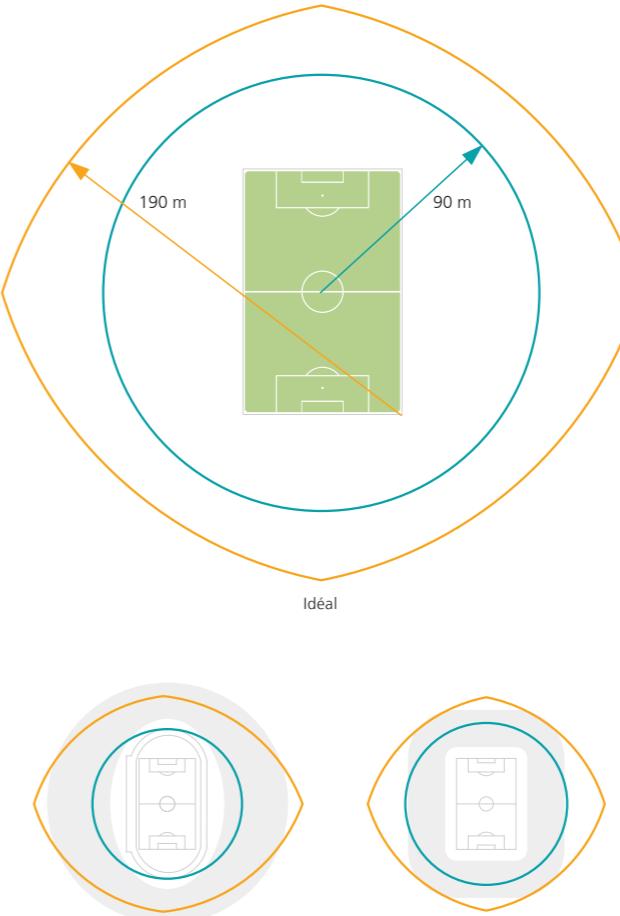


Figure 1g :
Distance entre les spectateurs et le terrain de jeu



Le problème de la faisabilité du financement des stades a également poussé leurs propriétaires à examiner des usages sans liens avec leur fonction sportive première.

Au niveau international, il existe de bons exemples de centres commerciaux, cliniques, centres de fitness/wellness, hôtels ou installations de conférence et de formation qui sont directement liés au développement d'un stade. Ils augmentent l'utilisation du site et la surface louable, conduisant ainsi à améliorer la viabilité et la faisabilité de l'ensemble de l'installation.

Décisions préalables à la construction

La Coupe du Monde de la FIFA a besoin d'un site de stade et d'alentours qui soient en mesure d'accueillir bien plus d'usages et de fonctions que ceux nécessaires pendant la saison de compétition normale. Ces fonctions supplémentaires sont : les villages d'hospitalité, les installations médiatiques, les complexes de diffusion, les centres de bénévoles, les centres d'accréditation, de nombreuses zones de parking, etc. De ce point de vue, les sites qui sont en mesure de s'agrandir jusqu'à la taille requise auront de plus grandes chances d'être retenus pour la Coupe du Monde de la FIFA.

Pour donner une idée, une surface de 18 à 24 hectares pour le site est idéale pour la Coupe du Monde de la FIFA, selon la phase du tournoi à laquelle le stade sera utilisé.

Les points suivants doivent également être pris en compte :

- Des voies bien dimensionnées sont nécessaires entre les nœuds routiers et les zones de parking.
- Les services pour les spectateurs aux abords du stade doivent comprendre des toilettes et des sanitaires, des boutiques et de la nourriture et des boissons.
- Il faut s'assurer qu'aucun bâtiment avoisinant et aucune affectation des lieux environnants ne puissent avoir une incidence sur le fonctionnement du stade pendant la compétition.
- Il faut également s'inquiéter de l'existence de droits commerciaux dans le périmètre du site.
- Il est important de connaître les sévères exigences de sécurité pendant l'événement et les mesures prises pour éviter toute atteinte à la sécurité.

Voir également les considérations environnementales sur l'alimentation et les boissons (6.1).

Problèmes environnementaux pendant la Coupe du Monde de la FIFA

- Les villes hôtes doivent fournir une évaluation détaillée de la qualité de l'air pendant les cinq années qui précèdent l'événement. Elle doit être accompagnée d'informations rendant compte de toute modification de la qualité de l'air et d'informations indiquant si la qualité de l'air est susceptible de changer pendant la Coupe du Monde de la FIFA.
- Les villes hôtes doivent fournir des informations relatives à la qualité de l'eau délivrée par le réseau de distribution public.
- Les villes hôtes doivent mettre à disposition des informations sur toutes les zones écosensibles dans la ville et notamment aux alentours du site du stade.
- Des informations concernant les zones de la ville hôte qui ont une importance culturelle, historique ou religieuse doivent être mises à disposition.

La FIFA doit également recevoir les informations suivantes sur la stratégie de protection de l'environnement de la nation hôte ainsi que sur son plan de gestion de l'environnement :

- Objectifs, buts et priorités écologiques ;
- Évaluations de l'impact environnemental ;
- Plan visant à réduire au minimum la pollution de l'air et les nuisances acoustiques ;
- Plans de gestion des déchets solides et des eaux usées sur tous les sites de la Coupe du Monde de la FIFA ;
- Plans de recyclage et autres mesures destinées à réduire le volume des déchets d'emballages provenant des concessions pendant un match ;
- Utilisation de matériaux et de techniques de construction écologiques pendant la construction de tous les sites liés à la compétition ;
- Opérations de nettoyage après la Coupe du Monde de la FIFA ;
- Mesures de protection de l'environnement adoptées par le gouvernement national, les autorités de la ville hôte et les organisations non gouvernementales ;
- Programmes destinés à créer une conscience écologique dans le domaine public qui doivent être encouragés.

02 → Sûreté et sécurité



La sécurité de tous les utilisateurs d'un stade de football doit primer sur toute autre considération lors de sa conception et de sa gestion, quel que soit le budget disponible. Le Règlement de la FIFA sur la sécurité doit être suivi afin d'assurer que les événements de la FIFA soient parfaitement sûrs.



02

→ Sûreté et sécurité

2.1	Exigences de base en matière de sécurité dans les stades	50
2.2	Exigences spécifiques en matière de sécurité	50
2.3	Sécurité structurelle	52
2.4	Prévention des incendies	52
2.5	Salle des opérations du stade	52
2.6	Système de vidéosurveillance	53
2.7	Centre médical pour les spectateurs	53



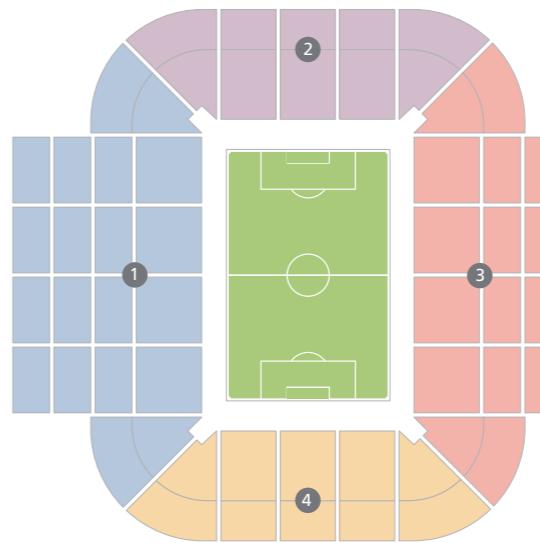
2.1 → Exigences de base en matière de sécurité dans les stades

Le degré de luxe et de confort dont peut être doté un stade dépendra des fonds disponibles mais s'il est un aspect qui ne souffre aucun compromis, quel que soit le budget, c'est celui de la sûreté et de la sécurité du stade pour tous ses utilisateurs, qu'il s'agisse des spectateurs, des joueurs, des officiels, des représentants des médias, des membres du personnel ou autre.

Avant même que ne débute la planification préliminaire, les futurs propriétaires et les responsables du planning, de la conception, de la construction et de la gestion doivent être conscients que la sécurité est une priorité absolue. Cette condition ne pourra en aucun cas être contournée au bénéfice d'autres critères.

L'emplacement d'un stade a une influence fondamentale sur la sûreté et la sécurité de ses utilisateurs. Les emplacements susceptibles de faciliter le contrôle des foules et de réduire l'encombrement constitueront toujours une meilleure option. Un accès aisé et fluide réduit le stress des spectateurs et contribue à un meilleur comportement.

Pour d'autres décisions de planification clés, voir chapitre 1.



2.2 → Exigences spécifiques en matière de sécurité

Chaque secteur du stade, y compris les entrées, les sorties, les escaliers, les portes, les issues de secours, les toits et tous les espaces publics et privés, doivent être conformes aux normes de sécurité des autorités locales compétentes et satisfaire aux recommandations internationales en matière de meilleures pratiques quand celles-ci sont en général acceptées comme la norme. Il est reconnu qu'il existe au niveau international divers codes et pratiques qui servent de guide à la conception de stades sûrs. S'ils sont utilisés, il est suggéré d'y faire référence de manière appropriée dans les dossiers du stade.

Les processus de certification de la sûreté et de la sécurité doivent être établis au début du cycle de développement du stade, actualisés au cours du projet et prolongés pendant le cycle de vie du stade.

Le stade doit comporter au moins quatre secteurs distincts ayant chacun sa propre entrée, des points boissons, des toilettes et autres services indispensables, tels que centre médical pour les spectateurs, postes de sécurité et zones pour les stadiers et le service d'ordre. Les voies de passage et les escaliers publics dans les espaces accessibles aux spectateurs doivent être clairement indiqués, tout comme les portes menant de ces espaces vers le terrain de jeu et toutes les issues menant hors du stade. Tous les passages, couloirs, escaliers et issues publiques doivent être constamment dégagés afin de ne pas entraver le flux de spectateurs.

Les issues de sortie du stade et toutes les portes menant des espaces des spectateurs au terrain de jeu doivent s'ouvrir vers l'extérieur, en s'écartant des spectateurs. Elles ne doivent jamais être fermées à clé tant que des spectateurs se trouvent dans le stade. Cependant, afin d'empêcher tout accès non autorisé les jours sans matches, elles doivent être dotées d'un système de verrouillage facile et rapide à ouvrir de l'intérieur.

Chacune de ces issues doit être surveillée en permanence par un stadier spécialement désigné afin d'éviter tout abus et de garantir des voies de secours immédiates en cas d'évacuation d'urgence. Elles ne doivent en aucun cas être fermées à clé lorsque des spectateurs se trouvent dans le stade.

Les spectateurs indisciplinés sont un phénomène qui doit être traité globalement. Les invasions du terrain et les tentatives de perturbation du match sont choses courantes, même pour les plus petites compétitions. Toutefois, les propriétaires de stade peuvent maintenant trouver sur le marché plusieurs mesures préventives ou des systèmes sur mesure qui pourraient être utilisés pour les assister dans ce domaine. Ces systèmes sont décrits dans la section 4.8. Quel que soit le système choisi, il est cependant essentiel de faire appel à des stadiers, à un service d'ordre et à du personnel de sécurité.

Figure 2a :
Secteurs du stade

- ① Tribune ouest
- ② Tribune nord
- ③ Tribune est
- ④ Tribune sud

Les portes de sortie ne doivent en aucun cas être fermées à clé tant que des spectateurs se trouvent dans le stade.

02

→ Sûreté et sécurité

2.1	Exigences de base en matière de sécurité dans les stades	50
2.2	Exigences spécifiques en matière de sécurité	50
2.3	Sécurité structurelle	52
2.4	Prévention des incendies	52
2.5	Salle des opérations du stade	52
2.6	Système de vidéosurveillance	53
2.7	Centre médical pour les spectateurs	53

2.3 → Sécurité structurelle

Chaque aspect relatif à la structure du stade doit être approuvé et certifié par les autorités locales chargées des questions de construction et de sécurité. Les normes et exigences en matière de construction et de sécurité varient d'un pays à l'autre mais il est essentiel que les normes de sécurité les plus strictes soient appliquées.

2.4 → Prévention des incendies

Les installations de lutte contre l'incendie disponibles dans le stade et les précautions relatives à l'incendie doivent être approuvées et certifiées par les services locaux de protection contre l'incendie, tout comme les normes de sécurité incendie relatives aux différents secteurs du stade. Pour les autorités de sécurité incendie, il est important qu'un plan de prévention contre l'incendie comprenne le stade, en mode avec et sans événement, ainsi que toutes les installations, tant permanentes que temporaires.

2.5 → Salle des opérations du stade

Chaque stade doit être doté d'une salle de contrôle avec vue générale de tout l'intérieur du stade, cette salle devant être équipée d'un système de sonorisation du stade, de commandes de l'infodivertissement, d'une commande des écrans vidéo et de moniteurs de vidéosurveillance. La taille, la configuration et l'aménagement de la salle de contrôle doivent être approuvés en concertation avec la police locale.

Le responsable du stade doit pouvoir prendre le contrôle du système de sonorisation du stade et passer un message à tout moment. La procédure d'arrestation, de détention et d'inculpation d'une personne en infraction peut varier d'un pays à l'autre ou même d'une ville à l'autre. Les concepteurs de stades doivent donc consulter la police locale et les autorités municipales afin de déterminer s'il est nécessaire d'inclure des installations telles qu'une salle de rassemblement de la police, une salle d'interrogatoire et des cellules pour hommes et pour femmes au sein même du stade. Une seconde salle de contrôle ainsi qu'un centre de commande d'urgence sont recommandés. Ils doivent se situer à un endroit facile d'accès pour le personnel d'intervention d'urgence et leurs véhicules.

Chaque stade doit être doté d'une salle de contrôle du stade équipée de moniteurs de vidéosurveillance.



2.6 → Système de vidéosurveillance

Un stade moderne doit être doté de caméras couleur de vidéosurveillance du public installées en position fixe à l'intérieur et à l'extérieur du stade et orientables horizontalement et verticalement. Ces caméras doivent permettre la surveillance de tous les points d'accès au stade ainsi que de tous les espaces publics à l'intérieur et à l'extérieur du stade. Songeons notamment à tous les nœuds routiers, aux gares, aux parkings et aux autoroutes.

Le système de vidéosurveillance doit disposer d'une alimentation électrique indépendante et d'un circuit privé. Il doit être exploité et contrôlé depuis la salle des opérations du stade, où les moniteurs devraient être installés. Il doit aussi être en mesure de prendre des photographies à l'intérieur et à l'extérieur du stade.

2.7 → Centre médical pour les spectateurs

Tout stade doit être doté d'un centre médical pour les spectateurs. Dans l'idéal, chaque secteur doit disposer d'au moins un centre médical pour les spectateurs mais le nombre, la taille et l'emplacement de ces salles doivent être déterminés en concertation avec les autorités locales de santé publique. Des espaces doivent être aménagés pour déposer de manière sécurisée des défibrillateurs en des emplacements d'accès facile et uniformément répartis dans le stade. La gestion des situations de catastrophe de masse est de la responsabilité commune des autorités locales et des responsables du stade.

Les centres médicaux pour les spectateurs doivent :

- être situés de manière à ce que les spectateurs et les véhicules de secours puissent y accéder facilement, à la fois de l'intérieur et de l'extérieur du stade ;
- être dotés de portes et de voies d'accès suffisamment larges pour permettre le passage d'un brancard ou d'un fauteuil roulant ;
- être dotés d'un éclairage suffisant, d'une bonne ventilation, d'un système de chauffage et de climatisation, de prises électriques, d'un réseau d'eau chaude et froide et d'eau potable ainsi que de toilettes pour hommes et dames ;
- avoir des parois et des sols (antidérapants) lisses et faciles d'entretien ;
- avoir une armoire à pharmacie vitrée ;
- disposer d'un espace de rangement suffisant pour les brancards, des couvertures, des oreillers et le matériel de premier secours ;
- disposer d'un téléphone permettant de passer des appels internes et externes ;
- être bien indiqués dans l'enceinte du stade et à l'extérieur.

Les centres médicaux pour les spectateurs doivent être d'accès facile pour les spectateurs et les véhicules d'intervention d'urgence.

03 → Orientation et parkings



Les stades doivent être conçus de manière à permettre l'arrivée, la circulation et le départ de milliers de personnes et de véhicules dans les meilleures conditions d'efficacité et de fluidité et dans un bref laps de temps.



03

→ Orientation et parkings

3.1	Signalétique et indications sur les billets	56
3.2	Entrée et sortie du public	56
3.3	Parking des spectateurs	58
3.4	Parking d'hospitalité	59
3.5	Parking des équipes, des officiels du match et du personnel du stade	59
3.6	Accès et parking des médias	60
3.7	Services d'urgence et spectateurs à mobilité réduite	60
3.8	Héliport	60



3.1 → Signalétique et indications sur les billets

La signalétique intérieure et extérieure doit être universellement explicite car de nombreux usagers du stade risquent de ne pas comprendre la langue locale.

Une signalétique claire et complète placée à l'intérieur, tout autour et aux environs du stade doit indiquer les voies d'accès aux différents secteurs. Des panneaux clairement visibles et bien placés doivent guider les spectateurs vers les toilettes, les concessions, les boutiques, les sorties et d'autres services clients.

La conception des panneaux doit être intégrée de manière à englober toutes les zones du stade, installations temporaires comprises. Leur concepteur doit accorder une attention particulière à leur lisibilité tant diurne que nocturne.

Les indications figurant sur les billets doivent permettre aux spectateurs de trouver facilement leur place. Ces indications doivent correspondre à celles des panneaux disposés à l'intérieur et à l'extérieur du stade. Un code de couleur sur les billets facilitera le processus de l'entrée des spectateurs. Les talons des billets remis aux spectateurs après le contrôle doivent contenir des informations qui leur permettront de s'orienter à l'intérieur du stade. De grands plans d'orientation doivent être fixés aux murs pour guider les spectateurs.

Un service clients et un comptoir d'information doivent être installés dans les allées externes de chaque secteur du stade pour aider les nouveaux visiteurs et les visiteurs occasionnels.

Pour plus d'informations sur l'identification des places, se reporter au chapitre 6.

3.2 → Entrée et sortie du public

Un stade moderne doit être entouré d'une clôture d'enceinte placée à une certaine distance. C'est à ce niveau que se feront le premier contrôle de sécurité et, le cas échéant, la première fouille corporelle. Le deuxième contrôle se fera aux tourniquets du stade. Un espace suffisant doit être prévu entre la clôture d'enceinte extérieure et les tourniquets du stade pour permettre la libre circulation des spectateurs. Les dimensions de cet espace sont fixées par les autorités locales.

Il faut garder à l'esprit que si l'arrivée des spectateurs peut s'étaler sur une heure, voire plus, tout le monde veut partir plus ou moins en même temps. Un espace suffisant doit donc être prévu juste derrière les portes de sortie afin de garantir que les spectateurs ne risquent pas d'être écrasés en cas de mouvement de panique et qu'ils puissent quitter le stade dans de bonnes conditions.

L'arrivée des spectateurs dans le stade peut s'étaler sur plus d'une heure alors que tout le monde veut partir en même temps.

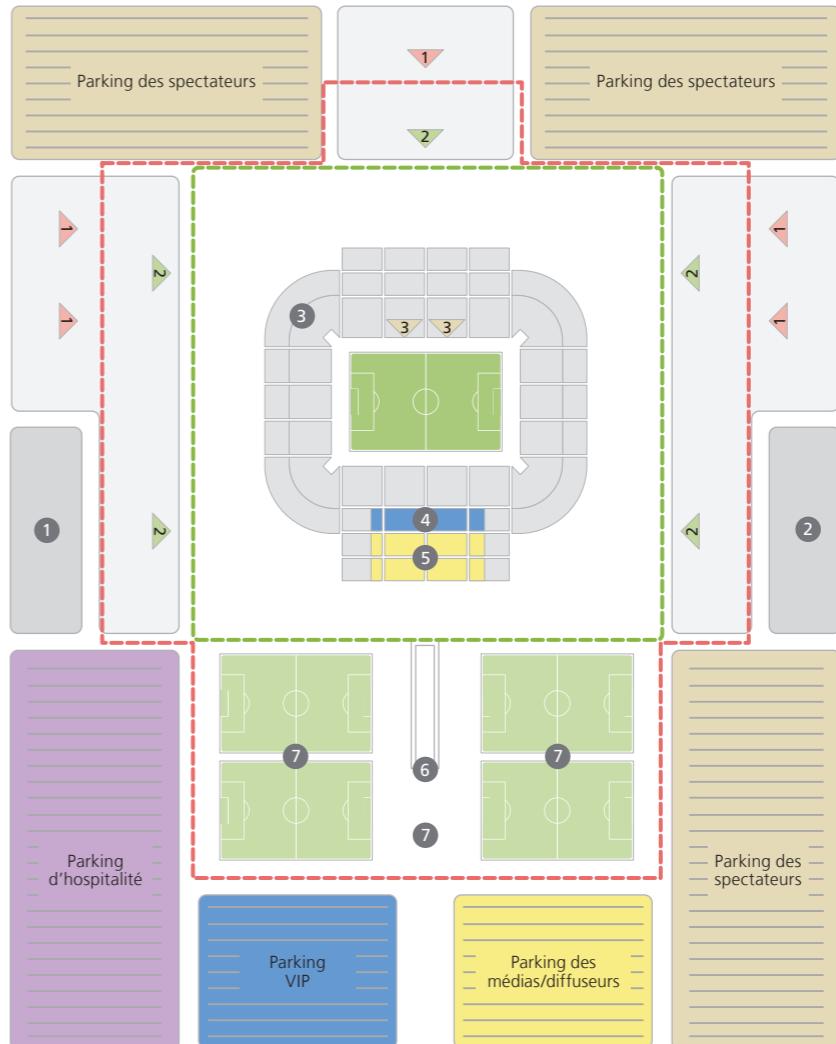


Figure 3a :
Entrée et sortie du public

- ① Station de bus
- ② Station de métro
- ③ Places des spectateurs
- ④ Places VIP
- ⑤ Tribune des médias
- ⑥ Point de débarquement des joueurs/arbitres/VVIP et parking souterrain
- ⑦ Terrains d'entraînement et infrastructure temporaire spécifique au tournoi
- ⑧ Premier contrôle des billets – fouille corporelle
- ⑨ Deuxième contrôle des billets – tourniquets
- ⑩ Troisième contrôle des billets – inspection visuelle
- Périmètre intérieur
- Périmètre extérieur

03

→ Orientation et parkings

3.1	Signalétique et indications sur les billets	56
3.2	Entrée et sortie du public	56
3.3	Parking des spectateurs	58
3.4	Parking d'hospitalité	59
3.5	Parking des équipes, des officiels du match et du personnel du stade	59
3.6	Accès et parking des médias	60
3.7	Services d'urgence et spectateurs à mobilité réduite	60
3.8	Héliport	60

Lors de chaque manifestation, le stade doit pouvoir être évacué complètement dans un délai maximal convenu avec les autorités de sécurité locales. Des mesures préventives telles qu'un système de barrières conçu pour faire entrer les spectateurs un par un doivent être prises pour éviter la cohue aux entrées du public.

Les équipements collectifs tels que les toilettes et les sanitaires ainsi que les concessions d'alimentation et de boissons à l'intérieur et à l'extérieur du stade ne doivent pas être situés à proximité des tourniquets ni des voies de passage menant aux entrées et aux sorties. Une signalisation claire et sans ambiguïté doit orienter les spectateurs vers leur secteur, leur rangée et leur siège.

En mode arrivée, les principaux points d'accès doivent être affectés à l'entrée des spectateurs et seul un petit nombre de points secondaires doivent être clairement désignés comme des sorties. La démarche inverse sera adoptée en mode sortie, et une combinaison de ces deux modes est requise durant le match proprement dit.

3.3 → Parking des spectateurs

Toutes les places de parking doivent être situées sur le site du stade, de manière à permettre aux spectateurs d'entrer directement dans le stade. Les parkings de voitures entourant le stade doivent être bien éclairés et clairement signalisés au moyen de lettres ou de chiffres correspondant aux différents secteurs. Ils doivent être gardés pour éviter toute intrusion de personnes non autorisées.

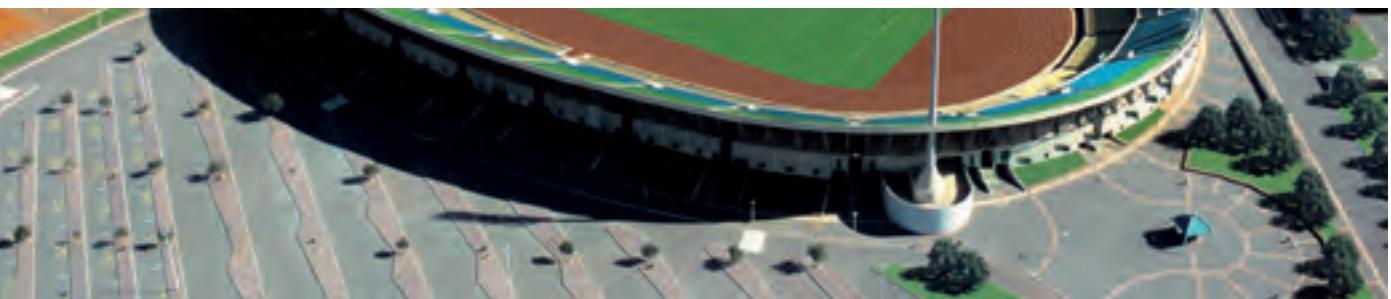
Un stade d'une capacité de 60 000 places doit pouvoir accueillir 10 000 voitures. Des places de parking séparées doivent être prévues pour les cars. Pour un stade de 60 000 places, il faut mettre à disposition environ 500 places pour les cars.

Toutes les dispositions doivent être prises pour que le flux de voitures entrant ou sortant du parking s'écoule rapidement et de manière parfaitement fluide, et que le stade soit directement raccordé aux autoroutes les plus proches. La configuration des parkings de voitures et de cars doit permettre d'affecter des parkings séparés aux supporters des deux équipes. Si les parkings situés sur le site du stade n'offrent pas une capacité suffisante pour accueillir le public, des places de parking supplémentaires devront être mises à disposition dans un rayon qui ne pourra excéder 1 500 m.

Il est essentiel de débattre de la stratégie relative aux parkings accessibles au public avec les autorités locales compétentes, en gardant à l'esprit les transports en commun et l'éventuelle mise à disposition de parkings à étages à proximité immédiate du stade.

Pour plus d'informations sur la sécurité, se reporter au chapitre 2.

Les équipements collectifs ne doivent pas être situés à proximité des tourniquets.



3.4 → Parking d'hospitalité

Le parking d'hospitalité est une composante majeure du programme de marketing. Il est donc de la plus grande importance de prévoir des places de parking en nombre suffisant à proximité du stade pour accueillir les titulaires de billets d'hospitalité. Un parking distinct de celui du public et suffisamment grand pour accueillir les cars et les voitures des VIP doit être prévu à proximité de l'entrée des VIP, de préférence à l'intérieur du stade.

Pour plus d'informations sur l'hospitalité, se reporter au chapitre 7.

3.5 → Parking des équipes, des officiels du match et du personnel du stade

Un parking d'une capacité suffisante pour accueillir au moins quatre cars (au cas où des bus de réserve seraient utilisés) et quatorze voitures (six pour chaque équipe et deux pour les officiels du match) doit être prévu. Il doit être situé à l'intérieur du stade, juste derrière les vestiaires et à l'écart du public. Les joueurs et les officiels de match doivent pouvoir descendre de leur moyen de transport et accéder directement à leurs vestiaires sans entrer en contact avec le public. Des places de parking en nombre suffisant doivent être prévues pour tous les véhicules des prestataires de services du stade, comme le service d'ordre, les portiers, les stadiers et les traiteurs.

Au cas où les équipes et les officiels de match feraient appel à des escortes policières pour avoir un accès sûr et efficient au stade, il faut prévoir pour ces personnels un parking aussi proche que possible des véhicules qu'ils escortent. Leur nombre doit être d'environ trois ou quatre emplacements pour chacune des équipes et de deux ou trois pour les officiels du match. Dans cette zone, il faut également prévoir un parking pour les véhicules des services d'urgence.

Des parkings différents doivent être affectés aux supporters des deux équipes.

Les équipes et les arbitres doivent pouvoir accéder aux vestiaires à partir de leurs zones de débarquement sans traverser les zones VIP/VVIP, des médias ni du public.

3.1	Signalétique et indications sur les billets	56
3.2	Entrée et sortie du public	56
3.3	Parking des spectateurs	58
3.4	Parking d'hospitalité	59
3.5	Parking des équipes, des officiels du match et du personnel du stade	59
3.6	Accès et parking des médias	60
3.7	Services d'urgence et spectateurs à mobilité réduite	60
3.8	Héliport	60

3.6 → Accès et parking des médias

Une entrée spéciale doit être réservée aux médias au niveau de l'enceinte du stade avec un accueil où l'on peut retirer tardivement les accréditations/documentations. Celui-ci ne doit pas occuper une superficie de plus de 30 m².

Des dispositions spéciales doivent être prises pour les photographes et les équipes de journalisme électronique, eu égard au matériel lourd et encombrant qu'ils transportent. Des places de parking doivent leur être réservées le plus près possible de l'entrée et/ou il faut désigner un point de débarquement où ils puissent décharger leur équipement. La circulation doit être aisée entre les différentes aires de travail des médias telles que la salle de travail des médias, la tribune des médias, la salle de conférence de presse, les cabines des commentateurs TV et radio, la zone mixte et le terrain de jeu.

Le revêtement du sol doit être choisi de manière à faciliter le transport du matériel des médias entre les différents espaces qui leur sont réservés.

Les voies piétonnières destinées aux aller-retour des médias entre leurs parkings et leur point de débarquement au stade devraient être réalisées idéalement en béton, en asphalte ou dans un matériau similaire pour assurer une surface plane et stable par tous temps et avec un système d'écoulement des eaux approprié.

Le parking attribué aux représentants des médias doit être distinct de celui du public et situé le plus près possible de l'espace de travail de tous les médias.

3.7 → Services d'urgence et spectateurs à mobilité réduite

Des parkings doivent être prévus à proximité immédiate du stade ou dans son enceinte pour les voitures de police, les véhicules de pompiers, les ambulances et autres véhicules des services d'urgence ainsi que pour les voitures des spectateurs à mobilité réduite. Ces places de parking doivent offrir un accès aller-retour direct et dégagé au stade qui soit distinct de l'accès public.

3.8 → Héliport

Un espace suffisamment vaste pouvant faire office d'héliport doit être aménagé à proximité du stade.

Orientation et parkings

Joueurs et officiels de match

Les zones de débarquement et d'embarquement dans les cars des joueurs, des officiels de match et des VVIP devraient idéalement se trouver dans un sous-sol couvert à l'écart du public pour éviter les jets de projectiles. Il faut prévoir un parking pour l'escorte policière, la télédiffusion et les médias. Un espace doit être prévu pour les contrôles de sécurité des véhicules.

Coulisses

Un espace est nécessaire pour la logistique, la gestion du site et la gestion des stocks et des déchets. Pour le marketing, il comprendra de l'espace pour des conteneurs secs et froids pour le stockage de l'alimentaire et des boissons ainsi qu'une zone pour des conteneurs du programme officiel de marchandisage. La place nécessaire dépend de la taille du stade et de la surface de stockage commode disponible à l'intérieur du stade.

Parkings

Les parkings doivent être correctement drainés et plats et avoir une surface stable. Il est indispensable de fournir les services généraux suivants : éclairage, alimentation électrique, eau et évacuation des eaux usées. Une clôture de sécurité pourvue du parement du site doit être utilisée si le parking est adjacent à une zone publique.

Accès

Des sous-traitants ou du personnel de la FIFA/du COL peuvent avoir besoin d'accéder au stade ou aux zones de parking pour mettre en place des installations temporaires au moins trois mois avant l'usage exclusif du stade pour permettre le démarrage de la construction de cette zone. Dans le cas d'installations informatiques et de télécommunications, un accès peut être nécessaire six mois avant le match d'ouverture. Cela se produirait alors pendant la période d'utilisation non exclusive.

04 → Terrain de jeu



Le terrain de jeu concentre toute l'attention des joueurs, des officiels, des spectateurs et des téléspectateurs. Il est donc l'enjeu d'un grand nombre de décisions cruciales : type de surface le plus approprié, meilleure manière d'empêcher l'irruption inopinée de spectateurs sur le terrain, etc.



04

→ Terrain de jeu

4.1	Dimensions recommandées	64
4.2	Qualité du terrain de jeu	68
4.3	Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4	Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5	Bancs des remplaçants	85
4.6	Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7	Accès au terrain de jeu	87
4.8	Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87



4.1 → Dimensions recommandées

Terrain de jeu – longueur : 105 m, largeur : 68 m

Tous les matches de football professionnel de haut niveau et les matches internationaux et nationaux majeurs doivent être disputés sur un terrain de jeu de 105 m x 68 m. Ces dimensions sont obligatoires pour la Coupe du Monde de la FIFA et les compétitions finales des compétitions des confédérations. Le marquage du terrain doit être en tous points conforme à l'illustration ci-contre.

Les autres types de matches peuvent être disputés sur un terrain de jeu de dimensions différentes conformément aux limites supérieures et inférieures stipulées dans les Lois du Jeu. Cependant, il est vivement recommandé d'équiper les stades neufs d'un terrain de jeu de 105 m x 68 m.

Voie de service

Des aires planes supplémentaires sont requises autour du terrain de jeu, et idéalement derrière chaque ligne de but, pour l'échauffement des joueurs. Ces aires doivent aussi permettre la circulation des arbitres assistants, des ramasseurs de ballons, des équipes médicales, du service d'ordre et des médias. Leur largeur minimale recommandée est de 8,5 m sur les côtés et de 10 m aux extrémités du terrain.

Cela porte les dimensions totales du terrain de jeu, voie de service comprise, à :

longueur : 125 m, largeur : 85 m.

Pelouse

Dans cette zone, la surface du terrain doit s'étendre jusqu'aux panneaux publicitaires situés dans la voie de service qui sont en général placés à 5 m des lignes de touche et de but. Les zones où se trouvent les panneaux doivent être planes et stables pour résister à la charge qu'elles portent. La surface restante de la voie de service peut avoir soit le même revêtement que le terrain de jeu, soit un revêtement de type béton, de nature à faciliter le passage des voitures de service, du service d'ordre et des ambulances. Toute autre partie de cette voie de service supplémentaire affectée à l'échauffement doit avoir le même revêtement que le terrain de jeu. Cependant, si celui-ci est en gazon naturel, un revêtement en gazon artificiel de la plus haute qualité est autorisé.

Pour tous les matches de haut niveau, le terrain doit avoir une longueur de 105 m et une largeur de 68 m.

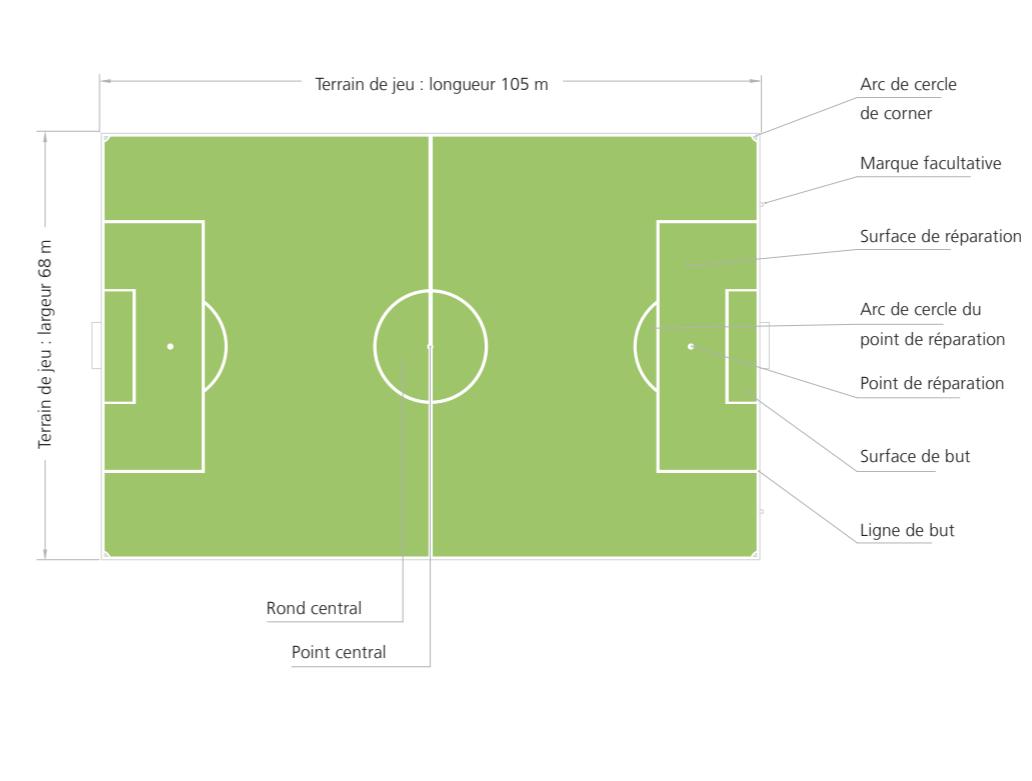


Figure 4a :
Dimensions du terrain de jeu

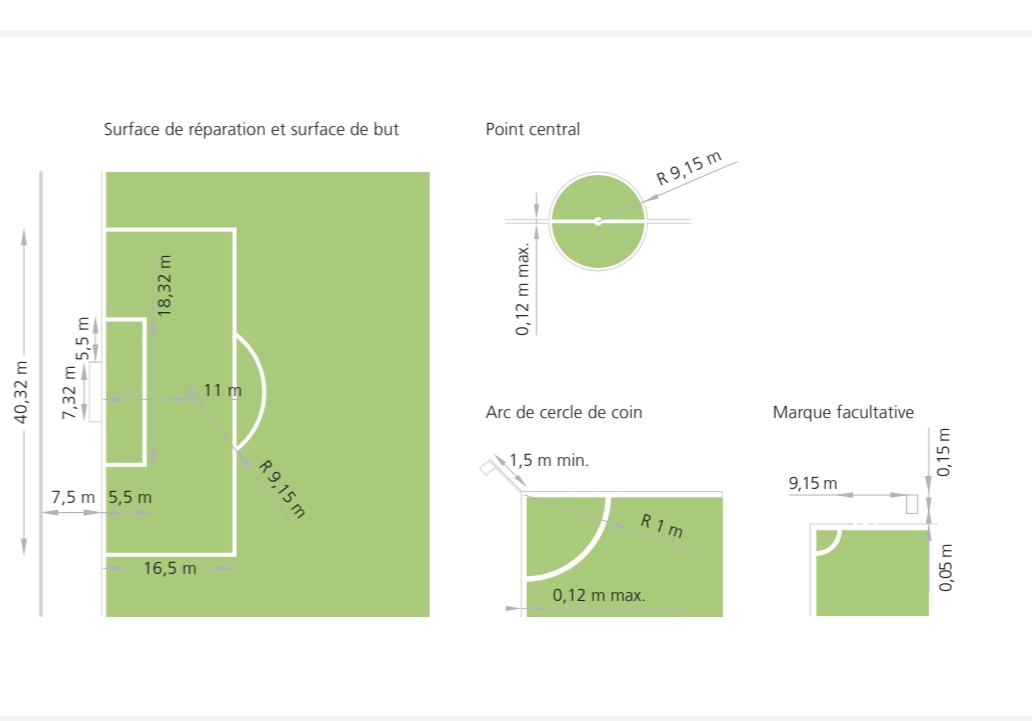


Figure 4b :
Détails du terrain de jeu

04

Terrain de jeu

4.1 Dimensions recommandées	64
4.2 Qualité du terrain de jeu	68
4.3 Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4 Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5 Bancs des remplaçants	85
4.6 Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7 Accès au terrain de jeu	87
4.8 Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87

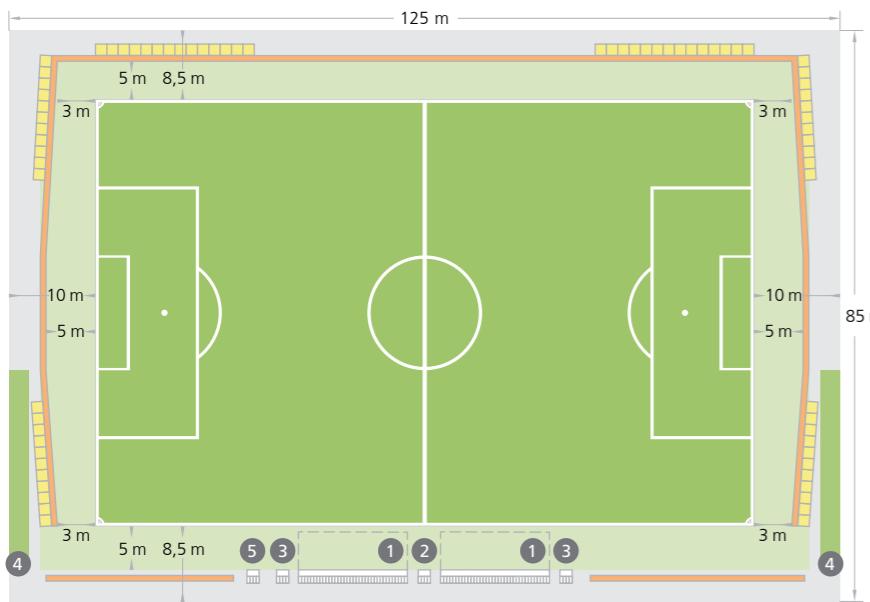


Figure 4c :
Voie de service

- ① Banc des remplaçants
- ② Quatrième officiel
- ③ Banc du personnel médical de l'équipe
- ④ Aire d'échauffement
- ⑤ Arbitre assistant de réserve
- Terrain de jeu – 105 m x 68 m
- Surface de gazon – 115 m x 78 m
- Voie de service – 125 m x 85 m
- Surface technique
- Panneaux publicitaires
- Position des photographes

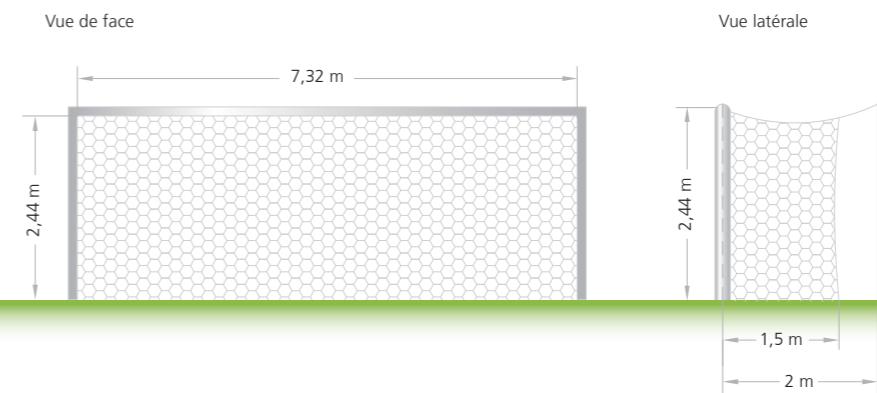
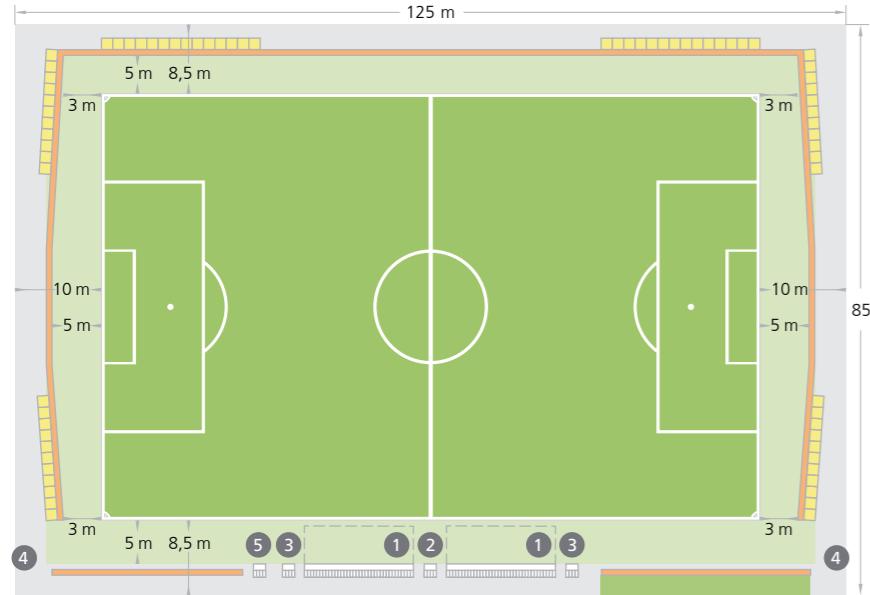


Figure 4d :
Suspension des
filets de buts

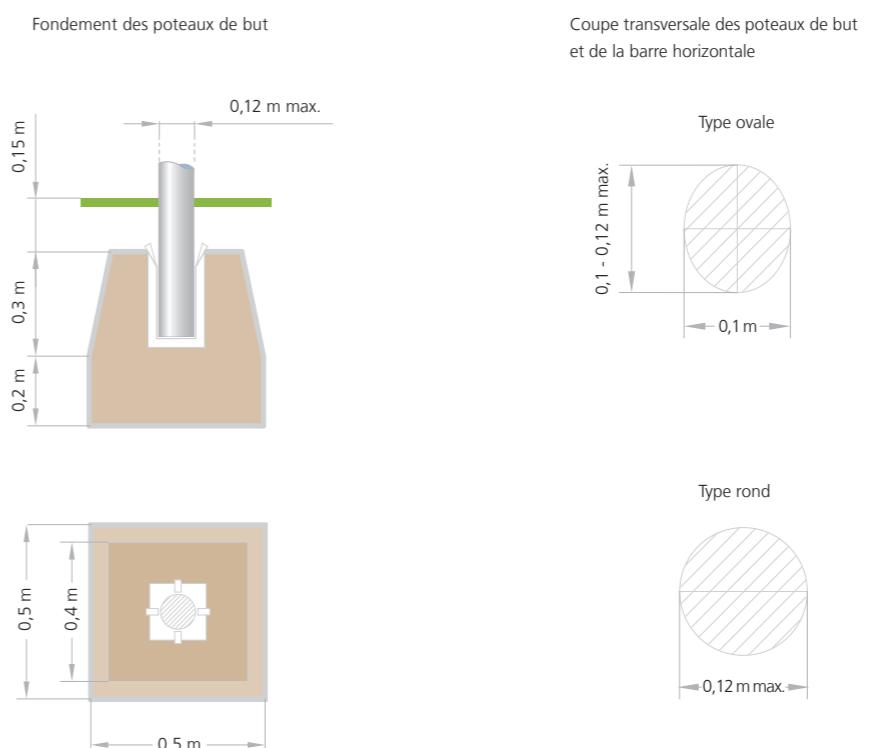


Figure 4e :
Poteaux de but

04

→ Terrain de jeu

4.1	Dimensions recommandées	64
4.2	Qualité du terrain de jeu	68
4.3	Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4	Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5	Bancs des remplaçants	85
4.6	Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7	Accès au terrain de jeu	87
4.8	Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87

4.2 → Qualité du terrain de jeu

Le terrain de jeu doit être parfaitement lisse et plan. Il doit être revêtu de gazon naturel ou artificiel en parfait état. Le gazon naturel nécessite un système d'arrosage efficace pour permettre son utilisation par temps sec. Dans les climats froids, le terrain de jeu doit être équipé d'un système de chauffage souterrain pour éviter qu'il ne gèle sous l'effet des rigueurs de l'hiver.

Un bon terrain de jeu se caractérise en premier lieu par un drainage adéquat sous terre et en surface devant permettre l'écoulement de l'eau par temps extrêmement humide et le rendre utilisable sous la pluie. L'objectif est naturellement de préserver la qualité des matches et d'éviter la frustration des spectateurs, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les recettes. La surface du terrain de jeu doit être plane et régulière pour permettre aux joueurs de se mouvoir sans craindre de se blesser ou de tomber. Le gazon doit être uniforme, correctement enraciné et croître vigoureusement. Il ne doit pas comporter de zone d'engorgement ou de saturation par l'eau.

La construction d'un nouveau terrain de jeu doit impérativement être confiée à des spécialistes locaux ayant une bonne connaissance des conditions climatiques, des spécificités du site retenu, des caractéristiques du sol et de leur compatibilité avec le gazon sélectionné. La préparation du soubassement nécessite une planification soigneuse et la sélection de couches aptes à supporter une zone de racines bien implantée. Un terrain correctement posé ou planté, un gazon ou des graines sélectionnées avec soin ainsi qu'un système d'irrigation moderne et un système de drainage adéquat sont garants de la bonne qualité de la surface de jeu.

Son maintien constant dans un état optimal nécessite un plan d'entretien adapté et de nombreuses ressources en termes de personnel qualifié, de machines, d'engrais et de matériel de test.

Dangers et obstacles

Le terrain de jeu et la voie de service doivent être dégagés. Tout gicleur, matériel de marquage du terrain et autre obstacle pouvant constituer un danger pour les joueurs ou toute autre personne ayant à faire dans la zone concernée sont à écarter.

Il convient de s'assurer que les joueurs disposent d'un espace suffisant aux quatre coins du terrain pour tirer les coups de pied de coin sans être gênés dans leur prise d'élan.

Les filets de but ne doivent pas être suspendus à des cadres ni à des « coudes » métalliques, mais selon la méthode illustrée (cf. figure 4d page 67), de manière à ne constituer aucun danger pour les joueurs. Si de quelconques attaches sont utilisées pour fixer les filets au sol, elles ne doivent en aucun cas former une saillie.



4.3 → Terrains de jeu en gazon naturel

Qualité du terrain de jeu

Le fait que le terrain soit de la plus haute qualité est fondamental pour le jeu et il faut attribuer une haute priorité à ce critère. Il est de première importance de faire appel le plus tôt possible à des spécialistes forts d'une expérience avérée dans le développement de terrains pour obtenir la meilleure surface de terrain possible.

Micro-environnement du stade

Lors de la conception de stades modernes, il faut tenir compte de l'interaction entre le terrain et le stade ainsi que du micro-environnement créé au sein de la cuvette du stade. L'ombre a notamment un effet négatif sur la croissance du gazon. Une analyse d'ombre en photographie hémisphérique, à effectuer à un stade précoce, devrait permettre de cerner le problème et de trouver la solution requise. Si l'apport d'un éclairage de croissance supplémentaire au niveau du terrain est nécessaire pour aider le gazon à survivre, il faut prévoir un espace de stockage et une alimentation électrique sur le bord du terrain dès la conception. Le vent et les déplacements d'air sont également des paramètres importants qui doivent être modélisés avant de passer à la conception définitive du stade.

Le micro-environnement du terrain aura également une influence sur sa conception et l'approche suivie.

Macro-environnement du stade

En ce qui concerne particulièrement la Coupe du Monde de la FIFA, il faut tenir compte de l'effet du climat et des conditions météorologiques sur le terrain pendant la phase de préparation et au cours du tournoi. Ils doivent aussi avoir une influence par exemple sur le choix du gazon, comme exposé plus bas.

Exigences et impact de l'utilisateur final

Une analyse du plan des activités de l'installation et de leurs effets potentiels sur le terrain est un élément important de la planification qui aura une influence sur les options de conception et de gestion. Un recours à des systèmes de protection du terrain est également envisageable.

Capacité d'entretien

Il faut également tenir compte de la capacité du stade à maintenir le haut niveau de qualité du terrain avant, pendant et après l'événement. Dès les premières étapes de planification, il faut disposer du budget nécessaire pour avoir un personnel, une formation, un équipement et un programme de rénovation appropriés pour que le terrain reste au plus haut niveau de qualité. Des tests de performance indépendants et suivis ainsi qu'un conseil agronomique indépendant doivent aussi être prévus. Des contrats et des conseils d'entretien doivent être pris en considération séparément pour assurer la mise en œuvre des meilleures procédures.

04

→ Terrain de jeu

4.1	Dimensions recommandées	64
4.2	Qualité du terrain de jeu	68
4.3	Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4	Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5	Bancs des remplaçants	85
4.6	Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7	Accès au terrain de jeu	87
4.8	Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87



Approches de conception

L'approche de conception des terrains est spécifique au site. La majorité des nouveaux développements de terrains en gazon naturel nécessite un drainage et des profils de sol particuliers pour assurer des conditions de jeu satisfaisantes pendant la saison de compétition qui puissent fonctionner correctement dans l'environnement considéré.

Appel d'offres

Seules des entreprises disposant d'une expérience appropriée doivent être prises en considération pour les travaux. La conception du terrain, sa construction et la fourniture des matériaux doivent faire partie de lots différents. À cette fin, la préqualification des entreprises doit se baser sur :

- l'expérience ;
- les ressources ;
- le bagage technique ;
- la capacité financière de l'entreprise à exécuter le contrat.

Il est raisonnable de préqualifier les entreprises qui souhaitent participer sur la base des critères ci-dessus avant d'émettre les appels d'offres.

Ajustements de niveau

La culture du sol et le niveling laser dans le profil du sol peuvent être acceptables pour de faibles variations de niveau (+/- 50 mm), selon la situation. Si des ajustements plus importants sont requis, une approche de type génie civil avec déblai-remblai peut être nécessaire.

Drainage des terrains

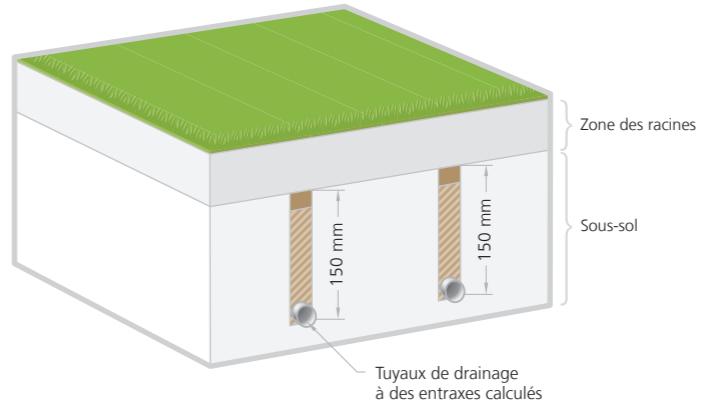


Figure 4f :
Terrain drainé par
des tuyaux

Sable
Gravier

Terrains drainés par des tuyaux

Selon la qualité du sol et les niveaux d'utilisation proposés, des tuyaux de drainage sont installés à des intervalles calculés et prédéterminés. Ils sont recouverts en surface par 150 mm de sable poreux ou de mélange de terre. Dans certains cas, une couche intermédiaire de gravillons est nécessaire entre ces couches.

04

→ Terrain de jeu

4.1 Dimensions recommandées	64
4.2 Qualité du terrain de jeu	68
4.3 Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4 Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5 Bancs des remplaçants	85
4.6 Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7 Accès au terrain de jeu	87
4.8 Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87

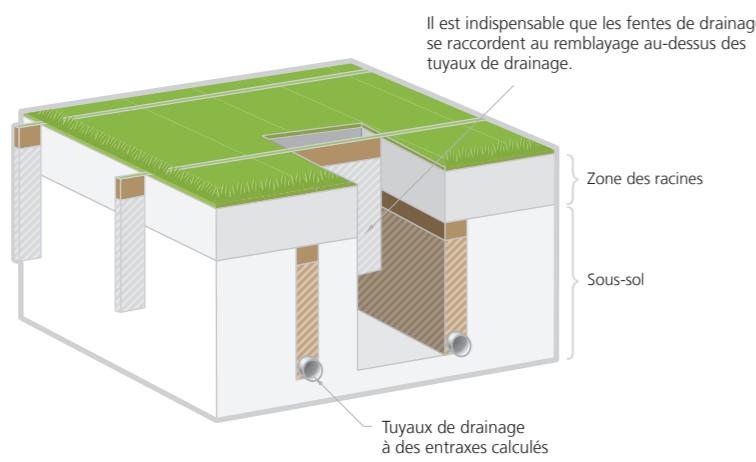


Figure 4g :
Terrain drainé par des tuyaux et des fentes de drainage

- Sable grossier
- Gravier
- Fente de drainage

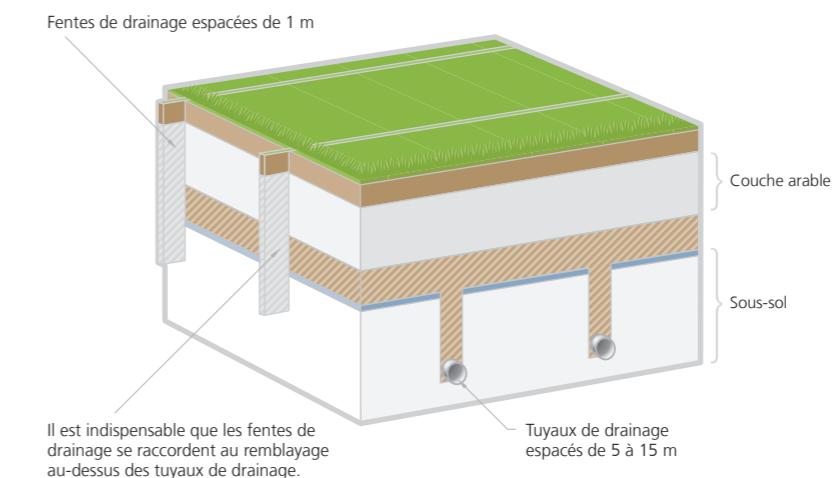


Figure 4h :
Terre au-dessus de la couche de drainage

- Sable/couche arable améliorés
- Gravier (3 à 6 mm)
- Fente de drainage
- Géotextile

Terrains drainés par des tuyaux et des fentes de drainage

Il s'agit d'une amélioration de la méthode de drainage par tuyaux précédemment décrite. Le drainage supplémentaire par les fentes augmente considérablement l'efficacité du drainage par tuyaux. Si le système de drainage par fentes est installé correctement, les fentes de drainage devraient intercepter l'eau de surface et la transporter par une série de fentes étroites vers le matériau poreux aboutissant aux drains.

Terre au-dessus de la couche de drainage

Cette option peut également constituer une option de conception pour les terrains d'entraînement de haut niveau/emploi intensif. Cette approche comprend l'installation d'un système de drainage en fond de forme, suivi de l'ajout d'une couche de graviers soigneusement sélectionnés et d'une couche intermédiaire de sable grossier. La conception, l'espacement et la profondeur de ces matériaux sont soumis à divers tests et recommandations basés sur l'analyse du sol, les niveaux d'utilisation et le climat. Cette procédure est acceptable pour de petits stades et des terrains utilisés de manière intensive mais ne convient pas aux grands stades fermés. Le recours à des conseillers professionnels est particulièrement important lors de la construction de ce type de terrain.

04

Terrain de jeu

4.1 Dimensions recommandées	64
4.2 Qualité du terrain de jeu	68
4.3 Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4 Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5 Bancs des remplaçants	85
4.6 Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7 Accès au terrain de jeu	87
4.8 Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87



Renforcements de la zone des racines

Les renforcements permettent de conserver une surface sûre et praticable en cas de perte de la couverture herbeuse, tout en réduisant le niveau de formation de mottes et en améliorant la durabilité de la surface. Le choix du renforcement doit prendre en compte les questions de macro- et de micro-environnement ainsi que le type de gazon utilisé.

Les systèmes hybrides font appel à des fibres de maillage en plastique dans la zone des racines qui renforcent la surface et donnent également une apparence verte au sein du gazon naturel.

Les systèmes à fibres élastiques mixtes dans la zone des racines impliquent l'amélioration de la zone sableuse des racines et le mélange à celle-ci de fibres élastiques et en polypropylène ce qui augmente la résistance au cisaillement de la zone des racines, réduit la formation de mottes et augmente les niveaux d'utilisation.

Choix des matériaux pour la construction du terrain

Le choix du sable, des graviers et de la terre pour la construction et le drainage du terrain est un travail spécialisé faisant appel à l'analyse des matériaux pour établir s'ils interagissent tous correctement pour fournir un terrain fonctionnel. Il faut utiliser des courbes de calibrage reconnues au niveau international pour la construction de terrains.

Établissement du gazon par ensemencement

L'établissement du gazon par ensemencement est la méthode la plus économique et, dans la plupart des cas, la meilleure pour obtenir un nouveau gazon. Elle dure toutefois longtemps et demande au moins douze semaines de conditions climatiques favorables à la croissance. Une période d'entretien intensif est en général nécessaire. Les points suivants doivent être pris en compte lors du choix du type de gazon :

- macro- et micro-environnement de l'emplacement ;
- statut du site et des matches à disputer/niveaux d'utilisation ;
- performances du gazon pour la pratique du football ;
- variations de performances et d'esthétique selon la saison ;
- exigences en termes d'héritage et d'entretien ;
- recours à un renfort de la zone des racines ;
- temps disponible pour la croissance.

Établissement du gazon en plaque

Le gazon en plaque est la manière la plus rapide d'établir un gazon sur un nouveau terrain de football mais il doit toujours être considéré comme un deuxième choix. Il faut tester la compatibilité entre le gazon en plaque et les sols sous-jacents. Les gazons en plaque nécessitent souvent un entretien intensif après leur pose pour assurer des conditions optimales de jeu.

Il faut constituer des pépinières de gazon en plaque en utilisant le même gazon que celui utilisé sur les terrains. Il faut également disposer d'un équipement approprié pour récolter et installer les plaques de gazon.

Délais pour améliorer les terrains existants pour la Coupe du Monde de la FIFA

Si des terrains existants doivent être utilisés pour les sites d'entraînement de la Coupe du Monde de la FIFA, il est important que les travaux d'amélioration soient conçus et spécifiés selon les performances effectives mesurées sur le terrain. Les travaux doivent être exécutés de manière à laisser une période de maturation adéquate avant le tournoi.

Systèmes d'irrigation

Il est recommandé de doter les terrains d'un système d'irrigation escamotable automatique installé sur le stade et les terrains d'entraînement. Le système d'irrigation est utilisé pour faire pousser le gazon mais aussi pour la préparation du match. Étant donné que les terrains sont également arrosés brièvement peu avant le coup d'envoi du match, un système d'asperseurs doit être prévu à cette fin. Les canons à eau situés à l'extérieur du terrain ne sont pas recommandés car ils peuvent gêner les photographes sur le bord du terrain, les services des médias, les spectateurs et les surfaces techniques.

Les éléments suivants doivent être pris en compte :

- la sécurité des joueurs et des officiels ;
- l'espacement des têtes d'irrigation et la couverture « tête à tête » ;
- l'emplacement des têtes pour assurer le fonctionnement du système quand les panneaux publicitaires sont en place ;
- l'emplacement et le nombre de têtes ainsi que leur vitesse de rotation pour assurer un arrosage de la zone centrale en cinq minutes sans endommager les caméras ;
- le type des têtes d'irrigation, en préférant les cuvettes dans le gazon aux asperseurs massifs pour améliorer la sécurité ;
- le système de contrôle automatique pour l'arrosage de nuit ;
- l'arrêt d'urgence ;
- la connexion à la station météo ;
- la capacité du réservoir calculée en fonction de l'alimentation en eau et de l'utilisation ;
- le dimensionnement approprié des tuyaux et des pompes pour garantir la pression du système quand le stade est opérationnel.

Les têtes d'irrigation ne doivent en aucun cas poser des problèmes de sécurité pour les joueurs et doivent être enterrées pour éviter que les joueurs ne heurtent leurs éléments rigides.

Chauffage du sous-sol

S'il y a risque de gel, un système de chauffage du sous-sol est recommandé. Outre la prévention du gel, le système de chauffage du sol employé en combinaison avec un éclairage supplémentaire du terrain permet au gazon de pousser toute l'année.

04

Terrain de jeu

4.1 Dimensions recommandées	64
4.2 Qualité du terrain de jeu	68
4.3 Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4 Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5 Bancs des remplaçants	85
4.6 Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7 Accès au terrain de jeu	87
4.8 Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87

Le système de chauffage du sol ne doit pas interférer avec – voire empêcher – les pratiques d'aération profonde du terrain jusqu'à 250 mm. Par conséquent, tous les composants doivent être conçus pour fonctionner de manière efficace au-dessous de ce niveau.

Systèmes de réfrigération/ventilation

La capacité de ventiler le terrain depuis sa base ainsi que sa surface est avantageuse dans certains environnements. Cela peut également améliorer le débit de drainage du terrain lors d'événements se déroulant sous une forte pluie en créant un vide dans la zone des racines. Cela doit être pris en considération si de fortes pluies sont escomptées.

Couvertures du terrain, de germination, pour la pluie ou la neige

Selon la conception du terrain et le climat, il peut être nécessaire de disposer de couvertures pour la pluie ou la neige pour gérer les éléments.

Entretien et rénovations du terrain

Les terrains nécessitent une rénovation et un entretien réguliers pour conserver leurs hautes performances.

– Applications d'engrais

Le but de tout programme d'apport nutritionnel est de fournir suffisamment d'éléments nutritifs pour que les plants de gazon puissent se remettre de l'usure et pousser de manière durable. Les éléments essentiels à la croissance des plantes doivent être présents dans des quantités et proportions adéquates pour une pousse et un développement optimaux.

– Contrôle des insectes nuisibles et des maladies

Seuls des produits agréés de gestion du gazon doivent être utilisés pour les programmes de contrôle des insectes nuisibles et des maladies. Des procédés culturaux ou naturels doivent être utilisés comme approche préventive du contrôle des insectes nuisibles. Tous les programmes doivent être vérifiés de manière indépendante.

– Tonte

Une tonte régulière favorise la formation d'une pelouse plus épaisse et améliore l'aspect du terrain. Les tondeuses doivent être réglées à la hauteur de coupe appropriée et leur tranchant doit être vérifié à intervalles réguliers.

– Réparation du terrain

Le terrain doit être réparé après chaque séance d'entraînement et chaque match. Il doit également être vérifié et réparé à la mi-temps. Si les mottes de gazon sont réparées dans les 12 heures, on note une grande différence dans la vitesse de réparation.

Test des performances

La réalisation d'une série de mesures des performances du terrain permet d'assurer qu'il répond aux exigences pour la pratique du football. Le test des performances



doit être effectué par des sociétés agréées expérimentées. Les points suivants doivent notamment être vérifiés :

- engazonnement vivant ;
- composition des espèces d'herbe ;
- profondeur d'enracinement ;
- traction ;
- dureté ;
- pénétration ;
- infiltration ;
- hauteur du gazon ;
- roulement du ballon ;
- rebond du ballon.

04

→ Terrain de jeu

4.1	Dimensions recommandées	64
4.2	Qualité du terrain de jeu	68
4.3	Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4	Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5	Bancs des remplaçants	85
4.6	Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7	Accès au terrain de jeu	87
4.8	Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87



Initiatives environnementales et de durabilité

Des améliorations environnementales peuvent être engagées dès un stade précoce de la conception et poursuivies jusqu'à l'entretien. Ces améliorations incluent :

- le compostage des tontes ;
- l'utilisation de produits recyclés dans la construction du terrain ;
- l'utilisation de biodiesel dans l'équipement ;
- les pratiques culturelles dans le contrôle des maladies ;
- l'utilisation et la gestion de l'eau.

4.4 → Terrains de jeu en gazon artificiel

Le gazon artificiel aujourd'hui

Le gazon artificiel est devenu une surface de jeu acceptable pour le football car les efforts de développement ont débouché sur la mise au point d'un tapis en gazon spécialement conçu pour le sport. Des surfaces de jeu en pelouse synthétique permettant aux joueurs de jouer à la fois de manière dynamique et sûre sont aujourd'hui disponibles.

Les surfaces de jeu en gazon artificiel présentent de nombreux avantages, dont celui d'être toujours vertes. Les joueurs doivent certes s'adapter au jeu sur un tapis en gazon artificiel mais sa planéité permet un jeu rapide et précis qui donne des chances égales aux bons techniciens et aux joueurs athlétiques.

De plus, les terrains en gazon artificiel permettent une utilisation nettement plus intensive – à la fois du terrain et de l'installation – que les terrains en gazon naturel. Leur qualité n'est pas affectée par le mauvais temps (pluie, neige, etc.), contrairement à celle des terrains en gazon naturel. Enfin, le gazon artificiel nécessite un entretien régulier moins onéreux – bien qu'indispensable pour le maintenir en parfait état – que celui des terrains en gazon naturel.

Autant de raisons qui font du gazon artificiel une alternative viable et séduisante au gazon naturel. Pour faire le bon choix entre ces deux surfaces, il convient de prendre en considération les conditions ci-après.

Savoir-faire

Les normes de construction et les conditions locales doivent être pleinement respectées. Aussi convient-il, lors de la planification d'un terrain de football, de consulter des architectes ou des ingénieurs ayant une expérience certaine dans la construction d'installations sportives. Les fabricants de gazon artificiel peuvent fournir des conseils et des informations pour guider le choix du tapis de gazon approprié. Cette tâche doit être confiée exclusivement à des entreprises spécialisées disposant d'un

savoir-faire local et des équipements spécialisés requis. La supervision des travaux de construction par le planificateur et leur contrôle par des organes d'inspection externes sont déterminants pour la bonne réalisation de ces projets.

Surface du terrain

Produits

Le choix du gazon artificiel dépend de la compatibilité du produit avec le site visé et des exigences du constructeur.

Les tapis disponibles sont composés de fibres, soit fibrillées soit monofilamenteuses, dont le nombre détermine l'épaisseur du tapis. Le polyéthylène (PE) et le polyamide (PA) sont deux des matériaux utilisés.

Concept qualité de la FIFA pour les surfaces Football Turf

Afin de souligner la haute qualité des systèmes de gazon artificiel modernes, la FIFA appelle de tels terrains des surfaces « Football Turf ». Avant de recevoir le label de qualité FIFA RECOMMENDED, une surface Football Turf doit subir une série de tests très pointus. La référence est un gazon naturel en bon état. Pour ce faire, des échantillons du gazon artificiel sont testés en laboratoire puis, une fois posé, le gazon artificiel est soumis à de nombreux tests. La nouvelle initiative « fabricant préférentiel de la FIFA » (www.fifa.com/fpp) relève encore ces standards élevés en offrant une garantie de qualité aux acheteurs de surfaces Football Turf. Un fabricant préférentiel de la FIFA étend ses services au-delà de la relation traditionnelle fournisseur/installateur en améliorant continuellement la qualité de son produit et assume toutes responsabilités quant à la production, l'installation et l'entretien de pelouses synthétiques, de la conception à la réalisation.

Les méthodes de test et les exigences auxquelles doivent répondre les produits Football Turf sont décrites dans le manuel du FIFA Quality Concept (www.fifa.com/footballturf), qui opère une distinction entre gazons « one star » et « two stars ». C'est en grande partie grâce à ce concept qu'une série de gazons artificiels offrant une qualité suffisante pour le football sont à présent disponibles sur le marché. Plusieurs fabricants de gazon artificiel sont des fabricants préférentiels de la FIFA ou titulaires d'une licence.

04

Terrain de jeu

4.1 Dimensions recommandées	64
4.2 Qualité du terrain de jeu	68
4.3 Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4 Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5 Bancs des remplaçants	85
4.6 Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7 Accès au terrain de jeu	87
4.8 Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87



Planification

Structure de base

Si des informations relatives à la géologie ne sont pas disponibles dès le stade de la planification, des forages devront être réalisés. C'est en effet la seule manière de savoir comment construire la structure de base. Un terrain de sport est un type de construction et il nécessite une structure de base stable.

Il convient d'étudier les spécificités du site telles que l'eau souterraine (drainage) et de vérifier si le terrain est mouvant (stabilité) avant de procéder à l'étude de faisabilité. Les matériaux sont choisis en fonction du site et peuvent également conditionner la construction. Il n'est pas conseillé de multiplier les couches, et une grande précision (planéité, etc.) est requise.

Parmi les couches de la fondation, on distingue la couche de stabilisation (mélange de gravier et de sable) et la couche portante (bitume). L'installation de ces couches nécessite des machines de chantier. Il convient de tester la structure de base avant la pose du gazon artificiel et pendant le chantier (solidité).

Drainage

Les conditions locales jouent un rôle décisif dans la conception du système de drainage. Son dimensionnement peut varier en fonction des précipitations et des conditions climatiques.

Deux niveaux doivent être pris en compte pour le drainage : le gazon artificiel (au-dessus du niveau du sol) et la structure de base. L'eau collectée dans les environs du stade doit également être prise en considération. Le drainage vertical du gazon artificiel est déterminé par la perméabilité des perforations (par m²) dans la structure sous-jacente.

L'eau du gazon artificiel s'écoule horizontalement dans une rigole qui se jette dans un système de tuyaux dans la sous-structure, lequel se déverse à son tour dans les égouts. Il est recommandé d'équiper les conduits de regards pour le contrôle du drainage.

Bordures

Le choix des bordures est déterminé par les limites du terrain et de la surface qui l'entoure. En présence d'une « pente en forme de toit » (à deux pans), on installera une rigole de drainage pour l'écoulement de l'eau de surface (terrain et abords) le long des lignes de touche et des pierres de bordure le long des lignes de but. En présence d'une « pente en forme de tente » (à quatre pans avec 2 x 2 inclinaisons différentes), une rigole devra être installée tout autour du terrain.

Outre la pente, la pluviométrie a son importance. Dans les régions où les précipitations sont faibles, la rigole n'est pas absolument nécessaire, sauf si d'abondantes précipitations sont prévues sur une brève période. Si le terrain est entouré d'une piste d'athlétisme, une rigole munie de deux ouvertures (terrain et piste d'athlétisme) peut être mise en place. Il est conseillé de mettre les surfaces de la piste d'athlétisme et du terrain de football au même niveau, en particulier pour les coups de pied de coin. Les bordures sont un aspect important de la coordination du projet. Les drains peuvent être construits sur place ou déjà prêts à installer.

En règle générale, la structure de base est enfoncée légèrement plus profondément dans le sol que les bordures, dont la hauteur est déterminée au début du projet par l'épaisseur du gazon, la couche élastique, le remblai, etc.

Le gazon artificiel est généralement posé sur une structure de base ayant une倾inación maximale de 1%. Cela est utile si le terrain a déjà cette pente et permet d'obtenir plus facilement la planéité. Les regards sur la surface en gazon artificiel sont à éviter.

Cependant, la structure de base des buts, des filets (en dehors de l'aire de sécurité) et des drapeaux de coin doit être installée avant la pose du gazon artificiel. Quant au gazon artificiel, il doit si possible être posé à la fin du chantier (salissure).

Arrosage

L'arrosage est crucial par températures constamment élevées et recommandé de manière générale. Le gazon artificiel et les granulats de remplissage absorbent la chaleur et, pour le confort des joueurs, il est conseillé de rafraîchir une surface de jeu chaude.

Afin de réduire au maximum la consommation d'eau pour des raisons de coût, des arroseurs automatiques sont recommandés, même pour une utilisation occasionnelle. Ils sont à placer à l'extérieur du terrain de jeu ou de la surface en gazon artificiel. Il est également possible de compléter les arroseurs automatiques par des arroseurs portables.

Canalisations pour câbles

Toutes les canalisations souterraines (pour la télévision, etc.) doivent être installées en-dehors de la surface de jeu.

04

Terrain de jeu

4.1 Dimensions recommandées	64
4.2 Qualité du terrain de jeu	68
4.3 Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4 Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5 Bancs des remplaçants	85
4.6 Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7 Accès au terrain de jeu	87
4.8 Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87



Appel d'offres

Projets publics

Les travaux doivent être confiés exclusivement à des entreprises spécialisées dans la construction de terrains de sport, comme les fabricants préférentiels de la FIFA. Si aucune entreprise de ce type n'est disponible, il convient de mandater une société d'ingénierie locale capable d'exécuter une construction souterraine. Il s'agira de préférence d'un entrepreneur général, par exemple une entreprise locale et des fournisseurs de gazon artificiel sous-traitants ou inversement. Il est important qu'une seule et même partie soit à la fois responsable de la garantie de la structure de base et de celle du gazon artificiel.

Projets Goal de la FIFA

Ces projets sont soumis au respect des critères du Concept qualité de la FIFA pour les surfaces Football Turf ou du label International Artificial Turf Standard. Le fournisseur de gazon artificiel, titulaire de la licence, endosse souvent la responsabilité d'entrepreneur général. Pour la structure de base, il travaille conjointement avec un entrepreneur local qui exécute les travaux conformément à ses instructions et lui apporte son assistance en qualité de sous-traitant. Ces projets sont financés par la FIFA.

Installation

Comme le matériel requis pour le gazon artificiel est volumineux, il convient de s'assurer qu'une voie d'accès mène au site de construction et à l'espace de stockage. La pose du gazon artificiel est conditionnée par la météo et doit suivre un planning adapté aux conditions locales et climatiques. Il faut un temps sec, une température ni trop élevée ni trop basse et une humidité faible. Les interruptions de chantier doivent autant que possible être évitées. Le gazon artificiel doit être posé par du personnel qualifié. Pendant la pose, le site de construction sera fermé et les matches seront interdits. Les responsables de la construction doivent contrôler si les matériaux sélectionnés pour la structure de base et le gazon artificiel sont conformes aux plans et sont installés par des spécialistes.

Équipement

Le marquage peut être intégré au gazon en cours de fabrication ou apposé sur le gazon sur site. Il s'agit d'une caractéristique importante permanente du gazon artificiel, régie par les Lois du Jeu (largeur maximale de 12 cm) et qui doit toujours être en conformité avec la taille réglementaire (105 m x 68 m). L'équipement sportif doit être conforme à tous les règlements et directives sur la sécurité, ce qui vaut notamment pour les buts, les drapeaux de coin, les bancs des remplaçants et le banc des arbitres. Le fournisseur de gazon artificiel doit également fournir les machines et les équipements pour l'entretien de celui-ci.

Certification

Pour pouvoir accueillir un match de football international, une surface de jeu en gazon artificiel doit être certifiée, conformément aux Lois du Jeu, qui englobent les exigences du Concept qualité de la FIFA pour les surfaces Football Turf. La certification d'un terrain en gazon artificiel nécessite au préalable une série de tests rigoureux, en laboratoire et sur le terrain, à la fois du produit et de son installation finale.



Tests en laboratoire

La composition des produits dont est constitué le gazon artificiel doit tout d'abord être déterminée grâce à des tests en laboratoire. Les points suivants sont ensuite testés : durabilité, solidité des jointures, résistance au climat, interaction avec les joueurs et avec le ballon. Si la surface passe tous ces tests avec succès, la première étape du processus d'obtention de la certification est achevée.

Tests sur le terrain

Lors d'une deuxième phase ont lieu les tests sur site de chaque terrain installé, deux à trois mois après son installation. Dans un premier temps, un équipement spécialisé de contrôle du terrain mesure le comportement du ballon sur cette surface. Puis, c'est la réaction de la surface aux actions des joueurs que l'on teste. Cette deuxième étape est conclue par divers tests de construction sur la surface. Si le gazon passe tous les tests en laboratoire et tous les tests sur site avec succès, il est éligible pour

04

→ Terrain de jeu

4.1	Dimensions recommandées	64
4.2	Qualité du terrain de jeu	68
4.3	Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4	Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5	Bancs des remplaçants	85
4.6	Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7	Accès au terrain de jeu	87
4.8	Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87



l'un des deux labels « FIFA Recommended ». Le label sera uniquement accordé à un terrain installé et non pas simplement à la surface gazonnée. Cela s'explique par le fait que la structure de base a un impact tout aussi important que le gazon lui-même sur la qualité du terrain pour le jeu.

Lorsqu'un terrain en gazon artificiel a obtenu sa certification, il peut accueillir des matches internationaux pendant quatre ans (gazons FIFA « one star ») ou un an (gazons FIFA « two stars »).

Soins et entretien

L'entretien correct du gazon synthétique assure le maintien de performances optimales le plus longtemps possible. Il garantit également la rentabilité du terrain pendant sa durée de vie. Différent de celui d'une surface en gazon naturel, l'entretien reste néanmoins tout aussi essentiel. Un terrain en gazon artificiel non entretenue aura une durée de vie nettement plus courte et des caractéristiques de jeu sérieusement dégradées. Le ballon sera beaucoup plus rapide, roulera de manière saccadée et rebondira différemment d'un endroit à l'autre du terrain. Les joueurs seront gênés par l'irrégularité de la surface et frustrés de ne pas parvenir à contrôler un ballon à la trajectoire imprévisible.

Par conséquent, lors de l'installation du terrain, le fabricant de gazon artificiel doit délivrer au personnel qui en prend livraison une formation appropriée et suffisante pour lui permettre d'en assurer l'entretien et les travaux de réparation réguliers et fournir également au propriétaire l'équipement nécessaire à cet effet.

Terrains en gazon artificiel et sécurité

Une mise en garde spéciale s'impose concernant la sécurité dans les stades dotés d'un gazon artificiel. Une foule de matériaux entrent dans la composition de ce gazon, dont certains peuvent être inflammables dans des conditions extrêmes. Il peut arriver que des allumettes ou des fusées soient lancées sur le terrain durant un match. Or, les températures de combustion de ces articles peuvent atteindre 2 000 °C, ce qui est largement suffisant pour enflammer des matériaux synthétiques et endommager le terrain. Ils peuvent facilement être éteints à l'aide d'eau ou de sable et il est recommandé de disposer d'un personnel de terrain formé et prêt à intervenir pour éteindre instantanément tout projectile enflammé lancé sur le terrain afin de limiter les dommages.

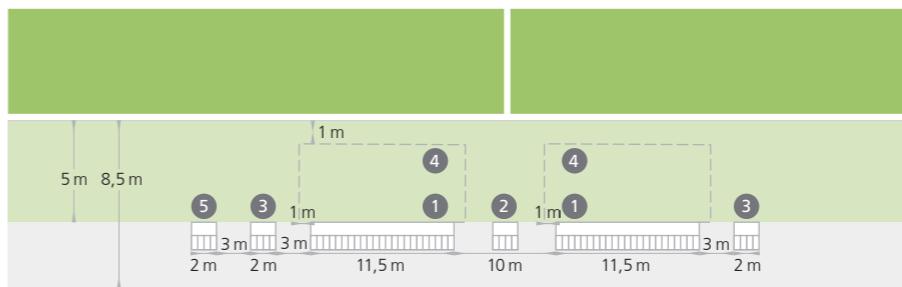


Figure 4i :
Surface technique

- ① Banc des remplaçants
- ② Quatrième officiel
- ③ Banc du personnel médical de l'équipe
- ④ Surface technique
- ⑤ Arbitre assistant de réserve
- Terrain de jeu – 105 x 68 m
- Surface de gazon – 115 x 78 m
- Voie de service – 125 x 85 m

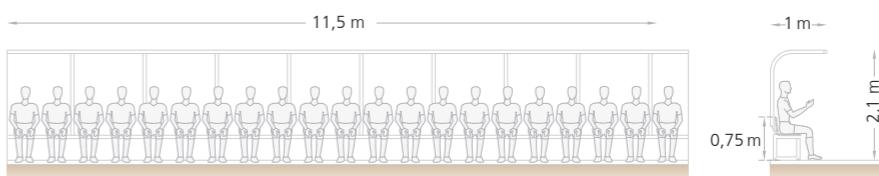


Figure 4j :
Banc des remplaçants –
dimensions

23 personnes

4.5 → Bancs des remplaçants

Il doit y avoir deux bancs des remplaçants. Ils doivent être situés de part et d'autre de la ligne médiane, parallèlement à la ligne de touche, à cinq mètres à l'extérieur du terrain de jeu. Une distance d'au moins cinq mètres doit séparer le point de chaque banc le plus proche de la ligne médiane du point où celle-ci coupe la ligne de touche. Les bancs doivent être situés à égale distance de la ligne de touche et de la ligne médiane.

Chaque banc doit pouvoir accueillir jusqu'à 23 personnes lors des matches internationaux et de Coupe du Monde de la FIFA. Les sièges doivent être équipés de dossier.

Les bancs doivent être placés au niveau du sol, de manière à ne pas obstruer le champ de vision des spectateurs. Ils doivent être protégés du mauvais temps ou des jets de projectiles depuis les tribunes par une coque transparente en plexiglas.

04

→ Terrain de jeu

4.1 Dimensions recommandées	64
4.2 Qualité du terrain de jeu	68
4.3 Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4 Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5 Bancs des remplaçants	85
4.6 Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7 Accès au terrain de jeu	87
4.8 Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87

4.6 → Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu

Lors de la construction d'un nouveau stade, il faut veiller à ce que le champ de vision des spectateurs ne soit pas obstrué par les panneaux publicitaires entourant le terrain de jeu. Ceux-ci doivent être visibles en permanence de la plate-forme des caméras. Si des panneaux rotatifs ou à LED sont utilisés, ils devraient de manière idéale être connectés à une alimentation électrique séparée avec une alimentation de secours synchronisée.

En cas d'utilisation de panneaux à LED ou rotatifs, le système doit tenir compte des médias/photographes qui seraient assis derrière les panneaux sur les lignes de but. Autant de place que possible, sans obstacles, doit être laissée aux photographes et aux médias. On préférera donc les systèmes publicitaires qui évitent les structures de support compliquées et nombreuses, les câbles apparents et autres obstacles.

Si l'on utilise des panneaux rotatifs ou à LED, il faut fournir à l'équipe d'exploitation un emplacement soit sur le bord du terrain, soit dans une cabine séparée. L'opérateur doit avoir une vue dégagée des trois lignes de panneaux publicitaires.

Les panneaux publicitaires doivent respecter la réglementation locale sur l'accès d'urgence. Des panneaux pliants ou des issues doivent être prévus si nécessaire. La hauteur des panneaux publicitaires doit être comprise entre 0,9 m et 1 m. Les distances minimales suivantes entre les lignes de démarcation du terrain de jeu et les panneaux publicitaires doivent être respectées :

Le long des lignes de touche : 5 m ;

Derrière les lignes de but : 5 m, avec la possibilité de faire un angle vers le drapeau de coin à un minimum de 3 m.

Les panneaux publicitaires ne doivent en aucun cas :

- être situés sur des emplacements où ils pourraient constituer un danger pour les joueurs, les officiels et d'autres personnes ;
- être érigés sous une quelconque forme ou dans un quelconque matériel qui pourrait constituer un danger pour les joueurs. Par exemple, la tension de l'alimentation électrique des panneaux rotatifs ou des panneaux à diodes électroluminescentes (LED) ne doit présenter aucun danger pour les participants au match ;
- être érigés d'une quelconque manière qui puisse entraver l'évacuation des spectateurs vers l'aire de jeu en cas d'urgence ;
- être situés sur des emplacements où ils pourraient obstruer le champ de vision des personnes situées dans la surface technique.

Les panneaux à LED doivent être exploités de sorte à ne distraire aucunement les joueurs, arbitres, spectateurs et téléspectateurs. Tous leurs angles et bords vifs à découvert qui pourraient constituer un danger pour les joueurs et les officiels doivent être recouverts par un rembourrage approprié.

Pour d'autres décisions préalables à la construction, se reporter au chapitre 1.



4.7 → Accès au terrain de jeu

Les véhicules des services d'urgence tels que les ambulances et les véhicules de pompiers doivent pouvoir accéder au terrain de jeu. Cela s'applique également à tous les véhicules d'entretien du sol et autres.

Pour plus d'informations sur la sécurité, se reporter au chapitre 2.

4.8 → Exclusion des spectateurs du terrain de jeu

Idéalement, aucun grillage ne doit séparer les spectateurs du terrain de jeu d'un stade. La FIFA a décrété que ses compétitions finales se dérouleraient exclusivement dans des stades sans barrières. Cependant, il est essentiel de protéger les joueurs de l'intrusion des spectateurs, ce qui peut se faire de multiples façons dont voici quelques exemples :

Personnel de sécurité

La présence de la police et/ou de personnel de sécurité sur le terrain de jeu ou à proximité est la meilleure solution.

Configuration des sièges

Places du premier rang situées au-dessus du terrain de jeu, rendant l'intrusion des spectateurs improbable sinon impossible. Cette configuration n'est pas sans danger dans la mesure où elle rend impossible l'évacuation des spectateurs vers le terrain de jeu en cas d'urgence.

Fossés

Protection du terrain de jeu par des fossés d'une largeur et d'une profondeur suffisantes. Leur avantage est de protéger le terrain de jeu sans l'impact visuel négatif des barrières, mais des personnes risquent de tomber dedans. Pour éviter cela, ils doivent impérativement être bordés de barrières d'une hauteur suffisante, tant du côté des spectateurs que du terrain. Compte tenu du risque que peut constituer cette barrière pour les joueurs, sauf si elle est située à bonne distance des limites du terrain de jeu, les fossés ne sont donc une solution que dans les stades de très grandes dimensions. Dans un stade de football typique où le terrain de jeu est assez compact, cette option n'est pas réaliste, car elle accroît la distance qui sépare les spectateurs du terrain.

Les fossés ne doivent pas contenir d'eau. Ils doivent être pourvus de moyens empêchant les spectateurs de grimper ou être construits de sorte à leur interdire toute intrusion illicite sur le terrain de jeu.

04

Terrain de jeu

4.1	Dimensions recommandées	64
4.2	Qualité du terrain de jeu	68
4.3	Terrains de jeu en gazon naturel	69
4.4	Terrains de jeu en gazon artificiel	78
4.5	Bancs des remplaçants	85
4.6	Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu	86
4.7	Accès au terrain de jeu	87
4.8	Exclusion des spectateurs du terrain de jeu	87



Les fossés doivent être construits de manière à pouvoir être recouverts ultérieurement si l'amélioration du comportement des spectateurs le justifie.

Des ponts mobiles pouvant être jetés instantanément sur les fossés pour permettre une évacuation d'urgence doivent être disponibles dans les stades où le terrain de jeu est intégré dans le dispositif d'évacuation d'urgence.

Écrans et barrières

Des écrans transparents insurmontables ou des barrières infranchissables fixes ou pouvant être retirées quand elles ne sont pas nécessaires pour un match particulier constituent une autre option.

Alors que la suppression de toutes les barrières et de tous les écrans des stades de football est souhaitable, les autorités locales insistent parfois pour que les stades en soient équipés.

Dans ce cas, ils doivent être munis d'issues de secours suffisamment nombreuses pour permettre aux spectateurs de gagner le terrain de jeu en cas d'évacuation d'urgence des tribunes. Le nombre, la taille et la configuration de ces issues doivent être approuvés et certifiés par les autorités responsables de la sécurité.

Les accès des spectateurs doivent s'ouvrir vers l'extérieur du point de vue des spectateurs, être clairement signalés, en aucun cas fermés à clé, et chacun d'entre eux doit être surveillé en permanence à l'intérieur par un stadier attitré aussi longtemps que des spectateurs se trouvent dans le stade.

Il convient de répéter que la FIFA est opposée à l'usage des barrières et des écrans infranchissables et qu'elle refuse de les voir utilisés comme stratégie de protection du terrain de jeu. Quiconque tient à les utiliser doit garder clairement à l'esprit qu'il est alors de sa responsabilité de s'assurer qu'elles ne constituent en aucun cas un danger pour les utilisateurs du stade concerné.

Une solution alternative aux barrières et écrans infranchissables est le recours à des barrières horizontales entre les tribunes des spectateurs et la voie de service du terrain. L'avantage de ce type de barrière est de ne présenter aucun danger pour les spectateurs et de pouvoir être basculé facilement par les stadiers en cas d'urgence.

Quelle que soit la stratégie adoptée pour protéger de l'intrusion des spectateurs, elle doit être approuvée par les autorités locales compétentes et ne constituer en aucun cas un danger pour les spectateurs en cas de mouvement de panique ou d'évacuation d'urgence.

La FIFA est opposée aux barrières et écrans infranchissables.

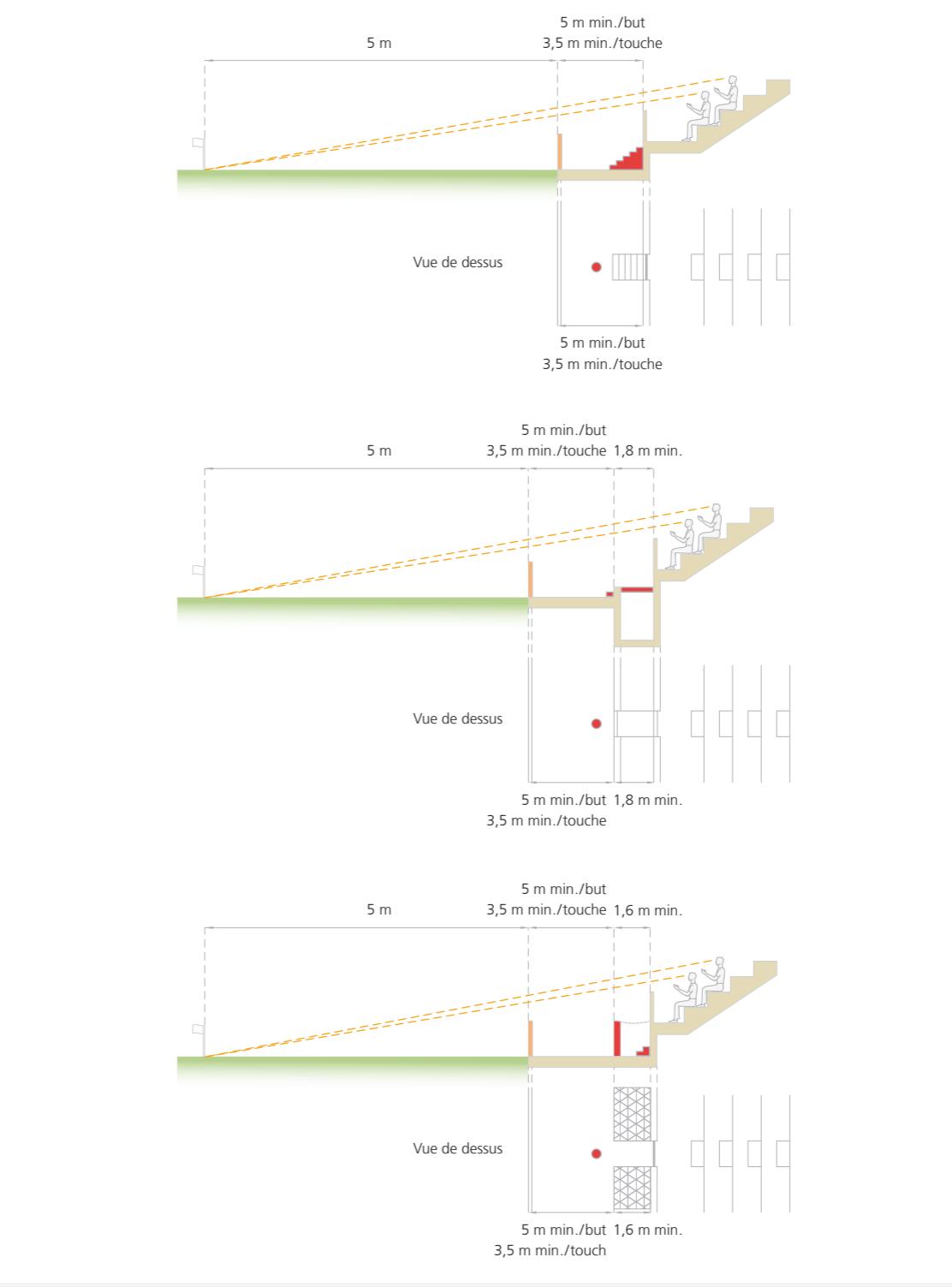


Figure 4k :
Exclusion des spectateurs
du terrain de jeu

Sièges en hauteur compatibles avec une bonne visibilité

- Accès au terrain – urgence
- Stadier de sécurité
- Ligne de vue

Fossé compatible avec une bonne visibilité

- Accès au terrain – urgence
- Stadier de sécurité
- Ligne de vue

Filet compatible avec une bonne visibilité

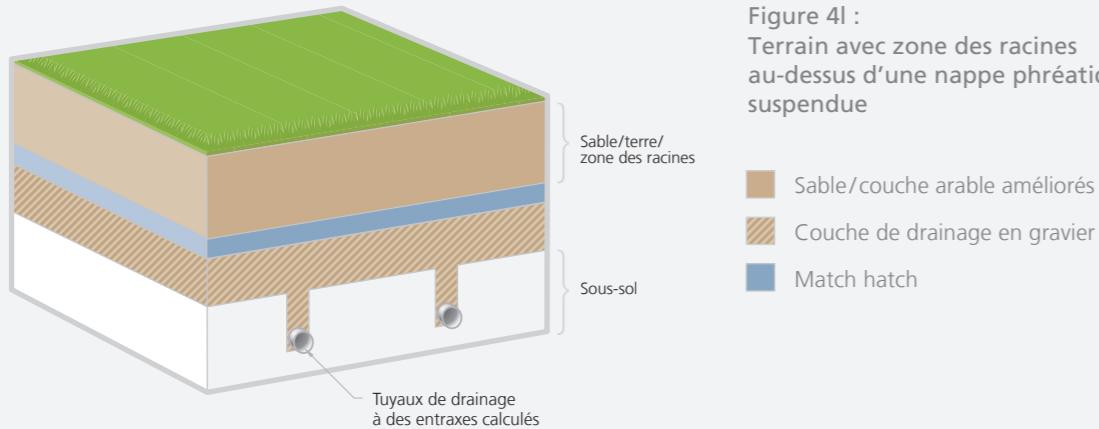
- Accès au terrain – urgence
- Stadier de sécurité
- Ligne de vue

Terrain de jeu

Panneaux publicitaires

Des panneaux blind-side de 0,7 m sont utilisés tout spécialement pour la Coupe des Confédérations de la FIFA et la Coupe du Monde de la FIFA. La FIFA doit disposer dans chaque stade d'une salle de stockage des panneaux publicitaires/de travail avec accès facile au terrain. De même, un atelier de signalisation pour la décoration et la signalisation des événements est nécessaire pour tous les événements de la FIFA.

Terrain avec zone des racines au-dessus d'une nappe phréatique suspendue
Ce type de construction est recommandé pour la majorité des nouveaux terrains de stade et pour la Coupe du Monde de la FIFA. Lors du choix des matériaux utilisés pour construire ce type de terrain, il faut tenir compte du micro- et du macro-environnement ainsi que de la stabilité, du drainage, des renforcements, du gazon à utiliser ainsi que de la rétention d'eau pour la croissance de la pelouse. Ces types de terrain doivent être renforcés à l'aide de méthodes qui ont fait leurs preuves s'ils sont utilisés pour la Coupe du Monde de la FIFA. Tous les matériaux doivent être approuvés au préalable par un expert.



Renforcements de la zone des racines

Il est recommandé de procéder à des renforcements de la zone des racines pour la Coupe du Monde de la FIFA, où les niveaux d'utilisation sont élevés tant pour les matches que pour l'entraînement.

Équipement du terrain

L'équipement et le personnel sont très importants pour le succès des opérations sur le terrain pendant la Coupe du Monde de la FIFA. Le partage des équipements entre les sites n'est pas autorisé. Les équipements d'entretien du terrain suivants sont recommandés pour les sites accueillant des matches de la Coupe du Monde de la FIFA ; ils doivent être validés par un expert en matière de terrains :

- 5 tondeuses à gazon à main à succion et rouleau ;
- 4 tondeuses à gazon à main à cylindre avec scarificateur, brosse et fixations pour verticutage pour deux machines ;
- 1 pulvérisateur autotracté et 1 machine d'aération et de carottage superficiels rapide à main (30 mm à 100 mm) avec fixation pour rouleau et 1 machine d'aération profonde à dents pleines (capable d'aérer à 200 mm +) avec tracteur associé ;
- 2 épandeurs d'engrais à main ;
- 1 brosse tirée à main et 1 brosse à rosée ;
- 1 tondeuse à gazon triplex avec fixation pour scarificateur (facultative) ;
- cordons pour lignes et dévidoirs ;
- outils pour aiguiser, régler et entretenir tout l'équipement.

Sites officiels d'entraînement

La surface de jeu des sites officiels d'entraînement doit être comparable à celle des stades dédiés aux matches et être soumise à des régimes d'entretien similaires.

Remplacement du terrain

Pour la Coupe du Monde de la FIFA, il est exigé que chaque site ait accès à un gazon préalablement approuvé, soit pour un remplacement en cas de défaut du gazon, soit pour un remplacement de la zone du gardien de but. La constitution d'une pépinière avec le même gazon que sur le terrain est essentielle pour le parfait déroulement de l'événement.

Couverture de germination

Tous les sites de la Coupe du Monde de la FIFA doivent disposer d'une couverture de germination pouvant être posée et retirée en moins de deux heures.

Tonte du gazon

Une combinaison de tondeuses à main à cylindre et de tondeuses à main rotatives est recommandée pour les stades de la Coupe du Monde de la FIFA.

Installations, bien-être et sécurité

Il est important de prévoir des installations pour maintenir la motivation du personnel de terrain et la qualité du travail. Des installations pour les pauses et pour la préparation de repas, des douches, des installations de séchage des vêtements ainsi que des équipements de communication pour accéder aux données météo doivent être disponibles sur tous les sites de la Coupe du Monde de la FIFA.

Exclusion de terrains

La FIFA a décrété que ses compétitions finales se dérouleraient exclusivement dans des stades sans barrières. Plusieurs mécanismes préventifs sont disponibles sur le marché ou des systèmes sur mesure peuvent être utilisés pour prévenir des intrusions sur le terrain. Quel que soit le système choisi, il est cependant essentiel de faire appel à des stadiers, à un service d'ordre et à du personnel de sécurité.

05

→ Joueurs et officiels du match



Les stades modernes doivent disposer de vestiaires spacieux et haut de gamme, ainsi que d'installations qui permettront aux joueurs et aux officiels de match de s'attacher à leurs activités respectives dans le plus grand confort et en toute sécurité.



05

→ Joueurs et officiels du match

5.1	Accès aux vestiaires	94
5.2	Vestiaires, toilettes et sanitaires	94
5.3	Accès des zones des équipes au terrain de jeu	100
5.4	Zones d'échauffement	100
5.5	Infirmerie des joueurs	102
5.6	Contrôle antidopage	103
5.7	Bureaux de gestion des événements	104
5.8	Vestiaires pour ramasseurs de ballons	104

5.1 → Accès aux vestiaires

Il faut aménager un espace privé et protégé accessible aux cars des équipes, aux voitures et aux ambulances et par lequel les participants aux matches peuvent entrer dans le stade et en sortir en toute sécurité, loin du public, des médias et des personnes non autorisées.

Le trajet entre cette entrée privée et les vestiaires doit être conçu de façon à permettre des activités telles que le transport sans entrave d'une personne blessée sur une civière et la livraison des tenues et de l'équipement des équipes.

Le trajet entre les divers vestiaires, le parking des véhicules de secours et le terrain de jeu ne peut en aucun cas être entravé par des escaliers, un dénivelé ou des virages brusques de nature à gêner les brancardiers transportant un joueur blessé.

5.2 → Vestiaires, toilettes et sanitaires

Il est indispensable que les deux vestiaires principaux d'un stade soient de même taille, style et confort. Le vestiaire de l'équipe locale est souvent bien supérieur à celui mis à disposition de l'équipe visiteuse. Cela peut être acceptable au niveau du football national mais cela restreint les possibilités d'utiliser le stade comme site neutre pour une compétition dans laquelle les organisateurs doivent fournir les mêmes installations aux deux équipes. Pour les stades polyvalents, il est fondamental de disposer de quatre vestiaires de même taille et confort. Même pour les stades qui ne sont pas polyvalents, il est recommandé d'avoir quatre vestiaires de même taille et confort afin d'accueillir des événements comme des tournois de football à matches doubles.

Pour plus d'informations sur l'accès, se reporter au chapitre 3.

Zones des équipes

Emplacement : la tribune principale.

Elles doivent fournir un accès direct et protégé au terrain de jeu et être inaccessibles au public et aux médias.

Quantité : au moins deux zones d'équipe séparées, quatre de préférence.

Taille minimum : 200 m².

Les zones des équipes : doivent être bien ventilées en air frais et équipées d'air conditionné et du chauffage central, avoir des sols faciles à nettoyer et des murs en matériau hygiénique, posséder des sols antidérapants et être bien éclairées.

Les zones des équipes doivent inclure les espaces suivants, dotés d'un accès interne privé :

Vestiaires 80 m²

Les vestiaires doivent avoir : des bancs pour au moins 25 personnes, des portemanteaux ou des casiers à clé pour au moins 25 personnes, un réfrigérateur, un tableau pour les schémas tactiques, un téléphone (externe/interne). Les vestiaires des joueurs doivent prévoir un téléviseur sur support mural.

Salle de massage 40 m²

La zone de massage ou de soins doit être séparée du vestiaire et adjacente à celui-ci. Elle doit offrir suffisamment d'espace pour trois tables de massage, un bureau, une table polyvalente et une machine à glace. La salle de massage doit être adjacente au vestiaire des joueurs et être idéalement reliée à celui-ci par un passage interne ou une porte.

Toilettes et installations sanitaires 50 m²

Elles doivent être adjacentes au vestiaire avec un accès privé direct depuis celui-ci. Chaque pièce doit avoir au minimum : 11 douches, 5 lavabos avec miroir, 1 pédiluve, 1 zone de séchage avec porte-serviettes, 1 évier pour le nettoyage des chaussures, 3 urinoirs, 3 toilettes, 2 points pour rasoir électrique et 2 sèche-cheveux.

Bureaux des entraîneurs 30 m²

Ils doivent être adjacents aux vestiaires des équipes.

Les bureaux des entraîneurs doivent avoir : 1 douche, 4 casiers à clé plus toilette et évier, 1 bureau, 5 chaises, un tableau blanc et un téléphone.



05

Joueurs et officiels du match

5.1 Accès aux vestiaires	94
5.2 Vestiaires, toilettes et sanitaires	94
5.3 Accès des zones des équipes au terrain de jeu	100
5.4 Zones d'échauffement	100
5.5 Infirmerie des joueurs	102
5.6 Contrôle antidopage	103
5.7 Bureaux de gestion des événements	104
5.8 Vestiaires pour ramasseurs de ballons	104

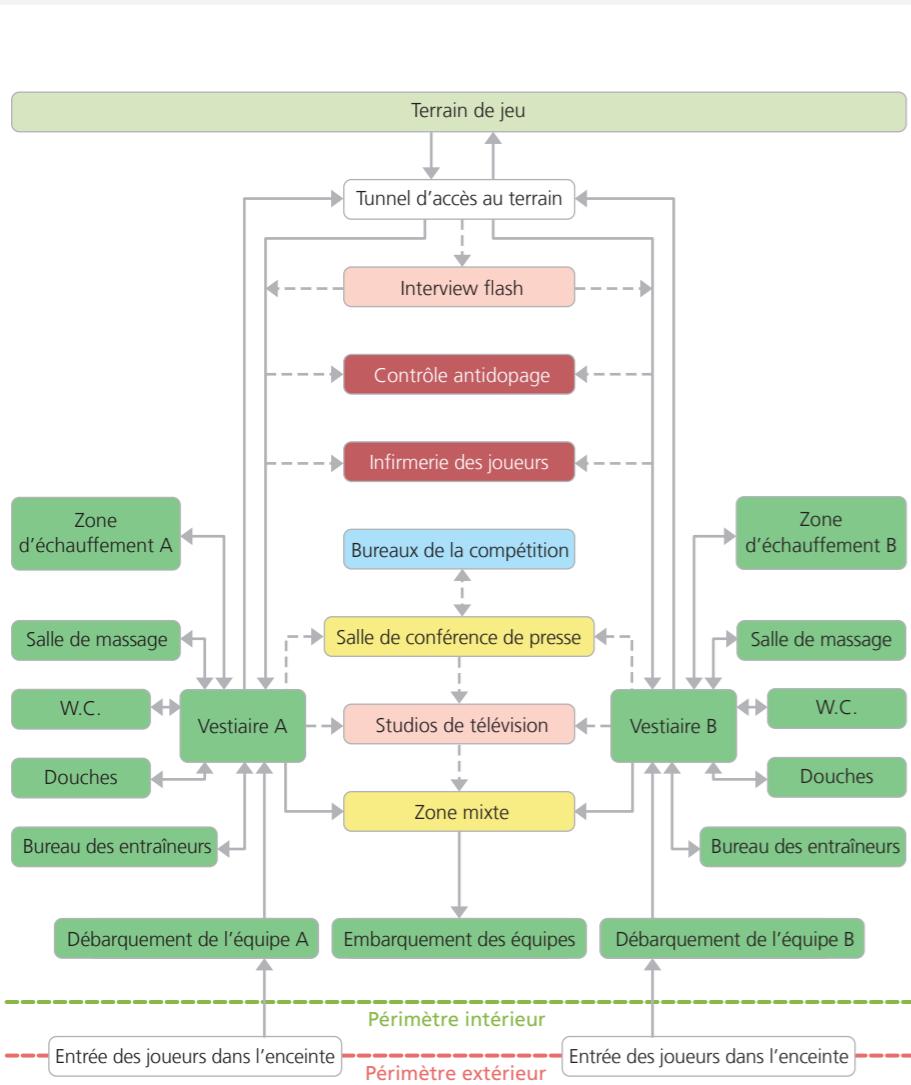


Figure 5a :
Organigramme des
joueurs

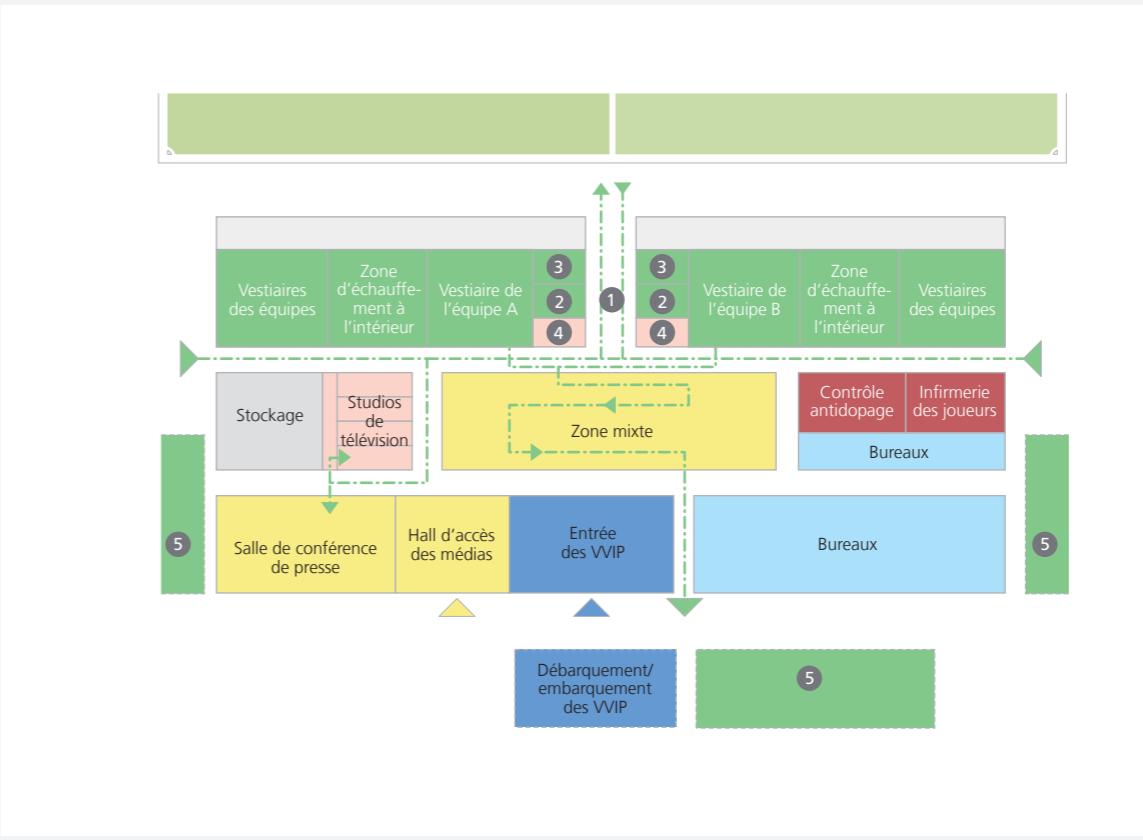


Figure 5b :
Zone des équipes

- ① Tunnel des joueurs
- ② Bureau des entraîneurs
- ③ Vestiaire des arbitres
- ④ Interview flash
- ⑤ Débarquement/embarkement des joueurs
- Trajet des joueurs
- ▲ Accès/sortie des équipes
- △ Accès des VIP/VVIP
- ◆ Entrée des médias

05

→ Joueurs et officiels du match

5.1	Accès aux vestiaires	94
5.2	Vestiaires, toilettes et sanitaires	94
5.3	Accès des zones des équipes au terrain de jeu	100
5.4	Zones d'échauffement	100
5.5	Infirmerie des joueurs	102
5.6	Contrôle antidopage	103
5.7	Bureaux de gestion des événements	104
5.8	Vestiaires pour ramasseurs de ballons	104

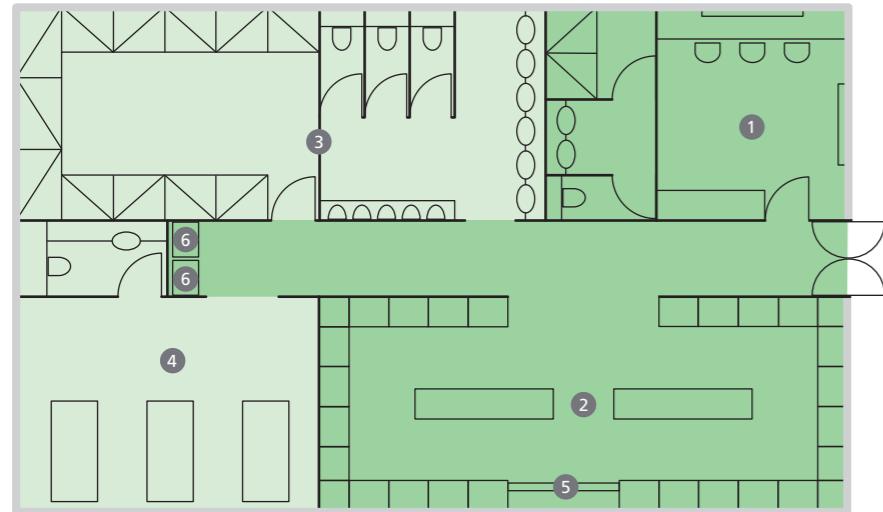


Figure 5c :
Vestiaires des équipes

Surface totale – 200 m²

- ① Bureaux des entraîneurs – 30 m²
- ② Vestiaire – 80 m²
- ③ Installations sanitaires – 50 m²
- ④ Salle de massage – 40 m²
- ⑤ Tableau pour la tactique de l'équipe
- ⑥ Rafraîchissements

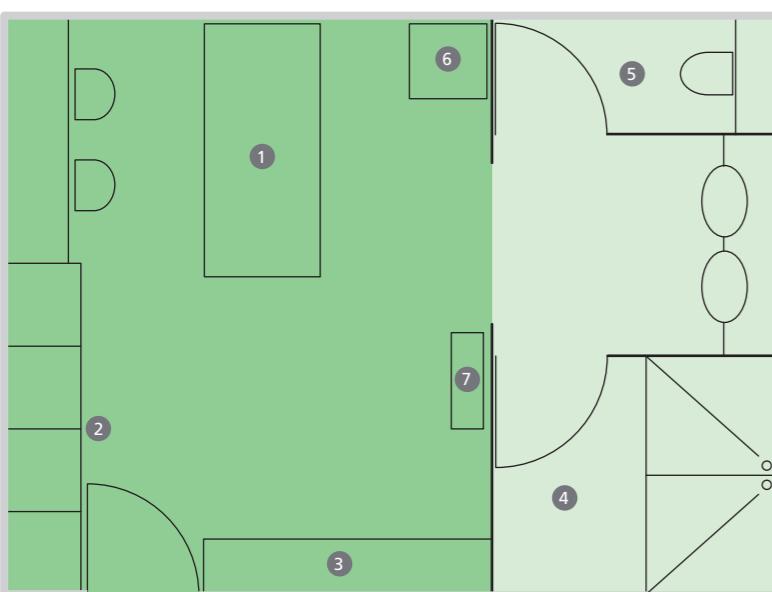


Figure 5d :
Vestiaire des arbitres

Surface totale – 24 m²

- ① Table de massage
- ② Casiers à clé
- ③ Banc
- ④ Douches
- ⑤ Toilettes
- ⑥ Réfrigérateur
- ⑦ Télévision

Zone des arbitres

Emplacement :

la tribune principale. Elle doit fournir un accès direct et protégé au terrain de jeu et être inaccessible au public et aux médias. Elle doit être séparée – mais à proximité – des vestiaires des équipes.

Taille minimum :

24 m². La zone des arbitres doit être bien ventilée en air frais et équipée d'air conditionné et du chauffage central, avoir des sols et des murs faciles à nettoyer en matériau hygiénique antidérapant et être bien éclairée.

La zone des arbitres doit avoir : des portemanteaux ou des casiers à clé pour 4 personnes, 4 chaises ou des bancs pour 4 personnes, une table avec 2 chaises, une table de massage, un réfrigérateur, un tableau pour les schémas tactiques, un téléphone (externe/interne) et prévoir un poste de télévision.

Les toilettes et les installations sanitaires doivent être adjacentes au vestiaire avec un accès privé direct depuis celui-ci. Elles doivent avoir au minimum : 2 douches, 1 lavabo avec miroir, 1 urinoir, 1 toilette, 1 point pour rasoir électrique, 1 sèche-cheveux et 1 évier pour le nettoyage des chaussures.

Il n'est pas inhabituel que les matches soient arbitrés par des arbitres et/ou arbitres assistants féminins ou que les équipes d'arbitres comprennent des hommes et des femmes. Un stade moderne doit fournir des zones égales et séparées pour les hommes et les femmes. Il faut par conséquent fournir une zone pour cinq arbitres et une pour deux arbitres qui possèdent toutes deux les installations sanitaires requises.

Signalisation dans la zone des vestiaires : tous les couloirs doivent être pourvus d'une signalisation claire et facile à comprendre dirigeant les joueurs visiteurs, les arbitres et les officiels vers leurs salles respectives, qui doivent toutes être clairement marquées. Par exemple : Vestiaire équipe locale ; Vestiaire visiteurs ; Arbitres ; Contrôle antidopage.

Des installations appropriées doivent être prévues pour les hommes et les femmes.

05

→ Joueurs et officiels du match

5.1 Accès aux vestiaires	94
5.2 Vestiaires, toilettes et sanitaires	94
5.3 Accès des zones des équipes au terrain de jeu	100
5.4 Zones d'échauffement	100
5.5 Infirmerie des joueurs	102
5.6 Contrôle antidopage	103
5.7 Bureaux de gestion des événements	104
5.8 Vestiaires pour ramasseurs de ballons	104

5.3 → Accès des zones des équipes au terrain de jeu

Les zones des équipes doivent être situées de chaque côté du tunnel des joueurs. Le tunnel doit avoir une largeur minimale de 4 m et une hauteur minimale de 2,4 m. Pour la Coupe du Monde de la FIFA, il est préférable d'avoir une largeur entre 4,5 m et 6 m ; la hauteur minimale est la même.

L'endroit où les joueurs et les arbitres entrent sur le terrain de jeu doit être protégé par un tunnel télescopique ignifugé. Il doit se trouver sur la ligne médiane et du même côté que la tribune d'honneur, la tribune des médias et les bureaux d'administration. Le tunnel télescopique doit s'étendre assez loin sur le terrain de jeu pour éviter que les participants au match puissent être blessés par des objets jetés par les spectateurs. Ces tunnels télescopiques doivent pouvoir être déployés ou rétractés rapidement de façon à permettre leur utilisation pendant le match quand un joueur entre sur le terrain ou le quitte, en ne gênant la vue que pendant un court laps de temps.

Les surfaces des couloirs doivent être faites ou recouvertes d'un matériau antidérapant. Toute interférence avec le public doit être impossible dans ces couloirs. Une petite zone sanitaire constituée d'une toilette et d'un lavabo avec miroir pour les utilisateurs du terrain de jeu doit se trouver à proximité de l'endroit où le couloir ou le tunnel des vestiaires s'ouvre sur ce terrain.

5.4 → Zones d'échauffement

À l'extérieur

Ces zones doivent avoir une surface en gazon (le gazon artificiel est acceptable).

À l'intérieur

Emplacement : à proximité des vestiaires.

Taille minimum : 100 m² (chacune).

Il faut noter que les zones d'échauffement à l'intérieur sont particulièrement importantes en cas de matches doubles afin de permettre aux équipes du second match d'avoir suffisamment de temps pour s'échauffer correctement. Chaque équipe doit disposer d'une zone d'échauffement à l'intérieur. Elle doit être entourée de murs unis sans protubérances. La surface des murs doit être recouverte d'un matériau absorbant les chocs pour éviter les blessures en cas de collision et un filet lâche sous le plafond. Ces zones doivent être ventilées avec de l'air frais, équipées d'air conditionné et bien éclairées par des lampes protégées contre les ballons de football.

Pour plus d'informations sur la sécurité, se reporter au chapitre 2.

Pour plus d'informations sur le terrain de jeu, se reporter au chapitre 4.

Une aire d'échauffement en intérieur de 100 m² doit être prévue pour chacune des équipes.



05

→ Joueurs et officiels du match

5.1	Accès aux vestiaires	94
5.2	Vestiaires, toilettes et sanitaires	94
5.3	Accès des zones des équipes au terrain de jeu	100
5.4	Zones d'échauffement	100
5.5	Infirmerie des joueurs	102
5.6	Contrôle antidopage	103
5.7	Bureaux de gestion des événements	104
5.8	Vestiaires pour ramasseurs de ballons	104

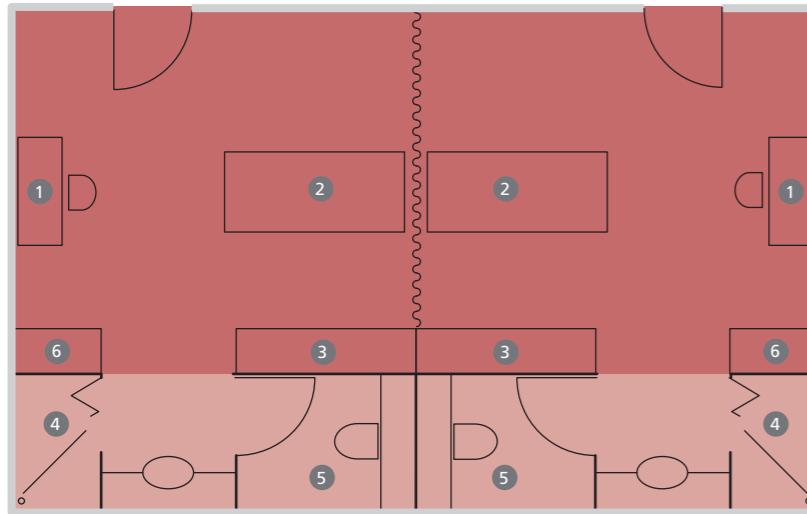


Figure 5e :
Infirmerie des joueurs

Surface totale – 50 m²

- ① Table de soins
- ② Table d'examen
- ③ Armoire à pharmacie vitrée
- ④ Douches
- ⑤ Toilettes
- ⑥ Meuble fermant à clé

5.5 → Infirmerie des joueurs

Cette salle doit être utilisée par les joueurs.

Emplacement : aussi proche que possible des vestiaires des équipes et du terrain de jeu, avec un accès facile à l'entrée extérieure directement vers les véhicules de secours. Les portes et couloirs menant à cette salle doivent être assez larges pour laisser passer les brancards et les chaises roulantes.

Taille minimum : 50 m².

Cette salle doit avoir : une table d'examen, 2 brancards portables (en plus de ceux sur le terrain), un lavabo (eau chaude), un pédiluve bas (eau chaude), une armoire à pharmacie vitrée, un meuble fermant à clé non vitré, une table de soins et un téléphone (externe/interne). La salle doit avoir des murs ou des cloisons qui permettent de la partager en deux si nécessaire. De plus, la salle doit être équipée du matériel suivant :

- défibrillateur avec enregistrement du rythme cardiaque et des données du patient ;
- moniteur cardiaque ;

- stimulateur cardiaque externe ;
- système et support de perfusion avec tout le matériel pour injections et sets d'infusion, y compris canules veineuses à demeure ;
- système de perfusion conçu pour l'administration de fluide chauffé à 37 °C +/- 2 °C ;
- dispositif de perfusion sous pression, dispositif de perfusion volumétrique ;
- cathéters veineux centraux ;
- set de ponction péricardiale ;
- équipement d'administration de médicaments ;
- équipement d'intubation ;
- ventilateur automatique, oxygène stationnaire 2 000 litres minimum ou oxygène portable 400 litres minimum, appareil d'aspiration stationnaire non manuel avec une pression négative minimale de 500 mm de mercure et une capacité minimale de 1 litre, capnomètre, valve de PEEP, kit de drainage du thorax ;
- équipement d'immobilisation (matelas à vide, plan dur, collier cervical, etc.).

5.6 → Contrôle antidopage

Chaque stade doit posséder une salle pour le contrôle antidopage ; elle doit comprendre une salle d'attente, une salle de travail et des installations de lavage, toutes adjacentes.

Emplacement : à proximité des vestiaires des équipes et des arbitres et inaccessible au public et aux médias.

Taille minimum : 36 m² (toilettes, salle de travail et salle d'attente comprises).

La zone de contrôle antidoping doit être : bien ventilée en air frais et équipée d'air conditionné et du chauffage central, avoir des sols faciles à nettoyer et des murs en matériau hygiénique, posséder des sols antidérapants et être bien éclairée.

La zone de contrôle antidoping doit avoir : un bureau, quatre chaises, un lavabo avec miroir, un téléphone (externe/interne) et un meuble avec serrure pour les flacons de prélèvement.

Zone des toilettes

Emplacement : immédiatement à côté de la salle de travail avec un accès privé direct à celle-ci, capable de contenir deux personnes. Les toilettes et installations sanitaires doivent comprendre une toilette, un lavabo avec miroir et une douche.

Salle d'attente

Emplacement : adjacente à la salle de travail.

La salle de travail doit avoir : suffisamment de sièges pour huit personnes, un réfrigérateur et un poste de télévision.

5.1	Accès aux vestiaires	94
5.2	Vestiaires, toilettes et sanitaires	94
5.3	Accès des zones des équipes au terrain de jeu	100
5.4	Zones d'échauffement	100
5.5	Infirmerie des joueurs	102
5.6	Contrôle antidopage	103
5.7	Bureaux de gestion des événements	104
5.8	Vestiaires pour ramasseurs de ballons	104

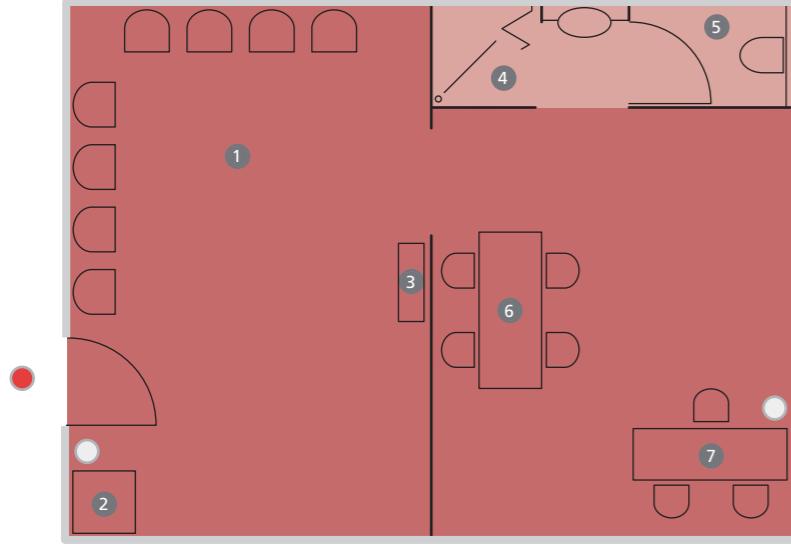


Figure 5f :
Contrôle de dopage

Surface totale – 36 m²

- ① Zone d'attente
- ② Réfrigérateur
- ③ Télévision
- ④ Douches
- ⑤ Toilettes
- ⑥ Table pour prise de sang
- ⑦ Table de contrôle antidopage
- Stadier de sécurité
- Poubelle

5.7 → Bureaux de gestion des événements

Emplacement : à proximité des vestiaires des équipes et des arbitres, de préférence avec un accès direct à ceux-ci.

Taille minimum : 20 m².

La zone doit avoir : un bureau ou une table, 3 chaises, un casier à vêtements, un téléphone (externe/interne), un fax, une photocopieuse et un poste de télévision. Les toilettes et installations sanitaires doivent comprendre 1 toilette, 1 lavabo avec miroir.

5.8 → Vestiaires pour ramasseurs de ballons

Taille minimum : 40 m² (pour hommes et pour femmes).

Chaque salle doit avoir : 2 toilettes, 2 lavabos et 2 douches.

Arbitres et officiels du match

Vestiaires des joueurs

Le vestiaire d'une équipe entièrement équipé doit avoir au moins 250 m². Outre les espaces mentionnés sous 5.2, il faut prévoir les espaces suivants :

a) Salle du responsable des équipements (au moins 25 m²)

La salle du responsable des équipements doit avoir un espace pour ranger des malles et étaler des vêtements. Elle doit avoir deux tables de travail et être à proximité du vestiaire des joueurs et de la zone à usage général.

b) Zone à usage général/rafraîchissements (au moins 25 m²)

La zone à usage général/rafraîchissements est un espace où l'on peut mettre un réfrigérateur, une table avec de la nourriture et des amuse-gueules ainsi qu'une table ou deux pour des articles dont les joueurs peuvent avoir besoin pendant qu'ils se préparent (par exemple des bouteilles d'eau, des brosses à chaussures, etc.). Cela pourrait être une extension du vestiaire des joueurs mais l'espace supplémentaire devrait être pris en compte.

Vestiaire des arbitres

Le vestiaire des arbitres doit être conçu pour sept arbitres (par exemple sept casiers à clé). Par conséquent, la surface devrait être augmentée de 24 m² à 45 m².

Vestiaires des ramasseurs de ballons

Il doit y avoir des vestiaires pour les ramasseurs de ballons. Ils doivent se trouver en un endroit du stade qui permet un accès facile au terrain. Une salle à proximité du tunnel de service est idéale, pour éviter que les ramasseurs de ballons aient à traverser la zone occupée par les officiels de match et les joueurs.

Tunnel des joueurs

Pour les cérémonies d'avant match de la Coupe du Monde de la FIFA, il est recommandé de prévoir un espace de rassemblement suffisamment grand avant le tunnel des joueurs ou un tunnel où les équipes et les participants au programme pour la jeunesse puissent s'aligner et qui soit assez long pour contenir 90 personnes. Il faut mettre à disposition une salle pour le programme pour la jeunesse ; elle se situera idéalement juste à côté du stade, à une distance de 100 à 200 m, de manière à pouvoir la parcourir à pied. Elle doit offrir un espace suffisant pour 70 jeunes et 30 adultes, avoir une zone de jeu à l'extérieur si possible et disposer de toilettes/installations pour se changer.

Bureau de l'administration des événements

Pendant la Coupe du Monde de la FIFA, plus de 33 bureaux et salles de réunion sont nécessaires, sans compter le comité d'organisation local, les autorités du stade et d'autres parties prenantes.

06 → Spectateurs



Les stades doivent être conçus de manière à assurer la sécurité et le confort de tous les spectateurs, et à leur offrir une visibilité parfaite sur le terrain ainsi qu'un accès facile aux sanitaires et aux rafraîchissements.



06

→ Spectateurs

6.1 Normes générales de confort	108
6.2 Zones des spectateurs	118
6.3 Communication avec le public	119
6.4 Spectateurs à mobilité réduite	123
6.5 Stands de merchandising	125
6.6 Billetterie et contrôle d'accès électronique	125

6.1 → Normes générales de confort

Au cours des vingt-cinq dernières années, le niveau de confort que les stades offrent aux spectateurs a considérablement augmenté. Ces améliorations ont touché toutes les catégories de spectateurs, des personnes achetant les billets les moins chers aux VIP. Cette tendance va probablement se poursuivre. Les stades ne doivent pas nécessairement être construits en ne considérant que les besoins des quelques années à venir, mais plutôt en espérant que l'installation répondra aux attentes des générations futures ou pourra du moins s'y adapter assez facilement.

Un stade moderne doit être en mesure de fournir les installations suivantes :

Places couvertes pour les spectateurs

Un toit recouvrant tous les spectateurs est particulièrement souhaitable sous des climats froids ou humides. Dans les parties du monde où l'ensoleillement est relativement constant, l'ombre offerte par un toit devrait également bénéficier à tous les spectateurs au moins pendant une partie du match.

Il est possible que les spectateurs soient réticents à l'idée de rester assis sous des températures glaciales ou une humidité étouffante pour regarder des événements sportifs dans les stades. À une époque où les logements, les lieux de travail, les voitures et de nombreuses installations sportives et de loisir bénéficient du confort du chauffage et de l'air conditionné, il semble probable qu'un nombre croissant de spectateurs exigent des conditions similaires dans leurs stades.

La tendance actuelle veut qu'un stade soit doté d'un toit rétractable intégral pouvant rester ouvert si les conditions météorologiques le permettent.

Le problème que pose ce type de toit, même lorsqu'il peut être largement ouvert, concerne l'entretien des terrains en gazon naturel. L'apport nécessaire de lumière et de vent (pour l'aération) étant considérablement réduit par la présence du toit, il est pratiquement impossible de maintenir le gazon en bon état.

Un stade de football doit être couvert pour protéger les spectateurs de la pluie comme de l'éblouissement.

Pour plus d'informations sur les gazons artificiels et naturels, se reporter au chapitre 4.

Sièges

Tous les spectateurs doivent être assis. Les sièges doivent être individuels, fixés à la structure et confortables, avec des dossier d'au moins 30 cm de haut. Afin de garantir un certain confort, des sièges de type tracteur ne proposant qu'un petit rebord en guise de dossier ne sont pas acceptables. Les dossier permettent aussi d'éviter la très dangereuse poussée en avant des spectateurs lorsqu'un but est inscrit, poussée qui était fréquente sur les anciens gradins sans sièges et qui se produit encore aujourd'hui dans les stades où les sièges sont dépourvus de dossier. Ni les espaces où les spectateurs peuvent suivre le match debout, ni les bancs quels qu'ils soient ne sont acceptables sous aucune circonstance pour la Coupe du Monde de la FIFA.

Les sièges doivent être incassables, non inflammables et capables de résister au climat local sans se détériorer ni perdre leur couleur. Situés à hauteur de la ligne médiane, les sièges des VIP doivent être plus larges et plus confortables mais aussi être séparés des autres catégories de sièges. Il convient de choisir les sièges avec beaucoup de soin.

Les normes de construction et de sécurité varient d'un pays à l'autre, il n'est donc pas possible d'émettre des recommandations strictes concernant la largeur des sièges, leur espacement, l'espacement des rangées ou le nombre maximum de sièges entre les travées. Cependant, la sécurité et le confort des spectateurs doivent primer et la configuration et le style des tribunes sont fondamentaux dans ces deux cas.

L'espace entre les rangées de sièges doit être suffisant pour que les genoux du spectateur ne touchent pas le siège ni le spectateur de devant et pour que les spectateurs puissent se déplacer assez facilement entre les rangées, même lorsque les sièges sont occupés. Ce facteur de sécurité est important mais n'a pas toujours été pris en considération. Dans de nombreux stades, il est en effet presque impossible de se déplacer entre les rangées lorsque les sièges sont occupés. Cela n'est pas acceptable. Les strapontins sont très pratiques dans cette optique, bien qu'ils soient moins résistants en cas de mauvaise utilisation. Afin d'assurer suffisamment de place pour les jambes, la distance minimale recommandée de dossier à dossier est de 80 cm.

La largeur du siège est essentielle pour le confort du spectateur. D'un point de vue financier, il peut être intéressant d'installer un maximum de spectateurs sur une surface donnée mais cela peut compromettre la sécurité, ce qui serait totalement irresponsable. Cela pourrait aussi, à long terme, détourner certains spectateurs du stade. La largeur minimale absolue est de 45 cm mais il est recommandé de ne pas descendre en deçà de 50 cm. Dans de nombreux pays, les spectateurs portent des vêtements épais, ce qui doit être pris en considération. Les sièges des VIP et des VVIP doivent avoir une largeur minimale de 60 cm et un niveau de confort supérieur. Des accoudoirs doivent être inclus dans le design du siège.



Pour plus d'informations sur les installations pour VIP, se reporter au chapitre 7.

6.1 Normes générales de confort	108
6.2 Zones des spectateurs	118
6.3 Communication avec le public	119
6.4 Spectateurs à mobilité réduite	122
6.5 Stands de merchandising	125
6.6 Billetterie et contrôle d'accès électronique	125

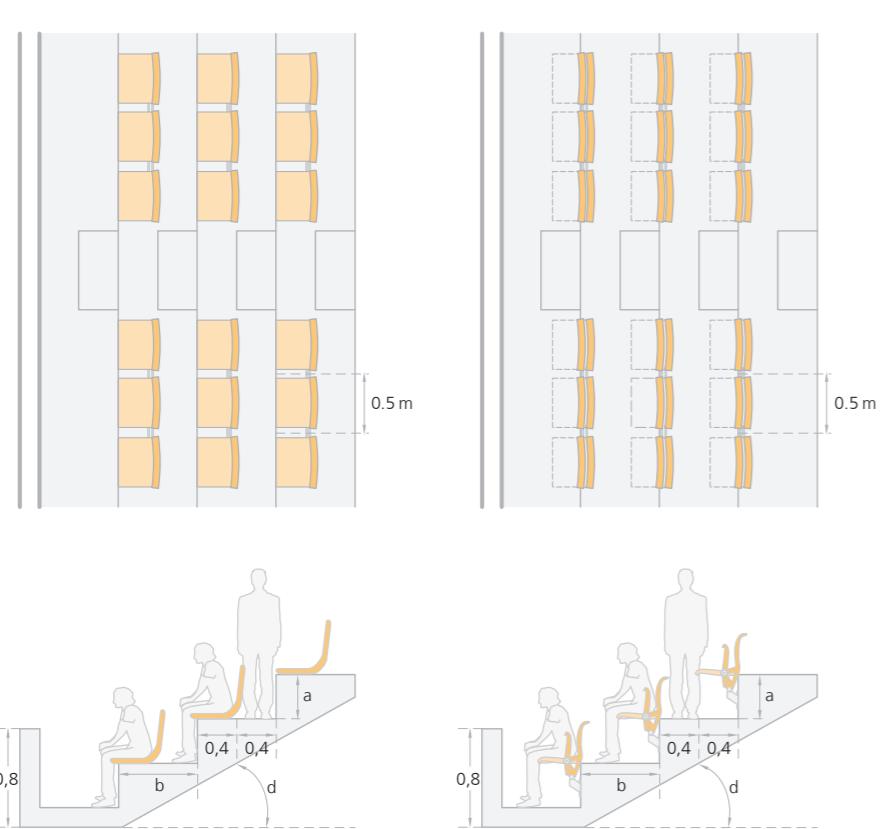
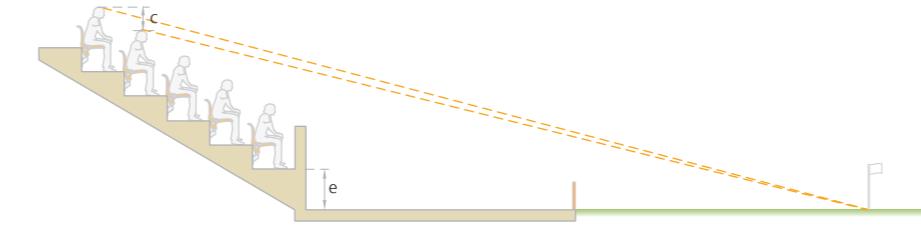


Figure 6 a :
Sièges

Hauteur de marche (a) = 0,3 m min.
Plan de marche (b) = 0,8 m min.
Pente (d) = 34° max.



c	Valeur c
Minimum absolu	0,06 m
Minimum recommandé	0,09 m
Valeur optimale	0,12 m

Figure 6 b :
Ligne de visibilité

- Panneau publicitaire
- - - Lignes de vision
- e Siège surélevé par rapport au terrain – au moins 1 m
- c Valeur

Tous les sièges doivent offrir un champ de vision non obstrué sur le terrain de jeu. Lors du calcul du champ de vision, il convient de prendre en considération que des panneaux publicitaires de 90 à 100 cm de haut peuvent être placés autour du terrain à 5 m des lignes de touche et à 5 m derrière le centre des lignes du but. Plus simplement, chaque spectateur doit avoir un bon champ de vision au-dessus de la tête d'un spectateur assis deux rangs devant lui.

Identification des sièges

Les rangées doivent être clairement signalisées dans les travées, à un endroit aisément visible à l'extérieur du siège situé à l'extrême de la rangée. En arrivant dans un stade qu'il ne connaît pas avec, par exemple, un billet pour le secteur B, rang 22, siège 9, le spectateur doit pouvoir trouver sa place facilement.

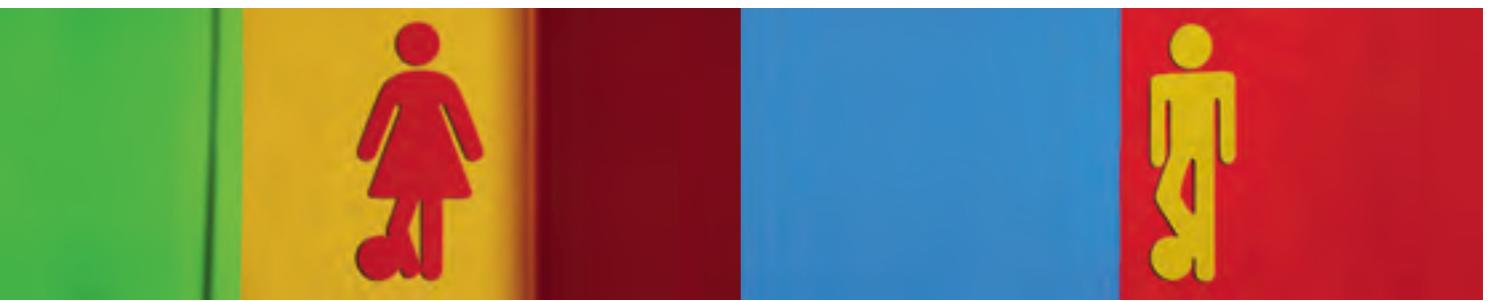
Les spectateurs doivent être à même de trouver leur siège facilement.

La numérotation doit rendre tous les sièges clairement, facilement et rapidement identifiables. Les spectateurs ne doivent pas avoir à se pencher pour chercher de minuscules numéros usés et illisibles pendant que d'autres attendent derrière eux, s'impatientent et s'énervent. Il est important que le procédé ne soit ni stressant ni trop lent.

06

→ Spectateurs

6.1 Normes générales de confort	108
6.2 Zones des spectateurs	118
6.3 Communication avec le public	119
6.4 Spectateurs à mobilité réduite	122
6.5 Stands de merchandising	125
6.6 Billetterie et contrôle d'accès électronique	125



Toilettes et installations sanitaires

Des toilettes en nombre suffisant pour les deux sexes et pour les personnes à mobilité réduite doivent être prévues à l'intérieur du périmètre de sécurité du stade. Elles doivent être équipées d'installations de lavage adéquates avec de l'eau potable et suffisamment de serviettes et/ou sèche-mains. Ces zones doivent être suffisamment éclairées, propres et hygiéniques et rester dans cet état pendant toute la durée de chaque événement.

Compte tenu du temps d'attente généralement plus long aux toilettes des dames, des toilettes supplémentaires doivent être prévues pour les femmes. Il convient aussi de prendre en compte le nombre croissant de spectateurs féminins et le fait que le stade peut accueillir d'autres manifestations que des matches de football. Les concepteurs du stade doivent envisager de construire des toilettes pour dames supplémentaires facilement transformables en toilettes temporaires pour hommes, par un simple changement de panneau, lorsque le public est majoritairement masculin.

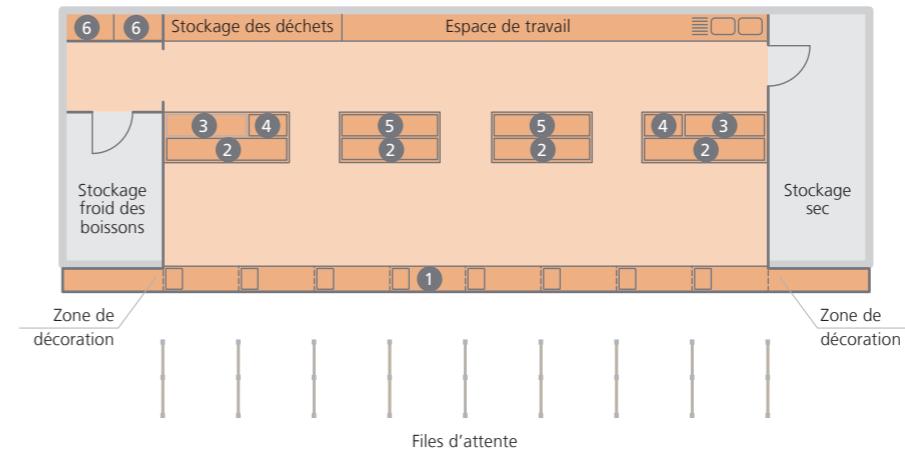
Le nombre minimum recommandé est de 28 toilettes et de 14 lavabos pour 1 000 femmes et de 3 toilettes, 15 urinoirs et 6 lavabos pour 1 000 hommes. Ces ratios doivent être supérieurs dans les espaces VIP et VVIP. Le règlement des autorités locales s'applique si l'exige davantage de toilettes.

Pour éviter les engorgements à l'entrée et à la sortie des toilettes, il convient de prévoir un système d'accès à sens unique, ou du moins des portes suffisamment larges pour permettre simultanément l'entrée et la sortie des utilisateurs.

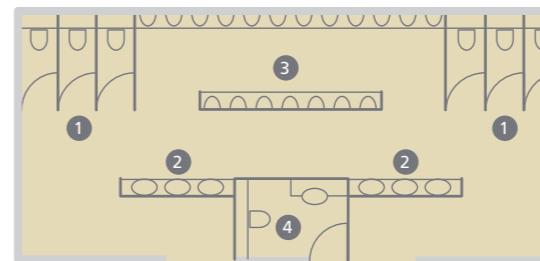
Des toilettes privées équipées d'un seul WC et d'un lavabo doivent être prévues dans l'installation à raison de 1 pour 5 000 spectateurs pour les personnes nécessitant une assistance, y compris les personnes à mobilité réduite et les jeunes enfants.

Les stades doivent être conçus comme des installations publiques de qualité, avec les services appropriés, dont les toilettes. Il a été démontré que les spectateurs respectent les toilettes quand elles sont bien entretenues et propres. Des toilettes sales encouragent souvent un comportement antisocial.

Pour d'autres décisions préalables à la construction, se reporter au chapitre 1.



Sanitaires pour hommes



Sanitaires pour dames

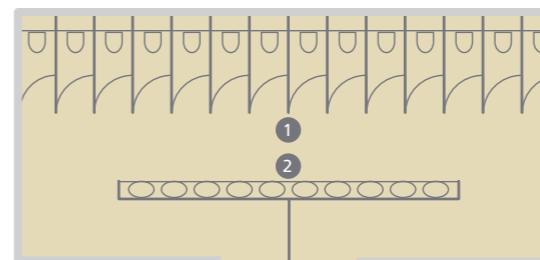


Figure 6c :
Confort des spectateurs

Concession

- ① Point de vente
- ② Présentation des produits
- ③ Boissons
- ④ Gobelets
- ⑤ Alimentation
- ⑥ Stockage froid des aliments

① Toilettes

② Lavabos

③ Urinoirs

④ Toilettes pour personnes à mobilité réduite

① Toilettes

② Lavabos

	Hommes	Femmes
Total de population : 120%	85%	35%
Toilettes	3 %	28 %
Urinoirs	15 %	sans objet
Lavabos	6 %	14 %

06

→ Spectateurs

6.1 Normes générales de confort	108
6.2 Zones des spectateurs	118
6.3 Communication avec le public	119
6.4 Spectateurs à mobilité réduite	122
6.5 Stands de merchandising	125
6.6 Billetterie et contrôle d'accès électronique	125

Alimentation et boissons

Indicateurs de performance

Il y a deux indicateurs de performance principaux pour l'alimentation et les boissons dans les stades de football : la vitesse et la qualité du service.

Les facteurs suivants sont évalués pour la vitesse du service : l'emplacement de l'installation, le ratio de points de vente, la conception et la configuration, la variété des produits, le système de production des aliments, le système de service des boissons, les panneaux d'information et les cartes de menu, et enfin le système de paiement.

Pour la qualité de service, les facteurs suivants sont évalués : le goût et la qualité des produits, la qualification et la formation du personnel, l'étalage et la présentation des produits, la disponibilité des articles du menu, la gestion des déchets et le respect de l'environnement, un service convivial et un transport/une logistique respectueux du consommateur.

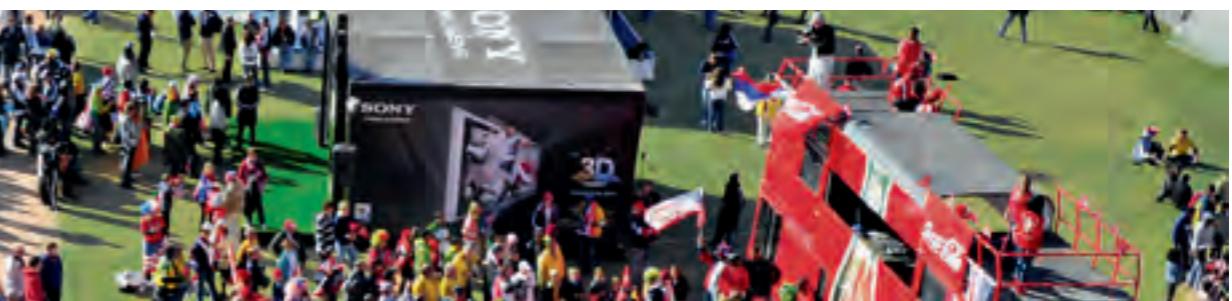
Types d'installations

Dans un stade, les aliments et boissons sont servis dans de nombreux types d'installations. Ils comprennent : les restaurants, les terrasses de brasserie, les boutiques, les bars avec tables et sièges. Chacun de ces types peut être une installation incorporée au stade/existante ou temporaire.

Ce guide considère quatre types d'installations : les concessions permanentes, les concessions temporaires, les stands mobiles et les vendeurs mobiles (colportage).

Concessions permanentes

De manière générale, il doit y avoir un point de vente de concession permanente (caisse enregistreuse) pour 250 sièges de spectateur dans le stade. Traditionnellement, les concessions existantes doivent avoir entre six et huit points de vente et un comptoir de stand d'une concession doit avoir idéalement une longueur de 10 m. Les concessions permanentes occupent une surface d'environ 60 m² pour leur infrastructure, par exemple l'évacuation de l'air, les filtres à graisse, l'eau chaude et froide, les eaux usées, l'électricité, le téléphone (lignes de données) et l'éclairage ainsi que la surface de travail. Dans une concession, les opérations sont réparties sur trois secteurs : (1) vente, paiement, et présentoir pour achats impulsifs dans la zone de service ou en façade (caisse enregistreuse/de paiement avec écran, et présentoir pour achats impulsifs) ; (2) production et présentation dans la zone centrale (équipement technique pour produire et présenter des aliments et des boissons) ; (3) stockage, préparation et déchets dans la zone arrière. En général, tout équipement doit être mobile et modulaire pour satisfaire à différents types et besoins d'événements. Idéalement, le volume d'entreposage doit correspondre à 1,2 fois le volume de vente prévu pour l'événement considéré, et l'espace utilisé doit permettre le stockage au sec et au frais.



Les présentoirs de produits et les panneaux doivent être placés à l'extérieur du stand de la concession, de sorte que les visiteurs puissent identifier l'offre avant de faire la queue. À l'intérieur du stand, des cartes de menu supplémentaires doivent être installées avec des descriptions détaillées des produits et des prix, de manière à ce que les clients en tête de file puissent encore prendre des décisions sur les produits. Les panneaux électroniques garantissent une grande flexibilité et un emploi professionnel des marques et des promotions et constituent la solution la plus écologique car il n'est plus nécessaire d'éliminer les anciens panneaux lors des changements de produits ou de prix. Les condiments et les postes de service doivent être placés à l'extérieur de la concession, à l'écart des files d'attente et des chemins d'accès. Cela facilite la circulation des clients et accélère les ventes.

Concessions temporaires

Les concessions temporaires confèrent une certaine flexibilité en fournissant des services supplémentaires relatifs à l'événement concerné dans les zones à forte demande, comme les esplanades, les entrées, les zones de rassemblement, de repos et les espaces de supporters. Elles peuvent aussi fournir des produits alimentaires liés à l'événement, comme des aliments spécifiques à un groupe de clients (de la nourriture halal par exemple). Elles peuvent être liées à un pays ou une région, utilisées pour des promotions, dépendre du temps ou de la saison ou être liées à un

6.1 Normes générales de confort	108
6.2 Zones des spectateurs	118
6.3 Communication avec le public	119
6.4 Spectateurs à mobilité réduite	122
6.5 Stands de merchandising	125
6.6 Billetterie et contrôle d'accès électronique	125

partenaire ou un sponsor. Les concessions temporaires doivent se consacrer à une seule catégorie de produits, soit les boissons, soit la nourriture. Afin d'atteindre le ratio qui est d'un point de vente pour 250 spectateurs, des concessions temporaires peuvent et doivent être prévues dans le stade (s'il n'y a pas de problèmes de sécurité ou d'encombrement) et dans le périmètre du stade. Chaque concession temporaire (tente, camion, conteneur) doit avoir idéalement deux ou trois points de vente et le comptoir de vente doit avoir une longueur minimale de 4 m. Les concessions temporaires ont besoin d'une surface d'environ 18 m², d'électricité, d'eau et d'éclairage. L'offre des concessions temporaires n'est normalement pas très étendue et elles n'ont donc pas besoin d'être aussi grandes que les concessions permanentes.

Stands mobiles

Les stands mobiles sont utilisés pour vendre des produits individuels et des articles à emporter tels que bretzels, hotdogs, glaces, amuse-gueules, sucreries, produits promotionnels et boissons. Les stands sont habituellement sur roues et peuvent être positionnés et repositionnés selon la demande de l'événement. Ils offrent une flexibilité maximale et peuvent être placés à tout moment en pratiquement tout endroit du stade ou de son périmètre. Pour le succès des stands mobiles, il est indispensable de disposer d'un équipement professionnel pour répondre à ces besoins et de mettre en place un réapprovisionnement continu.

Il faut prévoir un stand mobile – avec un point de vente d'environ 2 m de long – pour 1 000 sièges/spectateurs. Les stands mobiles occupent une surface d'environ 4 m² et peuvent avoir besoin d'électricité et d'éclairage.

Colportage

L'idée du colportage est de servir les visiteurs assis dans les tribunes juste avant et pendant l'événement. Avant l'événement, le colportage peut assister la vente dans les zones à forte demande ou éloignées. Par conséquent, les colporteurs travaillent dans les couloirs, les tribunes et le périmètre du stade. Des produits typiques pour le colportage sont les boissons, les glaces, les bretzels, les popcorns, les amuse-gueules salés et les sucreries. Le colportage peut être pratiqué pour de nombreux articles, selon l'équipement disponible. Par exemple, des aliments cuits peuvent être colportés si le concessionnaire possède l'équipement nécessaire pour garder les aliments chauds pendant le transport.

Les colporteurs peuvent également servir les visiteurs à mobilité réduite, notamment les personnes handicapées, les personnes en chaise roulante et les familles avec des enfants en bas âge. Parfois, des groupes réservent des colporteurs pour les servir pendant tout l'événement. Un service spécial peut également être commandé par SMS ou téléphone et assuré au siège du spectateur par des colporteurs. Un équipement professionnel et une courte distance jusqu'à la station de réapprovisionnement sont indispensables. De manière idéale, il devrait y avoir un colporteur pour 600 sièges/spectateurs.



Logistique, stockage, installations

Exigences centralisées

Pour la logistique et le stockage, il faut prévoir une zone centralisée accessible par une entrée dédiée séparée. Des monte-charges jusqu'à tous les niveaux desservis du stade sont nécessaires pour une utilisation réservée. Un espace permettant de recevoir, manutentionner et expédier environ 80 palettes pour 10 000 sièges/visiteurs doit être prévu. Il doit y avoir un stockage à température contrôlée (congélation et réfrigération) pour environ 30 palettes pour 10 000 sièges/visiteurs, un stockage au sec d'environ 25 m², un stockage d'équipements d'environ 25 m² et un stockage d'objets divers d'environ 25 m². Il faut prévoir un stockage/parking pour l'équipement de manutention de la logistique (notamment des véhicules, chariots, élévateurs à fourche et autres transpalettes) ainsi qu'un espace de gestion des déchets.

Exigences décentralisées

Il faut prévoir un stockage ou un parking pour l'entreposage d'équipements/concessions temporaires complètes à l'extérieur du stade, dans des conteneurs. Deux salles de stockage pour aliments et boissons sont nécessaires pour le réapprovisionnement des concessions temporaires au niveau où elles opèrent, c'est-à-dire en général au niveau du sol/de l'entrée du stade. Une autre possibilité consiste à installer des stands mobiles à chaque niveau d'activité, avec un espace de stockage pour l'équipement et pour la nourriture et les boissons. Pour le colportage, il faut prévoir deux stations de stockage/service pour l'équipement et pour la nourriture et les boissons à chaque niveau d'activité.

Autres exigences

Des vestiaires et des installations sont nécessaires pour le personnel masculin et féminin (environ 120 personnes pour 10 000 sièges/visiteurs). Ils doivent comprendre : une salle pour uniformes d'environ 25 m², une salle pour l'argent/la sécurité d'environ 20 m², une salle pour la comptabilité du personnel et de l'événement d'environ 40 m² et un espace administratif et de bureaux d'environ 40 m².

Considérations environnementales

Il faut utiliser des équipements économies en énergie et des systèmes de réfrigération à CO₂ réduit, en privilégiant le fonctionnement « juste à temps » de l'éclairage et des divers équipements. Des équipements de transport/logistique à batterie et motorisation électrique doivent être employés. Des produits de nettoyage et de désinfection « doux » contrôlés par le distributeur doivent être utilisés. Si possible, les produits doivent être livrés par un grossiste afin de réduire les transports et la logistique. Il faut utiliser des matériaux réutilisables pour le transport et l'emballage. Le personnel doit se rendre au stade et en repartir avec les transports en commun.

Gestion des déchets

Un système de bouteilles consignées/recyclables ou de conteneurs sous pression pour boissons doit être prévu, ainsi qu'un système de bouteilles/gobelets consignés/

Pour plus d'informations sur Green Goal, se reporter au chapitre 1.

06

→ Spectateurs

6.1	Normes générales de confort	108
6.2	Zones des spectateurs	118
6.3	Communication avec le public	119
6.4	Spectateurs à mobilité réduite	123
6.5	Stands de merchandising	125
6.6	Billetterie et contrôle d'accès électronique	125

recyclables/biodégradables pour servir les boissons. Les aliments doivent être servis dans des « emballages comestibles » comme du pain ou de la pâte. L'utilisation des serviettes de table doit être limitée. Il est recommandé d'employer des couverts en bois/biodégradables et des plateaux, bols et assiettes biodégradables.

Les condiments en vrac doivent être servis par un distributeur. Le ramassage des déchets alimentaires dans les concessions et le stockage et l'enlèvement centralisés doivent être confiés à un fournisseur certifié. Il faut effectuer un triage des déchets dans les concessions et dans le stockage centralisé. L'emballage de transport et en caisse doit être trié par matière et retourné au fournisseur ou bien ramassé par un prestataire certifié. Les huiles usées doivent être collectées et éliminées séparément par un prestataire certifié.

Paiement

Les ventes de nourriture et de boissons au public sont en général réglées en espèces. Des caisses enregistreuses doivent être utilisées sur tous les points de vente des concessions/stands permanents, temporaires et mobiles avec un écran supplémentaire tourné vers le client. Il s'agit d'un système connecté et exploité de manière centralisée qui fournit des rapports commerciaux et participe à la gestion des stocks.

Dans le cas de solutions internes de paiement sans espèces ou prépayés, il faut prendre en considération la distribution de la méthode de paiement (carte, puce, bon, etc.), le débit, le dépôt et le remboursement d'argent à l'extérieur de la concession/du stand et l'ensemble du processus de communication. Un système de paiement sans espèces aura pour effet d'accélérer les opérations de la concession/du stand.

Cabines téléphoniques

Malgré la popularité croissante des téléphones portables et la baisse d'utilisation des cabines téléphoniques, un certain nombre d'entre elles devront néanmoins être installées dans le stade et aux alentours.

6.2 → Zones des spectateurs

Espaces publics

Le stade doit comporter au moins quatre secteurs distincts ayant chacun ses propres entrées, des points boissons, des toilettes et autres services indispensables, tels que centres médicaux pour les spectateurs, postes de sécurité et zones pour les stadiers et le service d'ordre.

Chacun de ces secteurs peut à son tour être divisé en espaces plus petits. Il doit être possible d'empêcher les spectateurs de se rendre d'un secteur à un autre ou

Le stade doit être divisé en quatre secteurs distincts ayant chacun ses propres entrées.



d'un espace à un autre, sauf en cas d'évacuation du stade. La nature des barrières à utiliser pour diviser les secteurs est à la libre appréciation de la direction du stade. Elles doivent être facilement démontables par le personnel de sécurité et supporter une certaine charge en conformité avec la réglementation des autorités locales. Il doit être possible de voir au travers des barrières.

6.3 → Communication avec le public

Amplification du son et acoustique

Système de diffusion d'annonces

Il est essentiel que les exploitants du stade et les autorités soient en mesure de communiquer clairement avec les spectateurs – dans le stade comme en dehors – au moyen d'un système de sonorisation suffisamment puissant et fiable. Le système de diffusion d'annonces doit être conçu pour répondre aux exigences opérationnelles minimales suivantes :

- Le centre de contrôle du système de diffusion d'annonces doit être situé en un endroit d'où l'opérateur a une vue dégagée sur les espaces accessibles aux spectateurs dans le stade.
- Le centre de contrôle doit avoir la possibilité de sélectionner les signaux audio de l'annonceur du système de diffusion d'annonces, du contrôle vidéo du stade, de diffusions extérieures et de sources locales au sein du centre de contrôle.
- Le système de diffusion d'annonces doit être en mesure d'adresser des messages exclusivement à des secteurs donnés au sein du stade et adjacents à celui-ci.
- Le système de diffusion d'annonces doit être en mesure d'augmenter automatiquement son volume sonore quand le bruit de la foule augmente pour assurer l'intelligibilité du message vocal.
- Le système de diffusion d'annonces doit posséder un dispositif de prise de main permettant à l'opérateur ou aux autorités compétentes du stade d'interrompre la diffusion d'annonces en cas d'urgence.
- Le système de diffusion d'annonces doit être équipé d'un système d'alimentation d'urgence lui permettant de continuer à fonctionner sans interruption pendant au moins trois heures en cas de coupure de courant.

Pour que les messages au public et les messages d'urgence soient suffisamment intelligibles dans les espaces des spectateurs à l'intérieur du stade, le système de diffusion d'annonces doit être conçu de manière à respecter les exigences et normes sur les performances suivantes :

- Le système doit obtenir des valeurs STI supérieures ou égales à STI 0,55 dans les espaces à sièges fixes pour spectateurs (mesurées selon la méthode STI-PA ou calculée à partir de la réponse impulsionnelle).

6.1 Normes générales de confort	108
6.2 Zones des spectateurs	118
6.3 Communication avec le public	119
6.4 Spectateurs à mobilité réduite	123
6.5 Stands de merchandising	125
6.6 Billetterie et contrôle d'accès électronique	125

- Le système doit délivrer des niveaux acoustiques continus maximaux supérieurs ou égaux à 100 dBA et des niveaux acoustiques de crête d'au moins 105 dBA, de manière à ce que les fluctuations du niveau acoustique direct global au niveau des sièges des spectateurs n'excèdent pas +/-3,5 dBA.
- La réponse en fréquence mesurée dans l'espace des sièges sera au moins de 120 Hz à 5 000 Hz +/-3 dB.
- Une documentation des performances est exigée.

Selon le budget disponible, les propriétaires du stade peuvent envisager d'installer un système de sonorisation avancé au lieu d'un simple système de diffusion d'annonces, plus basique et moins cher. Un système de sonorisation avancé est plus efficace pour la sonorisation musicale et la diffusion d'autres programmes audio de divertissement et d'information. Le système doit répondre aux exigences minimales pour l'intelligibilité de la parole et dépasser les exigences sur les performances en matière de volume sonore, réponse en fréquence et uniformité.

Exigences acoustiques

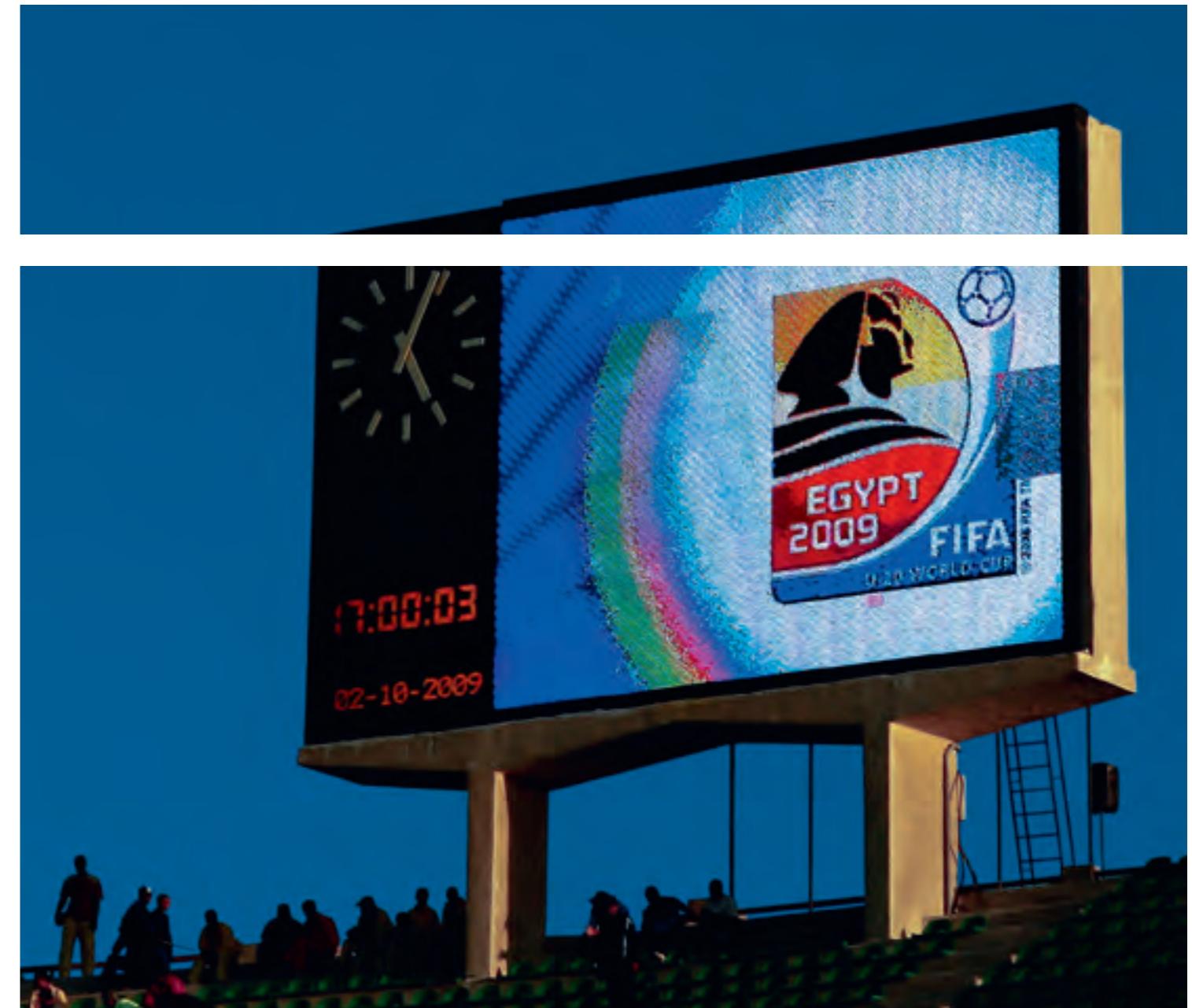
Lors de la conception du système de haut-parleurs, il faut tenir compte des surfaces architecturales et de la géométrie du stade, lesquelles doivent donc être conçues pour éviter des réflexions acoustiques problématiques qui réduiraient l'intelligibilité des messages dans les espaces publics. Pour obtenir les valeurs STI exigées, il faut prévoir un matériau absorbant le son ayant un coefficient de réduction du bruit (NRC) supérieur ou égal à 0,9, selon les exigences, sur les façades de sièges prémoulés et d'autres sections verticales ainsi que sur les surfaces intérieures du toit.

Les niveaux de bruit des systèmes mécaniques du stade ou d'autres équipements ne doivent pas dépasser un niveau de coefficient de bruit (NC) de 45 dans les espaces publics.

Tableaux d'affichage et écrans géants

La plupart des stades modernes disposent d'une technologie électronique pour communiquer avec les spectateurs. Il peut s'agir d'un tableau d'affichage relativement basique indiquant le résultat du match et les buteurs ainsi que des messages brefs et simples à destination du public. Mais cela peut aussi être un écran géant à DEL plus sophistiqué et plus cher pouvant afficher des reprises instantanées d'une action ou du divertissement télévisé ou vidéo. Ces écrans sont souvent une source supplémentaire de revenus lorsqu'ils sont utilisés pour la publicité. La communication par écran vidéo est bien plus coûteuse mais est privilégiée par le public.

Le placement de ces écrans dans le stade est essentiel et doit être abordé très tôt dans le processus de conception du stade. De manière générale, au moins deux écrans sont utilisés pour fournir aux spectateurs une vision acceptable et relativement directe dans tous les secteurs. La taille de ces écrans peut entraîner la perte de sièges dans les nouveaux stades autant que dans les stades existants qui désirent s'en pourvoir.



Souvent, les écrans sont placés dans deux coins diamétralement opposés ou derrière chacun des deux buts. Ils peuvent être placés de façon à remplir des angles libres entre les tribunes principales et les virages. Ils peuvent aussi être placés sur le toit d'une tribune principale ou suspendus à son toit.

Les facteurs déterminants lors du choix de l'emplacement des écrans sont les suivants :

- offrir un champ de vision optimal à tous les spectateurs ;
- éliminer ou limiter la réduction de capacité due à la perte de sièges ;
- les placer de telle sorte qu'ils ne représentent aucun risque pour les spectateurs et qu'il n'y ait aucune possibilité d'interférence entre les spectateurs et les écrans.

Bien que les autorités du football et des stades exercent un certain contrôle sur l'étendue des reprises instantanées diffusées durant un match sur l'écran géant, le public est généralement très demandeur de ces reprises. C'est la raison première pour laquelle tout stade moderne haut de gamme digne de ce nom doit se doter d'un système de communication vidéo électronique avec le public qui soit dernier cri

06

→ Spectateurs

6.1 Normes générales de confort	108
6.2 Zones des spectateurs	118
6.3 Communication avec le public	119
6.4 Spectateurs à mobilité réduite	123
6.5 Stands de merchandising	125
6.6 Billetterie et contrôle d'accès électronique	125

et très sophistiquée. La conception de ces systèmes de communication électronique évolue rapidement, tout comme leur coût. Les écrans vidéo plus grands et plus lumineux, les moniteurs individuels installés sur les accoudoirs des sièges et les écrans vidéo/de télévision personnels portables comptent parmi les nouveaux produits qu'il convient d'envisager pour les années à venir.

Certaines parties des tableaux d'affichage et des écrans géants peuvent être utilisées pour afficher des messages d'urgence et doivent être connectées à des systèmes électriques dotés d'une alimentation de secours de trois heures en cas de coupure du courant normal. Le rapport d'image 16:9 est recommandé pour la zone vidéo de l'écran, qui peut être étendue si le score et des détails sur les remplaçants doivent également être insérés autour du contenu vidéo principal, comme cela est exigé pour la Coupe du Monde de la FIFA. Les grands écrans à DEL offrent de nos jours une résolution standard (576 x 720 pixels). L'équipement de la salle de contrôle doit toutefois être réalisé au standard HD-SDI (1 080 x 1 920 pixels), compatible avec les véhicules de transmission et autres équipements spéciaux de transmission afin d'utiliser le signal haute résolution produit.

La salle de contrôle doit être placée en un endroit qui permet une vision directe sur les deux écrans. Un regroupement avec le contrôle du système de diffusion d'annonces, l'annonceur du stade, l'équipement de réception et de conversion satellite et la tête de réseau pour la télévision par câble/sur Internet permet de réduire à un minimum le câblage nécessaire entre ces installations techniques et autorise une meilleure communication entre les opérateurs. Un meuble de bureau de réserve (2 m) offre de la place pour des équipements et du personnel temporaires en cas de production pour des événements spéciaux.

Il faut prévoir l'installation de lignes en fibre optique monomode ainsi que quelques lignes vidéo et audio entre le complexe de diffusion et la salle de contrôle de l'écran géant pour faciliter l'interconnexion.

Pour le programme de divertissements d'avant-match, une petite unité de production (trois caméras, une télécommandée, deux avec opérateurs) ajoute la fonctionnalité de création d'un programme de base en direct sans exiger la présence d'un véhicule de transmission sur le site. Le précâblage de ces caméras vers divers emplacements (terrain, salle de conférence de presse, poste d'interview des VIP, etc.) accroît la polyvalence.

L'équipement suivant est recommandé :

- mélangeur vidéo HD-SDI, huit entrées au minimum, idéalement avec surveillance multivue intégrée ;
- serveur vidéo pour diffuser un contenu produit à l'avance ;
- magnétoscope HD au format habituellement utilisé par les diffuseurs locaux ;
- table de mixage audio avec au moins 20 entrées pour lecteurs de CD, audio du véhicule de télédiffusion, microphones, etc.

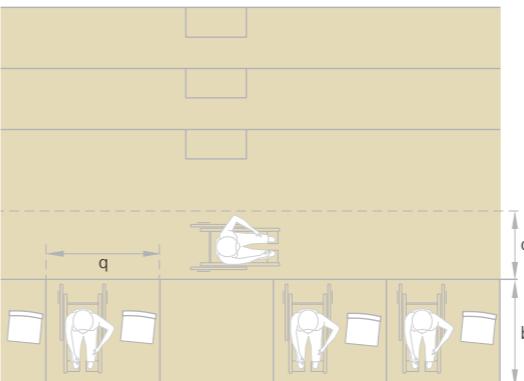
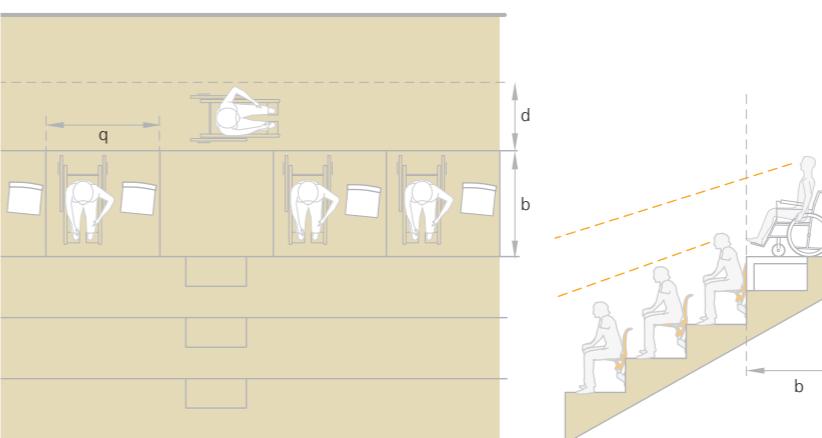


Figure 6d :
Dimensions des places
pour personnes en chaise
roulante

q = 1,5 m

b = 1,4 m

d = 0,9 m

— Ligne de vision

q = 1,5 m

b = 1,4 m

d = 0,9 m

— Ligne de vision

6.4 → Spectateurs à mobilité réduite

Des mesures adéquates doivent être prises dans tous les stades pour accueillir les spectateurs à mobilité réduite dans un cadre confortable et sûr. Ceux-ci doivent pouvoir profiter d'un champ de vision correct et total, de rampes pour les fauteuils roulants, de toilettes et des services habituels d'assistance.

Des places et des billets de différentes catégories doivent leur être proposés afin de leur offrir les mêmes opportunités qu'aux autres spectateurs. Les personnes en

6.1	Normes générales de confort	108
6.2	Zones des spectateurs	118
6.3	Communication avec le public	119
6.4	Spectateurs à mobilité réduite	123
6.5	Stands de merchandising	125
6.6	Billetterie et contrôle d'accès électronique	125

fauteuil roulant doivent pouvoir accéder au stade par toutes les entrées – y compris celles des VIP, VVIP, médias, diffuseurs et joueurs – et pouvoir gagner leur place sans rencontrer de difficultés ni en causer aux autres spectateurs.

Les spectateurs à mobilité réduite doivent disposer de leur propre entrée depuis laquelle ils peuvent avoir un accès direct à leur place en fauteuil roulant. Ils ne doivent en aucun cas être placés dans des endroits du stade où leur incapacité à se déplacer rapidement peut constituer un danger pour eux-mêmes ou d'autres spectateurs en cas d'urgence.

Les personnes à mobilité réduite doivent être placées à l'abri du vent, de la pluie, du soleil, de la neige, etc. L'habitude qui veut que des places leur soient réservées aux abords du terrain, à un endroit non abrité, n'est pas acceptable.

La plate-forme où sont placés les spectateurs en fauteuils roulants doit être conçue de sorte que leur champ de vision sur le terrain de jeu ne soit pas entravé par d'autres spectateurs se levant de leur siège ni par des drapeaux ou autres bannières suspendus devant eux. De même, la position des spectateurs à mobilité réduite ne doit pas entraver le champ de vision des spectateurs assis derrière eux.

Ces plateformes doivent être dotées d'un siège pour un accompagnateur à côté de chaque place réservée aux fauteuils roulants ainsi que d'une prise électrique pour l'équipement d'assistance. Les toilettes pour spectateurs à mobilité réduite doivent se trouver à proximité et être facilement accessibles, tout comme les stands de rafraîchissements.

Il est recommandé de faire appel à un consultant spécialisé lors de la conception du stade afin de garantir que celui-ci soit conforme aux normes internationales en matière d'accessibilité.

Il est suggéré de réserver entre 0,5% et 1% de tous les sièges spectateurs aux personnes à mobilité réduite. Par exemple, la loi Americans with Disabilities Act (ADA) (Loi sur les Américains handicapés) s'applique aux espaces de rassemblement public et exige un maximum de six sièges pour personnes handicapées sur un site de 500 sièges ou moins. Un siège par personne est ensuite requis tous les 100 sièges supplémentaires. Par conséquent, 10 000 sièges supplémentaires impliqueraient la présence de 100 sièges pour personnes handicapées. Cela correspond à l'attribution de 1% de la capacité totale en sièges pour les personnes handicapées.

Exigences pour les spectateurs malvoyants et aveugles

La même sécurité et le même confort doivent être mis à disposition des spectateurs malvoyants et aveugles que des personnes à mobilité réduite. Il faut notamment prévoir des voies d'accès et de sortie faciles, des toilettes et des services d'assistance.

Les sièges pour les spectateurs malvoyants et aveugles doivent se trouver du même côté du stade que les commentateurs, c'est-à-dire dans la tribune principale. Cela



assure que les commentateurs et les spectateurs malvoyants et aveugles aient la même compréhension de l'action sur le terrain et facilite la description audio du match.

Étant donné qu'un grand nombre de spectateurs malvoyants et aveugles ont conservé une visibilité limitée, ils devraient être assis dans la partie inférieure du stade, de préférence à proximité du terrain.

6.5 → Stands de merchandising

Les stands de merchandising doivent être placés de façon à attirer les spectateurs sans causer d'engorgements dans les couloirs du stade. Ils doivent être accessibles à tous, même lors des matches dits à risques où les secteurs sont séparés.

Les murs et panneaux doivent être orientés de façon à ce que le responsable du stand puisse présenter correctement les articles mis en vente et que les clients puissent voir ces articles de loin afin de faire leur choix à l'avance. Les prix doivent être affichés et lisibles de loin. Il est indispensable que les cartes de crédit soient acceptées et il faut prévoir une alimentation électrique pour l'éclairage et d'autres infrastructures.

6.6 → Billetterie et contrôle d'accès électronique

La vocation première des systèmes de billetterie et de contrôle d'accès électronique est la sûreté et la sécurité des spectateurs. La stratégie de billetterie doit être conçue afin d'éliminer toute possibilité de fraude et de corruption et de réduire les tentatives de falsification. Elle doit être commercialement viable et constituer une source de revenus.

Elle doit être soutenue par un programme de gestion de billetterie comprenant les éléments suivants :

- validation du support ;
- fiabilité ;
- personnalisation ;
- séparation ;
- système à sécurité intégrée ;
- possibilité de programme de gestion d'urgence à plusieurs niveaux avec solution de secours ;
- compatibilité et intégration avec le système de contrôle d'accès (tourniquets).

Spectateurs

Transports

Il est extrêmement important de concevoir avec soin l'infrastructure de transport en commun lors du travail de planification lié à l'organisation d'une Coupe du Monde de la FIFA. Idéalement, le site du stade doit combiner gare ferroviaire, terminal de bus, terminal de taxis et navette d'aéroport. Ces nœuds de communication réduisent le besoin de parkings géants et permettent une circulation plus fluide de toutes les parties prenantes de la Coupe du Monde de la FIFA.

Écrans géants

La FIFA exige un minimum de deux écrans/tableaux vidéo, en fonction de la capacité du stade. La taille des écrans est fonction de la capacité et de la conception du stade, combinées à l'espace disponible résultant. Pour donner une idée, la FIFA recommande d'installer deux écrans géants de 70 m² chacun pour des stades d'une capacité supérieure à 50 000 places.

Angle de vision

Pour les écrans à DEL, l'angle de vision mentionné détermine l'angle maximal par rapport à la ligne centrale auquel l'œil humain peut identifier l'image affichée à l'écran.

La FIFA recommande les angles de vision mentionnés minimaux suivants pour les écrans géants à DEL :

Horizontal -60°/+60° (120°) Vertical -30°/+30°

L'angle de vision mentionné doit être comparé à l'emplacement proposé pour l'écran afin de déterminer la couverture de vision dans le stade.

Les concepteurs trouveront les exigences correspondantes dans l'Annexe technique spécifique à la Coupe du Monde de la FIFA.

Concessions de merchandising et de nourriture/boissons

Des stations mobiles de merchandising, de nourriture et de boissons sont nécessaires en raison des demandes supplémentaires des spectateurs lors de la Coupe du Monde de la FIFA. Elles doivent porter les marques correspondantes en accord avec les exigences relatives aux droits des partenaires et des sponsors, et être d'une taille et à une échelle appropriées pour être repérées facilement et ne pas gêner la circulation des spectateurs. Les stands de merchandising doivent disposer de leurs propres installations de stockage. Pour les événements de la Coupe du Monde de la FIFA, il faut prévoir un stockage interne et externe dans des conteneurs.

Les spectateurs à mobilité réduite doivent disposer de stands particuliers pour la nourriture et les boissons ou d'un service spécial.

Billetterie

Afin de réduire les encombrements et faciliter la résolution des contestations sur les billets, il est recommandé d'équiper le stade de points de billetterie à proximité des tourniquets. Il est également recommandé d'effectuer des contrôles de billet au niveau des points contrôle de sécurité temporaires. Pour la Coupe du Monde de la FIFA, un système intégré global doit être fourni pour la totalité de la compétition, et non une solution stade par stade. Le prestataire de services de la billetterie doit avoir un rôle central très tôt dans la planification de la compétition et être impliqué dans le développement de la stratégie de billetterie. Pour réussir, il doit disposer d'une expérience préalable dans la billetterie et avoir participé à des projets ou événements similaires qui ont été couronnés de succès. Il doit par ailleurs avoir un accès illimité aux technologies nécessaires et avoir la solidité financière requise pour se charger du projet.

De nombreux systèmes sont disponibles. La FIFA privilégie l'utilisation d'un réseau IP ouvert, par exemple :

- un billet à étiquette intelligente avec technologie de radio-identification (RFID) et une seule puce simple de mémorisation (système utilisé pour la Coupe du Monde de la FIFA 2006 en Allemagne) ;
- un lecteur sans fil portatif avec technologie de code-barres ;
- un système manuel imprimé, vente de billets au guichet, numérotation séquentielle, datée, avec le numéro du siège et un talon détachable.

Services aux spectateurs

Les équipes et bénévoles des services aux spectateurs sont indispensables pour guider le public qui entre dans le stade ou le quitte. Des emplacements consacrés à cet effet dans des endroits bien éclairés et faciles à identifier sont nécessaires pour guider et informer les spectateurs. En raison du grand nombre de spectateurs qui arrivent ou repartent d'un stade avant et après un match de Coupe du Monde de la FIFA, il faut s'attendre à ce que quelques enfants ou des personnes accompagnées se perdent dans la foule. Il faut prévoir une signalisation adéquate et une salle « Personnes perdues » reliée au système de diffusion d'annonces du stade. Cette pièce doit avoir une surface d'au moins 15 m². Il est important de rendre largement publique, par tous les moyens possibles, une liste des articles interdits dans un stade. Il est recommandé de prévoir un conteneur de stockage temporaire à proximité de la zone de fouille de sûreté uniquement pour les articles que les autorités de sécurité jugent importants. Cela n'exclut pas l'enlèvement immédiat des articles dont on estime qu'ils constituent un danger potentiel pour les autres spectateurs, des tentatives de marketing sauvage ou des substances illégales de toute nature.

Sièges des spectateurs

Ni les espaces où les spectateurs peuvent suivre le match debout, ni les bancs quels qu'ils soient ne sont acceptables en aucune circonstance pour la Coupe du Monde de la FIFA.

07 → Hospitalité



L'offre de services d'hospitalité haut de gamme pour des invités de marque et autres partenaires commerciaux est devenue un aspect essentiel de la gestion d'un événement et une source de revenus de plus en plus importante pour les stades de football.



7.1	Installations d'hospitalité pour les entreprises	130
7.2	Exigences en matière d'hospitalité : principes directeurs	131
7.3	Conditions requises pour le programme de la FIFA	132
7.4	Espaces VIP et VVIP	134
7.5	Droits d'hospitalité commerciale	139
7.6	Conditions spéciales	139

7.1 → Installations d'hospitalité pour les entreprises

Pour la restauration d'entreprise, la pratique internationale consiste à combiner les banquets dans des salles pouvant accueillir plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de personnes et les services en plus petit comité dans des loges et des suites d'une capacité de dix à vingt personnes. Dans ces espaces, les hôtes de marque pourront prendre un repas et des rafraîchissements avant le match et suivre ensuite l'action sur le terrain depuis leur espace de divertissement privatif ou, si elles préfèrent, depuis leurs places exclusives dans l'espace adjacent. Ce type d'installations intéresse généralement les entreprises désireuses de recevoir et de divertir leurs clients. Elles sont proposées sur la base de locations, de concessions ou de licences annuelles ou pluriannuelles. Il est également possible de recourir à ce genre de prestations pour des matches uniques.

Souvent, les installations d'hospitalité les plus prestigieuses ou les mieux situées sont réservées ou prévues pour les sponsors du stade ou du club pensionnaire. De nombreux stades proposent différentes formules d'hospitalité et un choix d'installations exclusives. Les formules les plus haut de gamme comprennent souvent un parking privé, une entrée exclusive, des repas individuels cinq étoiles et une vue optimale dans une loge occupant une situation centrale dans le stade et équipée d'un bar, d'un réfrigérateur, d'un poste de télévision et de toilettes privées. L'idée de base est de réserver ce que le stade peut offrir de mieux en termes de services et de visibilité aux invités de marque de la société qui les reçoit, pour leur faire vivre un moment inoubliable.

Dans les catégories inférieures, les prestations offertes sont quelque peu moins étendues, mais cela permet de réduire les coûts en proportion. L'espace de divertissement privatif peut par exemple être remplacé par un accès à un salon ou à une table réservée dans une salle à manger privée. Le nombre des installations et leur degré de luxe sont très variables d'un stade à l'autre et d'un pays à l'autre. Avant d'investir dans ce type d'installations, il conviendra d'étudier les conditions économiques locales et de faire une étude prospective de la demande dans ce secteur.

La prévente d'espaces hospitalité privés et de sièges réservés peut être une source de revenus importante pour le stade. Les accords contractuels passés par le stade avec les utilisateurs de ces installations d'hospitalité exclusives (suites, loges, fauteuils, etc.) doivent contenir une clause spéciale spécifiant que, lors des événements sportifs internationaux majeurs tels que la Coupe du Monde de la FIFA organisés par une entité tierce, l'organisateur de la manifestation aura la jouissance de ces espaces exclusifs, sans aucune obligation à l'égard de leurs utilisateurs habituels. Des espaces tels que les salles de réception prévues pour les mariages, les bals ou les dîners, les salles de réunion pour des groupes plus restreints ainsi qu'un restaurant accessible au public peuvent constituer une source de revenus régulière et complémentaire aux recettes tirées de l'activité principale, à savoir l'organisation de matches de football.

De nombreux stades proposent différentes formules d'hospitalité et un choix d'installations exclusives.

Le degré de luxe des installations VIP est très variable d'un pays à l'autre.



7.2 → Exigences en matière d'hospitalité : principes directeurs

Les installations d'hospitalité prévues pour l'accueil des invités des partenaires, des sponsors et des fournisseurs de la FIFA ainsi que de la grande famille internationale du football constituent un point majeur des critères d'aménagement de l'espace de la FIFA. La conception de tout stade de football doit tenir compte de ces exigences, mais celles-ci sont poussées encore plus loin lors de la Coupe du Monde de la FIFA.

La place requise dans un stade durant un événement de l'envergure d'une Coupe du Monde de la FIFA est nettement plus importante que lors d'une manifestation ordinaire. C'est la raison pour laquelle la FIFA recommande que l'essentiel des aménagements requis pour les Coupes du Monde qu'elle organise soient réalisés dans des installations temporaires dans l'enceinte du stade ou dans des espaces situés sous les tribunes et ne pouvant être utilisés pendant la manifestation du fait qu'ils n'offrent pas de vue sur le terrain de jeu. Pour comprendre l'ensemble des critères d'aménagement de l'espace relatifs aux installations d'hospitalité, il est prudent de se replacer dans le contexte d'une Coupe du Monde de la FIFA. Un stade neuf remplissant ces conditions sera en effet assuré de pouvoir organiser tout match ou compétition majeur de football international.

Pour d'autres décisions préalables à la construction, se reporter au chapitre 1.

7.1	Installations d'hospitalité pour les entreprises	130
7.2	Exigences en matière d'hospitalité : principes directeurs	131
7.3	Conditions requises pour le programme de la FIFA	132
7.4	Espaces VIP et VVIP	134
7.5	Droits d'hospitalité commerciale	139
7.6	Conditions spéciales	139

7.3 → Conditions requises pour le programme de la FIFA

Il est probable que la FIFA utilise un programme à trois niveaux comportant (1) un volet hospitalité commerciale destiné à être vendu aux entreprises et au public sans leur donner en aucune façon le droit d'associer leur nom ou leurs produits à l'événement ; (2) un programme d'hospitalité vendu à prix coûtant aux partenaires de la FIFA, aux sponsors, fournisseurs nationaux et diffuseurs de la Coupe du Monde de la FIFA, et (3) un programme d'hospitalité VIP pour les besoins des officiels et des membres des délégations de la FIFA et du COL.

Les détails et la structure précise du programme d'hospitalité de la FIFA seront définis en partenariat avec le COL mais, pour garantir les droits d'hospitalité, un stade doit répondre à un certain nombre de conditions. En l'occurrence, le propriétaire du stade et/ou le COL doivent :

- livrer un stade sur lequel aucun détenteur de droit, tel que les propriétaires du stade, le club de football local, les actionnaires ou les obligataires, les agents commerciaux, les sponsors, les traiteurs et les clients hospitalité/titulaires de loge habituels, ne puisse faire valoir de droits préexistants ou actuels ;
- fournir gratuitement à la FIFA les droits d'accès et d'utilisation de toutes les installations d'hospitalité potentielles telles que les restaurants, les loges, les salons et les installations de restauration ;
- fournir à la FIFA un espace suffisant aux abords du stade pour les parkings, les livraisons de matériel, l'arrivée des invités, les infrastructures temporaires (y compris le montage de ces infrastructures), les services de préparation du sol et de nettoyage après la manifestation, les clôtures, les installations de stockage, la sécurité et le contrôle d'accès ;
- fournir l'accès, à l'intérieur de chaque installation d'hospitalité dans l'enceinte du stade, aux réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunications de base (y compris le téléphone, Internet haut débit et la télévision) ;
- fournir une salle de réception et des services de restauration spécifiques dans la tribune d'honneur de la FIFA et des VIP du COL.

Certains droits d'hospitalité ont été octroyés aux affiliés marketing de la Coupe du Monde de la FIFA. Alors que les modifications et les négociations sur le contrat final sont réservées concernant les droits d'hospitalité conférés aux affiliés marketing, le COL doit veiller à ce que chaque stade soit équipé des installations suivantes, pour que la FIFA puisse respecter ses obligations contractuelles à l'égard de ses affiliés marketing :



Loges Skybox

Ces loges sont un élément essentiel des droits d'hospitalité des affiliés marketing de la FIFA. Le COL doit prendre les garanties contractuelles nécessaires pour que la FIFA soit entièrement libre de sélectionner les loges Skybox dont elle a besoin pour remplir ses propres obligations contractuelles. De plus, le COL doit s'assurer qu'aucune des loges Skybox existantes ne puisse être utilisée à d'autres fins sans l'accord de la FIFA.

Places affaires

Les places affaires sont par définition plus confortables et plus spacieuses que les places standard (il s'agit en général de fauteuils rembourrés) et elles occupent la meilleure position dans la tribune principale et/ou dans la tribune opposée. Toutes les places de cette catégorie doivent être allouées au projet hospitalité de la tribune d'honneur et/ou au programme d'hospitalité général.

Places hospitalité

Les places hospitalité sont les places allouées au programme d'hospitalité commerciale ou au programme d'hospitalité des affiliés commerciaux qui se trouvent dans le secteur désigné par la FIFA comme celui des meilleures places du stade (après celles de la tribune d'honneur réservées aux dignitaires) pour chaque match.

Les packages d'hospitalité commerciale comprennent : un billet pour un match donnant droit à une place hospitalité pour regarder le match, des services de restauration, une animation, l'utilisation des infrastructures d'hospitalité (telle que les vestiaires, les bureaux d'accueil, les salons, les espaces de réception et de dîner), l'accès à un parking et aux services de transport, des programmes de match, des cadeaux souvenirs et autres services et/ou produits liés dans les domaines de l'hébergement, du transport ou du tourisme. La nature exacte des services fournis dans le cadre du package d'hospitalité commerciale et le lieu de leur livraison dépendront de l'emplacement et du type du stade.

Chaque affilié commercial recevra gratuitement, pour chaque match, un contingent de places hospitalité gratuites correspondant aux meilleures places commercialement disponibles.

Village hospitalité

Le programme d'hospitalité des affiliés marketing de la Coupe du Monde de la FIFA a pour finalité de leur permettre d'offrir à leurs hôtes un accueil personnalisé très haut de gamme durant l'événement, dans une ambiance sophistiquée transcendant la passion du football. Le village hospitalité offre à ces affiliés un cadre idéal pour réaliser leurs propres programmes de marketing et d'hospitalité intégrés.

Sur chaque site sera créé un village hospitalité pour les affiliés commerciaux. Il s'agit d'un espace exclusif et protégé dans lequel ceux-ci pourront utiliser les billets du contingent qui leur a été alloué pour des activités d'hospitalité sur mesure et

7.1	Installations d'hospitalité pour les entreprises	130
7.2	Exigences en matière d'hospitalité : principes directeurs	131
7.3	Conditions requises pour le programme de la FIFA	132
7.4	Espaces VIP et VVIP	134
7.5	Droits d'hospitalité commerciale	139
7.6	Conditions spéciales	139

proposées à un prix raisonnable tout en offrant un excellent service. Le village hospitalité offrira aux partenaires de la FIFA – ainsi qu'aux sponsors, fournisseurs nationaux et partenaires de diffusion de la Coupe du Monde de la FIFA – le choix entre leurs propres espaces privés et des services d'hospitalité communs au club officiel. Il sera situé soit dans l'enceinte du stade, à l'intérieur des installations existantes, soit à proximité, sous un chapiteau.

7.4 → Espaces VIP et VVIP

Chaque stade désireux d'accueillir un grand événement de football se doit de pouvoir proposer des espaces VIP et VVIP. Ces zones occupent les meilleurs emplacements dans la tribune principale et offrent les places les plus confortables et la meilleure vue sur le terrain. Il est très important de distinguer les zones VIP et VVIP, car elles sont liées à des exigences et à des conditions de sécurité et d'accès différentes.

La zone VVIP est gardée, surveillée et protégée de très près contre toute intrusion non autorisée, même de la part de personnes occupant les sièges et le salon VIP.

Quoiqu'elle bénéficie aussi d'un certain niveau de sécurité et de protection, la zone VIP ne requiert pas des mesures de sécurité aussi strictes que la zone VVIP. Toutefois, l'accès par des personnes non autorisées est strictement contrôlé et tout mélange avec d'autres groupes (hôtes du programme d'hospitalité, médias, etc.) doit être évité.

Idéalement, il serait prudent de séparer les deux zones en les logeant à différents niveaux du stade de manière à éviter toute possibilité de mélange entre les groupes.

Espace VVIP

Emplacement

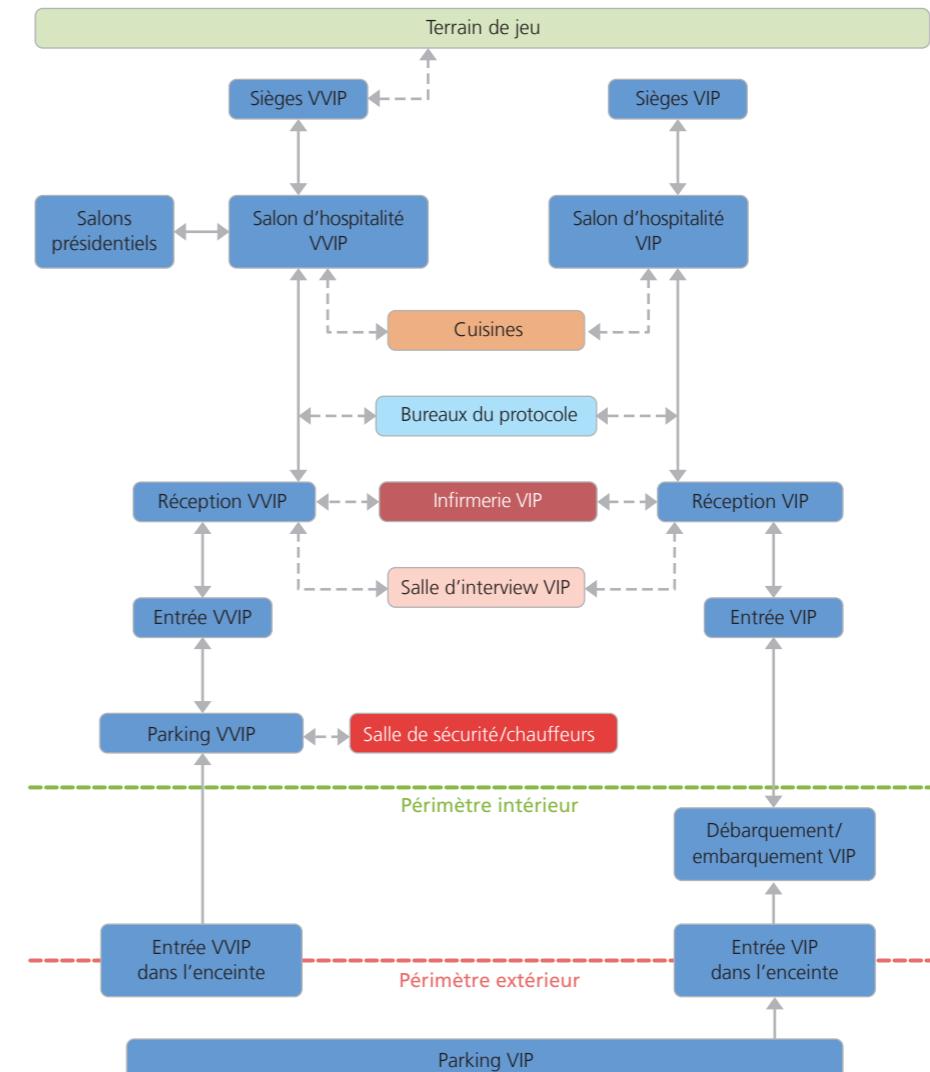
Les VVIP doivent être installés à l'endroit le plus stratégique de la tribune principale et pouvoir jouir de la meilleure visibilité possible sur le terrain. Idéalement ce sera au centre de la tribune principale, en position surélevée par rapport à l'aire de jeu et dans une zone séparée du public. Un accès au terrain, aux vestiaires et aux installations destinées aux médias doit être prévu.

Accès

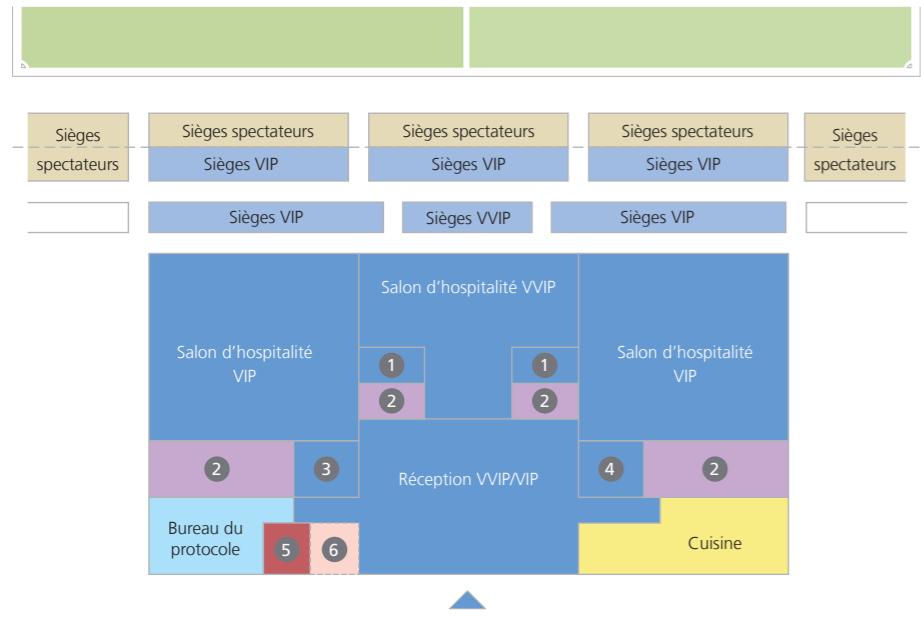
L'entrée doit être clairement l'« entrée principale » du stade. La voie d'accès VVIP doit être classée haute sécurité et totalement inaccessible au public. Les véhicules des VVIP doivent être escortés par des véhicules de sécurité sous la tribune principale, jusqu'au point d'arrivée des moyens de circulation verticale.



Figure 7a :
Organigramme des
VIP/VVIP



7.1	Installations d'hospitalité pour les entreprises	130
7.2	Exigences en matière d'hospitalité : principes directeurs	131
7.3	Conditions requises pour le programme de la FIFA	132
7.4	Espaces VIP et VVIP	134
7.5	Droits d'hospitalité commerciale	139
7.6	Conditions spéciales	139



	Hommes	Femmes
Population totale : 100%	50%	50%
Toilettes	1 pour 120	1 pour 25 jusqu'à 250 1 pour 30 si entre 250 et 500 1 pour 35 si plus de 500
Urinoirs	1 pour 50	sans objet
Lavabos	1 pour 50 1 pour 80 si plus de 500	1 par toilette jusqu'à 500 1 pour 50 si plus de 500

Figure 7b :
Tribune des VIP

- ① Salon du Président
- ② Installations sanitaires
- ③ Escaliers/ascenseur des VVIP
- ④ Escaliers/ascenseur des VIP
- ⑤ Infirmerie des VIP
- ⑥ Salle d'interview des VIP
- ▲ Entrée des VIP/VVIP
- Ligne de toiture



L'espace VVIP doit avoir sa propre entrée, distincte de celles du public et des VIP, et conduire directement au salon d'hospitalité et, de là, directement à la tribune VVIP. Dans un stade à plusieurs niveaux, si nécessaire, un ou plusieurs ascenseurs ou escaliers mécaniques spécifiques doivent être prévus entre les étages, et ces systèmes doivent bénéficier à la fois d'une alimentation électrique normale et de secours. D'autres accès contrôlés doivent permettre de se déplacer à travers les espaces autorisés.

Sièges

Les sièges VVIP doivent être numérotés et séparés des sièges VIP au moyen d'une barrière amovible ou idéalement se trouver à un niveau supérieur par rapport aux sièges VIP. Les tribunes doivent être placées sous la surveillance permanente du service d'ordre. Ils doivent être de bonne qualité et bien rembourrés, avec des accoudoirs, protégés par un toit et offrir une vue parfaite et non obstruée du terrain. Un espacement suffisant des rangées est primordial afin de pouvoir entrer ou sortir sans déranger les autres personnes assises.

Capacité

Le nombre total de sièges dépend de l'événement organisé. Pour la phase finale de la Coupe du Monde de la FIFA, le nombre de sièges requis est de 150, à partager entre la FIFA et le COL (pour ce qui est de la finale) ; pour les autres matches, veuillez vous reporter au document précisant les critères d'aménagement de l'espace.

Espace de réception

Il convient de prévoir une zone d'accueil et un bureau d'accueil chargés de recevoir les invités. Cet espace de réception doit être suffisamment vaste pour respecter les exigences de sécurité et permettre le contrôle des billets.

Salon d'hospitalité

Idéalement, le salon d'hospitalité doit être situé à l'arrière de la tribune VVIP. Sa capacité dépendra de l'ampleur de l'événement, laquelle sera évaluée par les organisateurs et les gestionnaires de l'événement. Lors d'un événement tel que la Coupe du Monde de la FIFA, le nombre de places demandées variera suivant le stade de la compétition. L'emploi de cloisons de séparation amovibles est souhaitable pour la souplesse qu'elles offrent.

Salon du Président

Dans la mesure du possible, le salon VVIP intégrera un espace pour le Président de la FIFA et un autre pour le président du Comité Organisateur Local lorsque le stade accueille un match de la Coupe du Monde de la FIFA ou tout autre grand événement international. Un salon privé d'environ 15 m² sera prévu pour chacun d'eux.

Toilettes et installations sanitaires

Des installations sanitaires distinctes des installations VIP doivent être prévues dans l'espace VVIP.

07

→ Hospitalité

7.1	Installations d'hospitalité pour les entreprises	130
7.2	Exigences en matière d'hospitalité : principes directeurs	131
7.3	Conditions requises pour le programme de la FIFA	132
7.4	Espaces VIP et VVIP	134
7.5	Droits d'hospitalité commerciale	139
7.6	Conditions spéciales	139



Espace VIP

Emplacement

Au centre de la tribune principale dans laquelle sont situés les vestiaires des joueurs, en position surélevée par rapport à l'aire de jeu et séparé des tribunes du public. La tribune VIP doit toujours être située dans la tribune principale et être accessible des vestiaires, des installations destinées aux médias et des bureaux de l'administration..

Accès

L'entrée doit être clairement l'« entrée principale » du stade. L'espace VIP doit avoir sa propre entrée depuis l'extérieur, distincte de celles du public, et conduire directement au salon d'hospitalité et de là, directement à la tribune VIP. Dans un stade à plusieurs niveaux, si nécessaire, un ou plusieurs ascenseurs ou escaliers mécaniques doivent être prévus entre les étages et ces systèmes doivent bénéficier à la fois d'une alimentation électrique normale et de secours. D'autres accès contrôlés doivent permettre de se déplacer à travers les espaces autorisés. Les gens qui doivent se rendre aux vestiaires (tels que les délégués, les observateurs, etc.) doivent bénéficier d'un accès direct et sécurisé depuis la loge VIP. Des véhicules de sécurité doivent accompagner les VIP.

Capacité

Les exigences diffèrent d'une compétition à l'autre, mais un stade moderne doit être équipé de tribunes d'honneur d'une capacité d'au moins 300 places et offrir la possibilité d'augmenter considérablement cette capacité pour les événements majeurs. Pour la Coupe du Monde de la FIFA, il faut prévoir 1 350 sièges pour le match d'ouverture et la finale.

Sièges

Les sièges doivent être de bonne qualité et numérotés individuellement. Ils doivent être bien rembourrés, avec des accoudoirs, protégés par un toit et offrir une vue parfaite et non obstruée du terrain. Un espace suffisant des rangées est primordial afin de pouvoir entrer ou sortir sans déranger les autres personnes assises.

Espace de réception

Il convient de prévoir une zone d'accueil et un bureau d'accueil chargés de recevoir les VIP. Cet espace de réception doit être suffisamment vaste pour respecter les exigences de sécurité et permettre le contrôle des billets.

Salon d'hospitalité

Idéalement, le salon d'hospitalité pour les VIP doit être situé à l'arrière de la tribune VIP. Sa capacité dépendra de l'ampleur de l'événement, laquelle sera évaluée par les organisateurs et les gestionnaires de l'événement. Lors d'un événement tel que la Coupe du Monde de la FIFA, le nombre de places demandées variera suivant le stade de la compétition. L'emploi de cloisons de séparation amovibles est souhaitable pour la souplesse qu'elles offrent

Un stade moderne doit être équipé d'une tribune d'honneur d'au moins 300 places.

7.5 → Droits d'hospitalité commerciale

Les services exclusifs haut de gamme du programme d'hospitalité commerciale de la Coupe du Monde de la FIFA (accueil, restauration, cadeaux et divertissement, etc.) sont destinés aux titulaires d'une catégorie spéciale de billets. Suivant les installations disponibles dans le stade ou à proximité, ce programme d'hospitalité sera mis en œuvre à l'intérieur du stade, dans des salles ou des espaces spécifiques, ou à l'extérieur, sous des structures temporaires.

Les critères globaux d'aménagement de l'espace doivent être conçus de manière à pouvoir accueillir toutes les installations et les espaces de restauration, espaces techniques, espaces de divertissement et espaces publics situés dans la zone du stade sous contrôle du COL. Les espaces en question ne doivent pas être distants de plus de 150 m des tribunes du stade. Ils doivent être raccordés au réseau d'eau, d'électricité, de gaz, etc. et un parking doit leur être affecté. Les structures existantes à l'intérieur du stade, telles que les salles de réception et les restaurants, ou adjacentes, telles que les centres sportifs et les salles de conférence, peuvent être utilisées pour réduire le plus possible le nombre de nouvelles constructions et les coûts afférents. Les espaces de stockage et les cuisines existants sont également requis. Les critères d'aménagement de l'espace hospitalité s'appliquent également à toutes les loges Skybox et aux salles de services attenantes (telles que les cuisines et les espaces de stockage).

7.6 → Conditions spéciales

Les emplacements proposés pour les structures d'hospitalité temporaires doivent satisfaire aux critères suivants :

Faisabilité

Des constructions temporaires doivent être érigées si les autorisations et permis de construire requis peuvent être obtenus.

Disponibilité

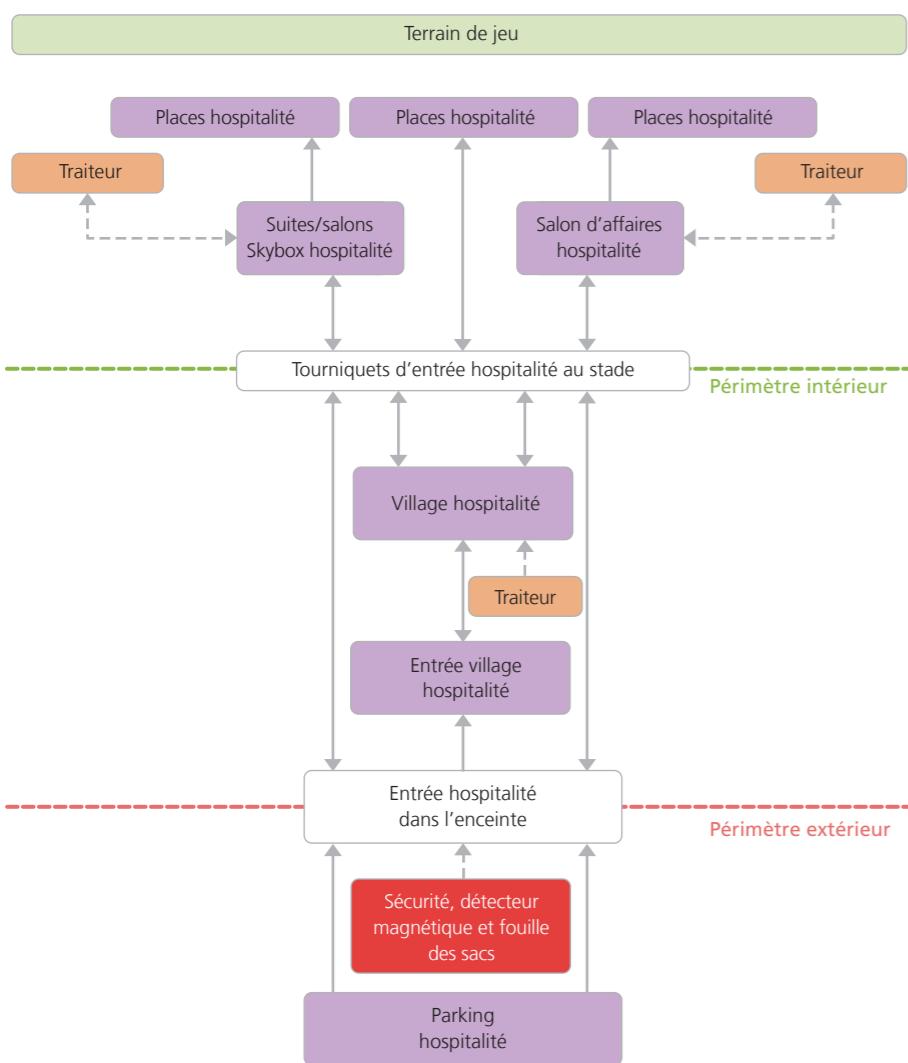
Tous les espaces doivent être accessibles au COL et aux parties désignées par lui (y compris la FIFA), à l'exclusion de toute autre partie, à la fois avant et pendant toute la durée de la compétition.

Sécurité

Les espaces hospitalité doivent être situés à l'intérieur du périmètre de sécurité du stade. En plus d'assurer la sécurité de l'espace hospitalité spécifique, le service d'ordre sous contrat du stade sera responsable de la sécurité des invités et des biens. Des barrières couvertes doivent être érigées par le COL autour de ces espaces.

Pour plus d'informations sur la sécurité, se reporter au chapitre 2.

7.1	Installations d'hospitalité pour les entreprises	130
7.2	Exigences en matière d'hospitalité : principes directeurs	131
7.3	Conditions requises pour le programme de la FIFA	132
7.4	Espaces VIP et VVIP	134
7.5	Droits d'hospitalité commerciale	139
7.6	Conditions spéciales	139



Accès

Les organisateurs et les fournisseurs doivent pouvoir accéder librement aux espaces hospitalité sans avoir à déposer de demandes d'autorisation ni à payer de droits d'accès supplémentaires. Un parking suffisamment vaste doit également être à la disposition du personnel de service et ce, le plus près possible du stade, tant durant l'aménagement que pendant toute la durée de l'événement.

Lieu

Afin d'éviter les frais supplémentaires d'un service de navette, les espaces hospitalité ne doivent pas être situés à plus de 300 mètres du stade.

Superficie

Salons VIP/VVIP de la FIFA

Lors des Coupes du Monde de la FIFA, les salons VIP/VVIP doivent avoir une capacité suffisante pour accueillir le nombre requis d'invités, comme spécifié dans le document précisant les critères d'aménagement de l'espace de la FIFA. La superficie minimale requise est de 1 m² par invité.

Village hospitalité des affiliés commerciaux

Superficie totale : 5 à 5,6 m² par personne.

Superficie du site en fonction de l'événement :

Site de la cérémonie d'ouverture	20 000 m ²
Site de la finale	35 000 m ²
Le plus grand match sera une demi-finale	20 000 m ²
Le plus grand match sera un quart de finale	10 000 m ²
Le plus grand match sera un huitième de finale	8 000 m ²
Le plus grand match sera un match de groupe/d'équipe locale	15 000 m ²
Le plus grand match sera un match de groupe	8 000 m ²

Village hospitalité commerciale

Superficie totale : 4,6 m² par personne.

Superficie du site en fonction de l'événement :

Site de la cérémonie d'ouverture	27 000 m ²
Site de la finale	50 000 m ²
Le plus grand match sera une demi-finale	20 000 m ²
Le plus grand match sera un quart de finale	10 000 m ²
Le plus grand match sera un huitième de finale	9 000 m ²
Le plus grand match sera un match de groupe/match de l'équipe locale	20 000 m ²
Le plus grand match sera un match de groupe	5 000 m ²

Ces chiffres devront être révisés conformément au concept d'hospitalité, qui est élaboré en fonction des installations disponibles sur les sites retenus.

07

Hospitalité

7.1	Installations d'hospitalité pour les entreprises	130
7.2	Exigences en matière d'hospitalité : principes directeurs	131
7.3	Conditions requises pour le programme de la FIFA	132
7.4	Espaces VIP et VVIP	134
7.5	Droits d'hospitalité commerciale	139
7.6	Conditions spéciales	139



Alimentation électrique

Tous les espaces hospitalité doivent être reliés à une source de courant suffisamment puissante pour alimenter l'éclairage, les cuisines et les espaces de stockage, le système de climatisation, les équipements de service/nettoyage, les systèmes TV/audio/multimédia et les systèmes nécessaires pour le divertissement. Ce circuit électrique peut être alimenté par un réseau existant ou par des groupes électrogènes. Au moins une source d'alimentation principale doit être prévue par espace. Cette source d'alimentation et le réseau de distribution doivent être adaptés à chaque site. Des critères d'alimentation électrique précis seront élaborés lorsque les espaces hospitalité auront été définis et que leur emplacement aura été fixé.

Adduction d'eau et égouts

Un système d'adduction d'eau et d'égouts est nécessaire dans tous les espaces hospitalité, en particulier pour les cuisines et les installations sanitaires.

Télécommunications

Tous les espaces hospitalité doivent être reliés aux lignes de télécommunications terrestres pour le fonctionnement du téléphone, du fax et d'Internet.

Préparation du sol des installations

Lorsque les programmes d'hospitalité sont mis en œuvre dans des structures temporaires, le site et les voies d'accès utilisés par les invités doivent être préparés (niveling, drainage et protection) avant de lancer la construction.

Toilettes et installations sanitaires

Toutes les structures d'hospitalité temporaires doivent être équipées d'installations sanitaires. Celles-ci doivent être haut de gamme et pourvues d'un système de nettoyage facile. Elles doivent être situées près de chaque espace d'accueil dans les espaces prestige et occuper des positions centrales, aisément accessibles, dans le village hospitalité. Elles doivent également être accessibles aux chariots de nettoyage. Une toilette doit être prévue pour 100 personnes. Un contrat de nettoyage doit être conclu avec le fournisseur.

Éclairage

Des lumières doivent être installées partout, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, car tous les espaces hospitalité sont couverts. Le ratio doit être de 80 à 150 W par 10 m², à moduler suivant la configuration interne.

Système TV/audio

Tous les espaces hospitalité doivent être pourvus de réseaux et d'équipements audio et vidéo. Le nombre de téléviseurs requis est de : 1 par espace privatif ; 1 pour 50 personnes dans le village hospitalité des affiliés commerciaux ; 1 pour 100 personnes dans les espaces prestige ; 1 par loge Skybox.

Structures temporaires

Il convient d'utiliser des structures haut de gamme telles que celles généralement installées dans le monde entier pour les événements internationaux majeurs.

Plans

Le fournisseur sélectionné établira les plans conformément aux besoins exprimés par la FIFA.

Permis de construire

Le COL se chargera d'accomplir toutes les formalités requises pour l'obtention des permis relatifs à l'installation et à la gestion des structures temporaires.

Climatisation/chauffage

La climatisation ou le chauffage sont requis dans tous les espaces hospitalité. Une puissance de 0,2 kW doit être prévue.

Parking et débarquement

Un point de débarquement spécifique doit être prévu, avec un accès direct au salon VVIP par des ascenseurs, escaliers mécaniques et escaliers spécifiques. Les VVIP seront débarqués à cet endroit et des emplacements de parking doivent être disponibles à proximité immédiate. Des emplacements de parking supplémentaires pour les escortes de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement de l'espace. La surface doit être ferme, aplatie et horizontale.

Idéalement, les accès VIP au parking doivent être réalisés en béton, en asphalte ou tout autre matériau similaire, de manière à obtenir une voie plane et stable, quelles que soient les conditions météorologiques.

Hospitalité

Bien que ce chapitre traite de l'hospitalité en se basant sur des exemples tirés de la Coupe du Monde de la FIFA, il est tout de même prudent d'énumérer ici quelques recommandations et exigences ayant spécifiquement trait à la Coupe du Monde de la FIFA. Ces recommandations et exigences sont les suivantes :

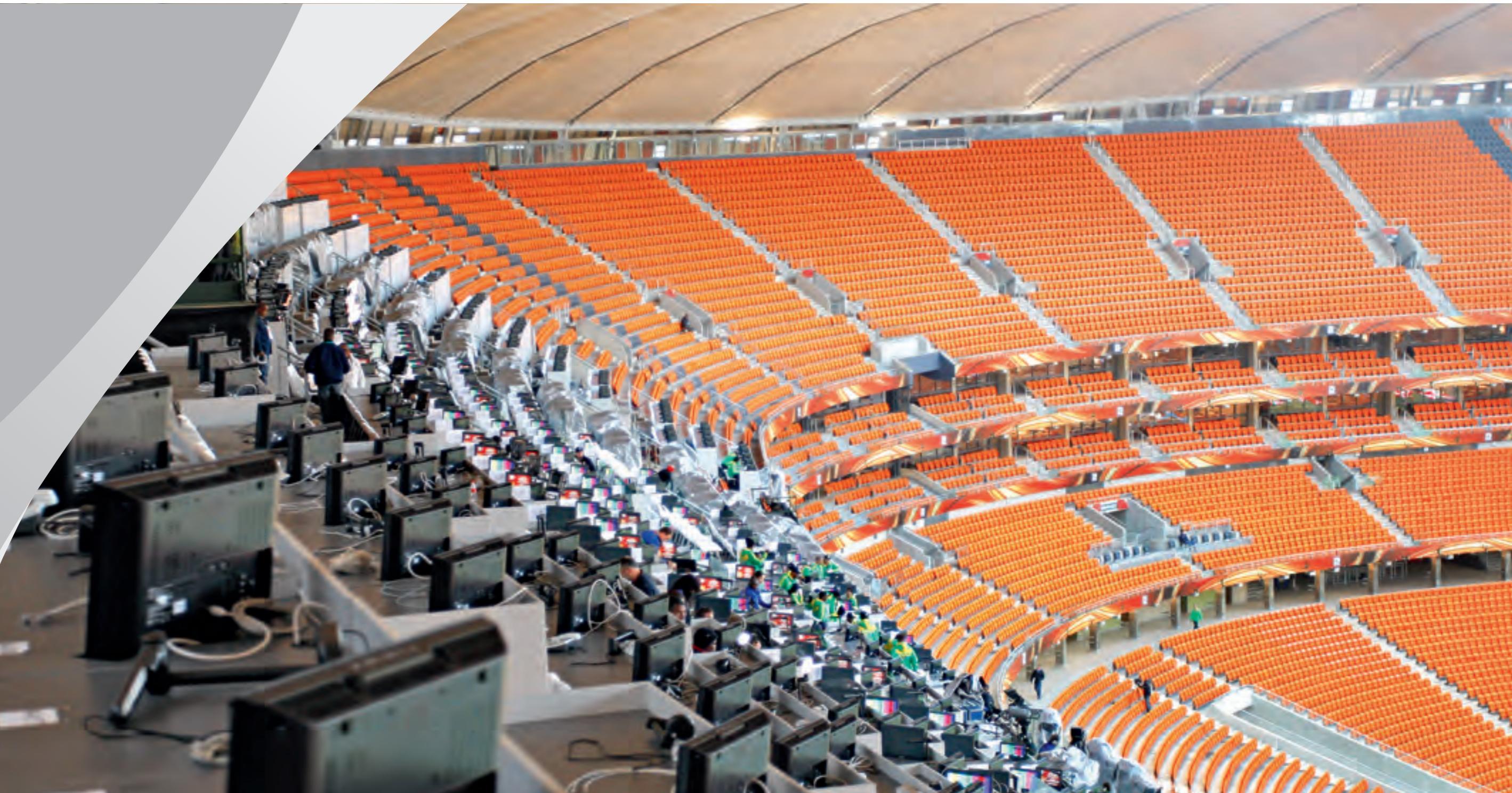
- 8% du nombre total de sièges doivent être réservés à l'hospitalité pour le match d'ouverture, les demi-finales et la finale, et au moins 5% du nombre total de sièges pour les autres matches.
- 30% de ces sièges seront des loges Skybox. Les exigences de dimensions des cuisines et espaces d'entreposage doivent être précisées.
- Des escaliers et un ascenseur spécifiques doivent être prévus pour les hôtes des loges Skybox.
- Tous les espaces hospitalité doivent être disponibles au moins trois mois avant la période d'utilisation exclusive.
- Les entrées VIP et VVIP au stade doivent être séparées et une attention particulière doit être accordée à la validation des billets et aux contrôles de sécurité dans la zone décrite.
- Une certaine flexibilité au niveau du nombre de sièges réservés aux VIP s'impose en modulant le nombre de sièges qui leur sont alloués tout en maintenant le niveau de sécurité requis.
- Des escaliers et ascenseurs/escaliers mécaniques spécifiques doivent être prévus pour les VVIP.
- Les voies menant des sièges aux salons VIP et VVIP doivent être spécifiques.
- Idéalement, les espaces VIP et VVIP doivent se trouver à des niveaux différents.

- Dans un stade devant accueillir à la fois des matches de groupe et la finale, les sièges doivent pouvoir être alloués de manière flexible en fonction de la demande, étant entendu que les espaces VIP et VVIP doivent rester séparés du reste du public.
- L'entrée au stade dans la tribune principale doit tenir compte des différents groupes utilisant le stade, tels que les médias, les VIP, les VVIP et les joueurs.
- Les espaces réservés aux VIP/VVIP, aux joueurs, aux officiels de match et aux médias doivent être séparés des zones accessibles au public. Cela peut être obtenu par une séparation des catégories ou par le recours à des voies spécifiques (sans aucune intersection) entre le stade et les parkings.
- La zone mixte implique plusieurs défis en termes de planification, qui doivent être relevés dès le stade de la conception compte tenu de tous les usagers de l'espace du stade, tels que les médias, les VIP, les VVIP et les joueurs. La séparation doit être conçue de manière à éviter tout problème d'intersection.
- Toutes les voies piétonnes reliant les zones de débarquement aux villages hospitalité doivent être en dur (béton ou asphalté par exemple) pour permettre aux hôtes de se déplacer dans de parfaites conditions de confort.
- Les places pour les utilisateurs de fauteuils roulants doivent représenter 1% de l'ensemble des sièges d'hospitalité de manière à pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite et leurs accompagnants. Ce calcul s'applique aussi aux sièges réservés aux VIP et VVIP.
- Une attention particulière doit être accordée aux niveaux de confort pour les VIP et VVIP dans des conditions météorologiques extrêmes.
- Les espaces VIP et VVIP nécessitent des zones de parking, des toilettes et des installations sanitaires spécifiques, des sièges pour les personnes à mobilité réduite ainsi que des services médicaux et de restauration.

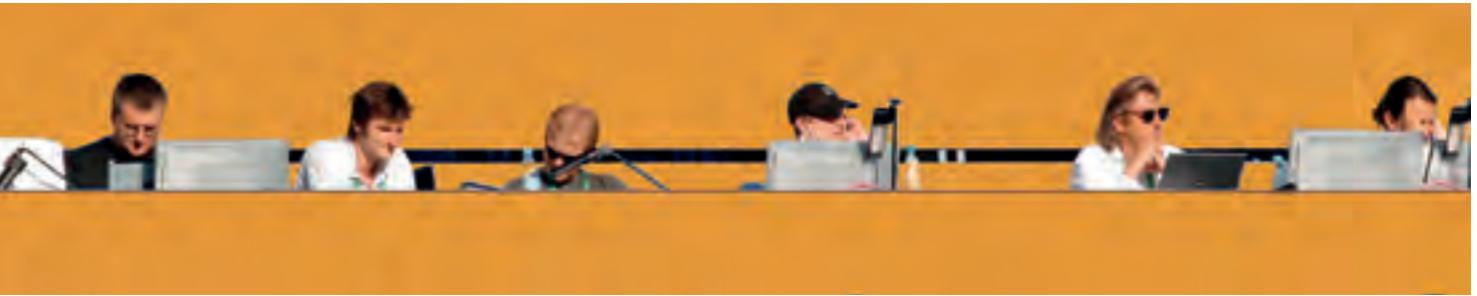
08 → Médias



Les stades doivent être conçus de sorte qu'une couverture médiatique de très haute qualité du football puisse être proposée à des millions de foyers dans le monde entier grâce à des installations à la pointe de la technique.



8.1 Bureau d'accréditation	148
8.2 Tribune des médias et postes de commentateur	148
8.3 Centre des médias du stade	151
8.4 Salle de conférence de presse, zone mixte et postes d'interview flash	152
8.5 Installations pour photographes	158
8.6 Infrastructure pour la télévision	158
8.7 Studios	161
8.8 Complexe de diffusion	161



8.1 → Bureau d'accréditation

Il convient de prévoir des procédures d'accréditation. Le bureau d'accréditation peut être constitué d'un petit espace, voire d'une simple table de travail à l'entrée des médias du stade, pour autant que la formation de files d'attente n'entrave pas le passage.

8.2 → Tribune des médias et postes de commentateur

La tribune des médias

La tribune des médias doit occuper une position centrale dans la tribune principale, où se trouvent les installations pour les médias. Elle doit être située à hauteur de la ligne médiane, à un endroit offrant une vue dégagée sur le terrain de jeu, sans interférence possible de la part de spectateurs. Idéalement, la tribune des médias ne doit pas s'étendre au-delà de la ligne des 16,50 m devant les buts. Tous les postes de travail de la tribune des médias doivent être couverts. Les représentants des médias doivent avoir des places offrant une excellente vue sur tout le terrain de jeu.

L'accès aux autres espaces réservés aux médias doit être facile, notamment au centre des médias, à la zone mixte et à la salle de conférence de presse. Les sièges réservés en permanence à la presse seront équipés de tables de travail suffisamment grandes pour permettre l'utilisation d'un ordinateur portable. Chaque table sera dotée d'une prise électrique et de connexions téléphoniques et Internet.

Dans les stades qui accueilleront des matches de football majeurs et d'autres manifestations de grande envergure, la tribune des médias doit être conçue de telle sorte que sa capacité puisse être notablement augmentée à ces occasions. Si la demande est importante, des sièges normaux de spectateurs devront être modifiés et adaptés pour la presse et la télévision. Il peut être nécessaire d'installer une rangée de tables au-dessus d'une rangée de sièges ; une rangée sur deux serait donc utilisée pour les sièges. Les sièges pour les médias doivent être situés à proximité de la zone principale de travail réservée aux médias.

Il n'est pas indispensable que tous les sièges supplémentaires soient équipés de tables. À titre indicatif, au moins la moitié des postes doivent en être dotés.

Les écrans de télévision constituent une aide indispensable. Il convient donc d'en installer un certain nombre, au moins un pour huit sièges. Une bonne proportion est un écran pour quatre sièges. Des raccordements électriques suffisants doivent être prévus à cette fin notamment. Les plans de construction de nouveaux stades doivent prévoir la possibilité d'installer des lignes numériques de dernière génération (LAN Ethernet câblé). Les concepteurs doivent prévoir une solution câblée car c'est la plus fiable.

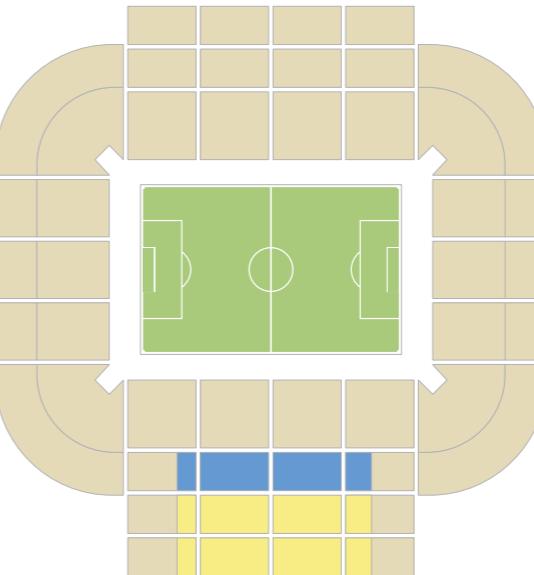
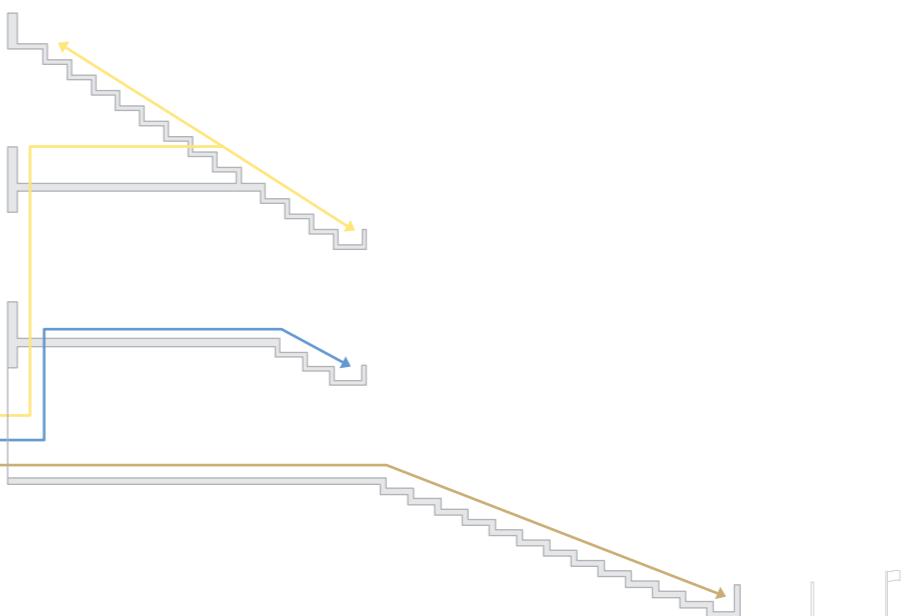


Figure 8a :
Tribune des VIP et des
médias

- Médias
- VIP/VVIP
- Spectateurs



Pour plus d'informations sur les décisions préalables à la construction, se reporter au chapitre 1.

8.1	Bureau d'accréditation	148
8.2	Tribune des médias et postes de commentateur	148
8.3	Centre des médias du stade	151
8.4	Salle de conférence de presse, zone mixte et postes d'interview flash	152
8.5	Installations pour photographes	158
8.6	Infrastructure pour la télévision	158
8.7	Studios	161
8.8	Complexe de diffusion	161

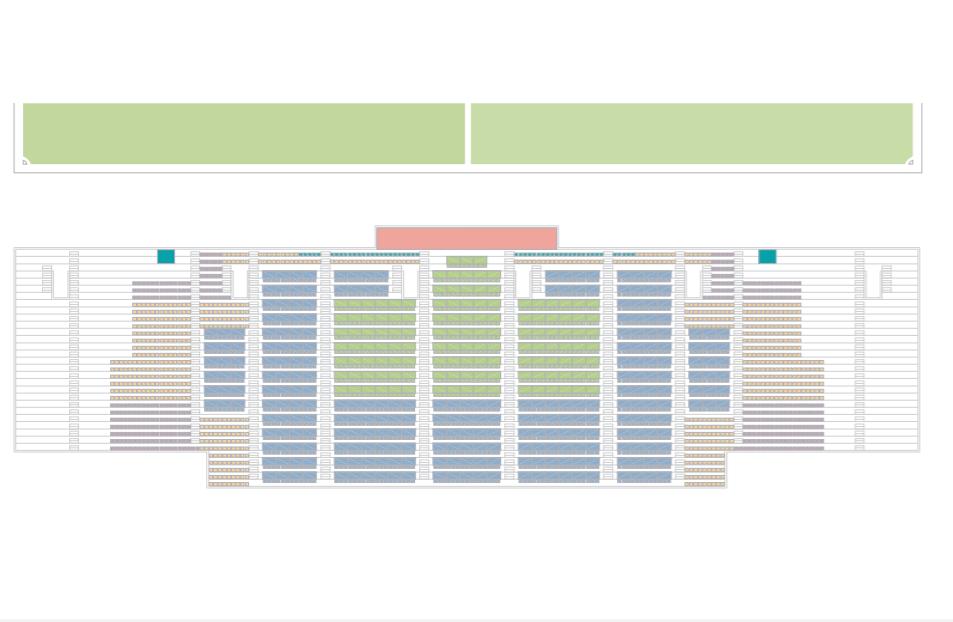


Figure 8b :
Tribune des médias

- Plateforme pour caméras principales
- Photographes
- Observateurs
- Postes de presse sans table
- Postes de presse avec table
- Postes des commentateurs

Postes de travail pour les commentateurs TV et radio

Au moins cinq postes de travail pour les commentateurs de la télévision et cinq pour ceux de la radio doivent être disponibles en permanence. Ces postes doivent avoir une position centrale dans la tribune principale et se situer donc du même côté que les caméras principales et de préférence sous un toit plutôt qu'en intérieur. Ils doivent être dotés d'une surface plane pour écrire et être bien éclairés. Pour chaque poste, un écran de télévision doit être installé en position inclinée dans la table afin de ne pas entraver la visibilité.

Les postes des commentateurs doivent être séparés des spectateurs par une cloison en plexiglas ou dans tout autre matériau approprié de manière à garantir l'isolation phonique. Des connexions téléphoniques et de données pour les services vocaux et Internet doivent être installées à chaque poste de commentateur. Chaque poste doit être équipé de deux prises multiples quadruples.

Un stade doit être doté d'au moins cinq postes de travail pour les commentateurs de la télévision et cinq pour ceux de la radio.

Ces exigences sont considérablement accentuées pour les matches majeurs. Par exemple, pour une finale de compétition internationale de clubs, il convient de prévoir l'installation de 50 à 90 postes de travail pour les commentateurs. Pour créer un poste de commentateur, il peut être nécessaire de sacrifier plusieurs sièges. Cela est dû à la configuration d'un tel poste, qui comprend une table et des écrans avec la connectivité informatique et de télécommunications adéquate. Chaque poste sera utilisé par un maximum de trois personnes. La salle de travail des médias et la salle de conférence de presse doivent être proches.

Il convient de garder à l'esprit que les installations réservées aux médias varient beaucoup selon le type de manifestation. Pour un match de championnat national, quelques dizaines de tables suffiront, en fonction du club et de la couverture médiatique disponible dans la région, mais les exigences en termes de place de travail seront multipliées pour les matches internationaux. L'espace de travail mis à la disposition des représentants des médias doit être abrité et se trouver dans la tribune principale.

Exigences concernant les postes de commentateur pour le personnel de télévision et des médias à mobilité réduite

Au moins deux sièges de commentateur avec table doivent être disponibles pour les commentateurs à mobilité réduite. D'autres équipements techniques peuvent être nécessaires, essentiellement des équipements mobiles.

8.3 → Centre des médias du stade

La capacité du centre des médias du stade doit être fonction de celle de la tribune des médias. Par exemple, pour un match avec 600 places en tribune de presse, le centre des médias du stade doit posséder des postes de travail pour environ 200 personnes. Sur les 600 journalistes, environ 150 resteraient en général travailler dans la tribune, 150 iraient dans la zone mixte et 100 rentreraient chez eux ou retourneraient dans leurs propres bureaux. Il en resterait donc 200 pour le centre des médias du stade. Pour un stade avec une tribune des médias de 200 personnes, environ 80 places seraient nécessaires dans le centre des médias du stade. Des toilettes hommes et dames doivent y être installées.

À titre de référence, les postes de travail disponibles dans le centre des médias du stade devraient correspondre à 25% du nombre total de postes de travail dans la tribune des médias. Ce nombre ne comprend pas tous les médias extérieurs ni le personnel d'assistance dans le centre des médias du stade.

08 → Médias

8.1	Bureau d'accréditation	148
8.2	Tribune des médias et postes de commentateur	148
8.3	Centre des médias du stade	151
8.4	Salle de conférence de presse, zone mixte et postes d'interview flash	152
8.5	Installations pour photographes	158
8.6	Infrastructure pour la télévision	158
8.7	Studios	161
8.8	Complexe de diffusion	161

La salle de travail doit être divisée en deux zones : une zone où de la nourriture et des boissons peuvent être disposées sous forme de buffet et une zone de travail avec des tables, des prises électriques et des connexions téléphoniques et de données pour les services vocaux et Internet sur chaque poste de travail. Il est aussi recommandé de prévoir un bureau des opérations (agence de voyages, transport, banque, etc.) sur les compétitions majeures.

Les espaces suivants doivent être prévus dans le centre des médias du stade :

- bureau d'accueil ;
- bureau informatique et télécommunications ;
- service de réparation des caméras ;
- photocopieuses et fax ;
- cafétéria ;
- casiers de rangement ;
- bureau d'informations sur la ville hôte ;
- espaces de travail des médias ;
- espaces de travail des photographes ;
- casiers à clé ;
- deux bureaux de billetterie (un pour les photographes, un autre pour la presse écrite) ;
- bureaux pour la gestion des médias.

Un espace suffisant pour la formation de files d'attente doit être prévu pour la distribution des billets. Les files d'attente ne doivent pas encombrer l'entrée.

Des PC à écran tactile devraient devenir courants à l'avenir comme sources d'information standard.

8.4 → Salle de conférence de presse, zone mixte et postes d'interview flash

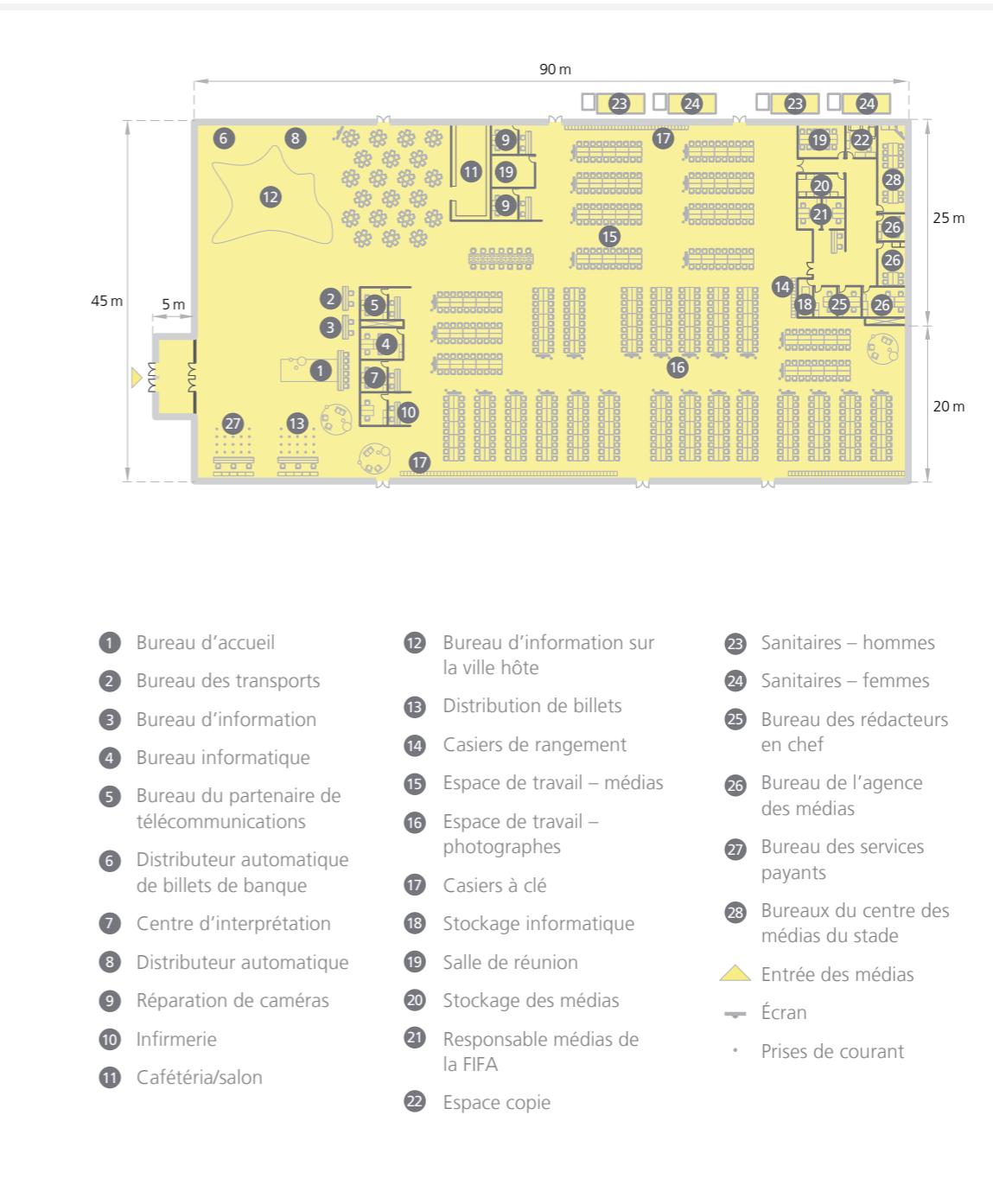
Salle de conférence de presse

La salle de conférence de presse doit avoir une superficie d'au moins 200 m². Elle doit être équipée d'une centaine de sièges pour les médias et dotée d'un système de sonorisation adapté. Elle peut aussi être utilisée lorsqu'il n'y a pas de match.

D'un côté de la salle, de préférence du côté de la porte d'entrée depuis les vestiaires, une estrade doit être installée pour les entraîneurs, les joueurs, les responsables médias et les interprètes, selon le cas. Il convient aussi de placer une toile de fond facilement modifiable.



Figure 8c :
Centre des médias du stade



8.1 Bureau d'accréditation	148
8.2 Tribune des médias et postes de commentateur	148
8.3 Centre des médias du stade	151
8.4 Salle de conférence de presse, zone mixte et postes d'interview flash	152
8.5 Installations pour photographes	158
8.6 Infrastructure pour la télévision	158
8.7 Studios	161
8.8 Complexe de diffusion	161



De l'autre côté de la salle, en face de l'estrade, une plateforme pouvant accueillir les caméras et les trépieds d'au moins dix équipes de journalisme électronique doit être installée. Une boîte de branchement centralisée doit permettre d'éviter un trop grand nombre de micros devant les entraîneurs et les joueurs. Un système de sonorisation haut de gamme avec élimination automatique des rétroactions parasites doit être installé.

La salle de conférence de presse doit être facilement accessible depuis les vestiaires et conçue comme un petit amphithéâtre, chaque rangée de sièges étant légèrement surélevée par rapport à la précédente. Pour les matches majeurs, il conviendra de prévoir trois cabines pour l'interprétation simultanée.

Zone mixte

Tout stade neuf doit comprendre une zone mixte. Il s'agit d'un vaste espace dégagé, situé entre les vestiaires des joueurs et la porte de sortie privée par laquelle les joueurs doivent passer quand ils quittent le stade pour prendre leur car. La finalité de la zone mixte est de permettre aux représentants des médias de parler aux joueurs et de les interviewer lors de leur passage. Il est essentiel que les médias et les joueurs y aient accès par des voies différentes.

La zone mixte doit être assez grande pour environ 250 représentants des médias (dont les caméramen et techniciens) et doit être inaccessible au public. Elle doit aussi se trouver couverte en permanence ou pouvoir être couverte lors des matches majeurs. La zone mixte doit pouvoir être partagée en deux lors des matches majeurs : un espace pour la presse écrite/les journalistes radio et un autre espace adéquat pour les reporters TV. Ce dernier doit être équipé de toiles de fond. L'espace de la zone mixte doit être suffisamment pourvu de prises électriques et d'éclairage et doit bénéficier d'un isolement acoustique pour la télédiffusion.

La superficie requise variera en fonction de l'importance du match, mais elle devrait être d'au moins 200 m². Afin d'assurer de bonnes conditions de travail, un journaliste doit disposer d'une superficie de 2,5 m². La zone mixte pourra être utilisée pour d'autres activités les jours sans matches.

Poste d'interview flash

Dans le football de haut niveau, les diffuseurs sont de plus en plus exigeants et ont besoin d'installations de plus en plus modernes. L'une de ces exigences concerne les postes d'interview flash utilisés pour les interviews en direct immédiatement après le match ou les interviews avec les entraîneurs au début ou à la fin de la mi-temps. Ces postes doivent être situés entre les vestiaires et le terrain de jeu. La position idéale est proche du tunnel, dans la surface technique, ou bien avant d'entrer dans le tunnel au sortir des vestiaires. Ces espaces doivent posséder des prises électriques et de l'éclairage, soit permanents, soit temporaires.

Les diffuseurs sont de plus en plus demandeurs de postes d'interview flash qui permettent d'interviewer les joueurs et les entraîneurs immédiatement après le match.

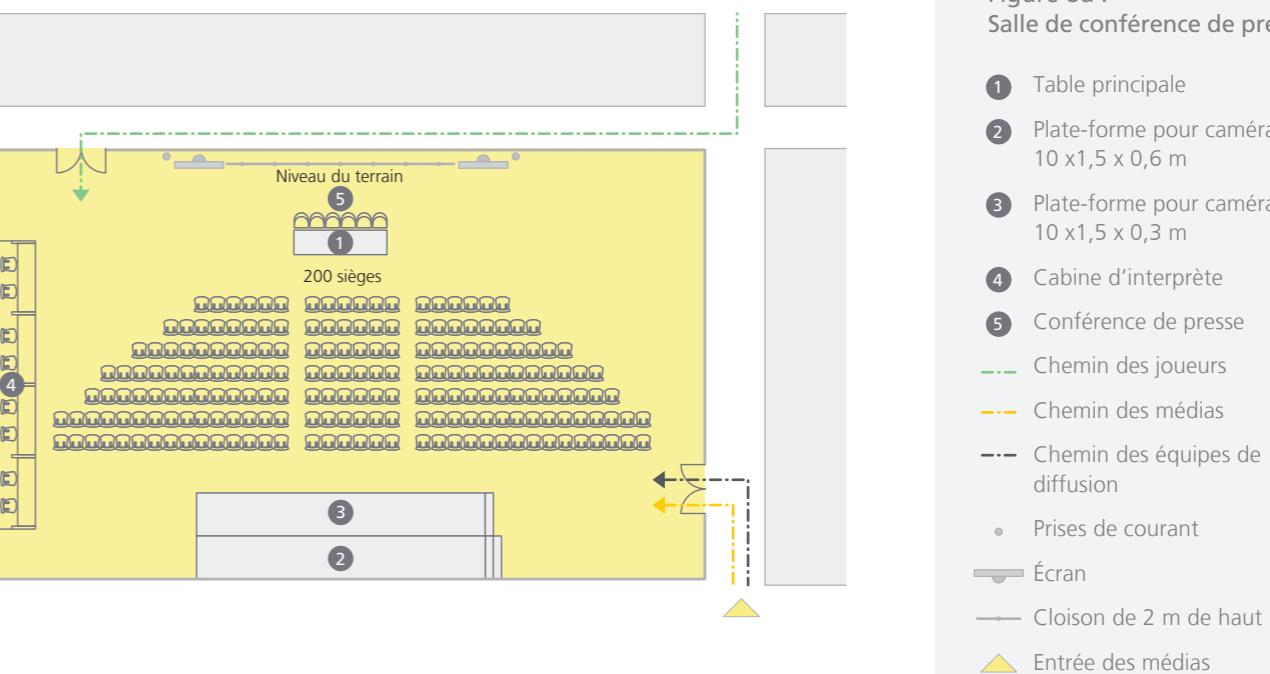


Figure 8d :
Salle de conférence de presse

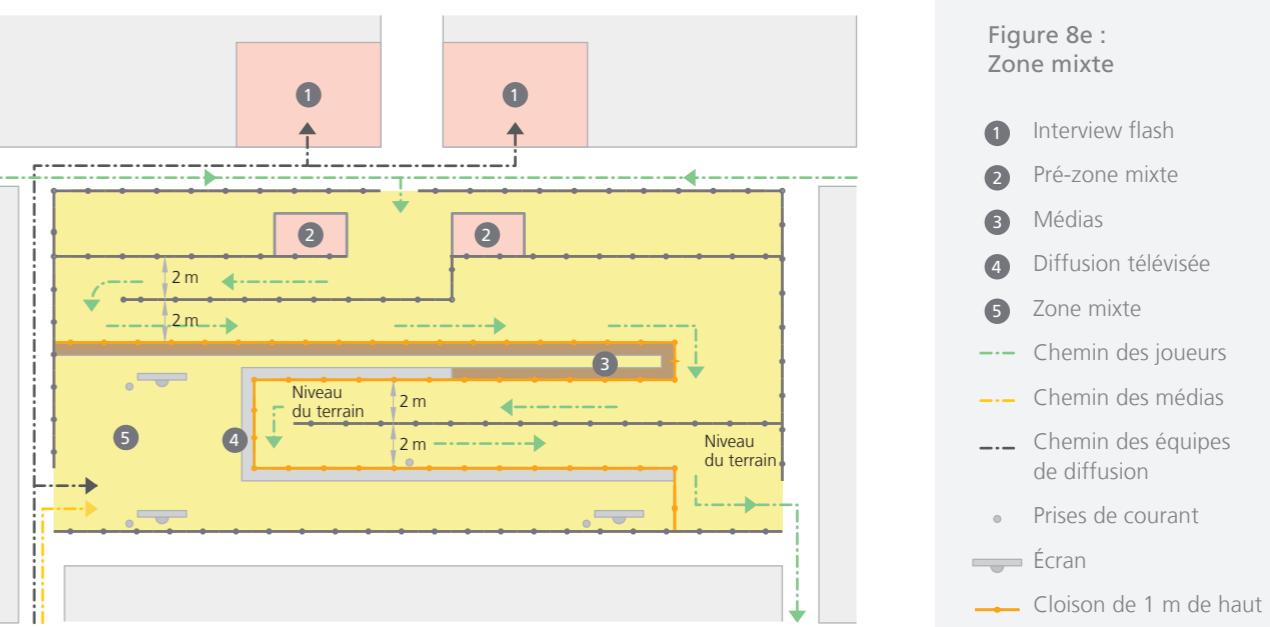


Figure 8e :
Zone mixte

8.1 Bureau d'accréditation	148
8.2 Tribune des médias et postes de commentateur	148
8.3 Centre des médias du stade	151
8.4 Salle de conférence de presse, zone mixte et postes d'interview flash	152
8.5 Installations pour photographes	158
8.6 Infrastructure pour la télévision	158
8.7 Studios	161
8.8 Complexe de diffusion	161

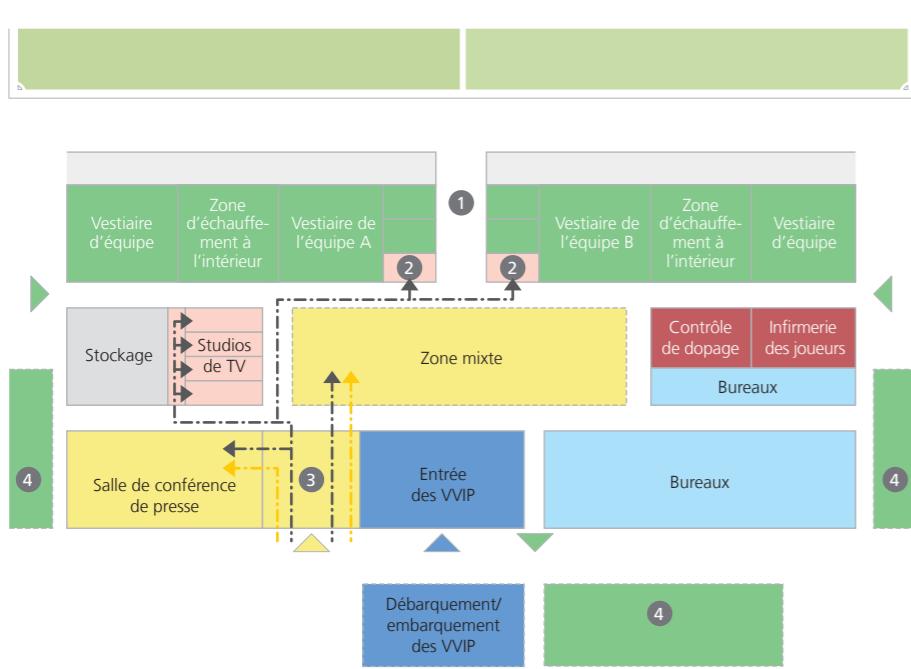
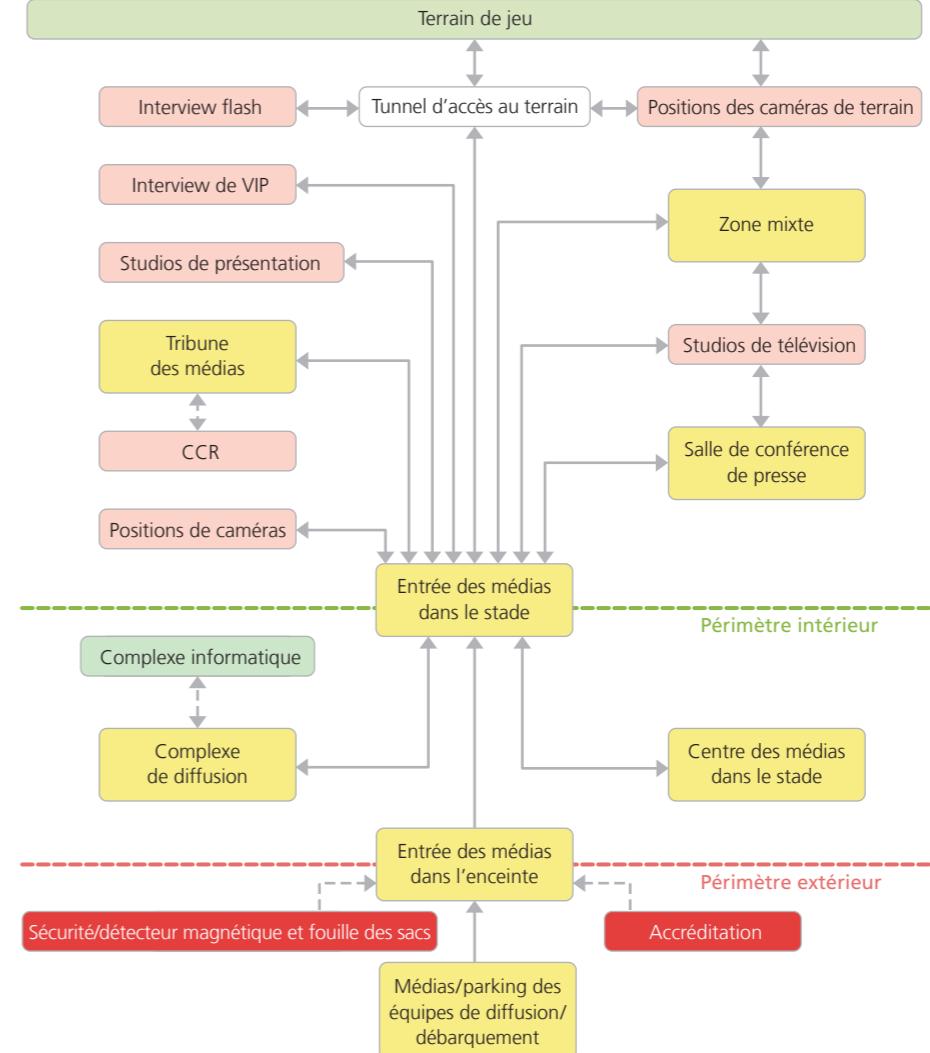


Figure 8f :
Espaces réservés
aux médias



8.1	Bureau d'accréditation	148
8.2	Tribune des médias et postes de commentateur	148
8.3	Centre des médias du stade	151
8.4	Salle de conférence de presse, zone mixte et postes d'interview flash	152
8.5	Installations pour photographes	158
8.6	Infrastructure pour la télévision	158
8.7	Studios	161
8.8	Complexe de diffusion	161

8.5 → Installations pour photographes

La première exigence des photographes est de pouvoir disposer de parkings appropriés et de points de débarquement adéquats pour leur matériel. Les photographes doivent se voir accorder une salle de réception au niveau du terrain (ou une alternative facile d'accès), où ils peuvent se présenter pour retirer leur accréditation et les chasubles (ou autres) leur donnant accès au terrain. De grands casiers individuels à clé doivent leur permettre de déposer leur matériel. Les bureaux doivent disposer de suffisamment de prises électriques et de connexions téléphoniques, ainsi que de données pour les services vocaux et de données afin de répondre aux exigences des technologies modernes de transmission. Des rafraîchissements doivent aussi être proposés (avant le match et à la mi-temps) afin que les photographes n'aient pas à utiliser la salle de travail des médias, souvent située à un étage supérieur. Des toilettes hommes et dames doivent y être installées.

Il se peut que les progrès technologiques rendent nécessaires une alimentation en électricité, ainsi que des connexions téléphoniques et de données derrière les postes de travail des photographes sur le terrain. L'utilisation d'ordinateurs exigera aussi une couverture transparente pour protéger l'équipement électrique. Environ 1,5 m d'espace supplémentaire devra donc être prévu derrière les photographes.

8.6 → Infrastructure pour la télévision

Les exigences suivantes correspondent aux standards actuels dans les stades de Coupe du Monde de la FIFA. Cependant, les capacités et quantités exactes seront déterminées au cas par cas par les autorités organisatrices, les services des médias et les organismes de diffusion. Pour la télévision notamment, une certaine flexibilité est requise afin de satisfaire aux nouvelles technologies et de permettre ainsi une couverture optimale.

Les exigences relatives à l'éclairage varient avec l'évolution de la technologie telle que l'arrivée de la télévision haute définition (TVHD). Pour un nouveau stade, il est recommandé de consulter une société de télévision de renom ou le consortium de télévision du continent concerné. Pour la Coupe du Monde de la FIFA, se reporter à l'Annexe technique de la FIFA.

Selon l'importance du match, de nombreuses installations (comme les sièges pour les commentateurs TV et radio) peuvent être temporaires. Elles seront mises en place pour une brève période, puis démontées. Il est donc essentiel de prévoir un accès facile à ces espaces et une alimentation électrique suffisante.

Pour plus d'informations sur l'orientation et les parkings, se reporter au chapitre 3.

Pour plus d'informations sur l'éclairage, se reporter au chapitre 9.



Couverture multilatérale

Toutes les positions de caméras sont soumises à un accord conjoint des organisateurs et des diffuseurs. Il convient de s'assurer que le public ne puisse pas gêner le fonctionnement des caméras. Les caméras principales de la tribune centrale doivent être positionnées dans le prolongement de la ligne médiane. L'emplacement exact des caméras multilatérales sera déterminé par le diffuseur hôte lors de l'inspection du stade.

Ces caméras ne doivent pas être placées face au soleil et doivent avoir une vue dégagée sur l'ensemble du terrain. Les postes des commentateurs doivent se trouver du même côté de la tribune principale, une superficie d'environ 2 m x 3 m étant allouée à chaque caméra.

Une caméra de but devra être placée derrière chaque but, sur l'axe longitudinal du terrain, à une hauteur permettant de voir le point de réparation par-dessus la barre transversale. La ligne de vision doit former un angle entre 12° et 15° avec le sol et un espace de 2 m x 3 m est nécessaire pour chaque caméra.

Étant donné l'évolution de la couverture télévisuelle du football, des caméras et positions de caméras supplémentaires peuvent être prévues, y compris des caméras opposées, certaines à hauteur des limites des surfaces de réparation, certaines aux 6 m et certaines sur des rails.

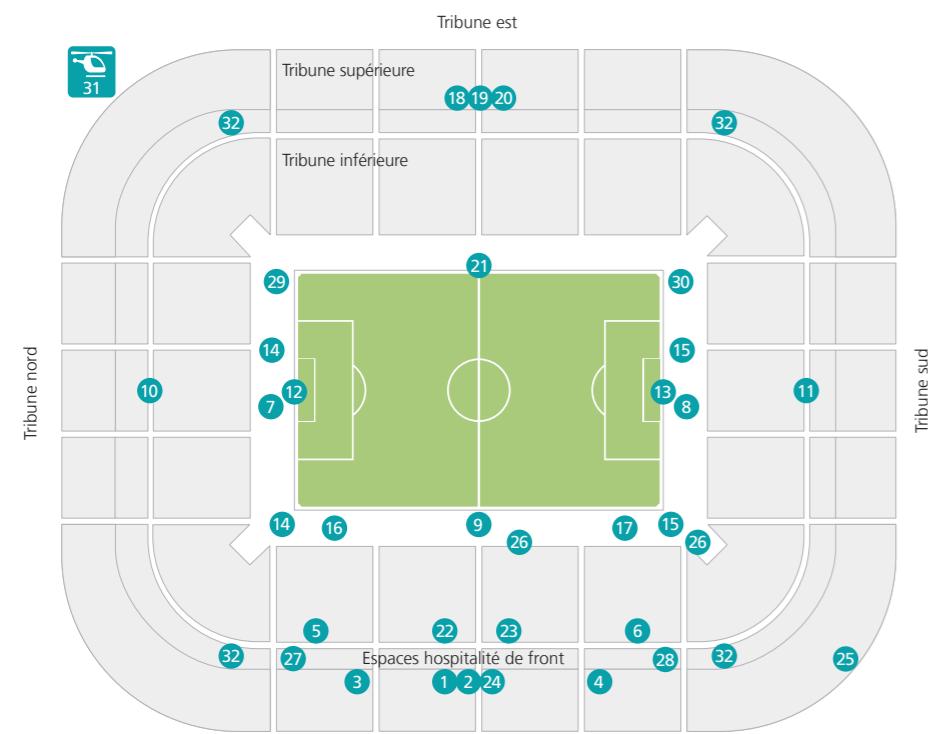
Couverture unilatérale

Un espace d'environ 2 m x 3 m par caméra doit être prévu à côté des caméras multilatérales sur la plateforme principale des caméras. Il faut prévoir un espace séparé bien défini mesurant environ 2 m x 2 m pour chaque caméra derrière les panneaux publicitaires situés derrière chaque but. Dans les deux cas, le nombre exact d'emplacements doit être déterminé par les organisateurs et les diffuseurs.

D'autres emplacements peuvent être aménagés à côté ou derrière l'espace réservé aux commentateurs, selon la décision des organisateurs et des diffuseurs. Des sièges d'observateurs sans table de travail pour le personnel de diffusion doivent aussi être situés dans ce secteur.

Dans la mesure du possible, il convient de prévoir des espaces à des endroits précis près de l'entrée des joueurs sur le terrain. L'allocation et les conditions d'utilisation de ces espaces, notamment pour des interviews et présentations, feront l'objet d'une réglementation.

8.1 Bureau d'accréditation	148
8.2 Tribune des médias et postes de commentateur	148
8.3 Centre des médias du stade	151
8.4 Salle de conférence de presse, zone mixte et postes d'interview flash	152
8.5 Installations pour photographes	158
8.6 Infrastructure pour la télévision	158
8.7 Studios	161
8.8 Complexe de diffusion	161



Caméras du diffuseur multilatéral/hôte

- ① Position de caméra principale
- ② Position de caméra principale (gros plan)
- ③ 16 m en haut à gauche
- ④ 16 m en haut à droite
- ⑤ Ligne de but gauche
- ⑥ Ligne de but droite
- ⑦ En position basse derrière le but à gauche
- ⑧ En position basse derrière le but à droite
- ⑨ Ligne médiane au niveau du terrain
- ⑩ En position haute derrière le but à gauche (tactique)
- ⑪ En position haute derrière le but à droite
- ⑫ Dans le but à gauche
- ⑬ Dans le but à droite
- ⑭ Grue au niveau du terrain à gauche
- ⑮ Grue au niveau du terrain à droite
- ⑯ Steadicam à gauche
- ⑰ Steadicam à droite
- ⑱ Centre opposé en haut
- ⑲ Centre opposé à gauche (caméra d'équipe)
- ⑳ Centre opposé à droite (caméra d'équipe)
- ㉑ Centre opposé au niveau du terrain
- ㉒ Caméra de joueur
- ㉓ Caméra de joueur
- ㉔ Position de caméra principale (réserve)
- ㉕ Caméra plan large
- ㉖ Mini-grue
- ㉗ Caméra de tribune à gauche
- ㉘ Caméra de tribune à droite
- ㉙ Coin gauche, niveau du terrain (position proposée)
- ㉚ Coin droit, niveau du terrain (position proposée)
- ㉛ Caméra aérienne
- ㉜ Caméra sur câble

Figure 8h :
Positions des caméras de télévision

8.7 → Studios

Studios de télévision

Il convient de prévoir au moins trois studios de télévision pour les matches majeurs, chacun d'environ 25 m² et d'une hauteur minimale de 3 m afin de permettre l'installation du plateau de télévision et de l'éclairage. Ils doivent être situés de façon à ce que les joueurs et entraîneurs puissent s'y rendre facilement depuis les vestiaires à la fin du match.

Studios de présentation

De plus, un studio doit offrir une vue panoramique sur le terrain. Pour les compétitions internationales majeures, jusqu'à quatre de ces studios peuvent être nécessaires. Des prises électriques, ainsi que des connexions téléphoniques et de données pour les services vocaux et Internet, y compris des câblages permanents et temporaires, doivent équiper tous les postes de travail et toutes les zones générales pour des raisons de flexibilité.

Pour les matches internationaux majeurs, quatre studios de télévision distincts peuvent être nécessaires dans le stade.

8.8 → Complexe de diffusion

En concertation avec le personnel de télévision qualifié, un espace doit être affecté aux véhicules de transmission. Il doit offrir une grande zone de parking pour les camions utilisés par les sociétés de télévision pour effectuer leurs diffusions extérieures. Pour une finale majeure, une superficie de 4 000 à 6 000 m² peut être nécessaire. Cet espace doit être adjacent au stade afin d'éviter les problèmes de câblages. Il doit être sécurisé ou facile à protéger et équipé d'une alimentation électrique avec alimentation de secours.

Un espace doit être réservé aux véhicules de liaison satellite (stations terriennes transportables). Il doit se trouver dans la zone ouverte adjacente à celle des véhicules de transmission et avoir une vision dégagée de l'horizon sud dans l'hémisphère nord et de l'horizon nord dans l'hémisphère sud. Cet espace doit être alimenté par la même source de courant électrique que l'espace des véhicules de transmission.

Médias

L'accréditation de la presse pendant la Coupe du Monde de la FIFA s'effectue dans les centres d'accréditation installés sur chacun des sites ou dans chacun des hôtels officiels.

Pour la Coupe du Monde de la FIFA, une grande tribune des médias est construite au-dessus des sièges, en général dans la partie supérieure de la tribune principale. Cette tribune des médias doit occuper une position centrale dans la tribune principale, où se trouvent les installations pour les médias. Elle doit être située à hauteur de la ligne médiane, à un endroit offrant une vue dégagée sur le terrain de jeu, sans interférence possible de la part de spectateurs. Idéalement, la tribune des médias ne doit pas s'étendre au-delà de la ligne des 16,50 m vers les buts. Tous les postes de travail de la tribune des médias doivent être couverts. Les représentants des médias doivent avoir des places offrant une excellente vue sur tout le terrain de jeu.

La tribune des médias doit offrir idéalement l'un des meilleurs points de vue. Si la demande de sièges des médias change d'un match à l'autre, les sièges doivent idéalement être rendus disponibles dans la plus haute catégorie de billets.

Les postes de commentateurs sont également installés dans cette zone. Pour connaître les exigences de la Coupe du Monde de la FIFA relatives à ces places, consulter le document Critères d'aménagement de l'espace pour la Coupe du Monde de la FIFA.

Les studios de télévision et de présentation sont déterminés dans l'Annexe technique.

En raison de la grande quantité de demandes d'enregistrement des médias pour la Coupe du Monde de la FIFA, la taille du centre des médias du stade est telle que la seule solution est de le placer soit dans une structure temporaire, soit dans un bâtiment voisin approprié pour cette grande surface au sol.

La taille des salles de conférences de presse varie selon la phase de la Coupe du Monde de la FIFA. Les superficies et tailles sont mentionnées dans le document Critères d'aménagement de l'espace pour la Coupe du Monde de la FIFA.

Les demandes d'espace des médias dans la zone mixte et dans la zone réservée aux interviews flash implique des affectations d'espace importantes dans la zone 2. Les concepteurs de stades doivent prendre en compte l'utilisation traditionnelle de ces espaces lorsqu'ils les configurent pour la Coupe du Monde de la FIFA.

La capacité des installations pour les médias doit être fonction de l'importance du match et du nombre de représentants des médias prévu. Un planning précis de l'hébergement détaillant les espaces des médias pour la Coupe du Monde de la FIFA est présenté dans la partie Critères d'aménagement de l'espace pour la Coupe du Monde de la FIFA.

Des ascenseurs et escaliers doivent être réservés aux déplacements du personnel des médias dans le stade pendant l'événement.

La télévision déploie une très grande infrastructure de diffusion pour la Coupe du Monde de la FIFA. Le nombre de postes et d'infrastructures techniques dépasse de loin les exigences auxquelles un stade doit normalement répondre. Les postes de commentateurs, les positions de caméra, l'espace de production, les salles technologiques et les câbles sont installés spécifiquement pour l'événement. Les concepteurs doivent consulter l'Annexe technique pour un tournoi particulier afin de comprendre les exigences.

L'espace réservé au complexe de diffusion pour la Coupe du Monde de la FIFA a une taille variable qui dépend de la phase du tournoi qu'un stade accueille.

09

→ Éclairage et alimentation électrique



Il convient d'installer un système d'éclairage qui réponde aux besoins des diffuseurs, des spectateurs, des joueurs et des officiels sans émettre de lumières parasites dans l'environnement ni déranger le voisinage.



9.1 Alimentation électrique	166
9.2 Exigences sur l'installation	169
9.3 Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4 Impact sur l'environnement	180
9.5 Mise en service de l'installation	181
9.6 Glossaire d'éclairagisme	188



9.1 → Alimentation électrique

Le retard ou l'annulation d'un événement suite à une défaillance de l'alimentation électrique n'est pas admissible. Une évaluation minutieuse du fournisseur d'électricité est cruciale. Des services redondants et des sources d'alimentation électrique sur site seront nécessaires pour fournir une alimentation de secours et une alimentation sans interruption en cas de coupure de courant. Les informations suivantes sont destinées à aider l'ingénieur des études à développer l'alimentation électrique la plus fiable pour le stade.

L'évaluation de la fiabilité de la source de courant électrique permettra de déterminer le nombre, la capacité et la taille des équipements de secours. La table suivante présente quelques-unes des caractéristiques courantes à analyser :

Service fourni	Fiabilité
Lignes aériennes	(-)
Lignes souterraines	(+)
Conversion de haute en basse tension par le fournisseur	(0)
Conversion de haute en basse tension par le client	(+)
Moins de 10 coupures de courant par an	(0)
Plus de 10 coupures de courant par an	(-)
La plupart des coupures sont dues à l'entretien	(-)
La plupart des coupures sont dues aux intempéries	(0)
Le courant du fournisseur provient d'au moins deux sources	(+)
Le courant du fournisseur est délivré sur une amenée radiale	(0)
Le courant du fournisseur est délivré sur une amenée radiale partagée	(-)
Classement de fiabilité : (+) pour une conception ou une condition préférée, (0) quand elle est standard ou typique et (-) doit être évitée si possible et exigeira le plus grand nombre d'équipements de secours.	

Le fournisseur d'électricité peut être raccordé selon une disposition avec alimentation préférée/auxiliaire (figure 9a) ou avec les deux sources en service en parallèle (figure 9b), en gérant les charges des sources séparées avec des commutateurs de raccordement manuels ou automatiques. En cas de coupure du secteur, l'alimentation de secours du site doit démarrer immédiatement mais il y aura un délai. Il faut donc que cette alimentation de secours soit dotée d'une capacité d'alimentation sans interruption pendant le démarrage de la ou des sources du site. En effet, l'éclairage du terrain, constitué en général de lampes à décharge à haute intensité, s'éteindrait sinon et son redémarrage prendrait plusieurs minutes, pendant

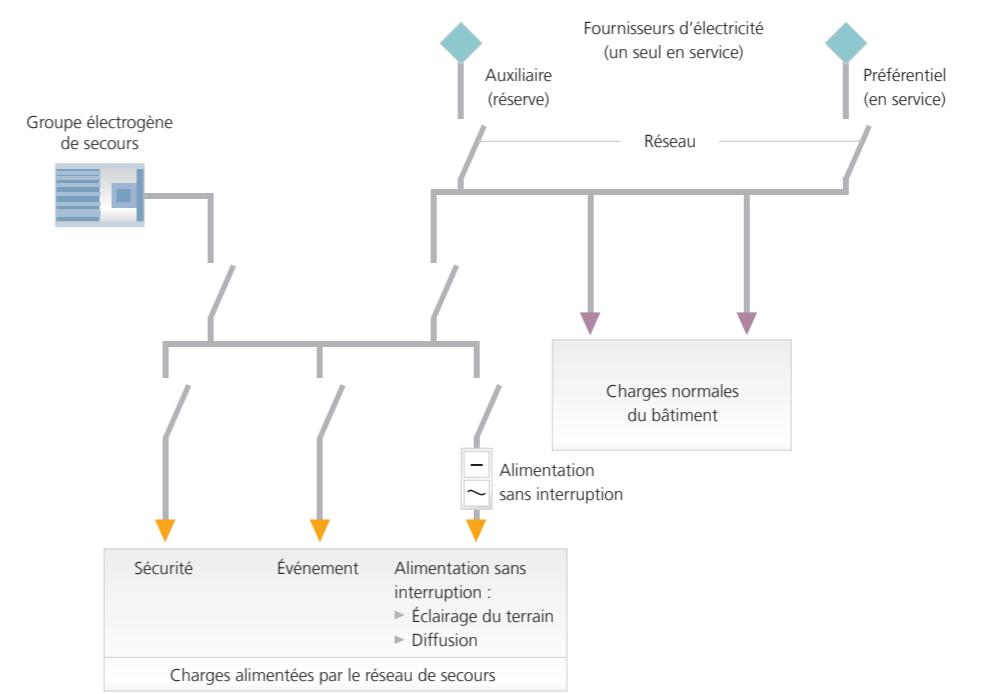


Figure 9a :
Option d'alimentation 1

Deux fournisseurs d'électricité ont été conçus et installés – tous deux pleinement dimensionnés – mais un seul est utilisé à un moment donné. En cas de perte de l'alimentation en cours d'utilisation, un certain délai s'écoule avant que la source de réserve soit mise en circuit.

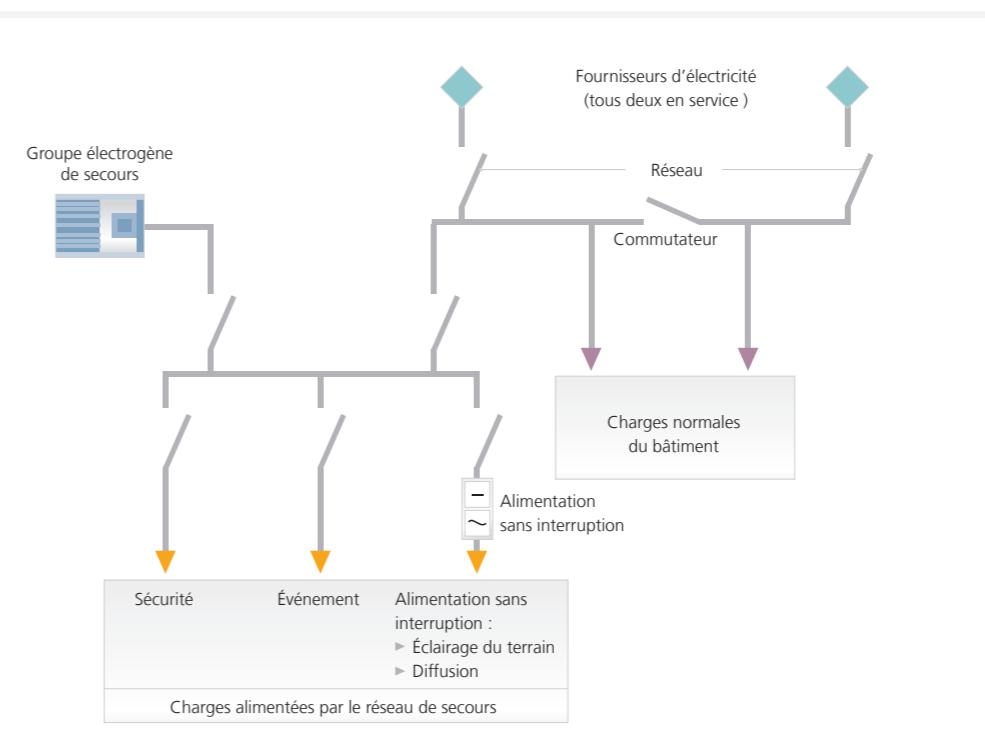


Figure 9b :
Option d'alimentation 2

Deux fournisseurs d'électricité ont été conçus et installés et sont tous deux en service – la perte de l'un d'eux ne cause qu'une coupure partielle jusqu'à ce que le commutateur soit fermé.

9.1	Alimentation électrique	166
9.2	Exigences sur l'installation	169
9.3	Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4	Impact sur l'environnement	180
9.5	Mise en service de l'installation	181
9.6	Glossaire d'éclairagisme	188



lesquelles la diffusion serait interrompue. Cette alimentation sans interruption peut être fournie de plusieurs façons, notamment avec des groupes électrogènes spéciaux et des systèmes d'alimentation sans interruption (UPS). L'alimentation de secours doit être en mesure de fonctionner pendant au moins trois heures pendant une coupure du secteur.

La mesure de la fiabilité d'un système peut être exprimée en pourcentage de la disponibilité, en prenant 100 comme valeur idéale. La meilleure mesure typique est appelée « cinq 9 » ou 99,999%, ce qui implique un temps d'arrêt de seulement cinq minutes. Au cours d'une année, un stade subira des arrêts bien plus longs que ces cinq minutes pour des réparations et des activités d'entretien. Toutefois, le temps d'arrêt pendant un événement doit être nul pour une partie des équipements afin d'éviter toute interruption. Il faut pour cela disposer d'une alimentation sans interruption. D'autres équipements peuvent tolérer le temps de démarrage d'un groupe électrogène (moins de dix secondes) et d'autres parties de l'installation acceptent même des coupures plus longues. Des classifications de types de charge peuvent être prises en considération pour aider à déterminer les capacités redondantes et la taille des groupes électrogènes de secours ainsi que des alimentations sans interruption.

Une coupure typique pourrait être par exemple :

Sécurité de la vie humaine (courant de secours par groupe électrogène uniquement disponible dans les 10 secondes)

- pompe incendie ;
- système de détection et d'alarme incendie ;
- systèmes de désenfumage ;
- ascenseurs/escaliers mécaniques choisis pour la sortie ou la lutte incendie ;
- éclairage et alimentation électrique de l'équipement médical du site.

Sécurité de la vie humaine et de l'événement (courant de secours par alimentation sans interruption et groupe électrogène disponible dans les 60 secondes)

- éclairage des sorties internes et externes du bâtiment ;
- salles des systèmes spéciaux (données/télécommunications) ;
- central téléphonique privé ;
- surveillance de sécurité et accès par carte ;
- écrans géants ;
- système de diffusion d'annonces.

Essentiel pour l'événement (courant de secours par groupe électrogène-groupe électrogène uniquement disponible dans les 90 secondes)

- tableaux d'affichage ;
- salle de contrôle des tableaux d'affichage ;
- système de surveillance des tourniquets ;
- poste de police.

Critique pour l'événement (courant de secours par alimentation sans interruption et groupe électrogène-groupe électrogène, zéro temps d'arrêt)

- éclairage de l'événement ;
- centre de contrôle opérationnel du jour de match ;
- éclairage du contrôle de police.

Chaque séparation de charge implique différents schémas de transfert, de câblage et d'équipement de distribution. L'alimentation sans interruption peut être statique ou rotative mais elle doit être de plus relayée par le groupe électrogène ou disposer de quatre heures sur batterie. La désignation groupe électrogène-groupe électrogène indique un arrangement N+1 où un groupe électrogène supplémentaire est en réserve, au cas où l'une des unités en service ne fonctionnerait pas ou serait indisponible. Si la source de courant est considérée comme étant très peu fiable, des arrangements 2N ou entièrement redondants de l'alimentation sans interruption et des groupes électrogènes peuvent être nécessaires. Une analyse détaillée du fournisseur d'électricité externe, des charges dans le site et de la durée de fonctionnement requise est nécessaire pour fournir l'alimentation électrique en mesure d'assurer la réussite de l'événement.

9.2 → Exigences sur l'installation

Aperçu

Le premier objectif du système d'éclairage de l'événement est d'illuminer le match en qualité vidéo numérique pour les médias sans éblouir les joueurs/officiels ni générer de lumières parasites ou d'éblouissement pour les spectateurs et le voisinage. Il faut prendre en considération un éclairage permanent, un éclairage temporaire et une combinaison des deux systèmes.

– Environnement

Une attention particulière doit être accordée à la limitation des lumières parasites et de l'éblouissement hors du terrain, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du stade.

– Joueurs et officiels

Les joueurs et officiels doivent être en mesure de délivrer leurs meilleures performances dans un environnement éclairé qui met le jeu en valeur.

– Spectateurs

Les spectateurs doivent pouvoir regarder le match, le tableau d'affichage, les vidéos et toutes les activités sur le terrain dans le plus grand confort, sans éblouissement et sans lumières parasites excessives.

– Les médias

Les vidéos des médias et les diffusions produites pendant un événement seront en qualité numérique, avec un éclairage équilibré et exempt d'ombres portées et d'éblouissement.

09 →

Éclairage et alimentation électrique

9.1	Alimentation électrique	166
9.2	Exigences sur l'installation	169
9.3	Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4	Impact sur l'environnement	180
9.5	Mise en service de l'installation	181
9.6	Glossaire d'éclairagisme	188



Catégories de compétition

Cinq classes de systèmes d'éclairage ont été développées (I à V). Il y a deux catégories qui nécessitent un éclairage en qualité télévision et trois classes pour les événements non télévisés.

Classe V	Télévision internationale	Chaque terrain sera exempt d'ombres.
Classe IV	Télévision nationale	Chaque terrain sera exempt d'ombres.
Classe III	Matches nationaux sans télévision	Chaque terrain de match sera éclairé avec au moins 8 mâts.
Classe II	Ligues et clubs sans télévision	Chaque terrain de match sera éclairé avec au moins 6 mâts (recommandé).
Classe I	Entraînement et loisirs sans télévision	Chaque terrain de match sera éclairé avec au moins 4 mâts (recommandé).

Hauteur de montage des projecteurs – classe IV et classe V

La hauteur de montage des projecteurs est cruciale pour l'efficacité du système d'éclairage d'événements sportifs. La géométrie de la hauteur de montage des structures supports et mâts de ligne de touche doit être telle que le bas de la source de lumière la plus basse soit au-dessus d'une ligne faisant un angle de 25° par rapport à l'horizontale et ayant son origine au centre du terrain. Les structures supports et structures d'éclairage ne doivent toutefois pas dépasser une ligne faisant un angle de 45° par rapport à l'horizontale. Les angles d'inclinaison des luminaires ne doivent pas dépasser 70° entre la verticale (vers le bas) et le centre du faisceau.

Champs de caméra à prendre en considération

De nombreuses positions possibles de caméra peuvent être utilisées pour créer l'expérience télévisuelle recherchée. Les positions de caméra illustrées sont parmi les plus courantes. Le schéma d'éclairage doit tenir compte des positions de caméras effectives à utiliser pour garantir que chaque caméra reçoive suffisamment de lumière pour réaliser des images vidéo de qualité. Si nécessaire, il peut être utile de demander conseil à un diffuseur de télévision ou un consortium régional de télévision approprié.

L'objectif principal du système d'éclairage est d'assurer un éclairage symétrique aussi bien pour les lignes de touche que pour les lignes de but. Il est possible d'ajouter des caméras tant fixes que mobiles sans affecter la qualité des vidéos numériques.

Pour plus d'informations sur les besoins des médias, se reporter au chapitre 8.

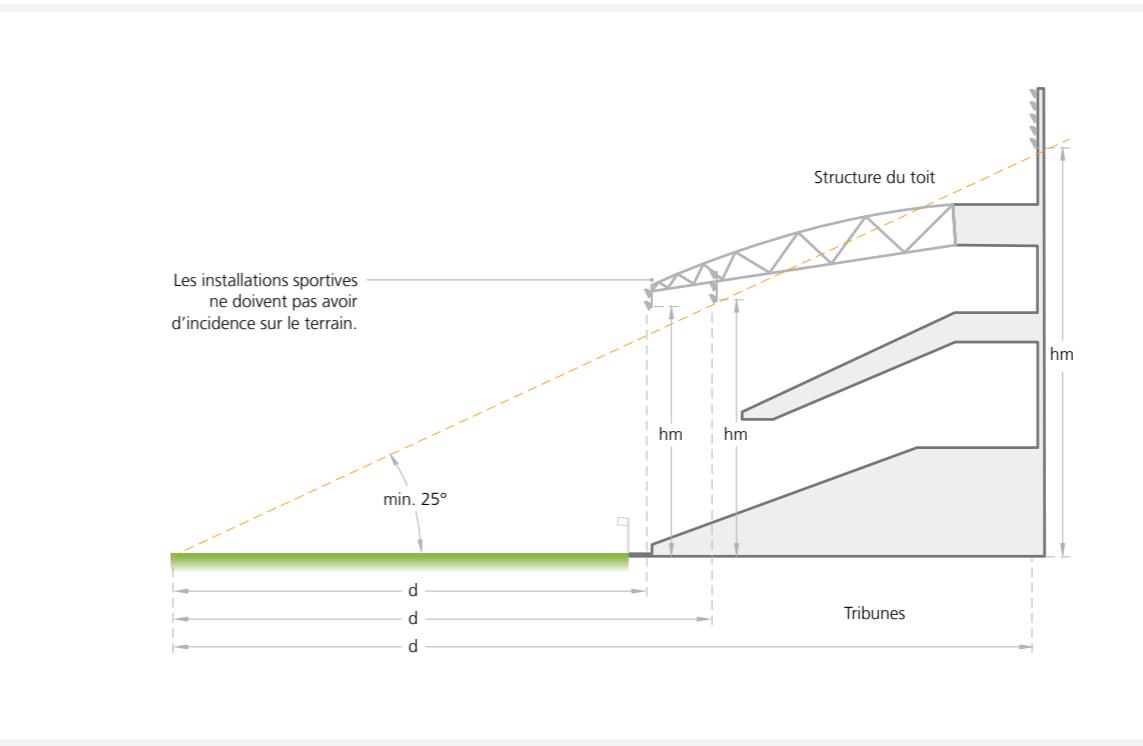


Figure 9c :
Hauteur de montage
des projecteurs

Hauteur de montage $\geq 25^\circ$
 $hm = d \cdot \tan(25)$

Angle d'inclinaison = 70° max.

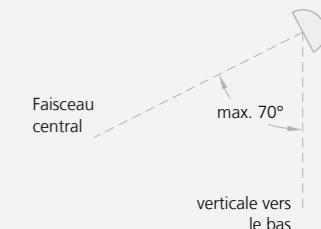


Figure 9d :
Champs de caméra standard

- Caméra fixe
- Caméra de terrain

9.1	Alimentation électrique	166
9.2	Exigences sur l'installation	169
9.3	Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4	Impact sur l'environnement	180
9.5	Mise en service de l'installation	181
9.6	Glossaire d'éclairagisme	188



Angles de vue des joueurs et des diffuseurs

L'exigence de conception la plus importante est de fournir un environnement sans éblouissement pour les joueurs, les officiels et les médias. Les deux zones suivantes sont définies comme « zones sans lumière de projecteurs » pour les cinq catégories de compétition.

Ligne coin-but :

Afin d'assurer de bonnes conditions visuelles au gardien et aux attaquants dans les coins, aucun équipement d'éclairage ne sera placé dans une zone de 10° de part et d'autre de la ligne de but.

Derrière le but :

Afin d'assurer de bonnes conditions visuelles aux attaquants devant les buts ainsi qu'aux médias vidéo du côté opposé du terrain, l'équipement d'éclairage ne sera pas placé au-dessous de 25° par rapport au centre du terrain et sera au-dessous de 75° par rapport au but.

Contrôle des ombres (éclairage multizone)

La limitation des ombres portées sur le terrain est devenue l'un des plus grands problèmes pour les médias de qualité en vidéo numérique haute définition. L'éclairage multizone est l'éclairage répétitif depuis des structures supports différentes sur des emplacements similaires sur le terrain. Cet éclairage répétitif provenant d'emplacements différents limite les ombres portées créées par les joueurs.

Dans les figures 9f et 9g, le terrain est divisé en trois zones : la zone 1 représente les deux zones des extrémités et la zone 2 représente le milieu du terrain. Dans chaque zone, l'éclairage sera réalisé sur chaque côté par au moins quatre groupes de projecteurs se superposant pour les matches internationaux et trois pour les événements télévisés nationaux.

Le modelage est obtenu quand un joueur du match est baigné dans des lumières provenant de plusieurs endroits qui créent un environnement à éclairage équilibré. Un environnement sans ombre est obtenu quand il n'y a plus d'ombres portées sur le terrain.

Planification de l'installation (sans télévision)

Pour les matches télévisés internationaux et nationaux, les structures supports de projecteurs sont positionnées sur le stade pour obtenir un éclairage de qualité pour la vidéo numérique. L'éclairage multizone n'est pas nécessaire pour un terrain sans télévision. Les directives standard suivantes de conception d'éclairage s'appliquent aux matches nationaux de ligue et d'entraînement non télévisés (voir la figure 9h en page 175).

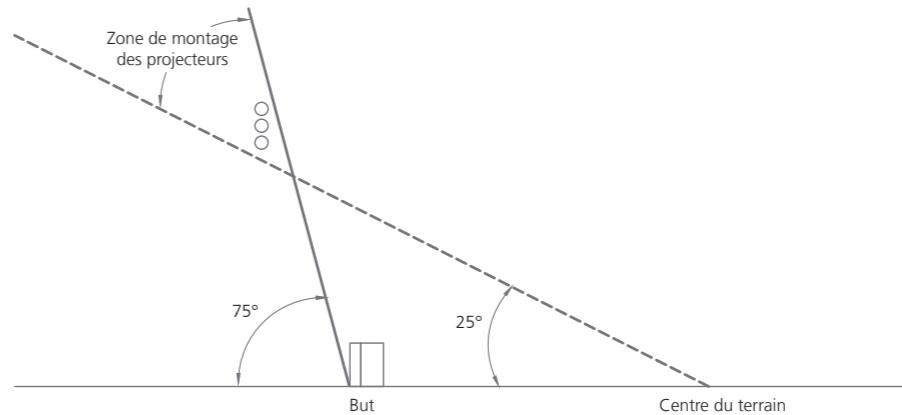
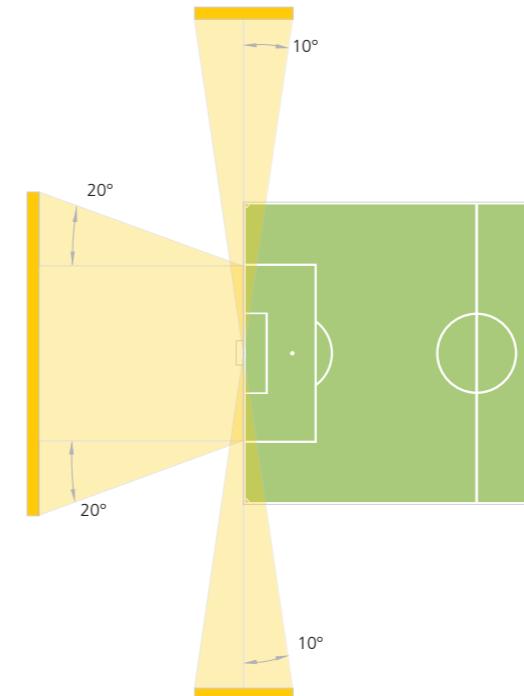


Figure 9e :
Éblouissement par les projecteurs



9.1 Alimentation électrique	166
9.2 Exigences sur l'installation	169
9.3 Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4 Impact sur l'environnement	180
9.5 Mise en service de l'installation	181
9.6 Glossaire d'éclairagisme	188

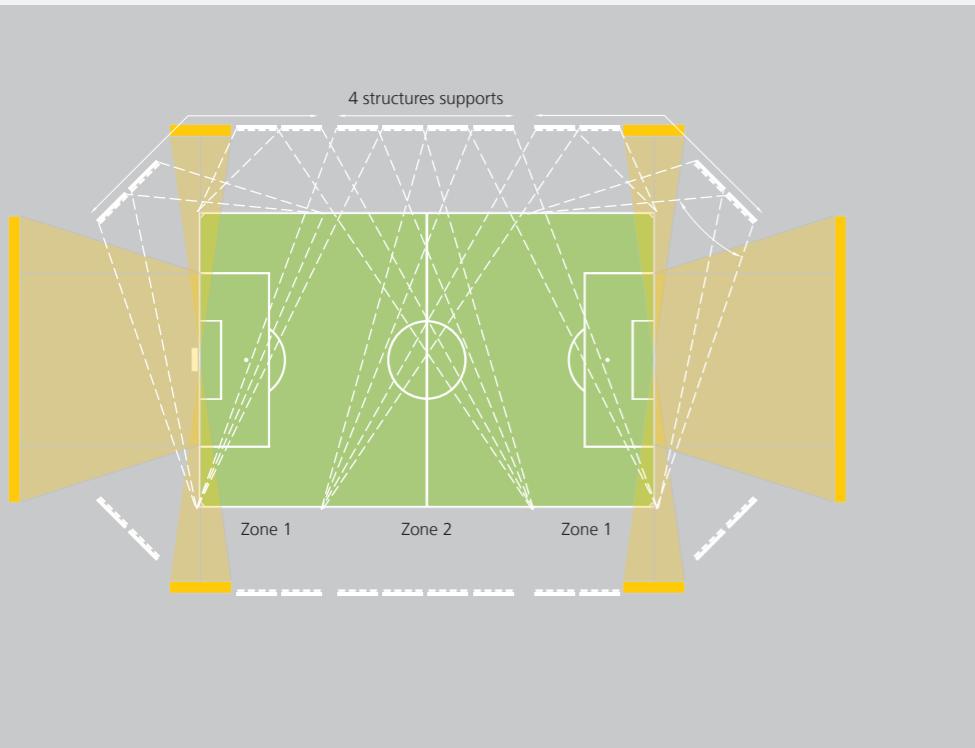


Figure 9f :
Classe V
Éclairage du terrain
(international)

- Pas de projecteurs
- Zone sans lumière de projecteurs
- Structure support de projecteurs
- Zone éclairée

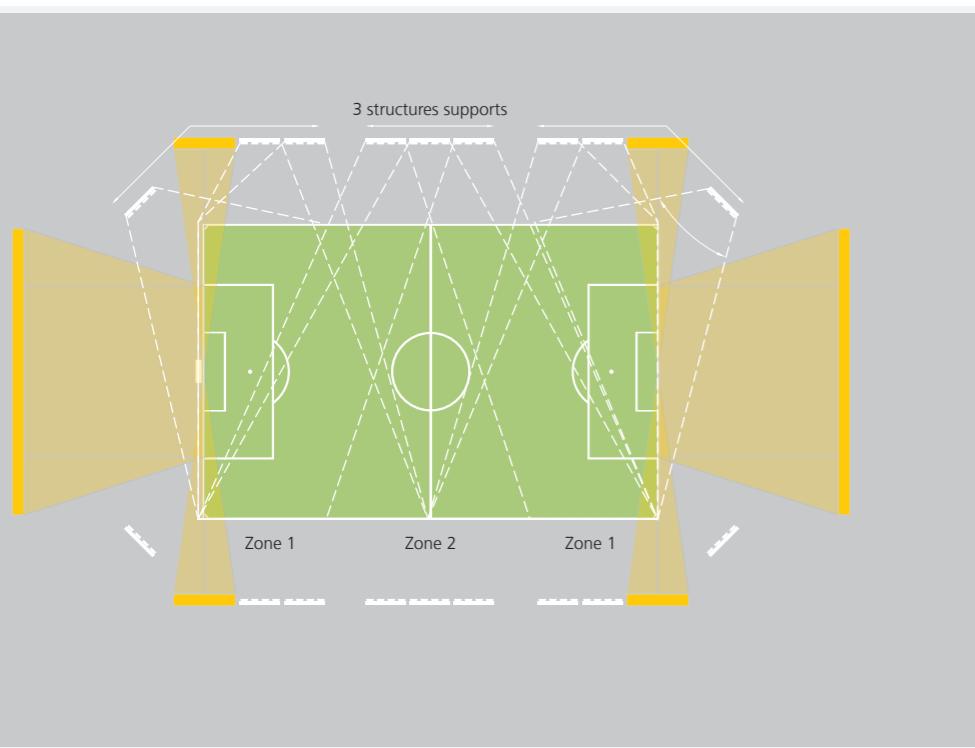


Figure 9g :
Classe IV
Éclairage du terrain
(national)

- Pas de projecteurs
- Zone sans lumière de projecteurs
- Structure support de projecteurs
- Zone éclairée

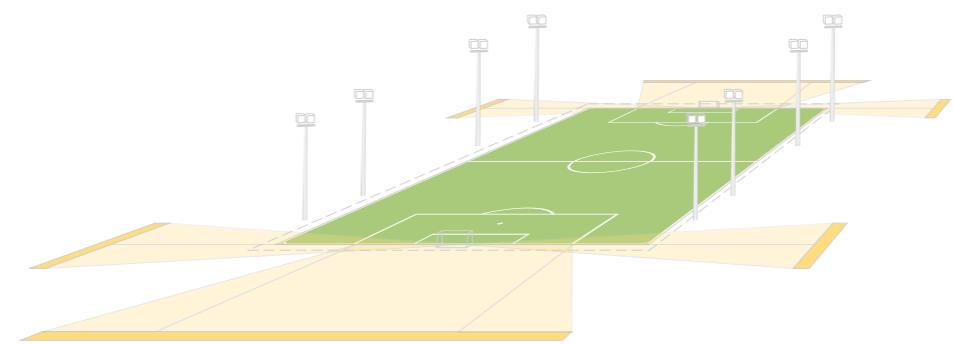
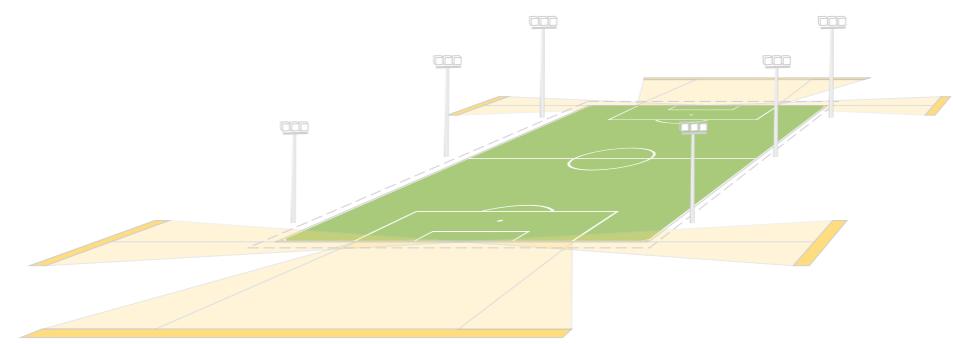


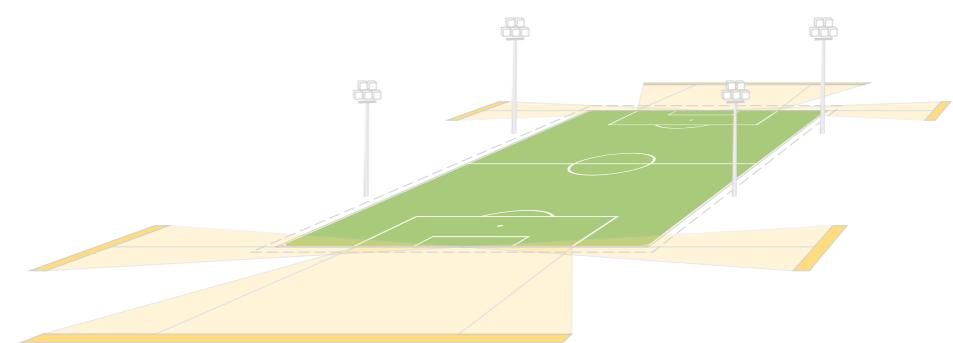
Figure 9h :
Planification de
l'installation
(sans télévision)

- Pas de projecteurs
- Zone sans lumière de projecteurs

Classe III
Matches nationaux



Classe II
Ligues et clubs



Classe I
Entraînement et loisirs

L'emplacement exact des mâts et les détails varient avec chaque installation ; les zones des sièges doivent être dépourvues de mâts gênant la visibilité des spectateurs.

9.1	Alimentation électrique	166
9.2	Exigences sur l'installation	169
9.3	Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4	Impact sur l'environnement	180
9.5	Mise en service de l'installation	181
9.6	Glossaire d'éclairagisme	188

9.3 → Spécifications et technologie d'éclairage

Uniformité horizontale

Éclairement horizontal

L'éclairage horizontal est une mesure de la lumière qui atteint un plan horizontal à l'au-dessus de la surface du terrain. Une grille de 10 m x 10 m s'étendant sur le terrain de jeu sert de base au relevé de ces mesures et au calcul de l'éclairage maximum/minimum/moyen sur le terrain.



Variation

Le football est un jeu très dynamique et un éclairage uniforme du terrain de jeu améliore les performances des joueurs tout en contribuant à la création d'excellentes vidéos haute définition. Les méthodes de calcul de l'uniformité sont mentionnées ci-après. Chacune des méthodes, CV ou UG, peut être utilisée pour calculer l'uniformité.

	Événements télévisés	Événements non télévisés
Coefficient de variation (CV)	CV ≤ 0,13-0,15	CV ≤ 0,3-0,4
Gradient d'uniformité (UG)	UG = 1,5-2	UG = 2-2,5

Éclairage vertical

Caméra de terrain verticale

L'éclairage vertical au niveau du terrain est la part d'éclairage qui atteint la surface verticale des joueurs. Cet éclairage aide à montrer des détails en gros plan des joueurs, en particulier leurs visages, aux moments critiques du match. Ces images sont captées par des caméras de terrain soit portées, soit motorisées. Des variations de l'éclairage vertical entraînent une qualité médiocre des vidéos numériques. Le concepteur doit prendre en considération l'équilibre de l'éclairage afin de réduire la surexposition ou la sous-exposition des zones durant le fonctionnement des caméras de terrain.



Caméra fixe verticale

La lumière verticale au-dessus du terrain captée par les caméras situées au-dessus des lignes de touche et des lignes de but est qualifiée d'éclairage vertical de caméra fixe. Ces caméras couvrant le terrain doivent capter la totalité de l'action pendant la compétition. Des variations de l'éclairage entraînent une qualité médiocre des vidéos numériques. Le concepteur doit prendre en considération l'équilibre de l'éclairage afin de réduire la surexposition ou la sous-exposition des zones durant le fonctionnement des caméras fixes.

Le système d'éclairage doit éclairer le match de football en qualité vidéo numérique.



09 →

Éclairage et alimentation électrique

9.1	Alimentation électrique	166
9.2	Exigences sur l'installation	169
9.3	Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4	Impact sur l'environnement	180
9.5	Mise en service de l'installation	181
9.6	Glossaire d'éclairagisme	188



Température de couleur

La température de couleur (T_k) décrit la sensation ou l'apparence de chaleur (rouge) ou de froideur (bleu) d'un type d'éclairage. Elle est mesurée en kelvin (K). La technologie actuelle des caméras numériques permet au support vidéo produit d'être modifié pour « gagner » de la couleur et du contraste, afin de générer la qualité de couleur désirée. Une température de couleur acceptable pour les stades en extérieur, pour toutes les classes de compétition, est $T_k \geq 4\,000$.

Rendu des couleurs

Le rendu des couleurs est la capacité d'une source d'éclairage artificiel de reproduire la lumière naturelle. L'échelle pratique de rendu des couleurs va de Ra20 à Ra100, étant entendu que plus l'indice est élevé, meilleure sera la qualité de la couleur. Une bonne couleur produite par un éclairage artificiel sera de $Ra \geq 65$ à la fois pour les compétitions télévisées et non télévisées.

Résumé des spécifications d'éclairage pour les événements télévisés

Le tableau suivant est un résumé des critères à prendre en considération pour les événements télévisés. Il fixe les recommandations pour l'éclairement vertical et horizontal, l'uniformité et les propriétés de couleur des lampes, pour chaque classe d'activité.

Spécifications d'éclairage pour les événements télévisés

Classe	Calcul vers	Éclairement vertical		Éclairement horizontal		Propriétés des lampes	
		Ev cam moy	Uniformité	Eh moy	Uniformité	Température de couleur	Rendu des couleurs
Classe V International	Caméra fixe	>2 000	0,6	0,7	3 500	0,6	0,8
	Caméra de terrain (au niveau du terrain)	1800	0,4	0,65			
Classe IV National	Caméra fixe	2000	0,5	0,65	2500	0,6	0,8
	Caméra de terrain (au niveau du terrain)	1400	0,35	0,6		> 4000	≥ 65

Remarques :

- L'éclairement vertical se rapporte à l'éclairement vers une position de caméra fixe ou de terrain.
- L'uniformité de l'éclairement vertical pour les caméras de terrain peut être évaluée sur une base de caméra à caméra et les variations depuis ce standard seront prises en considération.
- Toutes les valeurs d'éclairement indiquées sont des valeurs à maintenir. Un facteur de maintenance de 0,7 est recommandé ; les valeurs initiales seront donc approximativement 1,4 fois celles indiquées ci-dessus.

- Dans toutes les classes, le taux d'éblouissement est $GR \leq 50$ pour les joueurs sur le terrain, dans l'angle de vue primaire du joueur. Ce taux d'éblouissement est satisfait si les angles de vue des joueurs sont satisfaits.
- La technologie des lampes à éclairement constant est acceptable et encouragée.

Résumé des spécifications d'éclairage pour les événements non télévisés

Le tableau suivant est un résumé des critères à prendre en considération pour les événements non télévisés. Il fixe les recommandations pour l'éclairement horizontal, l'uniformité et les propriétés de lampes, pour chaque niveau d'activité.

Spécifications d'éclairage pour événements non télévisés

Niveau d'activité	Éclairement horizontal	Uniformité	Température de couleur de la lampe	Rendu des couleurs de la lampe
Classe	Eh moy (lux)	U2	Tk	Ra
Classe III Matches nationaux	750	0,7	> 4000	≥ 65
Classe II Ligues et clubs	500	0,6	> 4000	≥ 65
Classe I Entraînement et loisirs	200	0,5	> 4000	≥ 65

Remarques :

- Toutes les valeurs d'éclairement indiquées sont des valeurs à maintenir.
- Un facteur d'entretien de 0,7 est recommandé. Les valeurs initiales seront donc approximativement 1,4 fois celles indiquées au-dessus.
- L'uniformité d'éclairement ne doit alors pas dépasser 30% tous les 10 m.
- Les angles de vue primaires des joueurs doivent être exempts d'éblouissement direct. Ce taux d'éblouissement est satisfait si les angles de vue des joueurs sont satisfaits.

09 →

Éclairage et alimentation électrique

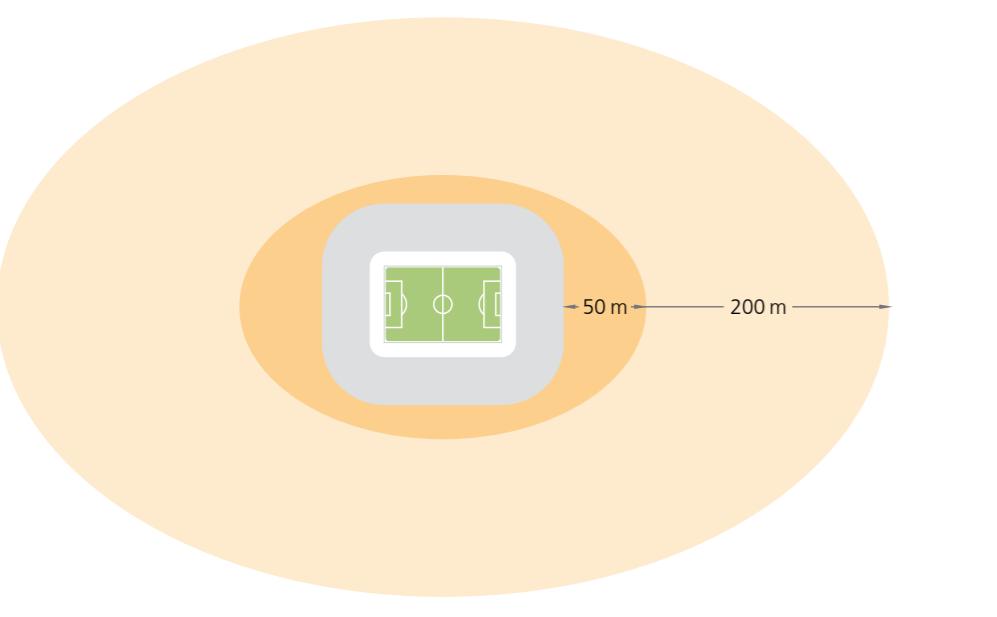
9.1 Alimentation électrique	166
9.2 Exigences sur l'installation	169
9.3 Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4 Impact sur l'environnement	180
9.5 Mise en service de l'installation	181
9.6 Glossaire d'éclairagisme	188

9.4 → Impact sur l'environnement

La pollution lumineuse et l'intrusion lumineuse indésirable se divisent en deux catégories : l'éclairement parasite, qui est la lumière quittant le périmètre du stade et qui est mesurable, et l'éblouissement, qui est la luminosité excessive dans le champ de vision normal des piétons et des automobilistes à l'extérieur du stade. Cet impact sur le voisinage est critique pour la sécurité, l'expérience de ciel étoilé et le bien-être dans les régions et les villes concernées. Tous les efforts doivent être entrepris pour limiter tant la pollution lumineuse que l'éblouissement à l'intérieur et à l'extérieur du stade. De nouvelles spécifications de construction doivent inclure des réflecteurs à coupure nette et des réflecteurs à haute efficacité pour les événements télévisés.

L'éclairement parasite qui quitte le stade peut être calculé et mesuré. Ces valeurs sont exprimées en valeurs d'éclairement horizontal et d'éclairement vertical maximales. En l'absence de directives locales, on prendra en considération le tableau suivant :

Angle d'éclairage	Distance du périmètre du stade	
Éclairement parasite horizontal	50 m du périmètre du stade	25 lux
Éclairement parasite horizontal	200 m plus loin	10 lux
Maximum vertical	50 m du périmètre du stade	40 lux
Maximum vertical	200 m du périmètre du stade	20 lux



Pour plus d'informations sur l'écocompatibilité, se reporter au chapitre 1.

Tous les efforts doivent être entrepris pour limiter la pollution lumineuse émise par le stade vers le voisinage.



9.5 → Mise en service de l'installation

Inspection et équipement

La mesure de l'éclairement effectif avant la compétition est requise pour assurer les performances du système. Les spécifications suivantes sont des directives standard suggérées :

Spécifications	Symbol
Éclairement horizontal moyen	Eh moy
Éclairement moyen caméra fixe	Ev moy (caméra fixe)
Éclairement moyen caméra de terrain	Ev moy (caméra de terrain)
Uniformité (éclairement mini/maxi)	U1
Uniformité (éclairement mini/moyen)	U2

On peut utiliser des luxmètres tant numériques qu'analogiques. L'instrument doit être étalonné une fois par an. La date d'étalonnage et le numéro de série de l'instrument doivent être notés sur les feuilles de travail. Des précautions doivent être prises lors de l'enregistrement des lectures afin de limiter l'ombre créée par le personnel chargé de la mesure. Le luxmètre devra être fixé à un trépied, mis de niveau avec le terrain et placé un mètre au-dessus du terrain.

Les mesures pour les compétitions télévisées doivent inclure trois catégories de lecture : horizontale, caméra fixe et caméra de terrain.

Horizontale :

Positionner la cellule de mesure un mètre au-dessus du terrain à 90°, perpendiculairement au terrain (feuille 1, page 184).

Caméra fixe :

Positionner la cellule de mesure un mètre au-dessus du terrain, à 30° par rapport à l'horizontale (feuille 2, page 185).

Caméra de terrain :

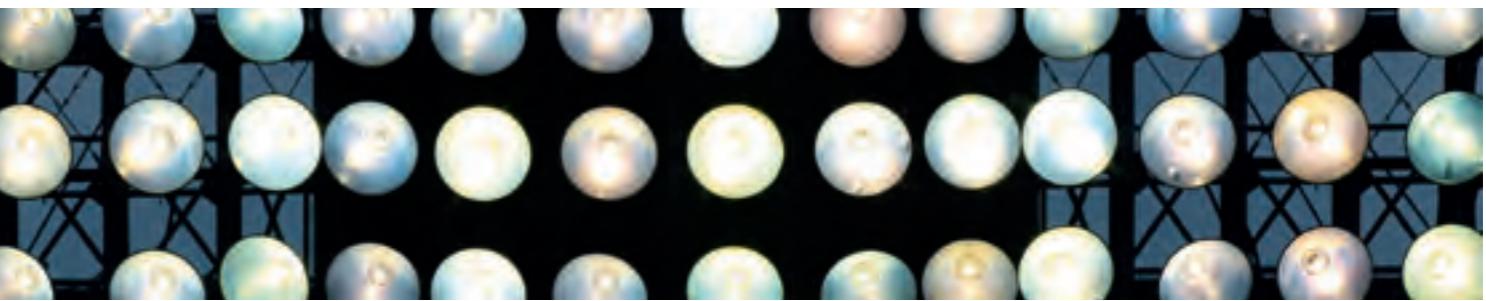
Positionner la cellule de mesure un mètre au-dessus du terrain et parallèlement au terrain (feuille 3, page 186).

Les mesures pour les compétitions non télévisées ne doivent inclure qu'une seule catégorie de lecture : horizontale.

09 →

Éclairage et alimentation électrique

9.1	Alimentation électrique	166
9.2	Exigences sur l'installation	169
9.3	Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4	Impact sur l'environnement	180
9.5	Mise en service de l'installation	181
9.6	Glossaire d'éclairagisme	188



Feuille de mesure et récapitulation des calculs

Cette feuille de travail doit être utilisée pour toutes les classes de jeu. Les calculs pour les catégories horizontale, caméra fixe et caméra de terrain doivent être faits pour la qualité avec diffusion télévisée, alors que le calcul pour la catégorie horizontale suffit pour la qualité sans diffusion télévisée.

Remarques :

Nom du projet
Lectures faites par
Équipement de mesure
Type
Date d'étalonnage

Type de mesure : diffusion télévisée

Conception	Achevée
Horizontale	
Caméra fixe verticale	
Caméra de terrain verticale	

Type de mesure : sans diffusion télévisée

Conception	Achevée
Valeur horizontale	

Récapitulation des calculs

Éclairage	Conception	Horizontale achevée	Conception	Achevée	Uniformité
E min.		U1			Min./max.
E max.		U2			Min./moy.
E moy.		U2			Gradient
Éclairage		Caméra fixe, verticale			Uniformité
E min.		U1			Min./max.
E max.		U2			Min./moy.
E moy.		U2			Gradient
Éclairage		Caméra fixe, verticale			Uniformité
E min.		U1			Min./max.
E max.		U2			Min./moy.
E moy.		U2			Gradient

Signature au nom de l'entrepreneur

Signature au nom du consultant

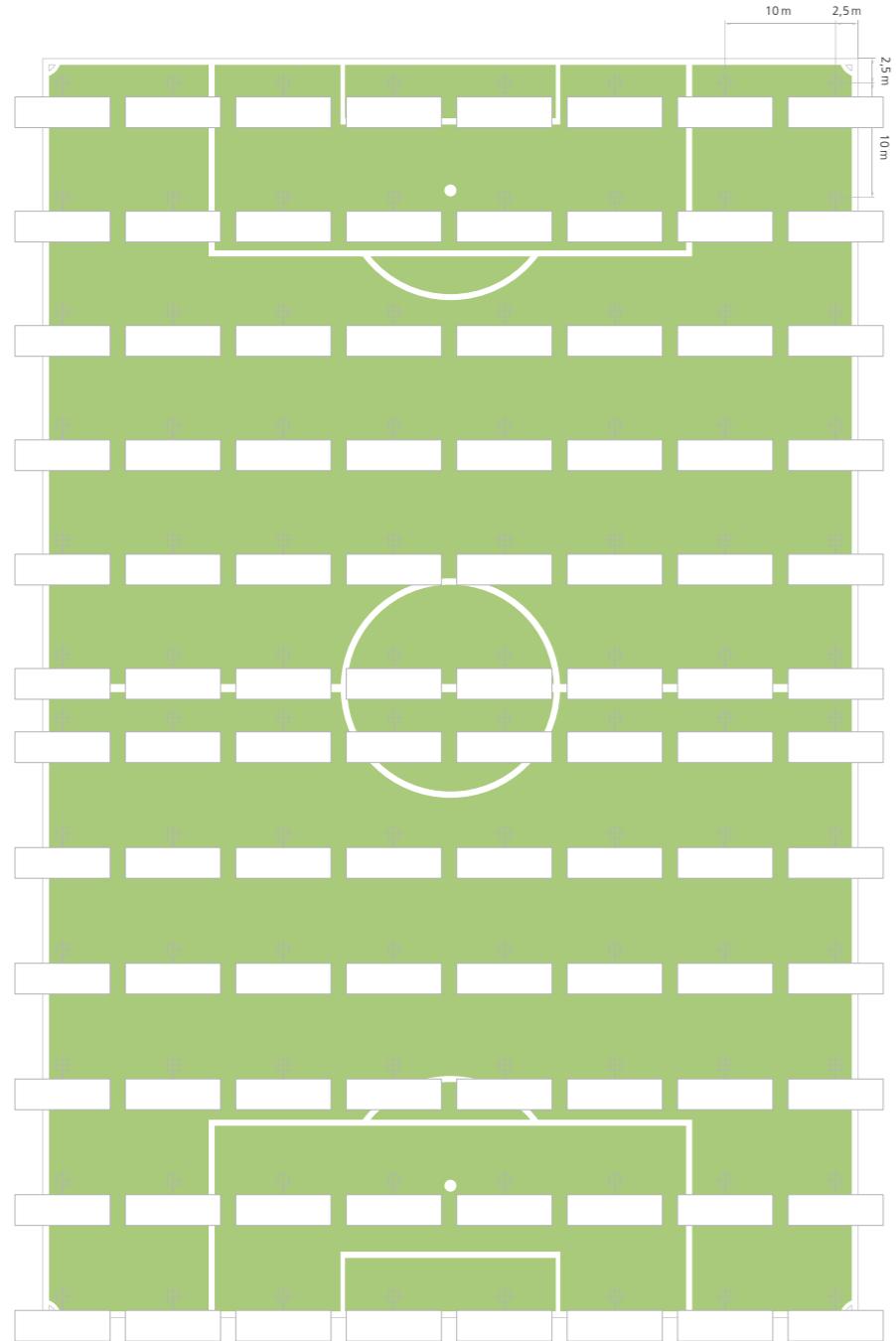
09 →

Éclairage et alimentation électrique

9.1 Alimentation électrique	166
9.2 Exigences sur l'installation	169
9.3 Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4 Impact sur l'environnement	180
9.5 Mise en service de l'installation	181
9.6 Glossaire d'éclairagisme	188



Feuille 1 : mesures et calculs, horizontale



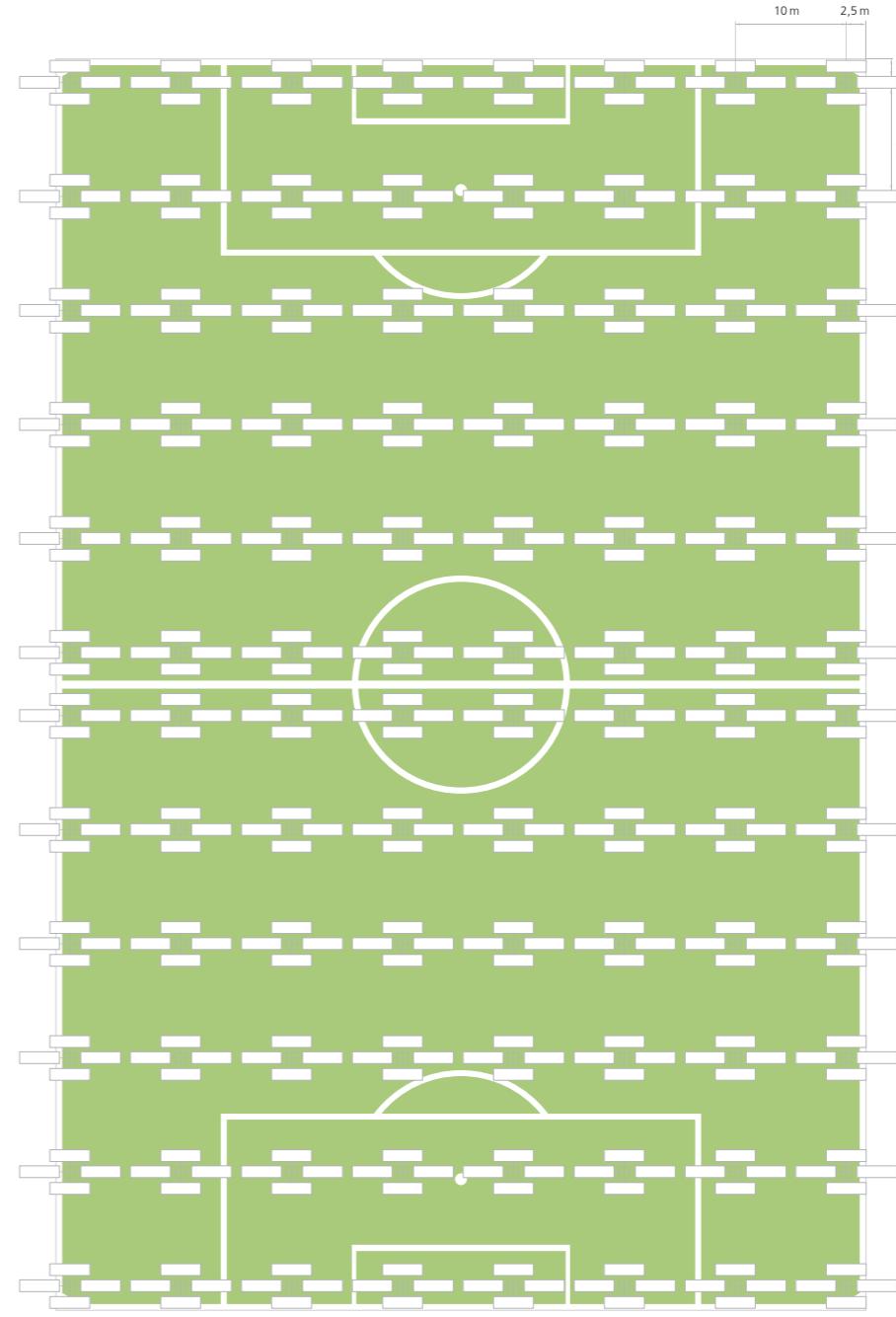
Préparé par :

Conditions :

Date :

Lieu :

Feuille 2 : mesures et calculs, caméra fixe, verticale



Préparé par :

Conditions :

Date :

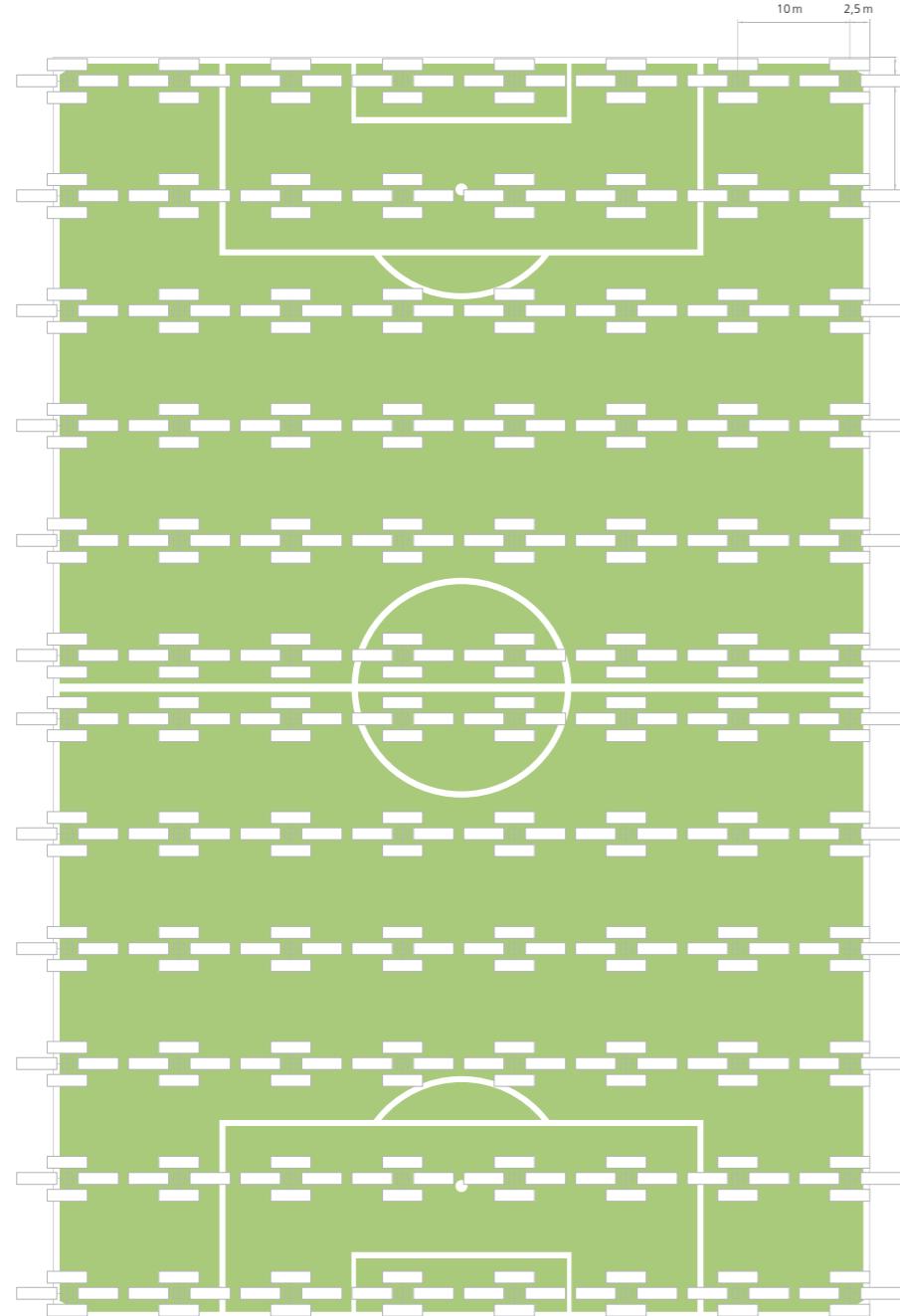
Lieu :

09 →

Éclairage et alimentation électrique

9.1 Alimentation électrique	166
9.2 Exigences sur l'installation	169
9.3 Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4 Impact sur l'environnement	180
9.5 Mise en service de l'installation	181
9.6 Glossaire d'éclairagisme	188

Feuille 3 : mesures et calculs, caméra de terrain, verticale



Préparé par :

Conditions :

Date :

Lieu :



9.1	Alimentation électrique	166
9.2	Exigences sur l'installation	169
9.3	Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4	Impact sur l'environnement	180
9.5	Mise en service de l'installation	181
9.6	Glossaire d'éclairagisme	188



9.6 → Glossaire d'éclairagisme

Alimentation sans interruption → La capacité d'un système d'alimentation électrique à maintenir une puissance stable continue ininterrompue pendant une panne de réseau ou pendant des pointes ou chutes de tension, en attendant le démarrage d'un groupe électrogène.

Angle de vue primaire des joueurs : PPVA → Angle de vue normal des joueurs en relation avec la surface de jeu et les projecteurs.

Caméra de terrain verticale : Efieldv → Éclairement sur un plan à 1 m au-dessus du terrain et parallèle au terrain dirigé vers la ligne latérale.

Caméra fixe verticale : Efv → Éclairement sur un plan à 1 m au-dessus du terrain et à 20° par rapport à l'horizontale dirigé vers les positions de caméra.

Coefficient de variation : CV → Le coefficient de variation est une valeur utilisée pour mesurer l'uniformité de la lumière. Le CV est défini comme étant le rapport écart type de toutes les valeurs sur valeur moyenne.

$$CV = \frac{\sigma}{\bar{X}} \quad \sigma = \sqrt{\frac{\sum (X_i - \bar{X})^2}{n}}$$

σ = écart type

\bar{X} = moyenne de tous les points

X_i = valeur horizontale à chaque point

n = nombre total de points

Courbe de sensibilité de l'œil : V(λ) → L'œil humain est plus sensible à certaines couleurs qu'à d'autres ; il est par exemple 20 fois plus sensible à la lumière verte et jaune qu'à la lumière rouge ou bleue.

Éclairement : E → La quantité de lumière tombant (incidente) sur une surface à un point spécifique, exprimée en lux.

Éclairement à maintenir : E maint/E moy maint → L'éclairement (moyen) au-dessous duquel l'installation ne doit pas descendre/au-dessous duquel les lampes devraient être remplacées et/ou l'installation nettoyée.

Éclairement horizontal : Eh/Eh moy → Lumière incidente (tombant) sur un plan horizontal 1 m au-dessus du terrain.

Éclairement initial : E init → L'éclairement après les cent premières heures d'utilisation.

Éclairement moyen : E moy → Éclairement horizontal moyen résultant d'un calcul ou d'une mesure.

Éclairage temporaire → Des mâts et structures pour projecteurs soutiennent des structures supports temporaires qui peuvent être enlevées après un événement.

Éclairement vers la caméra : E cam → Éclairement sur un plan à 1 m au-dessus du terrain et perpendiculaire à la position de la caméra.

Éclairement vertical : Ev → Lumière incidente sur un plan vertical 1 m au-dessus du terrain. L'orientation doit être spécifiée.

Facteur de maintenance → Un facteur inférieur à 1. Éclairement initial x facteur de maintenance = éclairement à maintenir. Cela compense la diminution de la puissance lumineuse des lampes et des surfaces des projecteurs.

Gradient d'éclairement en % → La différence d'éclairement entre deux points adjacents sur le terrain.

Gradient d'uniformité → Le gradient d'uniformité (UG) est généralement utilisé pour mesurer l'uniformité dans les applications d'éclairage. Il peut toutefois être employé pour mesurer le taux de variation de toute valeur calculée. Il mesure à quelle vitesse les valeurs chutent entre les points de mesure. Plus précisément, UG mesure le taux de variation des valeurs entre des points de mesure adjacents, vers la droite ou la gauche, vers le haut ou le bas ou en diagonale. Le taux de variation est pondéré par la distance entre les points (plus la distance est grande, plus le taux de variation est faible). La valeur UG est exprimée sous forme d'un rapport de valeurs. La valeur UG mentionnée indique le plus haut rapport ou le plus haut taux de variation.

Hauteurs de montage : Hm → La hauteur de montage des projecteurs par rapport à un point sur le terrain. $Hm = \text{distance} \times \tan \delta$.

Indice de rendu des couleurs : Ra → Le degré avec lequel une source de lumière spécifique reproduit un ensemble de couleurs de référence comparées aux mêmes couleurs sous les conditions de la lumière du jour. Cet indice est mesuré sur une échelle de Ra0 à Ra100.

Intrusion lumineuse → La quantité de lumière parasite et de l'éblouissement sortant de l'installation.

Lumen : Lm → La répartition spectrale de la puissance d'une lampe pondérée par la courbe de sensibilité de l'œil.

9.1	Alimentation électrique	166
9.2	Exigences sur l'installation	169
9.3	Spécifications et technologie d'éclairage	176
9.4	Impact sur l'environnement	180
9.5	Mise en service de l'installation	181
9.6	Glossaire d'éclairagisme	188

Lumen initial → L'émission d'une source lumineuse (lampe) après les premières 100 heures d'utilisation.

Lux → L'unité d'éclairement en lumen/m², incidente sur la surface du terrain.
1 lux = 1 lumen/m².

Maximum vertical → Éclairement enregistré sur un luxmètre dirigé vers la source la plus lumineuse.

Réseau d'alimentation → Le réseau fournissant l'énergie qui sera mesurée.

Taux d'éblouissement : GR (Glare Rating) → Le degré auquel une installation d'éclairage perturbe une personne sur le terrain ou près du terrain. Le GR est défini par la Commission Internationale de l'Éclairage dans la publication 112, 1994, *Glare Evaluation System for use within Outdoor Sports and Area Lighting*.

Température de couleur : Tk → L'aspect coloré de la lumière émise par une source, en kelvin.

Uniformité d'éclairage → Décrit la régularité de la distribution de la lumière sur la surface du terrain et est exprimée par les rapports de U1 et U2.

CONSIDÉRATIONS POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA

Éclairage et alimentation électrique

Vu les exigences techniques posées à un stade moderne, la plupart d'entre eux seront en mesure de s'adapter aux exigences supplémentaires de la Coupe du Monde de la FIFA. Toutefois, pour se préparer correctement à cet événement, les concepteurs et ingénieurs doivent consulter l'Annexe technique d'un événement particulier pour prévoir son fonctionnement de manière appropriée. Il faut tenir compte des exigences spécifiques sur les capacités techniques de diffusion telles qu'elles sont déterminées par la FIFA.

10

→ Télécommunications et espaces supplémentaires



Compte tenu de la rapidité à laquelle évolue la technologie, les concepteurs de stades doivent prendre les dispositions nécessaires pour que l'installation continue à répondre aux besoins en télécommunications pendant de nombreuses années.



10.1 Conditions requises en termes de télécommunications	194
10.2 Développement du programme	195
10.3 Systèmes de télécommunications, applications et utilisateur	196
10.4 Salles de télécommunications	198
10.5 Développement du projet	198
10.6 Téléphones	199
10.7 Espaces supplémentaires	200
10.8 Mâts pour drapeaux	200



10.1 → Conditions requises en termes de télécommunications

L'augmentation en flèche de la demande d'implémentation fiable et à grande échelle de systèmes de communication électronique basés sur une architecture ouverte nécessite la planification immédiate de l'infrastructure de base. Celle-ci doit avoir lieu en même temps que la conception du programme architectural.

La plupart des systèmes électroniques dans les bâtiments convergent vers un protocole de données commun et ouvert, connu sous le nom de « protocole Internet » (IP), qui utilise en général la connectivité Ethernet pour relier les systèmes et les réseaux. Il s'agit déjà là de la technologie dominante de nombreux systèmes dans les bâtiments, tels que la téléphonie, les données administratives, les données transmises sans fil (Wi-Fi), les systèmes de gestion du bâtiment, de contrôle d'accès et de détection d'intrusion électroniques, de vidéosurveillance, de télévision et autres systèmes électriques basse tension.

Les systèmes électroniques dans les bâtiments continueront à évoluer en utilisant le protocole Internet, rendant la planification de ces systèmes plus nécessaire que jamais. Compte tenu de la convergence et de l'intégration accrue des systèmes, les planifications tant pour le présent qu'à long terme sont vitales pour assurer la longévité des systèmes. Ces critères doivent être développés sur la base des normes de télécommunications existantes, qui aident à anticiper les technologies futures, telles que : ISO/CEI, ANSI/TIA/EIA, IEEE et BICSI.

Pour la plupart des événements majeurs, dont la Coupe du Monde de la FIFA, chaque stade doit disposer d'une infrastructure de câblage interne qui puisse être exploitée pour l'événement. Elle doit comprendre un câblage d'un étage à l'autre (tertiaire/vertical) et vers toutes les pièces nécessaires d'un même étage (secondaire/ horizontal). Dans chaque stade, il faut s'assurer que la totalité du câblage réponde aux standards industriels actuels et aie la capacité de prendre en charge le volume de matériel et la largeur de bande qui seront déployés dans le stade. Le câblage doit être étiqueté et identifiable clairement, en faisant appel à un système de câblage structuré pour comprendre l'espace qu'il dessert. À titre indicatif, l'infrastructure de base du stade doit équiper toutes les pièces de télécommunications dans lesquelles sera déployé du matériel informatique pour les événements majeurs, y compris les espaces de bureau.

De nombreux systèmes électroniques pour bâtiments utilisent aujourd'hui le protocole Internet (IP) pour relier les réseaux.

10.2 → Développement du programme

Le développement d'un programme technologique peut aider à identifier tous les systèmes, utilisateurs et applications dont l'installation a besoin. Celui-ci doit être élargi pour déterminer l'interopérabilité, la convergence et l'allocation de ressources réseau et utilisé pour fixer les responsabilités de l'étendue des travaux et de la mise en place du système. Il arrive souvent que les propriétaires d'installations ou l'opérateur fournissent, allouent et entretiennent un système de câblage unifié pour l'ensemble du stade.

Le programme doit être conçu en fonction des critères suivants :

- systèmes et applications implémentés ;
- niveau de convergence des systèmes vers IP ;
- assistance pour les systèmes, les utilisateurs et les applications ;
- attribution de services ;
- fiabilité et redondance du système ;
- prévention des pertes de données ;
- service non interruptible et connectivité ;
- expansion future et potentiel de croissance.

Les systèmes de télécommunications comportent six éléments de base nécessitant d'être passés en revue et évalués. À savoir :

- **Infrastructure de base** : salles de télécommunications spécifiques, conduits de câblage et protection
- **Systèmes d'assistance** : dispositif de mise à la terre spécifique, chauffage, ventilation et air conditionné, électricité et éclairage
- **Infrastructure de câblage** : dorsale de l'installation en fibre optique et câblage horizontal et vertical
- **Système électronique** : systèmes téléphoniques, commutateurs de données, serveurs et ordinateurs
- **Implémentation** : assistance, applications, allocation de ressources réseau et services
- **Administration** : gestion, maintenance et mises à jour

Un programme technologique est nécessaire pour identifier tous les besoins en télécommunications d'un stade.

Pour d'autres décisions de planification, se reporter au chapitre 1.

10.1	Conditions requises en termes de télécommunications	194
10.2	Développement du programme	195
10.3	Systèmes de télécommunications, applications et utilisateur	196
10.4	Salles de télécommunications	198
10.5	Développement du projet	198
10.6	Téléphones	199
10.7	Espaces supplémentaires	200
10.8	Mâts pour drapeaux	200

10.3 → Systèmes de télécommunications, applications et utilisateurs

Lors du développement du programme et de la conception du site, il convient de prendre en compte et de coordonner les systèmes de télécommunications, les applications et les utilisateurs ci-après :

- informatique de gestion
- diffusion, télévision
- systèmes de gestion du bâtiment
- distributeurs automatiques de billets de banque
- systèmes d'horloges
- systèmes de télévision répartis
- systèmes d'antennes répartis
 - téléphones cellulaires/supports sans fil
 - radios d'organisation de la sécurité publique
 - radios d'exploitation des bâtiments
 - radios des opérations de sécurité
- systèmes d'alarme incendie
- point de vente de nourriture
- contrôle d'éclairage
- service de téléphonie mobile
- radio de la police et des pompiers
- médias
- téléphones publics
- boutiques
- contrôles de toit
- tableaux d'affichage
- système de téléphonie sécurisé
- contrôle d'accès électronique de sécurité
- détection d'intrusion électronique de sécurité
- vidéosurveillance de sécurité
- signalisation
- systèmes de sonorisation
- service de télécommunications
- système de téléphonie
- billetterie
- tableaux vidéo
- Internet et transmission de données sans fil



10

→ Télécommunications et espaces supplémentaires

10.1 Conditions requises en termes de télécommunications	194
10.2 Développement du programme	195
10.3 Systèmes de télécommunications, applications et utilisateur	196
10.4 Salles de télécommunications	198
10.5 Développement du projet	198
10.6 Téléphones	199
10.7 Espaces supplémentaires	200
10.8 Mâts pour drapeaux	200

10.4 → Salles de télécommunications

Les salles de télécommunications doivent comporter : des salles de délimitation des services de télécommunications, une salle principale de brassage (salle principale de télécommunications), des salles d'équipement informatique (centre de traitement de l'information ou salles de serveurs) et des salles intermédiaires de brassage (salles de distribution de l'information).

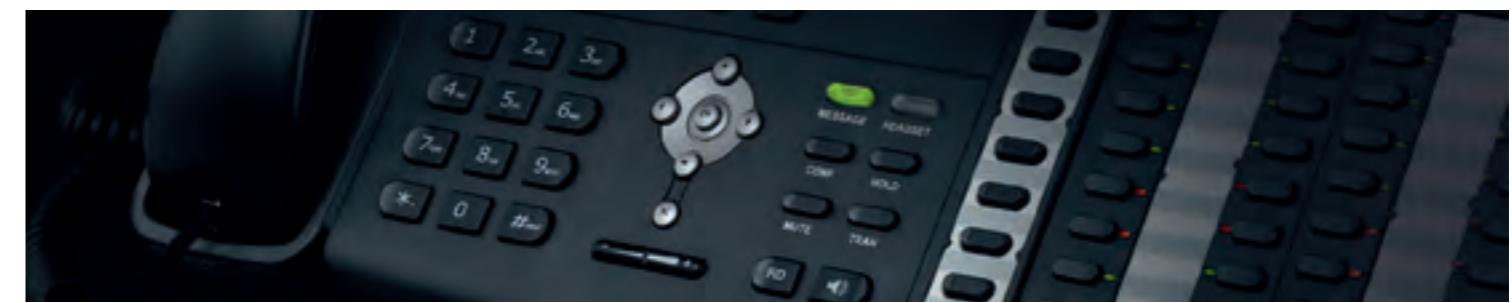
L'emplacement de la salle de brassage est déterminant pour garantir le respect de la longueur limite des câbles horizontaux. Les salles de télécommunications doivent être situées de manière à garantir que la longueur totale de câble jusqu'à une prise quelconque n'excède pas 90 m. Le strict respect de cette règle est requis. Les segments d'une longueur supérieure ne fonctionneront pas et ne supporteront probablement pas les futures technologies.

Les salles de télécommunications doivent être spécifiques et distinctes des salles électriques. Les salles doivent être alignées verticalement d'un étage à l'autre de manière à former des câbles verticaux, pour faciliter le câblage dans toute l'installation. Il est recommandé de partager les salles de télécommunications avec d'autres systèmes basse tension. La taille de chaque salle de télécommunications dépendra de son type, des équipements qu'elle comprend et de la densité de distribution.

Les salles techniques de télécommunications doivent être équipées comme suit :
L'infrastructure des câbles de télécommunication doit être planifiée pour supporter des applications/systèmes voix-données opérés via un réseau de câblage multimédia incluant des fibres optiques et des câbles en cuivre à paires torsadées.

10.5 → Développement du projet

L'équipe de concepteurs devra évaluer et programmer les systèmes technologiques décrits dans ce manuel en relation avec les critères d'aménagement de l'espace. Des discussions détaillées doivent être menées avec l'équipe de projet au complet pour définir l'étendue des travaux qui couvrent la spécification, l'implémentation, l'approvisionnement et les responsabilités connexes.



10.6 → Téléphones

Le stade doit être équipé d'un central téléphonique avec dispositif enregistreur pour les appels entrants.

Des téléphones doivent être placés aux endroits ci-après :

- vestiaires des équipes
- vestiaires des arbitres
- bureaux de la FIFA
- contrôle antidopage
- infirmerie des joueurs
- salle des opérations du stade
- salle de contrôle des stadiers
- salle du système de diffusion d'annonces
- salle de contrôle des tableaux d'affichage
- centre médical des spectateurs
- espaces VIP
- bureaux d'administration
- bureaux de billetterie
- espaces de contrôle du match entre les bancs des remplaçants
- espaces de travail des médias.

Ces téléphones doivent être interconnectés et la liste des numéros de postes internes doit être disponible à chaque point. Les stades doivent être équipés d'un nombre adéquat de cabines téléphoniques à usage du public.

10.1	Conditions requises en termes de télécommunications	194
10.2	Développement du programme	195
10.3	Systèmes de télécommunications, applications et utilisateur	196
10.4	Salles de télécommunications	198
10.5	Développement du projet	198
10.6	Téléphones	199
10.7	Espaces supplémentaires	200
10.8	Mâts pour drapeaux	200

10.7 → Espaces supplémentaires

Au vu de l'évolution récente de l'organisation des compétitions majeures de football, des espaces supplémentaires doivent être prévus dans un stade moderne pour les éventuelles affectations suivantes :

Salles pour les patches informatiques

Au moins une salle de 12 m² doit être prévue.

Vestiaires pour les musiciens et l'entreposage de leurs instruments

Si l'installation est utilisée pour des spectacles et des concerts, l'espace réservé aux artistes et interprètes doit être aménagé dans l'espace des joueurs.

Réserves

Le nombre de salles et l'espace requis doivent être déterminés par les gestionnaires du stade.

Il peut être utile de construire un certain nombre de pièces équipées de cloisons mobiles afin de moduler leur taille en fonction des besoins.

10.8 → Mâts pour drapeaux

Un stade doit être équipé de mâts pour drapeaux au sein de la cuvette du stade et dans l'enceinte. Ces drapeaux doivent pouvoir être accrochés à la structure du toit.

Un stade moderne doit être équipé de salles destinées à la gestion du stade et des compétitions.

Télécommunications et espaces supplémentaires

Pour la Coupe du Monde de la FIFA, il est nécessaire de prévoir deux voies d'accès (une voie primaire et une voie redondante) au réseau étendu (WAN). Cette exigence stipule que le réseau étendu externe doit pénétrer dans le stade par deux voies d'accès physiquement distinctes pour assurer une commutation automatique correcte en cas de panne du circuit primaire.

Pour la Coupe du Monde de la FIFA, un certain nombre d'espaces pourront n'être exigés que pour les équipements informatiques de l'événement. C'est le cas notamment d'une série de surfaces techniques qui prennent en charge la distribution de l'infrastructure de l'événement. Elles comprennent les surfaces techniques primaires abritant la terminaison initiale du WAN de l'événement, ainsi qu'une série de surfaces techniques (secondaires et locales) servant de point de distribution pour l'infrastructure informatique et téléphonique du stade.

Par ailleurs, certains espaces peuvent être partagés au sein d'un complexe (complexe technologique) qui permet de centraliser en un même lieu les services et personnels informatiques et téléphoniques. Cette installation doit être située à proximité du complexe de diffusion pour réduire au minimum le coût des câbles vers cet emplacement. Un accès précoce à cet emplacement ainsi qu'aux surfaces techniques sera nécessaire et ce, bien avant la période d'usage exclusif du stade (c'est-à-dire six mois avant), afin de permettre l'installation des services informatiques et téléphoniques.

L'espace de stockage est aussi un élément clé pour le département informatique pendant la Coupe du Monde de la FIFA, tout comme l'emplacement (à proximité des espaces informatiques), la sécurité, les aspects environnementaux et la disponibilité (nécessaire très tôt dans la chronologie du projet) sont tous d'une importance primordiale pendant la période d'utilisation.

En ce qui concerne le positionnement et le nombre de mâts pour drapeaux pour la Coupe du Monde de la FIFA, se reporter aux directives de la FIFA sur les drapeaux.

Un accès aux installations technologiques du stade peut être nécessaire six mois avant le premier match.



Le futsal et le beach soccer sont deux formes de football qui se développent rapidement dans le monde entier. Le futsal peut être pratiqué dans des salles polyvalentes existantes. Le beach soccer peut être pratiqué sur la plage ou sur un terrain provisoire présentant les mêmes caractéristiques de surface.



11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262



11.1 → Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal

La taille et le niveau de confort d'une nouvelle salle seront toujours fonction du budget disponible. Néanmoins, certains aspects doivent impérativement être pris en considération par les concepteurs dès le stade de la planification. Les doubles matches sont la norme dans le futsal.

Capacité

La salle a-t-elle pour seule vocation de répondre aux besoins de son/ses club(s) pensionnaires ? Ou l'objectif est-il plutôt d'organiser des matches à un niveau plus élevé ? Un club qui attire environ 3 000 spectateurs en temps normal et qui envisage la construction d'une nouvelle salle d'une capacité de 6 000 places aura tout intérêt à se rapprocher des 8 000 places.

La capacité de chaque salle sera fixée en fonction des besoins locaux mais pour accueillir occasionnellement des compétitions majeures de futsal international, une capacité minimale de 8 000 places est requise. Pour accueillir de grandes rencontres internationales telles que les matches de la Coupe du Monde de Futsal de la FIFA, une capacité de l'ordre de 12 000 places est nécessaire pour les matches d'ouverture, les demi-finales et la finale.

Il est clair que les candidatures qui s'appuient sur des salles de 12 000 places sont favorisées dans l'attribution des grandes manifestations de futsal et d'autres événements en salle.

Emplacement de la salle

L'emplacement idéal d'une salle de futsal serait probablement un grand site au centre-ville, parfaitement relié aux transports publics ainsi qu'aux principaux axes routiers et autoroutiers. En dehors des matches, son grand parking pourrait être mis à la disposition d'autres utilisateurs que ses propres usagers. Pour les événements internationaux, les salles accessibles depuis les hôtels et les zones commerciales et reliées à au moins un aéroport international seront privilégiées.

Salles polyvalentes

Les salles conçues pour accueillir d'autres manifestations sportives ou des spectacles pourront être utilisées de manière plus intensive et auront ainsi une meilleure viabilité financière. L'utilisation de surfaces résistantes comme le bois ou les revêtements synthétiques est un atout, car cela permet d'utiliser le terrain pendant un nombre illimité de jours.

Les salles sont également utilisées pour la pratique d'autres sports, tels que le handball, le basket-ball ou le volley-ball. Les salles de futsal peuvent également accueillir d'autres événements tels que des concerts, des festivals, des spectacles, des défilés et autres salons.

Salle de contrôle

Chaque salle de futsal doit être dotée d'une salle de contrôle avec vue générale de tout l'intérieur de la salle, cette salle de contrôle devant être équipée d'un système de diffusion d'annonces, de commandes d'infotainment, d'une commande des écrans vidéo et de moniteurs de vidéosurveillance. La taille, la configuration et l'aménagement de la salle de contrôle doivent être approuvés en concertation avec la police locale.

Système de vidéosurveillance

Une salle moderne doit être dotée de caméras couleur de vidéosurveillance du public installées en position fixe à l'intérieur et à l'extérieur de la salle et orientables horizontalement et verticalement. Le système de vidéosurveillance doit disposer d'une alimentation électrique indépendante et d'un circuit privé. Il doit être opéré et contrôlé depuis la salle de contrôle où sont installés les moniteurs.

Salles de premiers secours pour le public

Toute salle doit être dotée d'une ou plusieurs salle(s) de premiers secours pour le public.

Terrain de jeu

Dimensions

Terrain : longueur 40 m ; largeur 20 m

Tous les matches de football professionnel de haut niveau et les matches internationaux et nationaux majeurs doivent être disputés sur un terrain de jeu de 40 m de long sur 20 m de large. Ces dimensions sont obligatoires pour la Coupe du Monde de Futsal de la FIFA. Le marquage du terrain doit être en tous points conforme à l'illustration.

Zones de remplacements

Les zones de remplacements désignent les zones situées au bord de la ligne de touche, devant les bancs des équipes, la fonction de ces zones de remplacements étant décrite dans la loi 3 des Lois du Jeu de Futsal. Elles sont situées en face de la zone technique et ont une longueur de 5 m. Elles sont délimitées de part et d'autre par deux lignes d'une largeur de 8 cm et d'une longueur de 80 cm, dont 40 cm à l'intérieur et 40 cm à l'extérieur du terrain. L'espace situé devant la table de chronométrage, à savoir 5 m de part et d'autre de la ligne médiane, doit rester libre.

Voie de service

Des aires planes supplémentaires sont requises autour du terrain de jeu. Ces aires doivent aussi permettre la circulation des ramasseurs de ballons, des équipes médicales et du service d'ordre. Leur largeur minimale recommandée est de 10 m côté tunnel, de 5 m du côté opposé au tunnel et de 5 m derrière les buts. Cela porte les dimensions totales de l'aire de jeu, voie de service comprise, à 50 m (longueur) x 35 m (largeur).

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

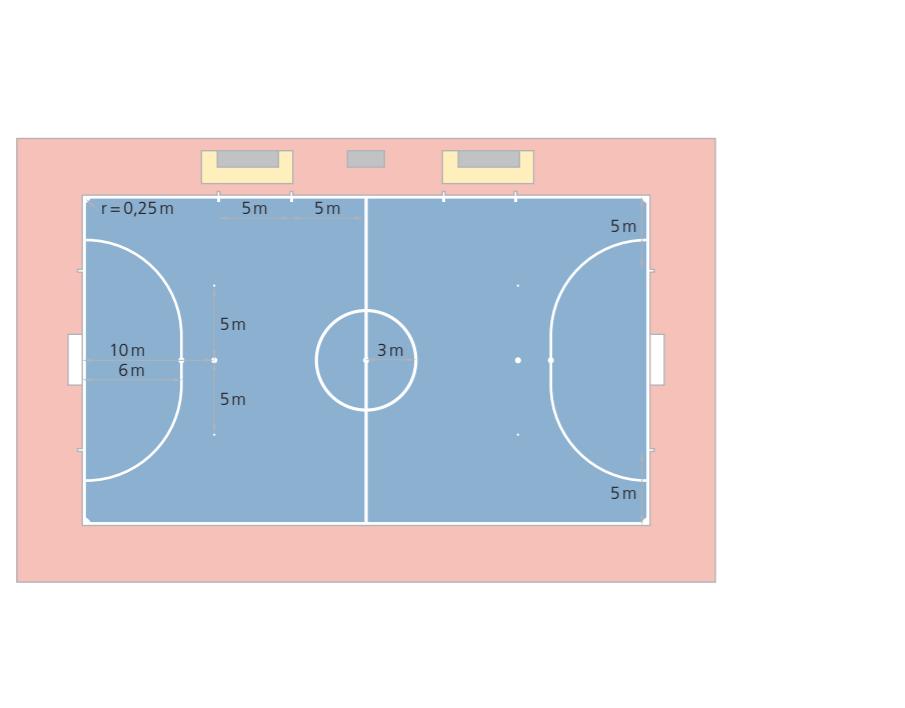


Figure 11a :
Dimensions du terrain de jeu de futsal

Banc des remplaçants
Table des arbitres



Zones d'échauffement

Derrière chaque banc des remplaçants, une zone de 10 m x 5 m (à signaliser) doit rester libre pour permettre aux remplaçants de chaque équipe de s'échauffer durant la rencontre. Ces zones doivent être légèrement décalées sur les côtés, de manière à ne pas perturber le jeu au centre du terrain.

Qualité du terrain

La surface de jeu doit être plane et parfaitement lisse et ne doit en aucun cas être abrasive. Il doit être en bois ou dans un revêtement synthétique et en parfait état. Pour une Coupe du Monde de Futsal de la FIFA, la qualité de la surface de jeu doit être approuvée par la FIFA.

Panneaux publicitaires autour de l'aire de jeu

Lors de la construction d'une nouvelle salle, il faut veiller à ce que le champ de vision des spectateurs ne soit pas obstrué par les panneaux publicitaires entourant le terrain de jeu. Ceux-ci doivent être visibles en permanence de la plate-forme pour caméras principales et branchés à la fois au secteur et à une alimentation de secours.

Leur hauteur réglementaire est de 70 cm. Les distances minimales suivantes entre les lignes de démarcation du terrain de jeu et les panneaux publicitaires sont de 3 m le long des lignes de touche et de 3 m également derrière les lignes de but.

Bancs des équipes

Il doit y avoir deux bancs des remplaçants. Ils doivent être situés en dehors du terrain, de part et d'autre de la ligne médiane, parallèlement à la ligne de touche et à une distance d'au moins 5 m doit séparer le point de chaque banc le plus proche de la ligne médiane du point où celle-ci coupe la ligne de touche. Les bancs doivent être situés à égale distance de la ligne de touche et de la ligne médiane.

Chacun doit pouvoir accueillir jusqu'à quinze personnes lors des matches internationaux et de Coupe du Monde de Futsal de la FIFA. Les sièges doivent être équipés de dossier. Les bancs doivent être placés au niveau du sol, de manière à ne pas obstruer le champ de vision des spectateurs. La zone technique située devant le banc de chaque équipe est décrite dans les Lois du Jeu de Futsal.

Table de chronométrage

Il faut prévoir une table de chronométrage. Elle doit être placée en dehors du terrain, à hauteur de la ligne médiane et du même côté que les zones de remplacements, à une distance de 2,5 m du terrain. Elle doit être équipée d'un chronomètre adéquat, du matériel nécessaire pour comptabiliser le nombre de fautes et lancer des signaux acoustiques ainsi que d'une connexion au tableau d'affichage central. La table doit être suffisamment grande pour permettre de disposer cinq chaises.

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262



11.2 → Joueurs de futsal et officiels de match

Vestiaires

Zones des joueurs

Emplacement : tribune principale

Elles doivent fournir un accès direct et protégé au terrain de jeu et être inaccessibles au public et aux médias.

Nombre : 4 vestiaires séparés

Taille minimum : 64 m²

Les zones des joueurs doivent être bien ventilées en air frais et équipées d'air conditionné et du chauffage central, avoir des sols faciles à nettoyer et des murs en matériau hygiénique, posséder des sols antidérapants et être bien éclairées.

Les vestiaires doivent avoir des bancs pour au moins 18 personnes, des portemanteaux ou des casiers à clé pour au moins 18 personnes, un réfrigérateur, un tableau pour les schémas tactiques, 1 bureau, 4 chaises, 2 tables de massage et une machine à glace. La zone de massage ou de soins doit être séparée de la zone des joueurs et adjacente à celle-ci.

Les toilettes et les installations sanitaires doivent être adjacentes au vestiaire avec un accès privé direct depuis celui-ci. Chaque salle doit avoir au moins 6 douches, 4 lavabos avec miroir, 1 pédiluve, 3 urinoirs, 3 toilettes (avec siège), 2 points pour rasoir électrique et 2 sèche-cheveux.

Bureaux des entraîneurs

Emplacement : adjacents aux vestiaires des équipes

Nombre : 2 bureaux séparés

Taille minimum : 16 m²

Les bureaux des entraîneurs doivent être bien ventilés en air frais et équipés d'air conditionné et du chauffage central, avoir des murs en matériau hygiénique faciles à nettoyer, posséder des sols antidérapants et être bien éclairés. Les bureaux des entraîneurs doivent avoir : 1 douche, 1 toilette, 3 casiers à clé, 1 bureau, 4 chaises et un tableau blanc.

Vestiaires des arbitres

Zone des arbitres

Emplacement : tribune principale

Les vestiaires des arbitres doivent fournir un accès direct et protégé au terrain de jeu et être inaccessibles au public et aux médias. Ils doivent être séparés – mais à proximité – des vestiaires des équipes.

Nombre : 2 vestiaires séparés

Taille minimum : 30 m²

La zone des arbitres doit être bien ventilée en air frais et équipée d'air conditionné et du chauffage central, avoir des sols faciles à nettoyer et des murs en matériau hygiénique, posséder des sols antidérapants et être bien éclairée.

La zone des arbitres doit avoir des portemanteaux ou des casiers à clé pour 5 personnes, 5 chaises ou des bancs pour 5 personnes, une table avec 2 chaises, une table de massage et un réfrigérateur.

Les toilettes et les installations sanitaires doivent être adjacentes au vestiaire avec un accès privé direct depuis celui-ci. Elles doivent avoir au minimum : 2 douches, 1 lavabo avec miroir, 1 urinoir, 1 toilette, 1 point pour rasoir électrique et 1 sèche-cheveux.

Salle de premiers secours et de soins

Cette salle est à la disposition des joueurs, des officiels de match, des VIP et du personnel de sécurité.

Emplacement : dans la zone des vestiaires et le plus près possible des vestiaires des équipes et du terrain de jeu, avec un accès facile à l'entrée extérieure vers les véhicules de secours. Les portes et couloirs menant à cette salle doivent être assez larges pour laisser passer les brancards et les chaises roulantes.

Taille minimum : 20 m².

Cette salle doit avoir : une table d'examen, deux brancards portables (en plus de ceux sur le terrain), un lavabo (eau chaude), un pédiluve bas (eau chaude), une armoire à pharmacie vitrée, un meuble fermant à clé non vitré, une table de soins et un téléphone (externe/interne). La salle doit avoir des murs ou des cloisons qui permettent de la partager en deux si nécessaire. De plus, la salle doit être équipée du matériel suivant :

- défibrillateur avec enregistrement du rythme cardiaque et des données du patient ;
- moniteur cardiaque ;
- stimulateur cardiaque externe ;
- système et support de perfusion avec tout le matériel pour injections et sets d'infusion, y compris canules veineuses à demeure ;
- système de perfusion conçu pour l'administration de fluide chauffé à 37 °C +/- 2 ° ;
- dispositif de perfusion sous pression, dispositif de perfusion volumétrique ;
- cathétérés veineux centraux ;
- set de ponction péricardiale ;
- équipement d'administration de médicaments ;
- équipement d'intubation ;
- ventilateur automatique, oxygène stationnaire 2 000 litres minimum ou oxygène portable 400 litres minimum, appareil d'aspiration stationnaire non manuel avec une pression négative minimale de 500 mm de mercure et une capacité minimale de 1 litre, capnomètre, valve de PEEP, kit de drainage du thorax ;
- équipement d'immobilisation (matelas à vide, plan dur, collier cervical, etc.).

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262



Salles de contrôle antidopage

Chaque salle de futsal doit posséder une salle pour le contrôle antidopage ; elle doit comprendre une salle d'attente, une salle de travail et des installations de lavage, toutes adjacentes.

Emplacement : à proximité des vestiaires des équipes et des arbitres et inaccessible au public et aux médias.

Taille minimum : 36 m² (toilettes, salle de travail et salle d'attente comprises).

La zone de contrôle antidopage doit être bien ventilée en air frais et équipée d'air conditionné et du chauffage central, avoir des sols faciles à nettoyer et des murs en matériau hygiénique, posséder des sols antidérapants et être bien éclairée.

La salle de travail doit avoir un bureau, quatre chaises, un lavabo avec miroir, un téléphone (externe/interne) et un meuble avec serrure pour les flacons de prélèvement.

Zone des toilettes

Emplacement : immédiatement à côté de la salle de travail avec un accès direct à celle-ci, capable de contenir deux personnes. Les toilettes et installations sanitaires doivent comprendre une toilette, un lavabo avec miroir et une douche.

Salle d'attente

Emplacement : adjacente à la salle de travail.

La salle de travail doit être suffisamment spacieuse pour accueillir huit personnes, un réfrigérateur et un poste de télévision.

Zones d'échauffement

Chaque salle doit posséder des zones d'échauffement pour permettre aux équipes de s'échauffer le cas échéant, lors de doubles matches par exemple.

Emplacement : à proximité des vestiaires

Taille minimum : 50 m² (chacune).

Nombre : 2

Les zones d'échauffement doivent être entourées de murs unis sans protubérances. La surface des murs doit être recouverte d'un matériau absorbant les chocs pour éviter les blessures en cas de collision et d'un filet lâche sous le plafond. Ces zones doivent être ventilées en air frais, équipées d'air conditionné et bien éclairées par des lampes protégées contre tout dommage.

Zone des commissaires de match

Chaque salle doit disposer de bureaux pour les commissaires de match.

Emplacement : à proximité des vestiaires des équipes et des arbitres, de préférence avec un accès direct à ceux-ci.

Taille minimum : 24 m²

Nombre : 2

Cette zone doit avoir 2 bureaux ou tables, 4 chaises, 1 casier à vêtements, 1 raccordement Internet, 1 téléphone (externe/interne), 1 fax, 1 photocopieuse et 1 poste de télévision. Les toilettes et installations sanitaires doivent comprendre 1 toilette et 1 lavabo avec miroir.

Vestiaires des ramasseurs de ballons

Chaque salle doit disposer de vestiaires pour les ramasseurs de ballons.

Taille minimum : 50 m²

Nombre : 2

Chaque vestiaire doit avoir 4 toilettes, 2 lavabos et 2 douches.

Accès des espaces réservés aux équipes au terrain de jeu

Les zones des équipes doivent être situées de chaque côté du tunnel des joueurs. Le tunnel doit avoir une largeur minimale de 3,5 m et une hauteur minimale de 2,5 m.

Drapeaux

La salle doit être équipée d'un dispositif permettant de suspendre au moins 5 drapeaux de manière appropriée, de préférence en carré ou en cercle au-dessus du terrain de jeu.

Tableaux d'affichage et écrans géants

Toutes les salles modernes doivent disposer d'une technologie électronique pour communiquer avec les spectateurs. Il peut s'agir d'un tableau d'affichage relativement simple ou encore d'un écran vidéo géant plus sophistiqué et plus cher pouvant afficher des reprises instantanées d'une action ou du divertissement télévisé ou vidéo. Ces écrans sont souvent une source supplémentaire de revenus lorsqu'ils sont utilisés pour la publicité.

Le placement de ces écrans dans la salle est essentiel et doit être abordé très tôt dans le processus de conception. De manière générale, quatre écrans sont utilisés pour fournir aux spectateurs une vision directe acceptable dans tous les secteurs. L'endroit idéal pour installer ces écrans est de les suspendre au plafond, de manière à éviter tout problème de visibilité pour les spectateurs. Les tableaux d'affichage doivent être connectés à la table du chronométreur (quatrième arbitre) sur le terrain et intégrer toutes les fonctions nécessaires pour les matches de futsal, telles qu'un chronométrage normal et à rebours (il est fortement recommandé que le chronomètre puisse afficher six chiffres comme suit : 19:45:66 [minutes:secondes: dixièmes de seconde]) et un dispositif permettant de chronométrer simultanément les périodes d'expulsion de deux minutes d'un maximum de quatre joueurs (deux de chaque équipe) et de comptabiliser les fautes de chaque équipe durant chaque période.

Des parties des tableaux d'affichage et des écrans géants peuvent être utilisées pour afficher des messages d'urgence et doivent être connectées à des systèmes électriques dotés d'une alimentation de secours de trois heures en cas de coupure du courant normal.

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

Système de diffusion d'annonces

Il est essentiel que les organisateurs et le service d'ordre de la salle soient en mesure de communiquer clairement avec les spectateurs dans la salle et en dehors au moyen d'un système de diffusion d'annonces suffisamment puissant et fiable. Un tel système doit :

- être contrôlé depuis un centre situé dans la salle de contrôle de la salle ou à côté de celui-ci, à un endroit d'où l'opérateur a une excellente vue de l'ensemble de la salle ;
- pouvoir adresser des messages exclusivement à certains secteurs, y compris au niveau des tourniquets d'entrée, des différents espaces de la salle, des salons d'hospitalité et des blocs de tribunes ;
- pouvoir augmenter le volume automatiquement afin de garantir que les messages restent audibles, même en cas d'augmentation soudaine du bruit de la foule, par exemple lorsqu'un but est inscrit en cours d'annonce de sécurité ;
- pouvoir être outrepassé pour permettre au contrôleur de la salle de prendre la main sur un son quelconque en cas d'urgence ;
- être relié à une deuxième source de courant permettant au système de rester opérationnel sans interruption pendant au moins six heures en cas de coupure de courant.

Lorsque le budget le permet, les propriétaires des salles peuvent envisager d'installer un système de sonorisation avancé au lieu du système de diffusion d'annonces plus basique et moins cher. Un système de sonorisation avancé est plus performant pour la diffusion de musique et de la voix et avec un dispositif de prise de main adéquat, il a pu remplacer récemment le système de diffusion d'annonces pour proposer des annonces plus intelligibles.

Un système de sonorisation avancé est aussi davantage à même d'attirer des musiciens pour des concerts, même si la plupart des grandes stars préfèrent apporter leur propre équipement de pointe. Un système de diffusion d'annonces est généralement moins sophistiqué qu'un système de sonorisation avancé et n'est efficace que pour des messages courts et simples.



11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262



11.3 → Zones des médias en futsal

La salle doit être conçue de façon qu'une couverture médiatique de qualité optimale du futsal puisse être proposée à des millions de foyers dans le monde entier grâce à des installations à l'état de la technique. Les exigences générales pour les médias sont décrites au chapitre 8 ; il convient toutefois de tenir compte de la différence de taille entre un stade d'une capacité de 60 000 spectateurs et une salle pouvant en accueillir 12 000.

Tribune des médias et postes de travail des commentateurs

L'accès aux autres espaces réservés aux médias doit être facile, notamment le centre des médias, la zone mixte et la salle de conférence de presse. La tribune des médias doit être conçue de manière modulaire, de sorte que sa capacité puisse être considérablement accrue si cela s'avère nécessaire pour l'organisation d'un événement majeur. Si la demande est importante, des sièges de spectateurs doivent pouvoir être modifiés et adaptés pour les journalistes de presse et de télévision. Les postes de travail des commentateurs doivent être séparés du public par une cloison en plexiglas ou dans tout autre matériau approprié de manière à garantir l'isolation acoustique. Si le nombre de sièges pour la presse peut être défini selon le marché national, les chiffres suivants peuvent servir de référence :

Matches nationaux/matches internationaux

	Matches nationaux	Matches internationaux
Sièges de presse avec pupitres	40	100
Sièges de presse sans pupitres	40	50
Raccordements Internet (30% câblés, le reste sans fil)	40	100
Prises téléphone	15	40
Postes TV/radio avec pupitres et écrans *	2-3	4-5
Sièges d'observateurs TV/radio (pas d'infrastructure, sièges seuls)	15	25
Photographes de tribune **	10	30

* 1 poste = 3 professionnels ou jusqu'à 9 sièges normaux – infrastructure technique nécessaire pour le câblage de diffusion
** 1 siège pour chacun

Pour plus d'informations sur les médias, se reporter au chapitre 8.

Centre des médias dans la salle

La capacité du centre des médias de la salle est fonction de celle de la tribune de presse. Par exemple, pour un match avec 200 places en tribune de presse, le centre des médias de la salle doit pouvoir accueillir environ 60 personnes. Sur les 200 journalistes, environ 50 resteraient travailler dans la tribune, 50 iraient dans la zone mixte et 50 rentreraient chez eux ou retrouveraient leurs propres bureaux. Il en resterait donc 50 dans le centre des médias de la salle. Des toilettes hommes et femmes doivent y être installées. À titre de référence, les postes de travail dans le centre des médias de la salle devraient correspondre à 25% du nombre total de postes dans la tribune des médias. Ce chiffre n'inclut pas tous les médias présents ni le personnel auxiliaire dans le centre des médias.

Salle de conférence de presse

La salle de conférence de presse doit avoir une surface minimum de 100 m², selon le nombre de journalistes et de diffuseurs couvrant le match. À titre de référence, une surface de 100 à 125 m² doit pouvoir accueillir environ 40 sièges disposés en amphithéâtre pour la presse écrite et six à huit positions de caméras.

La salle de conférence de presse doit être facilement accessible depuis les vestiaires et conçue comme un petit amphithéâtre, chaque rangée étant légèrement surélevée par rapport à la précédente.

D'un côté de la salle, de préférence du côté de la porte d'entrée depuis les vestiaires, une estrade doit être installée avec une table principale pour les entraîneurs, les joueurs, les responsables de presse et les interprètes, selon le cas. Il convient aussi de placer une toile de fond facilement modifiable.

De l'autre côté de la salle, en face de la scène, une plate-forme pouvant accueillir les caméras et les trépieds d'au moins six équipes de journalisme électronique doit être installée. La salle doit être équipée d'un système de sonorisation avancé approprié avec des micros fixes pour la table principale, des micros mobiles pour les séances de questions-réponses et une boîte de branchement centralisée pour éviter d'avoir une multitude de micros devant les entraîneurs et joueurs.

Pour les matches majeurs, un espace doit être prévu pour des cabines d'interprète, de manière à pouvoir assurer une interprétation simultanée.

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

Zone mixte et postes d'interview flash

Zone mixte

La zone mixte est un vaste espace dégagé, situé entre les vestiaires des joueurs et la sortie devant laquelle les cars attendent les équipes qui quittent la salle. La finalité de la zone mixte est de permettre aux représentants des médias de parler aux joueurs et de les interviewer lors de leur passage. Il est essentiel que les médias et les joueurs y aient accès par des voies différentes. La zone mixte doit être inaccessible au public.

La superficie requise variera en fonction de l'importance du match et, partant, du nombre de médias présents. À titre de référence, pour garantir de bonnes conditions de travail, une surface d'environ 2,5 m² doit être prévue par journaliste. En moyenne, une surface de 300 m² doit permettre d'accueillir confortablement entre 40 et 60 représentants des médias.

Postes d'interview flash

Les postes d'interview flash sont utilisés pour les interviews en direct immédiatement après le match ou les interviews avec les entraîneurs au début ou à la fin de la mi-temps. Ces postes doivent être situés entre les vestiaires et le terrain de jeu. L'emplacement le plus approprié serait un ou de préférence deux points aménagés dans le tunnel d'accès menant au terrain, si la place disponible le permet et que le tunnel n'est pas trop étroit.

Postes de photographes le long du terrain

Derrière les buts et le long de la ligne de touche opposée – quatre zones désignées, y compris derrière la ligne de but au coin et se prolongeant le long de la ligne de touche jusqu'à la ligne médiane du côté opposé à la tribune principale, doivent être allouées à des photographes le long du terrain. Pour un match ordinaire, il faut prévoir environ 30 postes avec des chaises et, si possible, des raccordements Internet sans fil ou câblés ainsi que des prises électriques. L'accès doit être limité aux seuls photographes accrédités grâce à l'utilisation d'un système d'accès spécifique (une chasuble de photographe par exemple). Une entrée spécifique au niveau du terrain doit être identifiée et aisément accessible avec des équipements lourds.

Parking des médias

En moyenne, il faut prévoir des emplacements de parking pour 30% des représentants des médias accrédités/enregistrés pour le match ou le tournoi concerné. Pour les photographes, il est préférable d'opter pour des sites aussi proches que possible de la salle, étant donné qu'ils ont généralement à transporter du matériel lourd.



Télévision

Champs des caméras à prendre en considération

Il existe un grand nombre de positions de caméras permettant de créer l'expérience télévisuelle souhaitée. Les positions de caméras illustrées sont utilisées pour la Coupe du Monde de Futsal de la FIFA. Le schéma d'éclairage doit tenir compte des positions de caméras effectives à utiliser pour garantir que chaque caméra reçoive suffisamment de lumière pour réaliser des images vidéo de qualité. Si nécessaire, il est possible d'obtenir des conseils auprès d'un diffuseur ou d'un groupement de télévisions locales compétent.

Positions de caméras

Exigences du site/d'espace

La salle doit permettre de réaliser une couverture télévisée appropriée et offrir des positions de caméras adéquates autour de la surface de jeu. Tous les emplacements de caméras doivent offrir une vision ininterrompue de toute la surface de jeu et des abords, y compris des bancs des équipes. Aucun pilier de toiture, colonne ou poteau ne doit entraver le mouvement des caméras, se trouver dans le champ de vision direct des caméras ou obstruer la vue sur l'aire de jeu.

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262



Plates-formes

Caméras principales (MC1, MC2) : ces caméras seront situées dans la tribune centrale au niveau de la ligne médiane, au point d'intersection entre d'une part la ligne partant de la ligne de touche la plus proche et formant un angle de 20° à 30° par rapport à l'horizontale et d'autre part la ligne partant du centre du terrain et formant un angle de 12° à 16° par rapport à l'horizontale. S'il se révèle impossible pour des raisons pratiques d'installer les caméras dans cette position précise, celles-ci seront placées à l'endroit le plus proche dans le secteur formé par ces deux lignes. Les dimensions totales de l'espace alloué aux caméras principales doivent être d'au moins 3 m x 8 m.

Caméras de but (GHiL, GHiR) : une caméra devra être placée derrière chaque but, sur l'axe longitudinal du terrain, à une hauteur permettant de voir le point de réparation par dessus la transversale. La ligne de vision doit former un angle compris entre 12° et 15° avec l'horizontale, selon ce qu'autorise raisonnablement la structure de la salle. Un espace de 2,5 m x 2,5 mm doit être disponible aux deux extrémités pour l'installation de plates-formes.

Niveau du sol

Caméras d'ambiance de type fixe (GL) ou portable (HH) : une caméra fixe, légèrement surélevée, située au niveau de la ligne médiane, du même côté que les caméras principales (position exacte à déterminer sur place de commun accord par la chaîne de télévision et le coordinateur général) et jusqu'à deux caméras portatives le long de la ligne de touche, du même côté que les caméras principales ; les procédures pour l'utilisation de ces caméras doivent faire l'objet d'un accord entre la FIFA et le diffuseur local. La FIFA et le COL doivent veiller à ce qu'il n'y ait aucune opposition d'un quelconque tiers à l'utilisation de caméras portatives à cette fin.

Caméras de gros plan placées au niveau du terrain

Une caméra fixe située à gauche du banc d'équipe de gauche. Une caméra fixe située à droite du banc d'équipe de droite.

Autres positions de caméras

Caméra côté opposé : une position de caméra (MCRe) du côté opposé pour les remplacements, les reprises vidéo et les ralentis.

Caméra plan large : soit une mini-caméra télécommandée fixée à la toiture de la salle, soit une caméra commandée par un cameraman placée à grande hauteur dans un coin et positionnée à un emplacement permettant d'avoir une vue d'ensemble de toute la salle. Si la caméra est commandée par un cameraman, une plate-forme de 2,5 m x 2,5 m doit être prévue.

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA FIFA

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²)	Taille (m)	Emplacements	Commentaires
1 Terrain de jeu								
1.01	Terrain	1	12	800	40 x 20			Dimensions totales du terrain de jeu, voie de service comprise : longueur : 50 m, largeur : 35 m
1.02	Qualité du terrain	1	12	800	40 x 20			La surface de jeu doit être plane, parfaitement lisse, et ne doit en aucun cas être abrasive. Le terrain doit être en bois et en parfait état.
1.03	Tunnel des joueurs	1	40	35	3,5 x 10		Tribune principale	Possibilité d'extension grâce à une protection de tunnel extensible suffisamment large pour quatre personnes – facultatif.
1.04	Distance entre le terrain et les sièges des spectateurs au niveau du tunnel				10			Intégrer des barrières ou des sièges condamnés, en fonction de la distance et de la hauteur des sièges des spectateurs par rapport au terrain. 10 m min.
1.05	Banc / sièges des remplaçants	2	15	7,5	15 sièges x 0,5 m		Tribune principale	15 sièges pour 9 remplaçants et 6 officiels à des emplacements désignés proches du terrain du côté de la tribune principale. Distance entre le banc et la ligne de touche au moins 4 m selon la configuration de la salle (le but est d'éviter les sièges condamnés). Les sièges doivent être équipés de dossier.
1.06	Table du chronométreur / 3 ^e arbitre	1	5	4	5 sièges x 0,8 m		Tribune principale	Installée en dehors du terrain, au niveau de la ligne médiane et du même côté que les zones de remplacements, à une distance de 3 mètres du terrain. Cette table doit être équipée d'un chronomètre adéquat, de l'équipement nécessaire pour comptabiliser le nombre de fautes et lancer des signaux acoustiques ainsi que d'une connexion au tableau d'affichage central.
1.07	Bureau d'info-divertissement	1	4	4	4 x 1		Tribune principale	C'est de là que sont commandées les fonctions audio de la salle. Cet emplacement requiert donc des prises électriques et des raccordements de transmission de données. Incorporer des éléments de réduction du bruit dans la conception.
1.08	Emplacements pour les photographes	4	30-50				Côté des buts et ligne de touche opposée	Quatre emplacements derrière la ligne de but au point de corner et s'étendant jusqu'à la ligne médiane sur la ligne de touche en face de la tribune principale.
1.09	Zone d'échauffement des joueurs	2	9	50	10 x 5		Derrière chaque banc des remplaçants	Aire où les remplaçants s'échauffent durant la rencontre. Derrière chaque banc des remplaçants, une zone de 10 x 5 m (à signaliser) doit rester libre. Ces zones doivent être légèrement décalées vers les côtés, de manière à ne pas perturber le jeu au centre du terrain.
1.10	Distance entre le terrain et les sièges des spectateurs – côté des buts	2			5		Côté des buts	Intégrer des barrières ou des sièges condamnés, en fonction de la distance et de la hauteur des sièges des spectateurs par rapport au terrain. 5 m min.
1.11	Distance entre le terrain et les sièges des spectateurs – à l'opposé du tunnel	1			5		Face à la tribune principale	Intégrer des barrières ou des sièges condamnés, en fonction de la distance et de la hauteur des sièges des spectateurs par rapport au terrain. 5 m min.
1.12	Périmètre du terrain – panneaux publicitaires	3					Terrain	Les panneaux publicitaires doivent être branchés à la fois au secteur et à une alimentation de secours de manière à pouvoir commander un système mécanique ou électronique. Les panneaux publicitaires ont normalement une hauteur de 70 à 90 cm. Les distances minimales suivantes entre les lignes de démarcation du terrain de jeu et les panneaux publicitaires doivent être respectées : – le long de la ligne de touche à l'opposé du tunnel : 3 m – derrière les lignes de but : 3 m
1.13	Panneaux publicitaires monofaces (côté terrain)						Terrain	Ces panneaux publicitaires sont de type statique. Ils peuvent être attachés aux clôtures/murs devant les tribunes des spectateurs.
1.14	Tunnel de service	2	4				Niveau du terrain	Quatre tunnels, un à chaque coin du terrain – l'un d'eux doit avoir une hauteur permettant d'y faire circuler des véhicules de service (min. 5 m).
1.15	Écrans géants	4	1				Suspendus au centre du plafond, au-dessus du terrain	Quatre côtés.
1.16	Tableaux d'affichage	4	2				Suspendus au centre du plafond, au-dessus du terrain	Les tableaux d'affichage doivent être connectés à la table du chronométreur (4 ^e arbitre) sur le terrain et intégrer toutes les fonctions nécessaires pour les matches de futsal, telles qu'un chronométrage normal et à rebours (affichage à six chiffres comme suit : 19:45:66 [minutes: secondes:dixièmes de seconde]) et un dispositif permettant d'afficher les périodes, les périodes d'expulsion de deux minutes de 4 joueurs maximum (2 de chaque équipe) en même temps et de comptabiliser les fautes de chaque équipe durant chaque période. Les informations doivent être affichées de chaque côté de l'écran géant/tableau d'affichage.

¹ Espace
² Désignation de l'espace par la FIFA
³ Nombre d'espaces requis
⁴ Nombre de personnes prévu
⁵ Emplacement dans la salle

À dét.
 à déterminer,
 à négocier entre la
 FIFA et le Comité
 Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA FIFA

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²)	Taille (m)	Emplacements	Commentaires
1 Terrain de jeu								
1.17	Drapeaux à prendre au-dessus de l'aire de jeu	1						Suffisamment d'espace pour installer un minimum de 7 drapeaux en face de la tribune principale, 5 drapeaux derrière chaque but et 1 drapeau au-dessus de la tribune principale.
1.18	Projecteurs	1						Projecteurs destinés à illuminer le terrain de jeu, garantissant une absence totale d'ombres et conformes aux exigences télévisuelles de la FIFA. Veuillez-vous référer à l'Annexe technique.
2 Vestiaires								
2.01	Vestiaire de l'équipe A	1	18	64	8 x 8		Tribune principale	Bancs pouvant accueillir au moins 18 personnes, portemanteaux ou casiers à clé pour au moins 18 personnes, 1 réfrigérateur, 1 tableau pour les schémas tactiques, 1 bureau, 4 chaises, 2 tables de massage et une machine à glace. La zone de massage ou de soins doit être séparée du vestiaire et adjacente à celui-ci.
2.02	Douches	6	6	9	6 x 1,5 m		Tribune principale	Également 4 lavabos avec miroirs, 1 pédiluve, 3 urinoirs, 3 toilettes, 2 prises pour rasoir électrique et 2 sèche-cheveux.
2.03	Entraîneur équipe A	1	1	16	4 x 4		Tribune principale	1 douche, 1 toilette, 3 casiers à clé, 1 bureau, 4 chaises et un tableau blanc.
2.04	Responsable des équipements équipe A	1	1	12	4 x 3		Tribune principale	Facultatif
2.05	Vestiaire de l'équipe B	1	18	64	8 x 8		Tribune principale	Bancs pouvant accueillir au moins 18 personnes, portemanteaux ou casiers à clé pour au moins 18 personnes, un réfrigérateur, un tableau pour les schémas tactiques, 1 bureau, 4 chaises, 2 tables de massage et une machine à glace. La zone de massage ou de soins doit être séparée du vestiaire et adjacente à celui-ci.
2.06	Douches	6	6	9	6 x 1,5 m		Tribune principale	Également 4 lavabos avec miroirs, 1 pédiluve, 3 urinoirs, 3 toilettes, 2 prises pour rasoir électrique et 2 sèche-cheveux.
2.07	Entraîneur équipe B	1	1	16	4 x 4		Tribune principale	1 douche, 1 toilette, 3 casiers à clé, 1 bureau, 4 chaises et un tableau blanc.
2.08	Responsable des équipements équipe B	1	1	12	4 x 3		Tribune principale	Facultatif
2.09	Vestiaire de l'équipe C	1	18	64	8 x 8		Tribune principale	Bancs pouvant accueillir au moins 18 personnes, portemanteaux ou casiers à clé pour au moins 18 personnes, 1 réfrigérateur, 1 tableau pour les schémas tactiques, 1 bureau, 4 chaises, 2 tables de massage et 1 machine à glace. La zone de massage ou de soins doit être séparée du vestiaire et adjacente à celui-ci.
2.10	Douches	6	6	9	6 x 1,5 m		Tribune principale	Également 4 lavabos avec miroirs, 1 pédiluve, 3 urinoirs, 3 toilettes, 2 prises pour rasoir électrique et 2 sèche-cheveux.
2.11	Entraîneur équipe C	1	1	16	4 x 4		Tribune principale	1 douche, 1 toilette, 3 casiers à clé, 1 bureau, 4 chaises et 1 tableau blanc.
2.12	Responsable des équipements équipe C	1	1	12	4 x 3		Tribune principale	Facultatif
2.13	Vestiaire de l'équipe D	1	18	64	8 x 8		Tribune principale	Bancs pouvant accueillir au moins 18 personnes, portemanteaux ou casiers à clé pour au moins 18 personnes, 1 réfrigérateur, 1 tableau pour les schémas tactiques, 1 bureau, 4 chaises, 2 tables de massage et 1 machine à glace. La zone de massage ou de soins doit être séparée du vestiaire et adjacente à celui-ci.
2.14	Douches	6	6	9	6 x 1,5 m		Tribune principale	Également 4 lavabos avec miroirs, 1 pédiluve, 3 urinoirs, 3 toilettes, 2 prises pour rasoir électrique et 2 sèche-cheveux.
2.15	Entraîneur équipe D	1	1	16	4 x 4		Tribune principale	1 douche, 1 toilette, 3 casiers à clé, 1 bureau, 4 chaises et 1 tableau blanc.
2.16	Responsable des équipements équipe D	1	1	12	4 x 3		Tribune principale	Facultatif
2.17	Arbitres 1	1	5	30	6 x 5		Tribune principale	Portemanteaux ou casiers à clé pour 5 personnes, 5 chaises ou des bancs pour 5 personnes, 1 table avec 2 chaises, 1 table de massage et 1 réfrigérateur.
2.18	Arbitres 2	1	5	30	6 x 5		Tribune principale	Portemanteaux ou casiers à clé pour 5 personnes, 5 chaises ou des bancs pour 5 personnes, 1 table avec 2 chaises, 1 table de massage et 1 réfrigérateur.
2.19	Douches pour les arbitres	2	2	3	2 x 1,5 m		Tribune principale	2 douches, 1 lavabo avec miroir, 1 urinoir, 1 toilette, 1 point pour rasoir électrique et 1 sèche-cheveux.

¹ Espace² Désignation de l'espace par la FIFA³ Nombre d'espaces requis⁴ Nombre de personnes prévu⁵ Emplacement dans la salle

À dét.

à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA FIFA

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²)	Taille (m)	Emplacements	Commentaires
2 Vestiaires								
2.20	Douches pour les arbitres	2	2	3	2 x 1,5 m		Tribune principale	2 douches, 1 lavabo avec miroir, 1 urinoir, 1 toilette, 1 point pour rasoir électrique et 1 sèche-cheveux.
2.21	Vestiaire des intervenants / cérémonies	À dét.	À dét.	60	10 x 6		Tribune principale	Requis pour le match d'ouverture et la finale.
2.22	Zone d'échauffement des joueurs à l'intérieur	2	15	60	10 x 5		Tribune principale	Près des vestiaires des joueurs. Murs revêtus et sols antidérapants pour permettre aux équipes de s'échauffer en cas de doubles matches.
3 Installations médicales								
3.01	Espace pour les brancardiers et les équipes médicales	1	6	6	12		Terrain	Près d'un banc des joueurs – emplacement pour le personnel médical sur le terrain.
3.02	Salle de premiers secours et de soins	1	4	20	20		Tribune principale	Avec un accès facile à l'entrée extérieure donnant directement vers les véhicules de secours. Les portes et couloirs menant à cette salle doivent être assez larges pour laisser passer les brancards et les chaises roulantes. Utilisée pour les joueurs, les officiels de match, les représentants des médias et les membres du personnel de sécurité travaillant à proximité du terrain.
3.03	Salle du médecin	1	2	Cf. 3.02				
4 Contrôle antidopage								
4.01	Salle d'attente	1	8	16	16		Tribune principale	Lieu où les joueurs attendent d'être contrôlés. La salle de contrôle antidopage communique avec la salle d'attente et le bureau médical. Elle est pourvue de l'air conditionné et est bien ventilée.
4.02	Bureau médical	1	4	12	12		Tribune principale	Près des vestiaires des équipes et des arbitres et inaccessible au public et aux médias.
4.03	Toilettes	1	2	4	4		Tribune principale	Les toilettes doivent communiquer avec le bureau médical et être suffisamment grandes pour 2 personnes.
5 Bureaux de la FIFA et salles de réunion								
5.01	Bureau du coordinateur général	1	2-3	16	4 x 4		Tribune principale	1 bureau ou table, 3 chaises, 1 casier à vêtements, 1 raccordement Internet, 1 téléphone (interne/externe), 1 fax, 1 photocopieuse et 1 poste de télévision. Les toilettes et installations sanitaires doivent inclure 1 WC et 1 lavabo avec miroir.
5.02	Salle pour les escortes des joueurs / programme pour la jeunesse	2	40	50	10 x 5		Tribune principale	Prévoir des vestiaires garçons et filles avec toilettes. Tout le programme pour la jeunesse doit être rassemblé dans une salle (escortes des joueurs, porte-drapeaux, ramasseurs de ballons). Poste de télévision offrant un bon signal requis, lecteur de DVD, tables et chaises, réfrigérateur.
5.03	Responsable médias de la FIFA	1	3	30	6 x 5		Tribune principale	Près du bureau du coordinateur général. Partage possible avec un autre officiel de la FIFA.
5.04	Salle informatique de la FIFA	1	4	30	6 x 5		Tribune principale	Partage possible avec l'espace sécurisé du complexe de diffusion. Doit être aisément accessible le jour du match.
5.05	Bureau d'hospitalité de la FIFA	1	2-4	16	4 x 4		Tribune principale	Adjacent aux aires d'hospitalité.
5.06	Billetterie pour les jours de matches	1	3				Tribune principale	
5.07	Commissaire de match	1	1-3	24	6 x 4		Tribune principale	Aussi près que possible du bureau du coordinateur général. Les toilettes et installations sanitaires doivent inclure 1 WC et 1 lavabo avec miroir.
5.08	Chef de délégation	1	1	Cf. 5.07			Tribune principale	
5.09	Groupe d'Étude Technique	1	2-3	Cf. 5.07			Tribune principale	
5.10	Membres de la Commission des Arbitres		1	Cf. 5.07			Tribune principale	
5.11	Inspecteur d'arbitres		1	Cf. 5.07			Tribune principale	
5.12	Spécialiste vidéo pour l'arbitrage (à conf.)		1	30	6 x 5		Tribune principale / salle de contrôle	Requiert un bon signal TV.

¹ Espace² Désignation de l'espace par la FIFA³ Nombre d'espaces requis⁴ Nombre de personnes prévu⁵ Emplacement dans la salle

À dét.

à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA FIFA

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants	Surface nécessaire (m ²)	Taille (m)	Emplacements	Commentaires
5 Bureaux de la FIFA et salles de réunion								
5.13	Salle de réunion (gestion de crise)		10	Cf. 5.07			Tribune principale	
5.14	Bureau des event managers de FIFA Marketing	1	4-6	40	4 x 10		Tribune principale	Utilisé les jours de matches, idéalement adjacent au bureau des responsables du Programme de Protection des droits marketing et TV, mais en dehors de la zone réservée à la compétition (zone 2).
5.15	Programme de Protection des droits marketing et TV	1	2	40	4 x 10		Tribune principale	À proximité immédiate du bureau du coordinateur général.
5.16	Bureau de logistique Coca-Cola	1	2	25	5 x 5		Tribune principale	Permet au personnel de Coca-Cola de gérer les livraisons et les quantités de produits en nature ainsi que les stands de produits. Situé dans le périmètre sécurisé de la salle. Bon accès à la zone des concessions publiques.
5.17	Bureau du protocole	1	4	25	5 x 5		Tribune principale	Le bureau des opérations du salon VIP les jours de match doit être situé à proximité du bureau d'accueil des VIP.
5.18	Vestiaire de la mascotte	1	4	16	4 x 4		Tribune principale	Au niveau du terrain, accès aisément à partir du parking, peut avoir accès au terrain par le tunnel de service.
5.20	Salle de réunion pour la coordination d'avant-match	1	40	60	6 x 10		Tribune principale	Utilisée uniquement la veille du match, cette salle doit être agréable pour pouvoir y accueillir la délégation de l'équipe. Dans le périmètre sécurisé de la salle.
5.21	Salle d'entreposage du coordinateur général	1	20	20	4 x 5		Tribune principale	Peut être située dans le bureau du coordinateur général ou lui être adjacente. Doit être parfaitement sécurisée.
5.22	Salle d'entreposage des panneaux publicitaires	1		100	10 x 10		À proximité immédiate des tunnels de service	À proximité immédiate des tunnels de service.
5.23	Responsable sécurité de la FIFA		1	Cf. 5.07				
5.24	Salle d'entreposage informatique de la FIFA	1		60	10 x 6		Dans le périmètre de la salle	Utilisée pour entreposer le matériel informatique avant la phase de déploiement et durant la désinstallation.
6 Bureaux et salles de réunion du COL								
6.01	Manager COL du site	1	2	30	6 x 5		Tribune principale	
6.02	Assistant du manager COL du site		1	Cf. 6.01			Tribune principale	
6.03	Manager COL de la salle	1		20	4 x 5		Tribune principale	
6.04	Directeur technique du COL	1		50	10 x 5		Tribune principale	
6.05	Coordinateur informatique du COL	1		20	4 x 5		Tribune principale	
6.06	Bureau des signalisations du COL	1		20	4 x 5		Tribune principale	
6.07	Responsable info-divertissement du COL			Cf. 6.04			Tribune principale	
6.08	Responsable logistique du COL			Cf. 6.04			Tribune principale	
6.09	Responsable des transports du COL			Cf. 6.04			Tribune principale	
6.10	Responsable marketing du COL			Cf. 6.04			Tribune principale	
6.11	Bureau supplémentaire pour le COL			Cf. 6.04			Tribune principale	
6.12	Responsable des accréditations du COL			Cf. 6.04			À dét.	
6.13	Médecin du COL			Cf. 6.04			Tribune principale	
6.14	Salle des chauffeurs	1	À dét.	40	4 x 10		Tribune principale	
6.15	Responsable de la sécurité du COL	1		16	4 x 4		Tribune principale	

¹ Espace² Désignation de l'espace par la FIFA³ Nombre d'espaces requis⁴ Nombre de personnes prévu⁵ Emplacement dans la salle

À dét.

à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA FIFA

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants	Surface nécessaire (m ²)	Taille (m)	Emplacements	Commentaires
6 Bureaux et salles de réunion du COL								
6.16	Hospitalité du COL	1		16	4 x 4		Tribune principale	
6.17	Protocole du COL			Cf. 5.17			Tribune principale	
6.18	Responsable restauration du COL	1		16	4 x 4		Tribune principale	
6.19	Bureau de coordination du COL	1		16	4 x 4		Tribune principale	
6.20	Responsable des bénévoles du COL	1		16	4 x 4		Tribune principale	
6.21	Bureaux généraux du COL	9		16	4 x 4		Tribune principale	
6.22	Responsable médias du COL	1		16	4 x 4		Tribune principale	
6.23	Gestion des cérémonies	1		40	8 x 10		Tribune principale	
7 Points de contrôle d'accès								
7.01	Tourniquets							Séparent les zones de sécurité.
7.02	Contrôle des sacs							
7.03	Aire de fouille des véhicules							
7.04	Points de billetterie	4	2	4			Entrées principales	Nombre de points de billetterie selon le nombre de points d'accès aux tourniquets.
8 Boutiques – aliments								
8.01	Points de vente						Toutes les zones accessibles au public	Mettre en place des installations temporaires si nécessaire, en fonction de la capacité de la salle.
8.02	Stockage des marchandises		À dét.					À proximité immédiate des points de vente.
9 Aires d'hospitalité – salle								
9.01	Loges skybox / salons d'hospitalité	12-20	6-10	À dét.				
9.02	Cuisine d'hospitalité commerciale	1		Selon la capacité	À dét.		Adjacentes aux salons d'hospitalité	
9.03	Salon VIP	1	200-400	150	10 x 15		Tribune principale	
9.04	Salon VVIP	1	50-100	100	10 x 10		Tribune principale	
9.05	Salon du Président de la FIFA	1	6	18	6 x 3		Tribune principale	Fauteuils et canapés de grande qualité.
9.06	Salon du président du COL	1	6	18	6 x 3		Tribune principale	
9.07	Agents de sécurité / chauffeurs match d'ouverture et finale – 50 chauffeurs	1	50	50	50 x 1			
9.08	Poste d'interview flash VIP	2	4	16	4 x 4		Tribune principale	
9.09	Infirmerie VIP	1		Selon la capacité				
9.10	Cuisine VIP	1		Selon la capacité	À dét.			
9.11	Bureau d'accueil VIP	1	10		2 x 3			Utilisé par les responsables du protocole de la FIFA et du COL.
9.12	Tribune VIP	1	200-500					Places réparties 50/50 entre le COL et la FIFA. Capacité en fonction du match. Sièges de qualité supérieure, séparés des sièges ordinaires, accès direct au salon VIP.
9.13	Tribune VVIP	1	50-100					Places réparties 50/50 entre le COL et la FIFA. Capacité en fonction du match. Sièges de qualité supérieure, séparés des sièges ordinaires, accès direct au salon VIP. Entrée privée.

¹ Espace² Désignation de l'espace par la FIFA³ Nombre d'espaces requis⁴ Nombre de personnes prévu⁵ Emplacement dans la salle

À dét.

à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA FIFA

	Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²)	Taille (m)	Emplacements	Commentaires
10 Aires d'hospitalité – dans le périmètre de la salle									
10.01	Village hospitalité des affiliés commerciaux	1	TBD	5 à 5,6 m ² par personne	Selon l'ordre et la capacité	À 300 m du centre de la salle			
10.02	Hospitalité commerciale	1	TBD	4,6 m ² par personne	Selon l'ordre et la capacité	À 300 m du centre de la salle			
11 Zones d'interview des médias									
11.01	Interview flash multilatérale	2	4	6	3 x 3	Tunnel des joueurs	Près de l'entrée du tunnel. Identifier les chemins de câbles. Alimentation électrique technique et domestique.		
11.02	Interview flash unilatérale	2	4	6	3 x 3	Tunnel des joueurs	Près de l'entrée du tunnel. Identifier les chemins de câbles. Alimentation électrique technique et domestique.		
11.03	Studio de présentation				8 x 5	Tribune principale	À dét.		
11.04	Studio de télévision – studio d'interview FIFA				8 x 5	Près de la zone des vestiaires	À dét.		
11.05	Zone mixte	1	60-80	300	Selon l'ordre et la capacité	Sortie des joueurs	Entre le vestiaire et les cars des joueurs. Superficie et configuration à préciser.		
12 Salle de conférence de presse									
12.01	Salle de conférence de presse	1	40-100	125-150	10 x 10	Tribune principale	Pour les matches de groupes min. 125 m ² avec 40 sièges et 8 emplacements de plates-formes de télévision – les exigences détaillées doivent être adaptées aux standards locaux.		
12.02	Table principale	1	6	Cf. 12.01		Tribune principale	Micros fixes plus 3 micros mobiles pour répondre aux questions des médias – système de sonorisation professionnel.		
12.03	Cabines d'interprètes	2	2-4	Cf. 12.01		Tribune principale	Les langues officielles de la FIFA sont : l'espagnol, le français, l'anglais, l'allemand – pour la conférence de presse d'après-match, interprétation uniquement des langues des équipes en anglais.		
12.04	Plate-forme pour caméras	1	1	Cf. 12.01	2 x 10	Tribune principale			
13 Aires des médias – tribune									
13.01	Tables de travail	1	50-150	150	150	Tribune principale			
13.02	Sièges d'observateurs	1	25			Tribune principale			
13.03	Photographes en tribune	1	10-30			Tribune principale			
13.04	Postes de commentateurs	5	15			Tribune principale	Pour la finale : 6 postes de commentateurs.		
13.05	Câbles de suspension					Tribune principale			
14 Centre des médias principal – centre des médias de la salle									
14.01	Helpdesk informatique pour le centre des médias et les tribunes des médias (avec rangement fermant à clé pour le partenaire télécom et le matériel de service)	1				Centre des médias du stade			
14.02	Bureau d'accueil et d'information	1				Centre des médias du stade			
14.03	Espace de restauration des médias – en fonction du nombre définitif de journalistes attendus	1				Centre des médias du stade			
14.04	Casiers de rangement	1				Centre des médias du stade			

¹ Espace² Désignation de l'espace par la FIFA³ Nombre d'espaces requis⁴ Nombre de personnes prévu⁵ Emplacement dans la salle

À dét.

à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
14 Main media centre – hall media centre								
14.05	Bureau d'émission des billets	1	2				Centre des médias du stade	
14.06	Bureau d'information sur la ville hôte (pas obligatoire, selon l'intérêt du pays/ville hôte)						Centre des médias du stade	
14.07	Tables de travail pour les médias au centre des médias du stade – après la phase de groupes		100				Centre des médias du stade	
14.08	Tables de travail pour les médias au centre des médias du stade – phase de groupes uniquement		80				Centre des médias du stade	
14.09	Tables de travail pour les photographes au centre des médias du stade – après la phase de groupes		50				Centre des médias du stade	
14.10	Tables de travail pour les photographes au centre des médias du stade – phase de groupes uniquement		30				Centre des médias du stade	
14.11	Casiers à clé au centre des médias du stade – après la phase de groupes		50				Centre des médias du stade	Taille des casiers à clé (trolleys pour les photographes)
14.12	Casiers à clé au centre des médias du stade – après la phase de groupes		30				Centre des médias du stade	Taille des casiers à clé (trolleys pour les photographes)
14.13	Distributeur automatique						Centre des médias du stade	
14.14	Bureau des médias de la FIFA, y compris pour les rédacteurs de Media Channel et de FIFA.com	1	6	200			Centre des médias du stade	Bureaux
14.15	Salle d'entreposage pour les médias						Centre des médias du stade	Bureaux
14.16	Bureaux centre des médias du stade COL	1	6	100			Centre des médias du stade	Bureaux
14.17	Salle de repos des bénévoles	1	8	100			Centre des médias du stade	Bureaux
14.18	Espace copie						Centre des médias du stade	Bureaux
14.19	Salle de réunion au centre des médias du stade	1	20	80				
14.20	Services d'information	1	2	40				
15 Complexes de diffusion								
15.01	Complexe de diffusion	1		5 000			Derrière la tribune principale	Avec portacabine, système d'évacuation des eaux usées, pont de câbles, câbles et équipements de diffusion, sur terrain plat, accès pour les camions, portacabine fourni par le COL – 300 m ² pour HBS.
15.02	Bureaux FIFA, FBST, HBS	1		25	5 x 5		Dans le complexe de diffusion ou adjacent à celui-ci	

¹ Espace² Désignation de l'espace par la FIFA³ Nombre d'espaces requis⁴ Nombre de personnes prévu⁵ Emplacement dans la salle

À dét.

à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA FIFA

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²)	Taille (m)	Emplacements	Commentaires
16 Sites de diffusion								
16.01	Salle de contrôle des commentaires	1	20	80			Tribune principale	Réduire câblage, non-détenteurs de droit
16.02	Plate-forme pour les responsables des annonces au public	4	4	8			Tribune principale	
16.03	Aires techniques (<i>Rate card</i>)	1	2	10				
17 Positions de caméras								
17.01	Plate-forme pour caméras principale (caméras 1 et 2 plus caméras unilatérales)	1	1	24	3 x 8		Ligne médiane – tribune principale	Situées dans la tribune principale, à hauteur de la ligne médiane, au point d'intersection entre d'une part la ligne partant de la ligne de touche la plus proche et formant un angle de 20° à 30° par rapport à l'horizontale, et d'autre part la ligne partant du centre du terrain et formant un angle de 12° à 16° par rapport à l'horizontale. S'il se révèle impossible pour des raisons pratiques d'installer les caméras dans cette position précise, celles-ci seront placées à l'endroit le plus proche dans le secteur formé par ces deux lignes. Les dimensions totales de l'espace alloué aux caméras principales doivent être d'au moins 3 m x 8 m.
17.02	Caméra 3	2	1	4	2,5 x 2,5 m		Ligne médiane – terrain	
17.03	Caméras 4 et 5	2	1	4	2,5 x 2,5 m		Caméras de gros plan placées au niveau du terrain	1 caméra fixe située à gauche du banc de gauche. 1 caméra fixe située à droite du banc de droite.
17.04	Caméras 6 et 7	1	1	4	2,5 x 2,5 m		Ligne de but	Derrière chaque ligne de but, au niveau du terrain.
17.05	Caméras 8 et 9	2	1	4	2,5 x 2,5 m		Terrain	Caméras portées le long de la ligne de touche, du même côté que les caméras principales.
17.06	Caméra 10	1	1	4	2,5 x 2,5 m		Caméra derrière le but	Située derrière le but de droite, sur l'axe longitudinal du terrain, à une hauteur permettant de voir le point de réparation par dessus la transversale du but. La ligne de vision doit former un angle compris entre 12° et 15° avec l'horizontale, selon ce qu'autorise raisonnablement la structure de la salle ou du stade. Un espace de 2,5 m x 2,5 m doit être disponible pour la plate-forme.
17.07	Caméra 11	1	1	4	2,5 x 2,5 m		En hauteur à l'opposé	Une (1) position de caméra du côté opposé pour les remplacements, les reprises d'images et les ralenti.
17.08	Caméra 12	1	1	4	2,5 x 2,5 m		Toiture	Caméra plan large : soit une mini-caméra télécommandée fixée à la toiture de la salle ou du stade, soit une caméra commandée par un cameraman placée à grande hauteur dans un coin et positionnée à un emplacement permettant d'avoir une vue d'ensemble de la salle. Si la caméra est commandée par un cameraman, une plate-forme de 2,5 m x 2,5 m doit être prévue.
18 Espaces accessibles aux spectateurs								
18.01	Concessions de nourriture et de boissons	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Périmètre de la salle	
18.02	Affichage commercial – partenaires	6		200	1 200		Périmètre de la salle	Chaque partenaire : 100 m ² plus espace entre deux stands (x 15), 30 m ² par fournisseur (x 6) et campagnes de charité. Alimentation électrique, raccordement au réseau d'approvisionnement en eau et d'égouts, toilettes temporaires, stands de merchandising et stands de nourriture et de boissons, surface doit être plane, évacuation des eaux assurée, éviter les endroits trop poussiéreux.
18.03	Affichage commercial – supporters	8		100	800		Périmètre de la salle	
18.04	Affichage commercial – fournisseurs	6		50	300		Périmètre de la salle	
18.05	Affichage commercial – ville hôte	1		100	100		Périmètre de la salle	
18.06	Affichage commercial – COL	1		100	100		Périmètre de la salle	
18.07	Stands de merchandising							

¹ Espace
² Désignation de l'espace par la FIFA
³ Nombre d'espaces requis
⁴ Nombre de personnes prévu
⁵ Emplacement dans la salle

À dét.
à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²)	Taille (m)	Emplacements	Commentaires
18 Espaces accessibles aux spectateurs								
18.08	Distributeurs automatiques de billets de banque	min. 3 (à dét.)	À dét.	À dét.	À dét.		Dans le périmètre intérieur de la salle	Dépend du contrat avec le prestataire de services, ligne RNIS et alimentation électrique normale.
18.09	Concessions A de produits officiels sous licences	6-10	À dét.	6 x 3	18		Dans le périmètre intérieur de la salle	La taille et la quantité dépendent de l'événement (match d'ouverture et finale).
18.10	Concessions B de produits officiels sous licences	6-10	À dét.	10 x 5	50		Dans le périmètre intérieur de la salle	La taille et la quantité dépendent de l'événement (match d'ouverture et finale).
18.11	Concessions C de produits officiels sous licences	6-10	À dét.	10 x 15	150		Dans le périmètre intérieur de la salle	La taille et la quantité dépendent de l'événement (match d'ouverture et finale).
19 Cérémonies								
19.01	Vestiaires des intervenants						Tribune principale et tunnels	Les besoins relatifs aux cérémonies seront déterminés lorsque le concept des cérémonies sera disponible. Des caméras supplémentaires peuvent être utilisées pour les cérémonies d'ouverture et de clôture.
19.02	Aire d'attente des participants						Tribune principale et tunnels	
19.03	Vestiaires des participants						Tribune principale et tunnels	
19.04	Salle d'entreposage des accessoires						Tribune principale et tunnels	
20 Centre d'accréditation								
20.01	Bureau de sécurité	1	2				Tourniquets extérieurs	Tous les espaces sont agrandis pour le match d'ouverture.
20.02	Espace pour file d'attente	1	20				Tourniquets extérieurs	
20.03	Bureau d'accueil	1	4				Tourniquets extérieurs	
20.04	Bureaux des photographes	4	4				Tourniquets extérieurs	
20.05	Point impression	1	4				Tourniquets extérieurs	
20.06	Bureaux	3	2				Tourniquets extérieurs	
20.07	Salon et rafraîchissements	1	6				Tourniquets extérieurs	
20.08	Bureau informatique	1	3	15	3 x 5			
21 Systèmes de diffusion d'annonces								
21.01	Salle de contrôle du son	1	3	20	4 x 5		VOC	
21.02	Salle de sécurité	1	30	20	4 x 5		VOC	
22 Aires de service								
22.01	Entreposage de marchandises	1	20	500	500		Arrière du bâtiment	Min. 4 m de haut
22.02	Salle de repos des bénévoles	1	200	400	400		Arrière du bâtiment	
22.03	Espace de rassemblement pour la sécurité	1					Arrière du bâtiment	
22.04	Collecte des déchets	1					Arrière du bâtiment	
22.05	Partenaires/sponsors/fournisseurs	À dét.					Arrière du bâtiment	

¹ Espace² Désignation de l'espace par la FIFA³ Nombre d'espaces requis⁴ Nombre de personnes prévu⁵ Emplacement dans la salle

À dét.

à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
22 Aires de service								
22.06	Boutique des produits officiels sous licences	1:250	À dét.	À dét.	À dét.		Arrière du bâtiment	Espace supplémentaire requis si volume d'entreposage insuffisant dans les concessions et boutiques. Entreposage dans les stands à l'aide de 200-250 à 400-500 réfrigérateurs, 50% des stocks réfrigérés disponibles comme entrepôts frigorifiques dans les stands des concessions, pas moins de 50% – mieux vaut avoir 70% du stock en vente en réfrigérateur et le reste dans les entrepôts frigorifiques. Prévoir un stand par 1:250 supporters.
22.07	Entreposage au frais d'aliments et boissons – produits des sponsors						Arrière du bâtiment	Utilisé par Coca-Cola et Budweiser et pour le stockage d'autres boissons et aliments. Ratio pour la quantité de produits : 150% de la capacité du site, par ex. 60 000 sièges = 90 000 unités, stock tampon pour éviter tout épuisement des stocks : 30% des stocks, par ex. 10 000 sièges = 15 000 unités + 5 000 (stock tampon) = 20 000 unités. Pour les sites à doubles matches, l'excédent de stock est à entreposer dans des conteneurs réfrigérés sur le site.
22.08	Générateur de secours							
23 Signalisations du COL								
23.01	Bureau du COL						Tribune principale	
23.02	Entreposage						Tribune principale	
23.03	Aire de travail						Tribune principale	
24 Parkings								
24.01	Point de débarquement des entraîneurs des équipes	2					Tribune principale	Min. 3,8 m de haut
24.02	Parking pour les voitures des équipes	2					Tribune principale	Parking pour 8 voitures.
24.03	Point de débarquement des VIP	2					Tribune principale	
24.04	Point de débarquement des VVIP	1					Tribune principale au niveau du sol	Point de débarquement réservé avec accès direct au salon VIP par des escaliers/ascenseurs réservés.
24.05	Voitures VIP – matches de groupes			50			Tribune principale au niveau du sol	
24.06	Voitures VIP – match d'ouverture et finale			80			Tribune principale au niveau du sol	
24.07	Cars VIP – matches de groupes			50			Tribune principale au niveau du sol	
24.08	Cars VIP – match d'ouverture et finale			50			Tribune principale au niveau du sol	
24.09	Affiliés commerciaux – quarts de finale		50	10			Près de l'entrée de la tribune principale	
24.10	Affilié commercial – hôte		50	10			Près de l'entrée de la tribune principale	
24.11	Affiliés commerciaux – demi-finales		50	10			Près de l'entrée de la tribune principale	
24.12	Affiliés commerciaux – match d'ouverture et finale		50	10			Près de l'entrée de la tribune principale	

voitures cars

¹ Espace
² Désignation de l'espace par la FIFA
³ Nombre d'espaces requis
⁴ Nombre de personnes prévu
⁵ Emplacement dans la salle

À dét.
à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA FIFA

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²)	Taille (m)	Emplacements	Commentaires
24 Parkings								
24.13	Affiliés commerciaux – quarts de finale			50 10			Près de l'entrée de la tribune principale	
24.14	Hospitalité commerciale hôte			50 10			Près de l'entrée de la tribune principale	
24.15	Hospitalité commerciale - demi-finales			50 10			Près de l'entrée de la tribune principale	
24.16	Hospitalité commerciale – match d'ouverture et finale			50 10			Près de l'entrée de la tribune principale	
24.17	Affichage commercial							
24.18	Opérations partenaires – matches de groupes						Près de l'entrée de la tribune principale	
24.19	Opérations partenaires – quarts de finale						Près de l'entrée de la tribune principale	
24.20	Opérations partenaires – hôte						Près de l'entrée de la tribune principale	
24.21	Opérations partenaires – demi-finales						Près de l'entrée de la tribune principale	
24.22	Opérations partenaires – match d'ouverture et finale							
24.23	Parking de la FIFA						Dans la salle	
24.24	Parking du COL						Dans la salle	
24.25	Parking pour les diffuseurs TV – match d'ouverture, finale et demi-finales	30					Aire de diffusion extérieure, emplacements de parking pour les diffuseurs hôtes et les détenteurs de droits médiatiques.	
24.26	Parking pour les diffuseurs TV – autres matches						Aire de diffusion extérieure	
24.27	Parking pour les médias – après la phase de groupes						Point de débarquement des photographes en face du centre des médias du stade – nombre d'emplacements de parking = environ 30% de la capacité d'accueil totale pour les médias.	
24.28	Parking pour les médias – après la phase de groupes						Point de débarquement des photographes en face du centre des médias du stade – nombre d'emplacements de parking = environ 30% de la capacité d'accueil totale pour les médias.	
24.29	Point de débarquement pour les médias	1		Car assurant la navette				
25 Transport								
25.01	Aéroports							
25.02	Gares							
25.03	Débarquement entraîneur							
25.04	Parkings Park & Ride							
25.05	Parking pour les spectateurs							

voitures cars

¹ Espace
² Désignation de l'espace par la FIFA
³ Nombre d'espaces requis
⁴ Nombre de personnes prévu
⁵ Emplacement dans la salle

À dét.
à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
26 Centre principal des médias								
26.01	Partie intégrante du centre des médias de la salle						Hors site	
26.02	Centre international de diffusion		À dét.					
27 Hôtels officiels								
27.01	Hôtel de la FIFA						Hors site	1 hôtel officiel de la FIFA par site, possibilité de désigner également un hôtel VIP de la FIFA (exigé pour le site du quartier général). La FIFA établira des bureaux dans chaque hôtel du site.
27.02	Équipes		À dét.					
28 Sites d'entraînement								
28.01	Terrain	8-12		40 x 20			Hors site	
28.02	Vestiaires	8-12	23	100	10 x 10			
28.03	Douches	1	6					
28.04	Tribunes pour les spectateurs		À dét.					
28.05	Conférence de presse		À dét.					
28.06	Projecteurs	1						
28.07	Barrières de sécurité							
28.08	Parkings							
29 Hôtel des arbitres								
29.01	Hôtel des arbitres						Hors site	
30 Fan Parks du COL								
30.01	Espace VIP						Point de rassemblement principal du public	
31 Espaces de visionnage public du COL								
31.01	Espace VIP						Salles existantes	
32 Alimentation électrique et éclairage								
32.01							À dét.	
33 Mâts à drapeaux								
33.01	Drapeaux nationaux						En carré ou en cercle au-dessus du terrain	
33.02	Drapeaux de la FIFA						En carré ou en cercle au-dessus du terrain	
33.03	Drapeaux fair-play de la FIFA						En carré ou en cercle au-dessus du terrain	
33.04	Drapeaux de l'ONU						En carré ou en cercle au-dessus du terrain	

¹ Espace
² Désignation de l'espace par la FIFA
³ Nombre d'espaces requis
⁴ Nombre de personnes prévu
⁵ Emplacement dans la salle

À dét.
à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE FUTSAL DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
33 Mâts à drapeaux								
33.05	Drapeaux des confédérations						En carré ou en cercle au-dessus du terrain	
33.06	Drapeaux du CIO						En carré ou en cercle au-dessus du terrain	
34 Centre de billetterie								
34.01	Bureau d'accueil						Situé à l'hôtel de la FIFA, si nécessaire.	
34.02	Comptoir – matches de groupes, huitièmes de finale	1	20	50	5 x 5			
34.03	Comptoir – quarts de finale et demi-finales	1	30	50	5 x 5			
34.04	Comptoir – match d'ouverture et finale	1	40	50	5 x 5			
34.05	Espace pour la file d'attente – matches de groupes, huitièmes de finale	1	75	50	5 x 5			
34.06	Espace pour la file d'attente – quarts de finale	1	100	50	5 x 5			
34.07	Espace pour la file d'attente – match d'ouverture et finale	1	150	50	5 x 5			
34.08	Aire de résolution des problèmes	1	10					
34.09	Administration – matches de groupes, huitièmes de finale	1	5					
34.10	Administration – quarts de finale et demi-finales	1	10					
34.11	Administration – match d'ouverture et finale	1	10					
34.12	Bureau du responsable du site	1	2	30	6 x 5		2 personnes aux guichets	
34.13	Salles de réunion	2	10	30	6 x 5			
34.15	Salle de repos	1	10	30	6 x 5		Approvisionnement en eau et toilettes temporaires nécessaires, dépend des installations adjacentes.	
35 Centre des bénévoles								
35.01	Réception	1	25				Installation informatique et système de contrôle de la température	
35.02	Bureaux	4	2					
35.03	Espace pour les bénévoles	1	250	100	100			
36 Aires techniques pour l'informatique								
36.01	Aire technique primaire 1	1		30	30			
36.02	Aire technique primaire 2	1		30	30			
37 Autres								
37.01	Entrepôt central de logistique						À l'entrée du périmètre de sécurité	Installation informatique et système de contrôle de la température dans tous les espaces

1 Espace
 2 Désignation de l'espace par la FIFA
 3 Nombre d'espaces requis
 4 Nombre de personnes prévu
 5 Emplacement dans la salle

À dét.
 à déterminer,
 à négocier entre la
 FIFA et le Comité
 Organisateur Local



Le futsal et le beach soccer sont deux formes de football qui se développent rapidement dans le monde entier. Le futsal peut être pratiqué dans des salles polyvalentes existantes. Le beach soccer peut être pratiqué sur la plage ou sur un terrain provisoire présentant les mêmes caractéristiques de surface.



11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

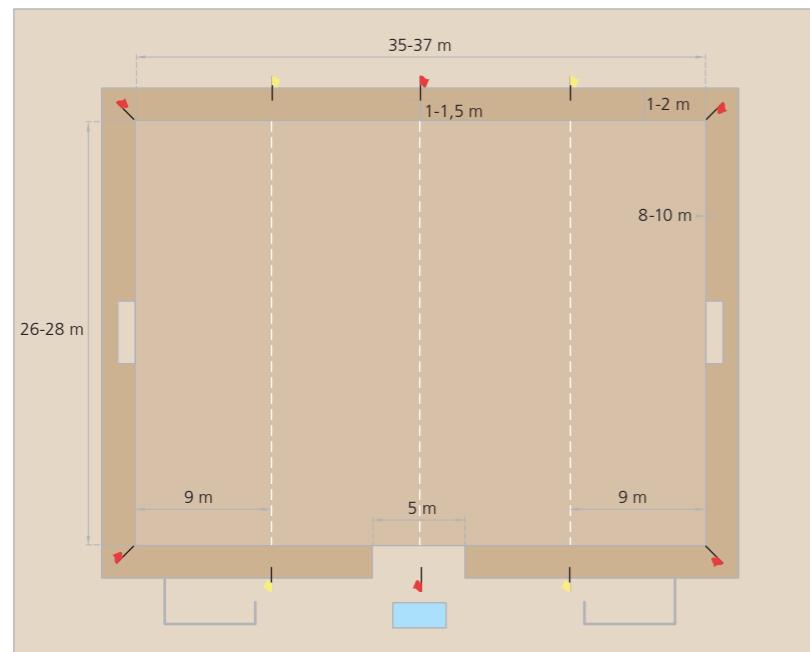


Figure 11d :
Dimensions du terrain
de beach soccer

11.5 → Construction d'un stade de beach soccer

Capacité

La capacité de chaque site dépendra des besoins locaux mais si les concepteurs espèrent que le stade puisse être utilisé pour de grands événements internationaux tels que la Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA – le stade doit avoir une capacité d'environ 4 000 places (au moins 4 500 pour la Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA), réparties comme suit :

- une tribune pour le grand public, d'une capacité d'environ 3 500 places ;
- des sièges réservés pour les VVIP, les VIP et les hôtes du programme d'hospitalité, soit environ 500 places pour les VIP et 80 pour les VVIP ;
- une tribune des médias pour la presse, d'une capacité d'environ 150 sièges.

Zone réservée aux spectateurs à mobilité réduite

Une zone réservée aux spectateurs à mobilité réduite présentant les caractéristiques suivantes :

- dimensions minimales de 4 m x 4 m, avec vue directe sur le terrain de jeu et un accès aisément accessible pour les utilisateurs de fauteuils roulants ;
- modules de sol ;
- ventilation et éclairage suffisants.

Terrain de jeu

Dimensions du terrain

Le terrain de jeu doit faire 28 m de large sur 37 m de long. La zone de périmètre est une zone de 2 m séparant les lignes de touche/but des panneaux tout autour du terrain de jeu. Les panneaux doivent être placés perpendiculairement à la surface de sable (donc pas en oblique) pour éviter tout éblouissement.

Il faut également prévoir une autre zone de périmètre de 2 m de large entre les panneaux et les tribunes. La distance totale entre les lignes de démarcation du terrain et les tribunes sera donc de 4 m.

Surface technique

Bancs des joueurs et des arbitres.

Zone du banc des joueurs (2)

Au moins 6 m et suffisamment de place pour pouvoir accueillir douze joueurs et délégués. L'espace doit aussi être suffisant pour installer des réfrigérateurs ou des glacières pour des boissons et ce, pour chaque équipe.

Table des arbitres

Au moins 2 m et suffisamment de place pour accueillir quatre personnes, deux tables et quatre chaises ou sièges ; plate-forme de sol ; matériel pour les arbitres : deux klaxons pour signaler la fin de chaque période ; connexion au tableau d'affichage et au chronomètre.

Panneaux publicitaires/rotatifs

Les panneaux publicitaires doivent être installés autour du terrain. Ceux-ci doivent être visibles en permanence de la plate-forme pour caméras principales et branchés à la fois au secteur et à une alimentation de secours. Une plate-forme doit être prévue sous les panneaux pour assurer la stabilité. La FIFA déconseille l'utilisation de panneaux à LED pour le beach soccer, en particulier pour les matches disputés pendant la journée.

Les panneaux publicitaires ont une hauteur réglementaire de 0,9 à 1 m. Les distances minimales suivantes entre les lignes de démarcation du terrain de jeu et les panneaux publicitaires doivent être respectées :

- le long des lignes de touche : 4 m ;
- derrière les lignes de but : 3 m.

Tableau d'affichage et chronomètres

Le stade doit être équipé de deux tableaux d'affichage avec chronomètre : le premier sera installé dans un coin du terrain, en face de la caméra principale (l'écran géant peut être utilisé comme tableau d'affichage/chronomètre dans ce cas), le second, sous la tribune principale, face aux tribunes opposées.

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262



Tribunes

Caractéristiques générales

La meilleure configuration pour les tribunes est un U englobant l'une des lignes de touche et les deux lignes de but. Idéalement, cette tribune en U doit pouvoir accueillir environ 3 500 à 4 000 personnes. La répartition des sièges sera définie en fonction de l'espace libre disponible. De manière générale, l'organisateur peut se baser sur les données suivantes :

Structure : un module de sièges démontables réalisé dans une structure tubulaire métallique présentant les caractéristiques suivantes :

- premier étage 2 m au-dessus du sol ;
- les marches pourraient être divisées en deux parties, séparées par une hauteur de 1,5 m entre les marches 9 et 10 :
 - partie basse de neuf marches ;
 - partie supérieure de douze marches (séparée de la partie basse par une hauteur de 1,5 m entre les marches 9 et 10) ;
- barrières de sécurité sur tout le périmètre ;
- portes dans les voies d'accès aux escaliers ;
- deux virages courbes.

Élevation de départ

Les tribunes doivent présenter une élévation de départ d'environ 2 m par rapport à la surface de sable.

Barrières

Les tribunes doivent être dotées de barrières de sécurité à l'avant, à l'arrière et sur les côtés ; elles doivent avoir une hauteur d'environ 1 m, en fonction de la réglementation locale.

Espace libre

Il est recommandé que toutes les structures de tribune laissent un espace intérieur libre de 47 m x 40 m pour le terrain de jeu, la zone de sécurité périphérique et les zones de travail des caméras de télévision et des photographes.

Filet de sécurité

Pour protéger les spectateurs dans les tribunes, il est nécessaire d'installer un filet de sécurité d'au moins 6 m de haut derrière chaque but. Le filet doit être soutenu par quatre piquets et réalisé dans un matériau noir, et présentera un maillage de 10 cm de côté.

Tribune principale

Caractéristiques générales

- Premier étage 3 m au-dessus du sol ;
- deux rampes d'accès ;
- Sièges (650 au total) – 80 sièges à réservier aux VVIP ;
- Tribune à protéger contre les éléments (50 m x 25 m), fixation à un système d'entretoises et aux tours latérales faisant la jonction avec l'espace VIP ;
- quatre escaliers d'accès dans la partie arrière, l'un d'eux étant réservé à la cabine/transmission TV, avec une visibilité parfaite ;
- La tribune VIP/VIP doit être en position centrale et séparée des autres secteurs de sièges et offrir une excellente vue sur le terrain. Elle doit pouvoir accueillir environ 80 personnes. Ces spectateurs de marque seront installés dans des sièges confortables et auront aisément accès aux installations sanitaires et aux espaces de restauration ;
- Un ascenseur de personnes/service doit être prévu.

Zone de compétition

La zone de compétition sera installée de préférence sous la tribune principale.

11.6 → Joueurs de beach soccer et officiels de match

Vestiaires

Au total, quatre vestiaires d'équipe seront disponibles à proximité du salon des joueurs, des zones d'échauffement et du terrain de jeu et ce, comme suit :

- dimensions minimales de 5 m x 3,5 m ;
- suffisamment d'espace pour pouvoir installer une table de massage ;
- modules de sol ;
- ventilation et éclairage suffisants (un système d'air conditionné pourrait être nécessaire) ;
- réfrigérateur pour les boissons ;
- bancs pour au moins 15 personnes et portemanteaux ou casiers pour au moins 15 personnes.

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

Salle de compétition

Une salle doit être prévue en face de la ligne médiane, près de la table des arbitres et de la salle de contrôle. Elle présentera les caractéristiques suivantes :

- dimensions minimales de 5 m x 3,5 m, avec vue directe sur le terrain de jeu ;
- modules de sol ;
- ventilation et éclairage suffisants (un système d'air conditionné pourrait être nécessaire) ;
- trois postes de travail dotés d'une table, d'un bureau et d'une chaise ;
- réfrigérateur pour les boissons ;
- verrou de sécurité.

Vestiaires des arbitres

Au total, deux vestiaires d'arbitres seront disponibles à côté de la salle de compétition ; les arbitres pourront s'y reposer entre les périodes. Ces vestiaires présenteront les caractéristiques suivantes :

- dimensions minimales de 3 m x 3 m ;
- modules de sol ;
- ventilation et éclairage suffisants (un système d'air conditionné pourrait être nécessaire) ;
- table de massage ;
- réfrigérateur pour les boissons ;
- verrou de sécurité.

Tunnel des joueurs

Le tunnel des joueurs est l'endroit utilisé par les joueurs pour entrer sur le terrain et le quitter. Il présentera les caractéristiques suivantes :

- large de 2 m, il doit se trouver à hauteur de la ligne médiane du terrain, sous la tribune principale, et communiquer avec les vestiaires des joueurs. Il doit être possible d'y accéder à partir des deux côtés de la tribune ;
- modules de sol.

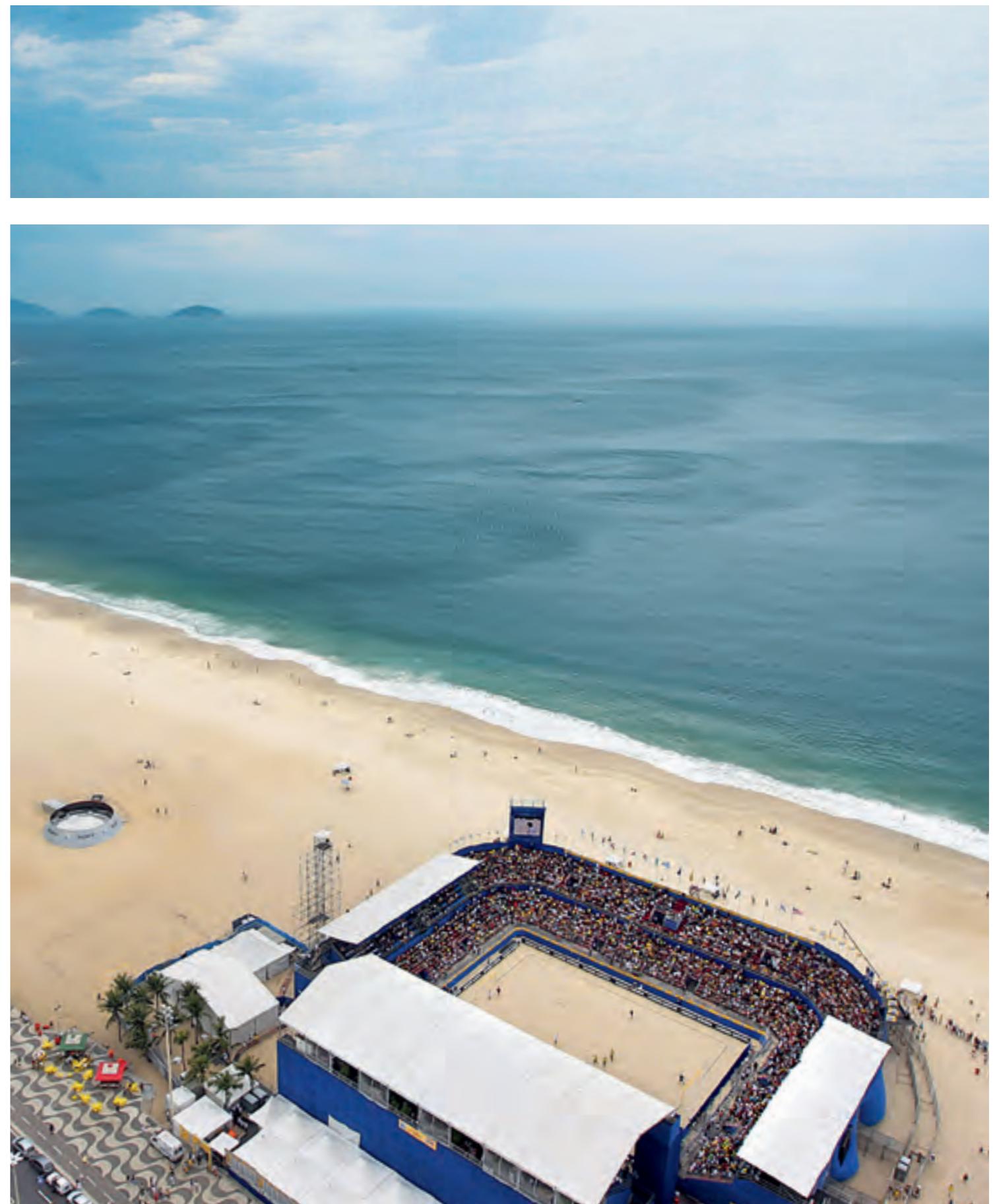
Espace douche des équipes

Un espace douche (avec environ dix à douze douches) sera installé à l'usage exclusif des équipes et des arbitres. Cet espace sera situé dans le périmètre du stade et à proximité des vestiaires et du terrain. L'intimité des joueurs et des arbitres devra être garantie.

Salle de contrôle

Cette salle sera située près du centre du terrain et devra être adjacente à la salle de compétition. Elle présentera les caractéristiques suivantes :

- dimensions minimales de 2 m x 3,5 m, avec vue directe sur le terrain de jeu ;
- modules de sol ;
- ventilation et éclairage suffisants.



11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262



Cérémonie de remise des trophées et scène du disc-jockey

Un espace couvert devra être prévu pour le disc-jockey de l'événement et pour la cérémonie de remise des trophées. Cet espace se situera de préférence sous la tribune principale. La salle de contrôle pourrait être utilisée comme espace de stockage pour le matériel du disc-jockey et celui nécessaire à la cérémonie de remise des trophées.

Salle pour le programme de la jeunesse

- Dimensions minimales de 5 m x 5 m, le plus près possible du terrain, avec accès rapide et direct au terrain (l'un des meilleurs endroits est un coin du terrain) ;
- modules de sol ;
- ventilation et éclairage suffisants.

Espace de stockage pour les panneaux publicitaires

L'espace de stockage des panneaux publicitaires aura les caractéristiques suivantes :

- dimensions minimales de 2 m x 2 m, près du terrain de jeu ;
- modules de sol ;
- éclairage suffisant.

Salon VIP et VVIP

Située sur la terrasse de la partie supérieure de la tribune principale, la section VIP sera suffisamment vaste pour accueillir tous les VIP et VVIP et installer des tables, des chaises et des bars pour la restauration.

Le salon VIP doit être situé sur une plate-forme supérieure adjacente au dernier étage et mesurer environ 46 m de long sur 10 m de profondeur.

Espace réservé aux arbitres

Il est recommandé de prévoir une zone réservée d'environ 50 sièges pour les arbitres, en évitant toute proximité avec la tribune des équipes.

Installations/zones opérationnelles

Un espace suffisant doit être prévu pour accueillir l'ensemble des tentes/stands énumérés ci-dessous. L'ensemble des tentes et stands doivent être conformes à toutes les réglementations en matière de construction, d'incendie et de sécurité et équipées d'un système de ventilation correct (air conditionné) et d'un éclairage approprié.

Salon des joueurs

Le salon des joueurs sera réalisé dans une structure tubulaire métallique. Il sera séparé des zones accessibles au grand public et aussi proche que possible des vestiaires et des zones d'échauffement, tout en répondant aux spécifications suivantes :

- dimensions minimales de 10 m x 10 m ;
- modules de sol ;
- couverture avec système d'évacuation de l'eau de pluie, mesurant 10 m x 21 m ;
- entièrement clos pour garantir une parfaite intimité ;
- suffisamment de chaises et de fauteuils ;
- ordinateurs connectés à Internet ;
- boissons et en-cas légers (fruits, par exemple) ;
- air conditionné.

Salon des bénévoles

Un espace doit être mis à la disposition des bénévoles pour leur permettre de se détendre durant la journée. Cet espace doit répondre aux spécifications suivantes :

- dimensions minimales de 10 m x 10 m ;
- entièrement clos pour garantir une parfaite intimité ;
- chaises et fauteuils ;
- air conditionné.

Salle de massage

Une salle/tente de massage doit être prévue à proximité du salon les joueurs. Elle répondra aux spécifications suivantes :

- dimensions minimales de 6 m x 3 m ;
- modules de sol ;
- entièrement clos pour garantir une parfaite intimité ;
- équipée de tables de massage (min. deux) ;
- air conditionné.

Installations et services médicaux

Cette salle est à la disposition des joueurs, des officiels de match, des médias, des VIP et du personnel de sécurité.

Emplacement : dans la zone des vestiaires et le plus près possible des vestiaires des équipes et du terrain de jeu, avec un accès facile à l'entrée extérieure vers les véhicules de secours. Les portes et couloirs menant à cette salle doivent être assez larges pour laisser passer les brancards et les chaises roulantes.

Superficie minimale : 20 m²

Cette salle doit avoir : une table d'examen, deux brancards portables (en plus de ceux sur le terrain), un lavabo (eau chaude), un pédiluve bas (eau chaude), une armoire à pharmacie vitrée, un meuble fermant à clé non vitré, une table de soins et un téléphone (externe/interne).

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

La salle doit avoir des murs ou des cloisons qui permettent de la partager en deux si nécessaire. De plus, la salle doit être équipée du matériel suivant :

- défibrillateur avec enregistrement du rythme cardiaque et des données du patient ;
- moniteur cardiaque ;
- stimulateur cardiaque externe ;
- système et support de perfusion avec tout le matériel pour injections et sets d'infusion, y compris canules veineuses à demeure ;
- système de perfusion conçu pour l'administration de fluide chauffé à 37 °C +/- 2 °C ;
- dispositif de perfusion sous pression, dispositif de perfusion volumétrique ;
- cathéters veineux centraux ;
- set de ponction péricardiale ;
- équipement d'administration de médicaments ;
- équipement d'intubation ;
- ventilateur automatique, oxygène stationnaire 2 000 litres minimum ou oxygène portable 400 litres minimum, appareil d'aspiration stationnaire non manuel avec une pression négative minimale de 500 mm de mercure et une capacité minimale de 1 litre, capnomètre, valve de PEEP, kit de drainage du thorax ;
- équipement d'immobilisation (matelas à vide, plan dur, collier cervical, etc.).

Contrôle antidopage

Chaque stade doit posséder une salle pour le contrôle antidopage ; elle doit comprendre une salle d'attente, une salle de travail et des installations de lavage, toutes adjacentes.

Emplacement : à proximité des vestiaires des équipes et des arbitres et inaccessible au public et aux médias.

Superficie minimale : 36 m² (toilettes, salle de travail et salle d'attente comprises).

La zone de contrôle antidopage doit être bien ventilée en air frais et équipée d'air conditionné et du chauffage central, avoir des sols faciles à nettoyer et des murs en matériau hygiénique, posséder des sols antidérapants et être bien éclairée.

La salle de travail doit avoir un bureau, quatre chaises, un lavabo avec miroir, un téléphone (externe/interne) et un meuble avec serrure pour les flacons de prélèvement.

Zone des toilettes

Emplacement : immédiatement à côté de la salle de travail avec un accès privé direct à celle-ci, capable de contenir deux personnes. Les toilettes et installations sanitaires doivent comprendre une toilette, un lavabo avec miroir et une douche.

Salle d'attente

Emplacement : adjacente à la salle de travail.

La salle de travail doit être suffisamment spacieuse pour accueillir huit personnes, un réfrigérateur et un poste de télévision.



Espace de stockage

L'espace de stockage/des opérations doit être situé près du stade et répondre aux spécifications suivantes :

- dimensions minimales de 6 m x 6 m ;
- modules de sol ;
- entièrement clos et de préférence verrouillable pour garantir la sécurité ;
- au moins quatre espaces de stockage indépendants.

Bureaux des opérations et de logistique

Les bureaux des opérations et de logistique doivent être situés à proximité de la zone VIP. Les infrastructures suivantes doivent être mises à disposition :

- un espace sécurisé et verrouillable d'une superficie minimale de 60 m² ;
- disposant d'au moins dix postes de travail constitués d'une table/d'un bureau et d'une chaise ;
- nombre approprié de lignes téléphoniques et Internet.

Tentes/stands (nourriture et boissons)

Les stands des concessions doivent être situés à proximité des entrées/sorties des tribunes, de manière à attirer un maximum de spectateurs. Typiquement, lors d'une compétition de beach soccer, la distribution de la nourriture et des boissons est assurée prioritairement par des « colporteurs » qui vont vendre les produits dans les tribunes. En raison de l'importante infrastructure nécessaire pour supporter les sièges démontables, il est difficile d'installer un nombre suffisant de stands de nourriture et de boissons pour répondre aux besoins de tous les secteurs du stade, sauf si les stands sont installés juste à l'extérieur du stade.

Tentes/stands d'accréditation

Les tentes/stands d'accréditation seront situés près de l'entrée VIP.

Tentes/stands de billetterie

S'il est prévu de vendre des billets sur place, les tentes/stands de billetterie seront installés dans la zone du site qui devrait drainer le plus grand nombre de spectateurs. Des tentes de billetterie en nombre suffisant devront être installées sur place pour garantir que les supporters puissent acheter leurs billets en temps voulu et avec efficacité avant les matches.

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

Toilettes et installations sanitaires

Toilettes et installations sanitaires pour les spectateurs

Les toilettes et installations sanitaires prévues pour les spectateurs doivent être aisément accessibles sur le site. Si des installations permanentes ne sont pas disponibles, des installations mobiles accessibles aux personnes à mobilité réduite devront être prévues. Ces installations doivent se situer à l'écart de la foule et se conformer à toutes les lois et ordonnances locales. Les toilettes doivent être en nombre suffisant pour accueillir la foule attendue. Elles ne doivent se trouver en aucun cas dans le champ de vision des caméras.

Toilettes et installations sanitaires pour les VIP

Des toilettes et installations sanitaires de luxe à l'usage exclusif des VIP doivent être prévues.

Toilettes et installations sanitaires pour les équipes

Des toilettes et installations sanitaires à l'usage exclusif des équipes doivent être prévues. Les joueurs doivent pouvoir y accéder aisément et directement à partir des vestiaires et des bancs.

Terrain d'entraînement

Le terrain d'entraînement doit se trouver le plus près possible du stade.

Accès au site

Toutes les entrées et sorties devront être conformes à toutes les règles en matière de construction et de sécurité.

Entrée du public

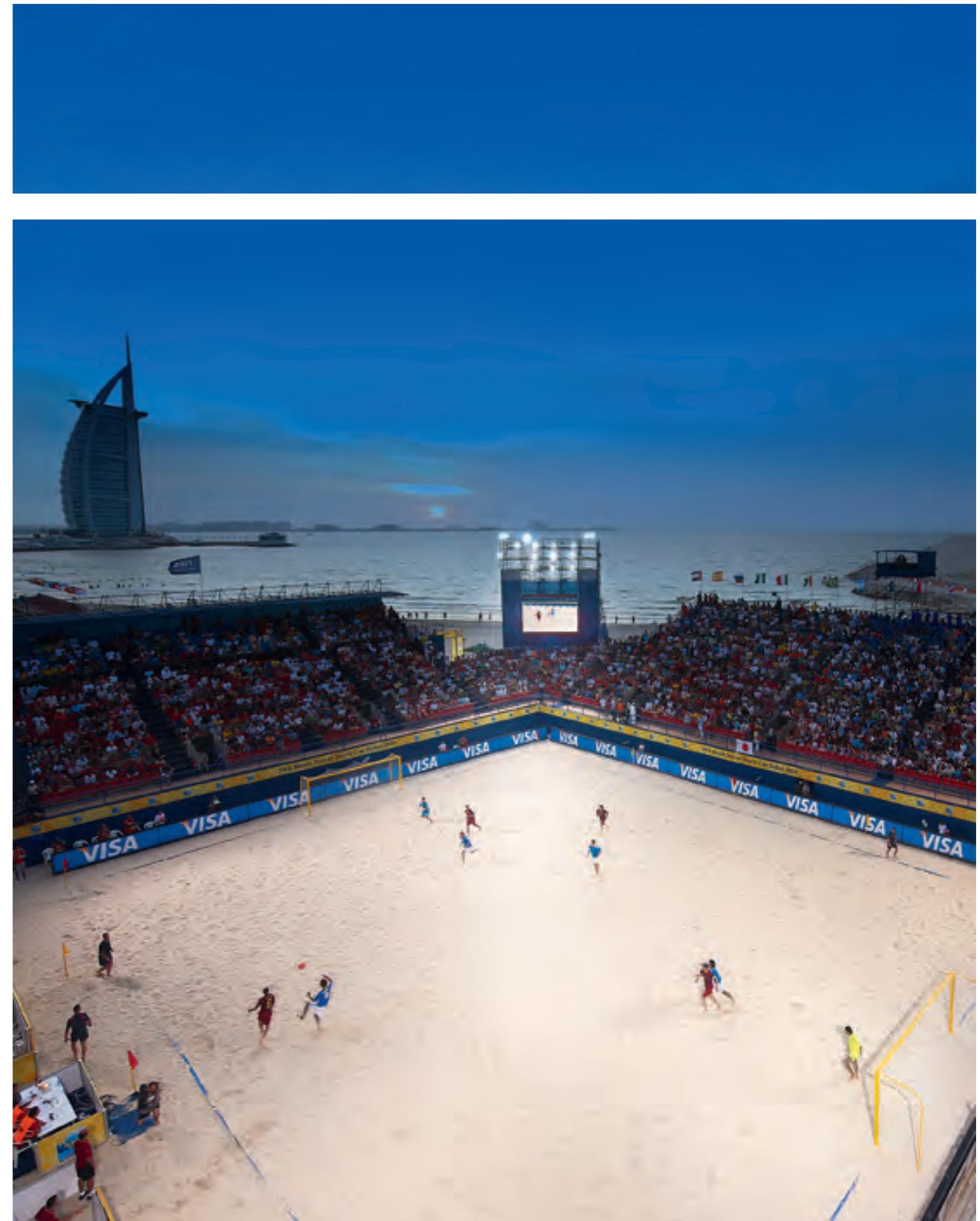
Le stade aura au moins deux entrées/sorties permettant au grand public d'accéder au site et au moins six entrées/sorties lui permettant d'accéder aux sièges démontables.

VIP

Le stade disposera au moins d'une entrée/sortie exclusive permettant aux VIP d'accéder à la plate-forme VIP et à leurs sièges.

Joueurs

Le stade disposera au moins d'une entrée/sortie exclusive permettant aux joueurs d'accéder au salon des joueurs et à leurs sièges. La foule pouvant s'amasser à ces entrées/sorties, ces dernières devront faire l'objet de mesures de sécurité renforcées.



11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262



11.7 → Médias de beach soccer

Une entrée/sortie exclusive contrôlée doit être prévue pour les représentants des médias accrédités.

Centre international de diffusion (IBBC)

L'IBCC doit être situé dans le complexe TV ou dans un autre lieu approprié à proximité immédiate du stade. Les installations suivantes doivent être prévues à l'IBCC : un espace sécurisé et verrouillable d'une superficie minimale de 30 m², équipé d'au moins trois postes de travail constitués d'une table/d'un bureau et d'une chaise.

Bureaux

Un espace de travail doit être prévu. Cet espace de travail doit avoir un nombre suffisant de prises électriques et disposer d'un raccordement Internet (spécifications précises selon l'envergure de l'événement).

Centre des médias

À titre de référence, les postes de travail disponibles dans le centre des médias du stade devraient correspondre à 25% du nombre total de postes de travail dans la tribune des médias. Ce chiffre n'inclut pas tous les médias présents et le personnel auxiliaire dans le centre des médias.

Adjacentes à la tribune des médias, les structures temporaires suivantes doivent être prévues :

Plate-forme de télévision

Plate-forme pour la télévision, d'une longueur de 10,5 m sur 3,6 m de profondeur ; cette plate-forme doit être indépendante, de manière à être à l'abri des mouvements produits par les spectateurs.

Postes de commentateurs TV

Il est recommandé de prévoir au moins cinq postes de commentateurs pour répondre aux besoins des chaînes de télévision. Ces postes offriront une vue parfaitement dégagée sur le terrain et seront dotés de tout l'équipement requis. Veuillez vous référer à l'Annexe technique pour la Coupe du Monde de la FIFA.

Photographes

Les photographes doivent se trouver aux emplacements suivants : à gauche du banc de gauche et à droite du banc de droite vu de la tribune principale, ainsi qu'à gauche et à droite des montants des buts. Ils doivent pouvoir prendre place sur une plate-forme destinée à faciliter leur travail.

Structures pour les caméras de télévision

Emplacements des tours des caméras de télévision

Les tours se présenteront comme suit :

Tour principale (caméras 1 et 2)

Les caméras installées dans la tribune centrale (sièges réservés) doivent être en position centrale, au niveau de la ligne médiane. La hauteur et la distance par rapport au terrain seront déterminées par la chaîne de télévision. Les dimensions totales de l'espace alloué aux caméras principales doivent être d'au moins 3 m x 8 m. Cette structure sera totalement indépendante du reste de la structure, de manière à la séparer des spectateurs VIP.

Tour pour caméra sur grue (en dehors du stade)

Plate-forme pour caméra surélevée suffisamment grande pour installer une caméra sur grue dans le coin droit le plus éloigné du stade. La taille, l'emplacement exact et la configuration de la plate-forme seront décidées par l'organisateur de l'événement et la chaîne de télévision.

Tour pour écran géant

Deux tours en structure tubulaire métallique pour l'écran géant. L'écran géant aura au moins les caractéristiques suivantes : largeur : 4,2 m ; profondeur : 3,15 m ; accès par des escaliers extérieurs munis de bagues de sécurité.

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE BEACH SOCCER DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²)	Taille (m)	Emplacements	Commentaires
1 Terrain de jeu								
1.01	Terrain		1	45	1 036	37 x 28		Dimensions totales du terrain de jeu, voie de service comprise : longueur : 57m, largeur : 38 m.
1.02	Qualité du terrain		1	45	1 036	37 x 28		La surface est composée de sable, elle doit être plane et ne contenir aucun galet, coquillage ou autres objets de nature à blesser les joueurs. Le sable doit être fin et la couche doit avoir au moins 40 cm d'épaisseur. Le sable doit être tamisé jusqu'à convenir à la pratique du beach soccer, il ne doit pas être rugueux ni contenir des galets ou tout autre élément dangereux. Toutefois, il ne doit pas être fin au point d'adhérer à la peau.
1.03	Tunnel des joueurs		1	90	90	2 x 45	Sous la tribune principale	Large de 2 m, il doit se trouver à hauteur de la ligne médiane du terrain, sous la tribune principale, et communiquer avec les vestiaires des joueurs. Il doit être possible d'y accéder à partir des deux côtés de la tribune.
1.04	Banc des remplaçants		2	10	5	10 sièges x 0,5 m	Côté tribune principale. À droite et à gauche de la ligne médiane.	15 sièges (7 remplaçants et 3 officiels). Distance entre le banc et la ligne de touche 1,5 à 2 m en fonction de la configuration du stade.
1.05	Table du chronométreur/3 ^e arbitre		1	4	4	4 sièges x 1 m	Côté tribune principale	Installée en dehors du terrain, au niveau de la ligne médiane et du même côté que les zones de remplacements, à une distance de 1 à 3 m du terrain. Cette table doit être équipée d'un chronomètre adéquat, de l'équipement nécessaire pour lancer des signaux acoustiques, ainsi que d'une connexion au chronomètre/tableau d'affichage central.
1.06	Emplacements pour les photographes		4	15-30			Côté buts et ligne de touche, côté de la tribune principale	Il n'est pas nécessaire de prévoir des chaises.
1.07	Zone d'échauffement des joueurs		2	7	10	2 x 5	Côté des buts	Aire où les remplaçants s'échauffent durant la rencontre. Derrière chaque banc des remplaçants, une zone de 5 x 2 m doit rester libre. Ces zones doivent être légèrement décalées vers les côtés, de manière à ne pas perturber le jeu au centre du terrain.
1.08	Périmètre du terrain – panneaux publicitaires		3	99	99		Tunnel de service	Les panneaux publicitaires doivent être branchés à la fois au secteur et à une alimentation de secours de manière à pouvoir commander un système mécanique ou électronique. Les panneaux publicitaires ont normalement une hauteur de 70 à 90 cm. Les distances minimales suivantes entre les lignes de démarcation du terrain de jeu et les panneaux publicitaires doivent être respectées : – le long de la ligne de touche à l'opposé du tunnel : 2,5 - 3 m – derrière les lignes de but : 2,5 - 3 m.
1.09	Tableaux d'affichage		2				Terrain	Le stade doit être équipé de 2 tableaux d'affichage avec chronomètre : – le premier sera installé à un coin du terrain, face à la caméra principale (l'écran géant peut être utilisé comme tableau d'affichage/chronomètre dans ce cas) ; – l'autre sera installé sous la tribune principale, face aux tribunes.
1.10	Écrans géants		1		15	5 x 3		Un deuxième écran peut être installé vers l'extérieur pour des spectateurs supplémentaires.
1.11	Drapeaux à pendre au-dessus de l'aire de jeu							Suffisamment d'espace pour installer un minimum de sept drapeaux en face de la tribune principale, cinq drapeaux derrière chaque but et un drapeau au-dessus de la tribune principale.
1.12	Projecteurs	À dét.						Projecteurs destinés à illuminer le terrain de jeu, garantissant une totale absence d'ombres et conformes aux exigences télévisuelles de la FIFA. Veuillez-vous référer à l'Annexe technique. Fonction de la programmation des matches.
2 Aire technique sous la tribune principale								
2.01	Vestiaires des équipes		4	16	17,5	5 x 3,5	Sous la tribune principale	17 chaises, portemanteaux ou casiers à clé pour au moins 17 personnes, 1 réfrigérateur, 1 table de massage.
2.02	Douches		1	10	20	10 x 2	Près de la tribune principale	
2.03	Arbitres		2	5	9	3 x 3	Sous la tribune principale	Portemanteaux ou casiers à clé pour 5 personnes, 5 chaises ou banc pour 5 personnes, 1 réfrigérateur.
2.04	Vestiaire des intervenants/cérémonies		1	8	20	4 x 5	Tribune principale	

¹ Espace² Désignation de l'espace par la FIFA³ Nombre d'espaces requis⁴ Nombre de personnes prévu⁵ Emplacement dans la salle

À dét.

à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE BEACH SOCCER DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
2 Aire technique sous la tribune principale								
2.05	Salle de contrôle technique	1	2	9	3 x 3		Sous la tribune principale	C'est de là que sont commandées les fonctions audio de la salle. Cet emplacement requiert donc des prises électriques et des raccordements de transmission de données. Incorporer des éléments de réduction du bruit dans la conception. Vue sur le terrain requise pour pouvoir communiquer avec le commentateur.
2.06	Vestiaire pour le programme de la jeunesse	1	20	25	5 x 5		Tribune principale	
3 Installations médicales								
3.01	Espace pour les brancardiers et les équipes médicales	1	6	6	12		Terrain	Près d'un banc des joueurs – emplacement pour le personnel médical sur le terrain.
3.02	Salle de premiers secours et de soins	1	8	29	4 x 5		Tente dédiée	Avec un accès facile à l'entrée extérieure donnant directement vers les véhicules de secours. Les portes et couloirs menant à cette salle doivent être assez larges pour laisser passer les brancards et les chaises roulantes. Utilisée pour les joueurs, les officiels de match, les représentants des médias et les membres du personnel de sécurité travaillant à proximité du terrain.
3.03	Médecin	1	2	Cf. 3.02				
4 Contrôle antidopage								
4.01	Salle d'attente	1	8	16	16		Tente dédiée	Lieu où les joueurs attendent d'être contrôlés. La salle de contrôle antidopage communique avec la salle d'attente et le bureau médical. Elle a l'air conditionné et est bien ventilée.
4.02	Bureau médical	1	4	12	12		Tente dédiée	Près des vestiaires des équipes et des arbitres et inaccessible au public et aux médias.
4.03	Toilettes	1	2	4	4		Tente dédiée	Les toilettes doivent communiquer avec le bureau médical et être suffisamment grandes pour 2 personnes.
5 Bureaux de la FIFA et salles de réunion								
5.01	Bureau du coordinateur général/commissaire de match	1	2-3	20	4 x 5		Sous la tribune principale	
5.02	Salle pour les escortes des joueurs/programme pour la jeunesse	1	60		100			
5.03	Responsable médias de la FIFA	1	8	30	3 x 10		Centre des médias	8 postes de travail (8 tables et 8 chaises)
5.04	FIFA TV	1	6	3	3 x 10		Centre des médias	6 postes de travail (6 tables et 6 chaises)
5.05	Salle informatique de la FIFA/salle disciplinaire	1	3	16	4 x 4		Bureaux de la FIFA	3 postes de travail (3 tables et 3 chaises)
5.06	Bureau d'hospitalité de la FIFA	1	1-2	25	25		Tribune ouest	
5.07	Compétitions de la FIFA	1	3	16	4 x 4		Bureaux de la FIFA	3 postes de travail (3 tables et 3 chaises)
5.08	Coordinateur général de la FIFA	1	3	16	4 x 4		Bureaux de la FIFA	3 postes de travail (3 tables et 3 chaises)
5.09	Groupe d'Étude Technique	1	4	16	4 x 4		Bureaux de la FIFA	4 postes de travail (4 tables et 4 chaises)
5.10	Bureau des membres de la commission des arbitres/de l'inspecteur d'arbitres/du spécialiste vidéo pour l'arbitrage	1	4	16	4 x 4		Bureaux de la FIFA	4 postes de travail (4 tables et 4 chaises)
5.11	FIFA Marketing	1	5	20	5 x 4		Bureaux de la FIFA	5 postes de travail (5 tables et 5 chaises)
5.12	Compétitions de la FBSSL	1	6	24	6 x 4		Bureaux de la FIFA	6 postes de travail (6 tables et 6 chaises)
5.13	Directeurs de la FIFA	1	4	16	4 x 4		Bureaux de la FIFA	4 postes de travail (4 tables et 4 chaises)
5.14	Salle de serveur informatique de la FIFA	1		8	2 x 4		Bureaux de la FIFA	

¹ Espace
² Désignation de l'espace par la FIFA
³ Nombre d'espaces requis
⁴ Nombre de personnes prévu
⁵ Emplacement dans la salle

À dét.
à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE BEACH SOCCER DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
5 Bureaux de la FIFA et salles de réunion								
5.15	Logistique de la FIFA	1	2	40	10 x 4		Bureaux de la FIFA	2 postes de travail (2 tables et 2 chaises)
5.16	Bureaux de la FIFA – services bureautiques (imprimante, fax, photocopieur)	1		6	3 x 2		Bureaux de la FIFA	Imprimante couleur, 1 imprimante n/b, fax, 1 photocopieur
5.17	Salle de réunion (gestion de crise)	1	5	25	5 x 5		Bâtiment tribune principale	1 grande table et 10 chaises
6 Bureaux et salles de réunion du COL								
6.01	Event manager/assistant du COL	1	2	16	4 x 4		Bureaux du COL	2 tables et 4 chaises, 1 poste de télévision
6.02	Responsable du stade / responsable de la construction/directeur technique du COL	1	4	16	4 x 4		Bureaux du COL	4 postes de travail (4 tables et 4 chaises)
6.03	Coordinateur informatique du COL/ logistique/sécurité	1	4	16	4 x 4		Bureaux du COL	4 postes de travail (4 tables et 4 chaises)
6.04	Responsable marketing du COL/ signalisation/hospitalité/restauration	1	4	16	4 x 4		Bureaux du COL	4 postes de travail (4 tables et 4 chaises)
6.05	Responsable info-divertissement du COL/ divertissement/cérémonies	1	4	16	4 x 4		Bureaux du COL	4 postes de travail (4 tables et 4 chaises)
6.06	Responsable transports/ hébergement du COL	1	2	12	3 x 4		Bureaux du COL	3 postes de travail (3 tables et 3 chaises)
6.07	Responsable médias du COL	1	1				Centre des médias	
6.08	Responsable COL des accréditations	1	6	24	6 x 4		À dét.	6 postes de travail (6 tables et 6 chaises)
6.09	Médecin du COL	1	4	24	6 x 4		Tente médicale	
6.10	Bureau supplémentaire pour le COL	1	6	24	6 x 4		Bureaux du COL	
6.11	Centre des bénévoles du COL	1	20	24	6 x 4		Bureaux du COL	Canapés, poste de télévision, coin Internet et machine à café
7 Points de contrôle d'accès								
7.01	Billetterie pour les jours de matches	2	2	4	2 x 2		À côté de l'accréditation	
8 Boutiques – aliments								
8.01	Marchandises						Toutes les zones accessibles au public	
9 Aires d'hospitalité – stade								
9.01	Loges skybox/salons d'hospitalité	12-20	6-10		Facultatif			Au moins 20 loges skybox pour le match d'ouverture, les demi-finales et la finale ; autres matches : 12 loges skybox. Toilettes, escaliers et ascenseurs réservés appropriés essentiels pour l'hospitalité commerciale (pour la facilité d'accès). 1 poste de télévision par loge skybox.
9.02	Places affaires	Selon le programme et les ventes	À dét.		Facultatif		Tribune ouest et/ ou tribune est	
9.03	Salons d'hospitalité commerciale – demi-finales	1	À dét.		Facultatif		Tribune ouest et/ ou tribune est	
9.04	Salon VIP – match d'ouverture et finale	1	700		À dét.		Tribune VIP	

¹ Espace
² Désignation de l'espace par la FIFA
³ Nombre d'espaces requis
⁴ Nombre de personnes prévu
⁵ Emplacement dans la salle

À dét.
 à déterminer,
 à négocier entre la
 FIFA et le Comité
 Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE BEACH SOCCER DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
9 Aires d'hospitalité – stade								
9.05	Salon VVIP – match d'ouverture et finale	1	80		À dét.		Tribune VVIP	Espace séparé pour les VVIP, sièges spéciaux – 1,8 m, 1 poste de télévision, décoration – plantes et fleurs.
9.06	Cuisine VIP	1		À dét.	Selon la capacité			
9.07	Cuisine d'hospitalité commerciale	1		À dét.	Selon la capacité		À côté des salons	
9.08	Poste d'interview flash VIP	1			À dét.		Tribune VIP	
9.09	Bureau d'accueil VIP	1	4				Tribune VIP	Utilisé par le protocole
9.10	Bureau d'accueil VVIP	1	4		À dét.		Tribune VIP	Utilisé par le protocole
10 Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade								
10.01	Village hospitalité des affiliés commerciaux	1	À dét.	5 à 5,6 m ² par personne	Selon l'ordre et la capacité	À 300 m du centre du stade		
10.02	Hospitalité commerciale	1	À dét.	4,6 m ² par personne	Selon l'ordre et la capacité	À 300 m du centre du stade		
11 Zones d'interview des médias								
11.01	Interview flash multilatérale	2	4	6	3 x 3		Tunnel des joueurs	Près de l'entrée du tunnel. Identifier les chemins de câbles. Alimentation électrique technique et domestique.
11.02	Interview flash unilatérale	2	4	6	3 x 3		Tunnel des joueurs	Près de l'entrée du tunnel. Identifier les chemins de câbles. Alimentation électrique technique et domestique.
11.03	Studio de présentation				8 x 5		Tribune principale	À dét.
11.04	Studio de télévision – studio d'interview FIFA				8 x 5		Proche de la zone des vestiaires	À dét.
11.05	Zone mixte	1	60	60	10 x 6		Sortie des joueurs	Entre le vestiaire et les cars des joueurs. Superficie et configuration à préciser.
12 Salle de conférence de presse								
12.01	Salle de conférence de presse	1	60-100	60	10 x 6		Tribune principale	
12.02	Table principale	1	6	Cf. 12.01			Tribune principale	
12.03	Cabines d'interprètes	2	2-4	Cf. 12.02			Tribune principale	Les langues officielles de la FIFA sont : l'espagnol, le français, l'anglais et l'allemand.
12.04	Plate-forme pour caméras	1	1	Cf. 12.03	2 x 10		Tribune principale	
13 Aires des médias – tribune								
13.01	Tables de travail	1	80	À dét.	À dét.		Tribune VIP	Accès indépendant depuis la zone VIP
13.02	Sièges pour FIFA.com et observateurs	8	8	8	8 x 1		Tribune VIP	Accès indépendant depuis la zone VIP
13.03	Postes de commentateurs	8	8	32	16 x 2		Tribune VIP	Chaque box fait 2,2 m.
14 Centre des médias principal – centre des médias du stade								
14.01	Bureau d'accueil	1	1	2	2 x 1		Centre des médias	
14.02	Zone des rafraîchissements	1	80	À dét.	À dét.		Centre des médias	
14.03	Casiers de rangement	25	25	À dét.	À dét.		Centre des médias	
14.04	Bureaux pour les médias	30	30	60	30 x 2		Centre des médias	4 – 6 équipés d'un ordinateur, le reste, d'un accès Internet
14.05	Casiers à clé	10					Centre des médias	Taille des casiers à clé (trolleys pour les photographes)

1 Espace
 2 Désignation de l'espace par la FIFA
 3 Nombre d'espaces requis
 4 Nombre de personnes prévu
 5 Emplacement dans la salle

À dét.
 à déterminer,
 à négocier entre la
 FIFA et le Comité
 Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE BEACH SOCCER DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
14 Centre des médias principal – centre des médias du stade								
14.06	Bureaux – rédacteurs / Media Channel / FIFA.com	1	8	16	8 x 2		Centre des médias	8 postes de travail
15 Complexes de diffusion								
15.01	Complexe de diffusion	1		350	350		À dét.	Avec portacabines, système d'évacuation des eaux usées, pont de câbles – câbles et équipements de diffusion, sur terrain plat, accès pour les camions, portacabines fournis par le COL – 300 m ² pour HBS.
15.02	Bureaux FIFA, FBST, HBS	1	2	30	6 x 5		Dans le complexe de diffusion	
16 Sites de diffusion								
16.01	Salle de contrôle des commentaires							Peu probable que cela soit nécessaire, à dét.
16.02	Plate-forme pour les responsables des annonces au public							Peu probable que cela soit nécessaire, à dét.
16.03	Aires techniques (Rate card)							Peu probable que cela soit nécessaire, à dét.
17 Positions de caméras								
17.01	Caméras 1 et 2	2	2	20	2 x 10		Ligne médiane – tribune ouest	Angle de vue optimal de 23 ° par rapport à l'horizontale, de la plate-forme pour caméras principale à la ligne de touche la plus proche. La structure doit être solide et exempte de vibrations (y compris en cas de vives réactions des supporters). Aucun obstacle ne peut entraver la vue jusqu'aux quatre coins du terrain et derrière ceux-ci ainsi que derrière les buts.
17.02	Caméra 3	1	1	6	2 x 3		Entre les bancs	Aucune plate-forme nécessaire
17.03	Caméras 4 et 5	2	2	6,25	2,5 x 2,5		Steadycam à côté des bancs	Plate-forme 2,5 x 2,5
17.04	Caméra 6	1	1	22,5	2,5 x 9		Caméra sur grue derrière le but gauche	Grue d'env. 9 m de long
17.05	Caméra 7	1	1	24	3 x 8		Coin droit le plus éloigné	Plate-forme pour caméra surélevée suffisamment grande pour installer une caméra sur grue dans le coin droit le plus éloigné.
17.06	Caméra 8	1	1	6,25	2,5 x 2,5		Derrière les buts	Caméra super ralenti sur plate-forme
17.07	Caméra 9	1	1	6,25	2,5 x 2,5		En position surélevée dans la tribune sud	
17.08	Caméra 10	1	1	–	–		Mobile	Caméra portée, interview flash incl.
17.09	Caméra 11	1	1	6,25	2,5 x 2,5		Angle opposé pour le banc	Plate-forme 2,5 x 2,5
17.10	Caméra 12	1	1	6,25	2,5 x 2,5		Plan large, dans le coin	Caméra réservée aux plans larges, emplacement à conf.
17.11	Caméra 13	1	1	6,25	2,5 x 2,5		En position surélevée dans la tribune nord	
17.12	Caméra 14	1	1	6,25	2,5 x 2,5		Caméra surélevée angle opposé	En hauteur dans la tribune. Plate-forme 2,5 x 2,5 nécessaire.
17.13	Caméra 15	1	1	6,25	2,5 x 2,5		Derrière les buts	Caméra super ralenti sur plate-forme
17.14	Caméra unilatérale	3	3	15	2,5 x 6		Derrière le but droit – gauche	

¹ Espace² Désignation de l'espace par la FIFA³ Nombre d'espaces requis⁴ Nombre de personnes prévu⁵ Emplacement dans la salle⁶ À dét.à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE BEACH SOCCER DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
17 Positions de caméras								
17.15	Caméra unilatérale		3	3	15	2,5 x 6	Derrière le but droit – droite	
17.16	Caméra unilatérale		3	3	15	2,5 x 6	Derrière le but gauche – gauche	
17.17	Caméra unilatérale		3	3	15	2,5 x 6	Derrière le but gauche – droite	
18 Espaces accessibles aux spectateurs								
18.01	Concessions aliments et boissons	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	Périmètre du stade		
18.02	Affichage commercial – partenaires	6		600	100	Périmètre du stade	Chaque partenaire a 100 m ² (x 6), chaque partenaire national a 50 m ² (x 6), et campagnes de charité – discussions nécessaires. Alimentation électrique, raccordement au réseau d'approvisionnement en eau et d'égouts, concessions aliments et boissons, surface doit être plane et rigide et permettre l'évacuation des eaux.	
18.03	Affichage commercial – supporters	6		300	50	Périmètre du stade		
18.04	Affichage commercial – ville hôte	1		100	100	Périmètre du stade		
18.05	Affichage commercial – COL	1		100	100	Périmètre du stade		
18.06	Concessions A de produits officiels sous licences	6-10	À dét.	18	6 x 3	Périmètre intérieur du stade	La taille et la quantité dépendent de l'événement (match d'ouverture et finale).	
19 Cérémonies								
19.01	Vestiaires	1	10	12	4 x 3	Tribune principale	Les besoins relatifs aux cérémonies seront déterminés lorsque le concept des cérémonies sera disponible. 5 caméras supplémentaires peuvent être utilisées pour les cérémonies d'ouverture et de clôture.	
20 Centre d'accréditation								
20.01	Espace pour file d'attente	1	20			Tourniquets extérieurs		
20.02	Bureau d'accueil	1	1			Tourniquets extérieurs		
20.03	Point impression	1	4			Tourniquets extérieurs		
20.04	Responsable du bureau d'accréditation	1	2	8	2 x 4	Tourniquets extérieurs		
20.05	Poste informatique	1	1	À dét.	À dét.			
21 Systèmes de diffusion d'annonces								
21.01	Salle de contrôle du son	1		8	2 x 4			
22 Aires de service								
22.01	Salle de repos des bénévoles	1	200	200	200	Arrière du bâtiment		
22.02	Espace de rassemblement pour la sécurité	1				Arrière du bâtiment		
22.03	Collecte des déchets	1				Arrière du bâtiment		
22.04	Partenaires / sponsors / fournisseurs	À conf.				Arrière du bâtiment		

¹ Espace² Désignation de l'espace par la FIFA³ Nombre d'espaces requis⁴ Nombre de personnes prévu⁵ Emplacement dans la salle

À dét.

à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE BEACH SOCCER DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements ⁷	Commentaires
22 Aires de service								
22.05	Stockage de l'alimentaire et des boissons						Arrière du bâtiment	Utilisé par Coca-Cola et pour le stockage d'autres boissons et aliments, stock tampon pour éviter tout épuisement des stocks : 30% de stock, par ex. 6000 sièges = 9000 unités + 3000 (tampon) = 12000 unités.
22.06	Générateur de secours	4					Arrière du bâtiment	
23 Signalisations du COL								
23.01	Bureau du COL						Arrière du bâtiment	
23.02	Entreposage						Arrière du bâtiment	
23.03	Aire de travail						Arrière du bâtiment	
24 Parkings								
24.01	Point de débarquement des entraîneurs des équipes	1					Entrée des joueurs	
24.02	Parking pour les voitures des équipes	1			À conf.		En dehors du stade	
24.03	Point de débarquement des VIP	1			À conf.		Entrée VIP	
24.04	Point de débarquement des VVIP	1					Entrée des VVIP	Point de débarquement réservé avec accès direct au salon VIP par des escaliers/ascenseurs réservés.
24.05	Point de débarquement de la délégation de la FIFA	1			À dét.		Entrée FIFA / COL	
24.06	Voitures VVIP	20		À dét.	À dét.		Près de l'entrée VVIP	
24.07	Partenaires de la FIFA	18		À dét.	À dét.		Près de l'entrée VVIP	
24.08	Délégation de la FIFA	20		À dét.	À dét.		Entrée FIFA / COL	
24.09	Parking du COL	À dét.		À dét.	À dét.		Entrée FIFA / COL	
24.10	Parking pour les diffuseurs TV – autres	4		À dét.	À dét.			En dehors du site de diffusion
25 Transport								
25.01	Aéroports							
25.02	Gares							
25.03	Débarquement entraîneur							
25.04	Parkings Park & Ride							
25.05	Parking pour les spectateurs							
26 Hôtels officiels								
26.01	Hôtel de la délégation de la FIFA	À dét.					Hors site	
26.02	Hôtel du COL	À dét.					Hors site	
26.03	Hôtel des équipes	À dét.					Hors site	
26.04	Hôtel des arbitres	À dét.					Hors site	
26.05	Hôtel des invités VVIP de la FIFA	À dét.					Hors site	

¹ Espace
² Désignation de l'espace par la FIFA
³ Nombre d'espaces requis
⁴ Nombre de personnes prévu
⁵ Emplacement dans la salle

⁶ À déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE BEACH SOCCER DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
27 Sites d'entraînement								
27.01	Terrain	1			27 x 38		En dehors du stade	
27.02	Barrières de sécurité							
27.03	Zone d'échauffement	2			27 x 38		Près du terrain principal	
28 Fan Parks du COL								
28.01	Espace VIP						Point de rassemblement principal du public	
29 Tableaux d'affichage / écrans géants								
29.01	Écran géant 1	1					Coin du stade	
29.02	Écran géant 2 (facultatif)	1					En dehors du stade	
29.03	Tableau d'affichage 1	1					À la ligne du deuxième étage de la tribune	
29.04	Tableau d'affichage 2	1					À la ligne du deuxième étage de la tribune	
30 Mâts à drapeaux								
30.01	Drapeaux nationaux	16					En face et à côté de la tribune principale	
30.02	Drapeaux de la FIFA	1					En face et à côté de la tribune principale	
30.03	Drapeaux fair-play de la FIFA						En face et à côté de la tribune principale	
30.04	Drapeaux de l'ONU						En face et à côté de la tribune principale	
30.05	Drapeaux des confédérations						En face et à côté de la tribune principale	
30.06	Drapeaux du CIO						En face et à côté de la tribune principale	
31 Centre de billetterie (à conf.)								
31.01	Bureau d'accueil (à dét.)	À dét.						
31.02	Comptoir	1	2	10	5 x 2			
31.03	Espace pour file d'attente	1						
31.04	Aire de résolution des problèmes	1						
31.05	Bureau du responsable du site	1	2				2 personnes aux guichets	
31.06	Entreposage sécurisé						Dépend de la décision de pratiquer ou non la vente au guichet mais doit être intégré dans le local administratif qui doit être sécurisé (stock de billets / coffre-fort).	
32 Centre des bénévoles								
32.01	Salle de repos	1		40	Intégrée dans les zones du COL	Périmètre extérieur	Installation de kiosques de billetterie en des points stratégiques	

¹ Espace
² Désignation de l'espace par la FIFA
³ Nombre d'espaces requis
⁴ Nombre de personnes prévu
⁵ Emplacement dans la salle

À dét.
à déterminer,
à négocier entre la
FIFA et le Comité
Organisateur Local

11.1	Décisions stratégiques préalables à la construction pour le futsal	204
11.2	Joueurs de futsal et officiels de match	208
11.3	Zones des médias en futsal	214
11.4	Critères d'aménagement de l'espace – futsal	220
11.5	Construction d'un stade de beach soccer	248
11.6	Joueurs de beach soccer et officiels de match	251
11.7	Médias de beach soccer	260
11.8	Critères d'aménagement de l'espace – beach soccer	262

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE BEACH SOCCER DE LA **FIFA**

Catégorie ¹	Numéro de catégorie	Nom de l'espace ²	Quantité ³	Nombre d'occupants ⁴	Surface nécessaire (m ²) ⁵	Taille (m) ⁶	Emplacements	Commentaires
33 Aires techniques pour l'informatique								
33.01	Aire technique primaire 1	1		30	Intégrée dans les bureaux de la FIFA			
34 Autres								
34.01	Entrepôt central de logistique			20	10 x 2			
35 Kiosque de billetterie dans les aéroports								
35.01	Kiosque de billetterie en ville	À dét.			À dét.			Installation de kiosques de billetterie en des points stratégiques

¹ Espace
² Désignation de l'espace par la FIFA
³ Nombre d'espaces requis
⁴ Nombre de personnes prévu
⁵ Emplacement dans la salle

À dét.
 à déterminer,
 à négocier entre la
 FIFA et le Comité
 Organisateur Local

12

→ Installations temporaires



L'infrastructure nécessaire pour la Coupe du Monde de la FIFA peut comprendre des installations permanentes et temporaires ou une combinaison des deux.



12.1 Installations pour l'événement	282
12.2 Expérience pendant l'événement	282
12.3 Structures démontables	285
12.4 Installations pour l'événement – durabilité	290



12.1 → Installations pour l'événement

L'infrastructure nécessaire pour la Coupe du Monde de la FIFA peut comprendre des installations permanentes et temporaires ou une combinaison des deux. Par exemple, un centre des médias du stade ou un centre d'accréditation du stade pourrait être une structure de tentes ou être intégré à un bâtiment existant adjacent au stade. Il peut toutefois être nécessaire de réaménager ces bâtiments pour qu'ils répondent aux exigences opérationnelles, de sécurité et esthétiques de l'événement, et il est conseillé aux propriétaires du stade de prévoir un budget adéquat à cette fin. Quand elle est traitée de manière appropriée, l'architecture temporaire présente l'avantage d'être mobile, adaptable, légère et économique.

Les installations pour l'événement comprennent des produits temporaires tels que sièges démontables, tentes, plates-formes, rampes, passerelles piétonnières et pour câbles ainsi que la signalisation, mais aussi des services tels que les services électriques et mécaniques, les eaux usées, la ventilation et la climatisation.

12.2 → Expérience pendant l'événement

Généralités

Les sites du stade doivent être divisés en deux parties – l'espace du public et l'espace réservé – distribuées autour de la cuvette des tribunes et du terrain de jeu associé.

Espace du public

L'espace du public est le domaine des spectateurs et il répond à tous leurs besoins dès leur arrivée sur le site. L'entrée au stade englobe la sécurité et l'inspection des billets, les aires d'attente, les allées, les kiosques de marchandises, les concessions, les toilettes et installations sanitaires.

L'espace du public du site est la zone que le spectateur atteint après être passé par le point d'entrée des spectateurs et/ou le contrôle de sécurité et des billets. Il est composé de trois sections principales : la zone à l'extérieur du site et menant au site, les allées abritant les services proposés aux spectateurs et les tribunes des spectateurs.

Les allées sont constituées d'espaces ouverts où les spectateurs peuvent se déplacer à leur gré pendant la durée de l'événement. Ces zones permettent la circulation raisonnable d'un grand nombre de personnes. Des allées peuvent être nécessaires tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du périmètre sécurisé, selon la taille du site du stade.

De l'ombre/des abris et des places assises pour les spectateurs accédant aux espaces intérieurs et extérieurs peuvent être nécessaires selon le contexte du site.

Espace réservé

L'espace réservé accueille les nombreux groupes d'utilisateurs accrédités comme les joueurs, les responsables de la compétition, les officiels de la FIFA, les VVIP et les VIP, les médias, les diffuseurs, les employés et le personnel de sécurité.

L'espace réservé est défini comme les zones du site conçues pour contribuer à son fonctionnement. Situé en général hors de vue du public, l'accès à l'espace réservé est restreint aux personnes dotées de l'accréditation appropriée.

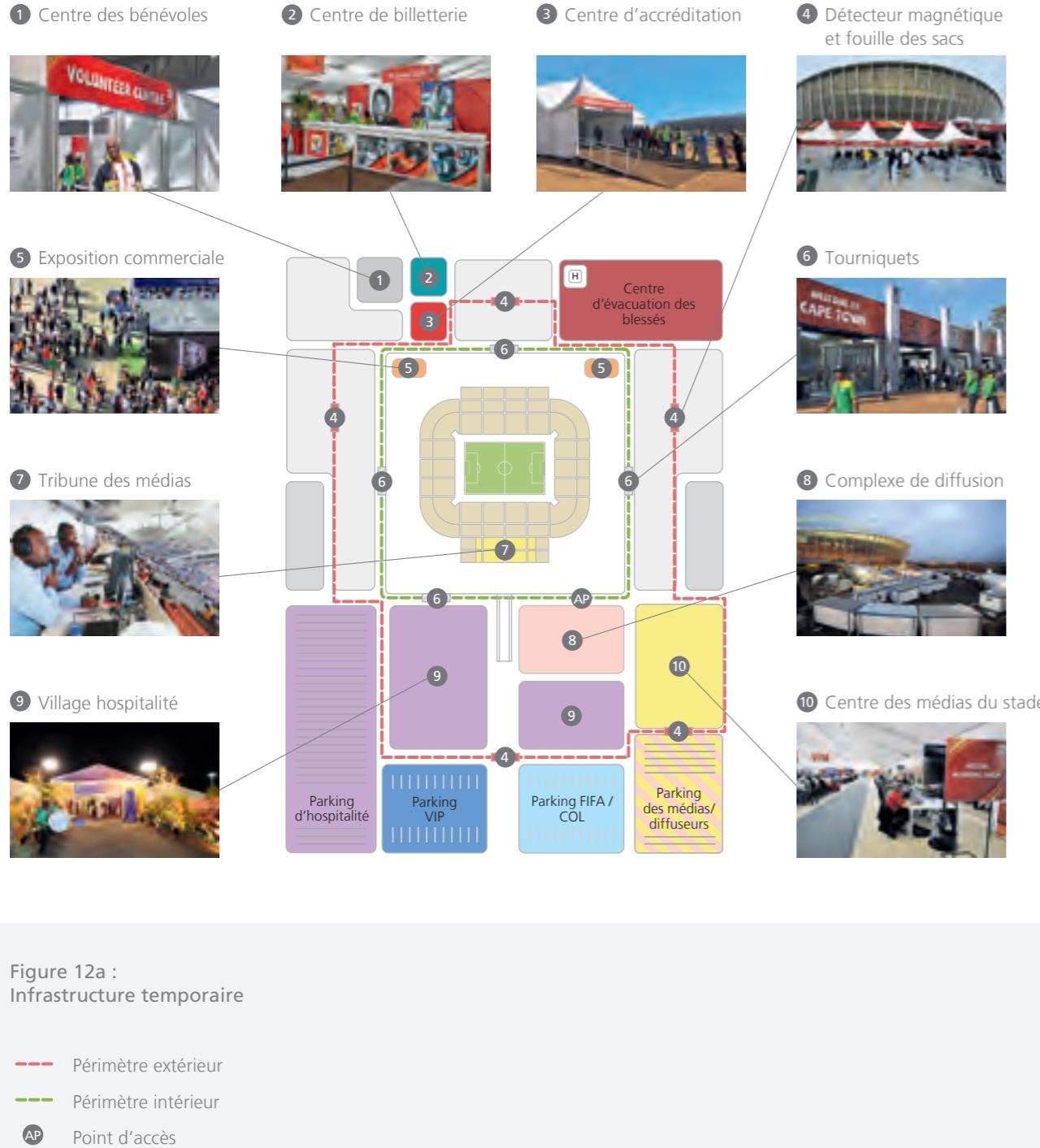
Les zones avec accréditation générale sont des espaces désignés d'un site qui limitent l'accès des participants à des espaces où ils doivent se rendre pour exécuter leurs tâches et interdisent aux personnes non autorisées l'accès aux zones réservées (pour plus de détails, voir le document *Critères d'aménagement de l'espace pour la Coupe du Monde de la FIFA*).

Le complexe de diffusion soutient les opérations de diffusion depuis le stade. Il est situé à proximité des installations des médias et de diffusion, dans la tribune principale, et bénéficie d'un accès facile à celles-ci.

Cuvette des tribunes

Le nombre de places assises pour les événements de la Coupe du Monde de la FIFA peut être plus élevé que pour l'usage traditionnel du stade. Des systèmes de sièges démontables sûrs, légers et entièrement intégrés peuvent être déployés pour accroître la capacité pour l'événement. Ces sièges peuvent être retirés après l'événement.

12.1 Installations pour l'événement	282
12.2 Expérience pendant l'événement	282
12.3 Structures démontables	285
12.4 Installations pour l'événement – durabilité	290



12.3 → Structures démontables

Kit d'éléments

L'approche par kit d'éléments de l'infrastructure temporaire essaie de répondre à toutes les exigences de la Coupe du Monde de la FIFA, telles que les structures du stade, l'espace réservé, les installations pour spectateurs et les zones de divertissement. Le kit d'éléments doit être homogène en termes d'esthétique et d'approche opérationnelle pour tous les stades de la Coupe du Monde de la FIFA.

Le kit d'éléments doit comprendre :

Sièges du stade

Postes de commentateurs : construction temporaire dans la cuvette des tribunes destinée aux commentateurs de télédiffusion

Plate-forme pour caméras : plate-forme temporaire pour accueillir des caméras de télévision

Postes des médias : construction temporaire dans la cuvette du stade pour les médias

Écrans géants : équipement pour les reprises vidéo et les présentations sportives dans la cuvette des tribunes

Sièges démontables : système de sièges sûr, léger et entièrement intégré permettant d'accroître la capacité du stade avec des strapontins permettant la circulation des spectateurs

Vomitoires : moyens d'accès à la cuvette des tribunes à partir des allées

Structures d'échafaudage, de plate-forme et de grille

Plate-forme : une plate-forme à l'extérieur de cabines portables pour minimiser le nombre de rampes et de marches nécessaires dans les groupes de cabines

Ascenseur : ascenseur temporaire de plate-forme ou hydraulique pour plusieurs étages pour la circulation des chaises roulantes et les opérations pendant l'événement

Passerelle piétonnière/pour câbles : utilisée pour permettre la circulation au-dessus de zones à grand trafic de piétons/véhicules

Rampes : accès aux tribunes, aux cabines des concessions, aux toilettes et installations sanitaires pour les personnes en chaise roulante et les opérations d'entretien ; pour ajouter des rampes pour véhicules reliant les voies de circulation séparées

Escaliers : solutions temporaires pour la circulation verticale dans les étages

Marches : marches temporaires pour l'accès aux cabines, plates-formes, etc.

Structures à mur en dur (cabine/conteneur)

Stand de concession : cabine pour la vente d'aliments et de boissons

Stand de marchandises : cabine pour la vente au détail de marchandises

Générique : cabine pouvant accueillir des bureaux, une billetterie, des vestiaires, etc.

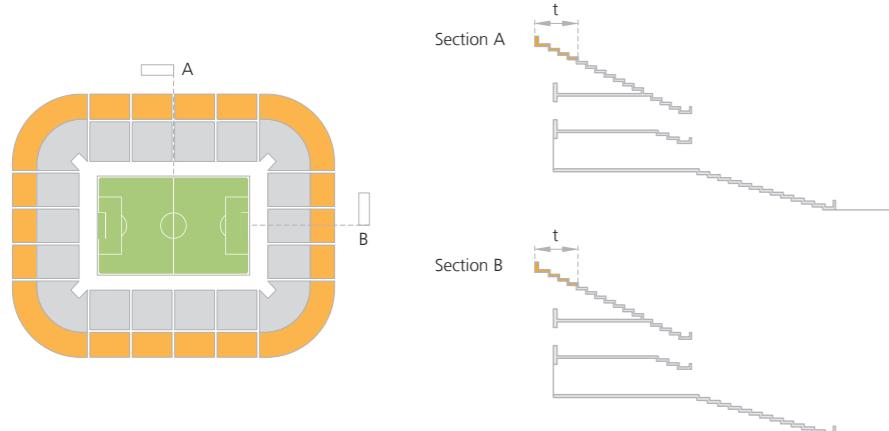
Stockage : cabine ou conteneur pour les besoins de stockage généraux du site

Toilettes et installations sanitaires : cabines de toilette, y compris toilettes pour personnes à mobilité réduite

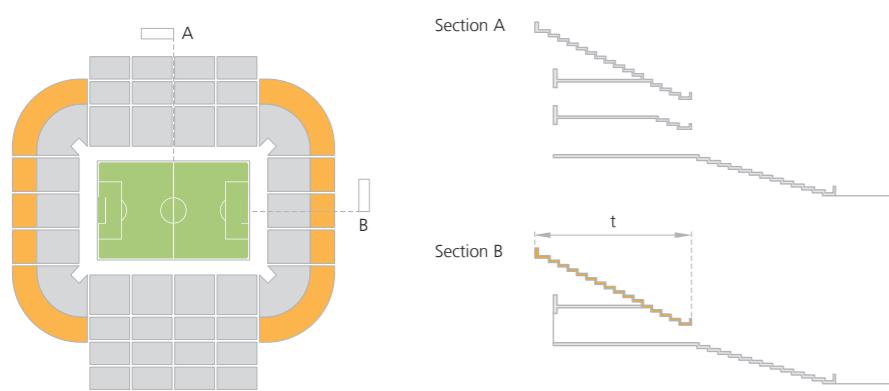
12.1 Installations pour l'événement	282
12.2 Expérience pendant l'événement	282
12.3 Structures démontables	285
12.4 Installations pour l'événement – durabilité	290



Option A



Option B

Figure 12b :
Sièges temporaires

- t Sièges démontables
- Sièges démontables
- Sièges permanents

Structures sous tente et en tissu

La stratégie architecturale pour toutes les tentes sera d'utiliser des modules standard de tente à double pente et travée courte, soigneusement disposés pour obtenir une uniformité et une cohérence visuelles :

Grandes tentes : il est préférable de répéter le module pour créer la taille souhaitée plutôt que d'augmenter la travée de la tente, sauf en cas de besoin très particulier d'espace sans colonne (rare).

Disposition : les modules sont disposés avec les pignons orientés dans la même direction pour créer un impact visuel. Les autres côtés de la tente peuvent posséder des éléments verticaux pour faire de l'ombre et produire un effet visuel supplémentaire.

Hauteur : quand ils sont combinés, les modules sont de même hauteur, sauf s'il y a de bonnes raisons pour qu'un élément soit plus haut, par exemple pour faire entrer l'air ou la lumière au centre d'un espace ou pour marquer une entrée.

Cabines : les éléments complexes tels que cuisines, installations et équipements sont placés dans des cabines séparées ou des enclos modulaires découplés des tentes qui les recouvrent ; de tels modules peuvent par exemple former les cloisons extérieures de la tente.

Voiles solaires

Il s'agit de structures légères qui dispensent ombre et abri aux installations de surveillance de sécurité et aux points repos le long des voies piétonnières.

Intégration des équipements

CVC : il faut prévoir des unités de climatisation là où il n'est pas possible d'obtenir un refroidissement confortable par ventilation naturelle ou par un mouvement d'air.

La climatisation ou le chauffage sont requis dans tous les espaces d'hospitalité. Sont jugées acceptables des températures comprises entre 20,0 et 25,5 °C (68 à 78 °F) à tout moment. Chaque structure doit disposer d'un thermostat réglable.

Alimentation électrique

L'alimentation électrique doit être fournie selon les besoins pour permettre les activités dans chaque structure temporaire. Les charges électriques finales seront déterminées par des exigences codées effectives basées sur la conception finale.

Collecte des eaux-vannes : réservoir associé aux unités de toilettes

Stockage de l'eau : stockage des eaux usées et de l'eau potable

Stockage du carburant : stockage du carburant associé à la production d'électricité

12.1 Installations pour l'événement	282
12.2 Expérience pendant l'événement	282
12.3 Structures démontables	285
12.4 Installations pour l'événement – durabilité	290

Groupes électrogènes : unité mobile chargée de délivrer du courant temporaire ou de secours pour l'événement

Pylônes : pylônes téléphoniques dans l'espace réservé

Passerelle de câbles : solution de passerelle sur échafaudage pour permettre à plusieurs câbles de franchir des zones de trafic dense

Protection de câble : équipement de protection/couverture pour gérer les câbles, le drainage d'équipements, l'alimentation en eau, etc.

Clôture et barrières

Périmètre sécurisé : à tous les points d'entrée au site, définit le périmètre du site

Interne : clôture de subdivision de l'espace pour usage interne

Barricade en béton : barricade en béton vers les points d'entrée au site pour augmenter la sécurité

Barricade remplie d'eau : barricade de gestion des véhicules

Barricade de métal : dispositif de contrôle de la circulation des piétons et de gestion des foules

Sangle/corde et poteau : gestion de la circulation des piétons et des files d'attente

Balustrades de circulation : sur les escaliers, rampes et autres dispositifs de circulation horizontale et verticale

Balustrades assises : des garde-fous spéciaux placés dans la cuvette des tribunes

Mobilier, installations et équipement

Signalisation directionnelle

Phare/tour : objet de signalisation surdimensionné pour guider les personnes dans de vastes foules, de jour comme de nuit

Tableau d'info : tableau à l'échelle humaine avec carte et informations directionnelles

Signalisation : signalisation légale et directionnelle

Distributeur de billets de banque : distributeur de billets fourni par des tiers

Mobilier de rue

Parkings à vélos : placés devant le site, à l'extérieur et dans le périmètre ; pour parquer les bicyclettes, qui ne sont pas autorisées dans le site

Poubelles : recyclage, déchets généraux, bennes à ordures, etc.

Mâts à drapeaux : mâts pour hisser les drapeaux

Chaises de surveillants : équipements usuels permettant à des bénévoles de surveiller la foule depuis un poste surélevé

Mobilier, installations et équipement mobile : bancs, sièges, tables, chaises, équipements de stockage, etc.

Application de visuels : application de visuels tels que des bannières, tissus, logos et pictogrammes sportifs dans le stade et l'enceinte

Podium : pour la présentation des équipes et des individus

Podium de remise des distinctions : pour remise aux des équipes et aux individus

Tunnel rétractable : tunnel d'entrée sur le terrain pour les athlètes, les responsables de la compétition, etc.

Drapeaux : drapeaux de cérémonie, de la ville hôte et de la FIFA à l'intérieur de la cuvette des tribunes pour les cérémonies



Éclairage

Architectural : entrées, approche du site, éclairage de l'architecture du site

Éclairage général : éclairage général de sécurité et des activités, à la fois interne et externe dans l'espace réservé

Terrain de jeu : éclairage spécifique au sport et à la diffusion pour éclairer le terrain de jeu

Sièges : éclairage des sièges dans la cuvette de compétition du site, au cas où des sièges démontables sont utilisés pour l'événement

Traitements des surfaces

Tapis : tapis recyclables/réutilisables dans les espaces de haute qualité comme les centres des médias, les salons et les pavillons des sponsors

Vinyle antidérapant : surface durable utilisée dans les zones humides comme les concessions et les vestiaires des joueurs

Contreplaqué antidérapant : surface associée aux sièges démontables

Gazon artificiel : pour les zones d'échauffement et autres espaces si nécessaire

12.1 Installations pour l'événement	282
12.2 Expérience pendant l'événement	282
12.3 Structures démontables	285
12.4 Installations pour l'événement – durabilité	290

Gabions : cages en treillis métallique remplies de toutes sortes de matériaux, des roches par exemple, voire des canettes écrasées, pour retenir la terre, comme sièges ou pour stabiliser des poteaux

Plantes en pot, petites : utilisation probable en intérieur de petites plantes en pot

Plantes en pot, grandes : utilisation en extérieur d'arbres en pots ou entourés de gabions comme sièges

Végétation : utilisée pour masquer des clôtures disgracieuses dans les espaces très en évidence comme les espaces des spectateurs ainsi que les chemins des VIP/VIP et des joueurs dans l'espace réservé

Accessoires : accessoires qui font appel à l'eau et à la lumière, comme les fontaines et les sculptures

Copeaux d'écorce : utilisés pour remplir les espaces entre les routes et chemins temporaires et le sol existant

Gazon renforcé : produit standard appliqué au gazon pour protéger les zones susceptibles de supporter une foule importante ou un gros trafic de véhicules

Goudron : revêtement routier pour les zones de transport externe

Chemin temporaire : utilisation interne au site pour protéger les surfaces existantes (gravier ou protection du sol par dalles plastiques emboîtées)

Route temporaire : utilisation interne au site pour les zones à gros trafic pour protéger les surfaces existantes

12.4 → Installations pour l'événement – durabilité

Le choix des matériaux et composants utilisés pour créer les installations temporaires a une importance fondamentale en termes de durabilité.

Choix des matériaux

Le choix des matériaux doit s'effectuer en gardant à l'esprit les objectifs suivants :

- aucun déchet ne doit être enfoui ;
- protection de la santé humaine et de l'environnement ;
- énergie intrinsèque réduite au minimum.

Quantité de matériaux

Tout programme de gestion des matériaux repose sur la nécessité de réduire la quantité de matériaux nécessaires pour mener le projet à bien. C'est la première chose à prendre en considération.



Recyclage

Le recyclage est également un point important à considérer. Il implique le traitement d'un matériel pour le remettre en usage productif. Ce traitement peut prendre les formes suivantes :

1. Upcycling : processus de conversion d'articles indésirables en nouveaux matériaux ou produits de meilleure qualité ou d'une plus grande valeur environnementale.

2. Downcycling : processus de conversion d'articles indésirables en nouveaux matériaux ou produits de qualité moindre et aux fonctionnalités réduites.

3. Compostage : processus par lequel des articles indésirables répondant à une certaine spécification se dégradent en conditions d'aérobiose ou d'anaérobiose pour créer un produit qui peut être utilisé à bon escient.

Réutilisation

Si possible, sélectionner des matériaux qui peuvent être facilement réutilisés. Quelques stratégies permettant d'améliorer la réutilisation des matériaux :

- renvoyer les matériaux aux fournisseurs pour nettoyage, test et revente ;
- concevoir des systèmes pour le démontage avec fiche et prise et fixations mécaniques ;
- utiliser des matériaux courants qui bénéficient d'une plus grande réutilisation.

Énergie passive

Partout où cela est possible, essayer de mettre en œuvre les principes de l'énergie passive pour les structures temporaires. Les technologies de construction à énergie passive doivent être employées pour éviter une pléthora de systèmes de refroidissement et les implications en matière de coûts, d'énergie et de matériaux qui en découlent.

Les technologies d'énergie passive comprennent :

- toit aérien ;
- inertie thermique ;
- ombre ;
- espaces ouverts avec une bonne circulation d'air.

Conception des structures temporaires

Lors de la conception des structures temporaires, il faut être conscient du fait que des économies substantielles de matériel sont possibles en sélectionnant des matériaux et systèmes qui reflètent la nature temporaire de l'événement. Quelques exemples :

- Les critères de tassemement peuvent être allégés pour les structures temporaires.
- Les facteurs de durabilité du revêtement routier peuvent être réduits.
- Les exigences pour le chauffage seront minimales.
- Considérer le contrôle du rayonnement solaire pour éviter la surchauffe.
- Des dérogations sur les réglementations de la construction sont possibles.
- La plupart des systèmes vont fonctionner 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pendant la durée de l'événement ; les systèmes à volume variable et les systèmes complexes de contrôle saisonnier sont donc sans intérêt.

Pour plus d'informations sur Green Goal, se reporter au chapitre 1.

12.1	Installations pour l'événement	282
12.2	Expérience pendant l'événement	282
12.3	Structures démontables	285
12.4	Installations pour l'événement – durabilité	290

Utilisation des matériaux

La durée de l'événement autorise l'utilisation de matériaux dans leurs formes de base, ce qui leur assure un potentiel maximal en termes de démontage, de réutilisation et de recyclage.

Exemples de cette stratégie :

- éviter les finitions à la peinture, en pelliplacage ou laminé pour le bois, l'acier etc. ; utilisation des matériaux bruts ;
- éviter les revêtements en plâtre sur les cloisons et murs ; utiliser des matériaux qui se passent de finition ;
- utiliser des surfaces de sol en béton ou bois bruts et éviter les moquettes, le vinyle, etc.
- éviter le papier ou les cartons, dépliants, etc. plastifiés ; utiliser des cartons recyclables ;
- éviter les graphismes en vinyle auto-adhésif ; utiliser des fixations mécaniques simples.

Exploitation pendant l'événement

Le mode d'exploitation pendant l'événement peut réduire la consommation d'énergie. On peut par exemple imaginer de recourir à du personnel supplémentaire pour répondre aux exigences opérationnelles. La supervision par le personnel de l'événement peut permettre de se passer de certains systèmes automatisés que l'on rencontre habituellement dans les bâtiments.

Héritage

Quand les installations temporaires créent une valeur à long terme, elles peuvent rester en place comme héritage de l'événement. Quand la chose est possible, les installations concernées doivent être étudiées avec soin car leurs critères de conception deviennent ceux des objets permanents. Il peut s'agir ici du mobilier de rue, des services, du drainage et des installations souterraines ou encore des kiosques.

Installations temporaires

Lors de l'organisation d'une compétition de la Coupe du Monde de la FIFA, il est couramment fait appel à des structures permanentes et temporaires. Toutefois, toutes les propositions de structures temporaires doivent être étudiées et approuvées par les autorités compétentes de la FIFA pour garantir leur conformité.

Stades de football

Critères d'aménagement
de l'espace →

Classement par catégorie page 300

Classement par département page 366

Veuillez noter que les données fournies ici et dans la publication *Stades de football – Recommandations et exigences techniques* restent soumises aux conditions spéciales exposées dans les accords d'organisation concernés, l'accord sur le stade et d'autres annexes de ceux-ci et sont modifiées et/ou complétées par la FIFA de temps à autre pour tenir compte de tous développements technologiques, commerciaux, opérationnels ou infrastructurels nécessaires pour obtenir et organiser une Coupe du Monde de la FIFA au plus haut niveau international.

Codes de couleur de la FIFA

Les codes de couleur suivants doivent être incorporés à tous les dessins d'architecture et de CAO (conception assistée par ordinateur) pour la Coupe du Monde de la FIFA. L'affectation des espaces dans les dessins du stade doit être repérée par les couleurs dont les codes représentés ci-dessous correspondent aux départements appropriés. Tout changement des codes de couleur établis doit être approuvé par écrit par la FIFA.


Compétitions
CMYK 50 0 60 0


Bureaux FIFA / COL
CMYK 30 50 0 0


Cérémonies
CMYK 10 35 0 0


Hospitalité
CMYK 20 35 0 0


Protocole VIP / VVIP
CMYK 60 30 0 0


Billetterie
CMYK 50 0 35 0


Affichage commercial
CMYK 0 35 60 0


Concessions
CMYK 5 35 50 0

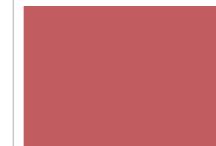

Médias
CMYK 3 3 60 0


Diffusion télévisée
CMYK 0 20 15 0


Informatique et télécoms
CMYK 20 0 25 0


Sécurité
CMYK 5 90 80 0


Spectateurs
CMYK 10 10 30 0


Medical
CMYK 20 75 55 5


Bénévoles
CMYK 15 15 3 0


Logistique
CMYK 30 25 20 0

Zones d'accréditation de la FIFA

Zones d'accréditation de la FIFA

La liste ci-dessous des zones d'accréditation de la FIFA identifie les priviléges d'accès nécessaires sur le badge d'accréditation pour entrer dans les espaces des divers départements. Pendant les phases de planification, de construction et opérationnelle, les zones d'accréditation et le processus de mise en application correspondant doivent être indiqués dans les dessins du stade. Le plan opérationnel d'accréditation, développé par l'organisateur local et approuvé par la FIFA, doit détailler les priviléges d'accès des différentes parties, les dispositifs, procédures de mise en application, politiques et procédures.

Zone	Espace	Détails
Zone 1*	Aire de jeu	<ul style="list-style-type: none"> – Terrain – Banc des remplaçants – Banc du quatrième officiel – Espace des photographes – Accès au terrain et tunnel
Zone 2*	Aire de compétition	<ul style="list-style-type: none"> – Vestiaires, joueurs – Vestiaires, arbitres – Infirmerie des joueurs – Bureaux de la délégation de la FIFA – Bureau du responsable du site du COL – Contrôle antidopage – Couloirs (avec accès aux vestiaires) et bureaux
Zone 3	Espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> – Entrée et espaces généraux du public – Toilettes du public – Boutiques pour le public – Centre médical des spectateurs – Affichage commercial et des villes hôtes

Zone	Espace	Détails
Zone 4	Aires liées aux opérations (bureaux)	<ul style="list-style-type: none"> – Bureaux de la FIFA (salle informatique, salle de l'annonceur, police/pompiers, salle de contrôle radio, salle du son écran, groupe électrogène, installations médicales d'urgence) – Bureaux du COL – Salles de stockage de la FIFA – Salles de stockage du COL
Zone 5*	Espace VIP	<ul style="list-style-type: none"> – Salle de réception des VIP – Espace de banquet de la FIFA
Zone 6*	Tribunes de presse	<ul style="list-style-type: none"> – Sièges de la presse écrite – Sièges des commentateurs radio et TV et des observateurs – Sièges des photographes sous les sièges des observateurs – Zone mixte – Salle de conférence de presse
Zone 7	Centre des médias	<ul style="list-style-type: none"> – Espace de travail des médias. – Espace de restauration des médias – Salle des photographes – Installations et services pour les médias
Zone 8	Aire de diffusion	<ul style="list-style-type: none"> – Complexe TV – Studios TV et radio – Plate-forme pour caméras
Zone 9*	Aire d'hospitalité	<ul style="list-style-type: none"> – Village des sponsors et fournisseurs officiels – Village d'hospitalité – Salons d'hospitalité – Loges Skybox

* Certains espaces (marqués d'un *) nécessiteront des accréditations supplémentaires. Des dispositifs d'accès supplémentaires (SAD) permettront d'accéder à certains espaces définis sur le site, comme le terrain, les tribunes et les studios pendant cette période.

Classement par catégorie

page 300

Classement par département

page 366

Veuillez noter que les données fournies ici et dans la publication *Stades de football – Recommandations et exigences techniques* restent soumises aux conditions spéciales exposées dans les accords d'organisation concernés, l'accord sur le stade et d'autres annexes de ceux-ci et sont modifiées et/ou complétées par la FIFA de temps à autre pour tenir compte de tous développements technologiques, commerciaux, opérationnels ou infrastructurels nécessaires pour obtenir et organiser une Coupe du Monde de la FIFA au plus haut niveau international.

Classement par catégorie

Table des matières

Département	Page
1 Points de contrôle d'accès	304
2 Zones des spectateurs	304
3 Terrain de jeu	306
4 Vestiaires	310
5 Installations médicales	312
6 Contrôle antidopage	312
7 Bureaux de la FIFA	312
8 Bureaux et salles de réunion du COL	318
9 Cérémonies	320
10 Boutiques	322
11 Complexes de service	322
12 Signalisation et décoration du stade	324
13 Aires d'hospitalité – stade	324
14 Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade	328
15 Aires d'interview des médias	332
16 Salle de conférence de presse	334
17 Aires des médias – tribune	334

Département	Page
18 Centre des médias dans le stade	336
19 Aires nouveaux médias de la FIFA	340
20 Complexes de diffusion	342
21 Aires de diffusion	342
22 Positions des caméras	344
23 Centre international de diffusion (IBC)	348
24 Surfaces techniques informatiques	348
25 Centre d'accréditation	352
26 Centre de billetterie du stade (STC)	352
27 Centre des bénévoles	354
28 Mâts	354
29 Aires de transport	354
30 Parkings	354
31 Services de sécurité et d'urgence	360
32 Sites auxiliaires	362
33 Aéroports	362

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
1 Points de contrôle d'accès																			
1.01 Aires de fouille des véhicules	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	COL			Périmètre du stade	Doit permettre des vérifications de sécurité efficaces aux heures d'arrivée.	●	●	●	●	●				
1.02 Zone des détecteurs magnétiques et de fouille des sacs	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	COL			Périmètre du stade		●	●	●	●	●				
1.03 Tourniquets	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	COL			Entre le périmètre et la cuvette du stade		●	●	●	●	●				
1.04 Points de billetterie	2	2	4		3	Billetterie	Adjacents à l'entrée principale du stade		Doivent être accessibles à la fois depuis l'intérieur et l'extérieur du périmètre intérieur ou de la ligne des tourniquets.	Il est important de faire la différence entre ces points de billetterie (guichets d'aide) et les billetteries. Le nombre de ces points dépend du nombre de points d'accès aux tourniquets (recommander que les stades considèrent une moyenne de quatre points de billetterie). Il n'est actuellement pas possible de confirmer le nombre exact de points nécessaires par stade.	●	●	●	●	●	●	●		
1.05 Points d'entrée du personnel	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Tous	Adjacents aux tourniquets des spectateurs et aux détecteurs magnétiques et à la fouille des sacs			Files et tourniquets pour les détecteurs magnétiques et la fouille des sacs réservés à l'accès du personnel au stade. L'emplacement de ces points dépend du parking du personnel, des zones de débarquement et des chemins opérationnels ; par exemple, le personnel travaillant dans le stade ne doit pas faire la queue avec les spectateurs lors de l'accès à la zone désignée et doit être soumis aux contrôles de sécurité nécessaires.	●	●	●						
2 Zones des spectateurs																			
2.01 Affichage commercial – affiliés commerciaux, FIFA et ville hôte	15-20	n. d.	4 000-5 500	4 000-5 500	3	Marketing	Périmètre du stade	OAA LOR	Entre la zone de fouille et les tourniquets. Situés entre le périmètre extérieur (fouille des sacs) et le périmètre intérieur (tourniquets), ou à l'intérieur du périmètre intérieur.	Zone destinée aux sponsors pour leur permettre de montrer leurs produits / de divertir les spectateurs de manière active. Elle doit se trouver dans le flux principal des spectateurs vers le stade. Sa surface doit être plane et tassée ; la zone doit être raccordée aux réseaux électrique et de distribution d'eau du stade et avoir accès aux services fournis par ce dernier. Son espace doit être utilisable, libre de feuillages ou autres obstacles, tels que bancs, fontaines, etc. Cette zone doit être bien éclairée pour les matches en soirée et accessibles à de grands véhicules et aux chariots élévateurs. Le chemin d'accès des spectateurs doit être un chemin naturel vers le stade, avec une surface plane et drainée, depuis les points de débarquement et d'embarquement des transports et les parkings.	●	●	●	●	●				
2.02 Distributeurs automatiques de billets de banque	Au moins 1	À dét.	À dét.	À dét.	3	Marketing	Périmètre intérieur du stade		Les distributeurs automatiques de billets peuvent être installés dans les zones publiques par la banque officielle de l'événement. Les distributeurs de billets existants doivent être désactivés ou enlevés.	Dépend du contrat avec le prestataire de services, ligne RNIS et alimentation électrique normale. VISA / la banque sponsor doivent donner des informations sur le nombre de distributeurs de billets à fournir.	●	●	●	●	●				
2.03 Alimentation et boissons, stands de concession	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Marketing	Périmètre intérieur du stade et allées du stade	OAA LOR FLCA	Stands de concession dans les zones accessibles au public.	Un point de vente pour 250 spectateurs, avec une longueur de comptoir de 1-1,5 m. Il est important de disposer le plus rapidement possible d'autant d'informations que possible sur les stands de concession pour permettre une planification adéquate par les partenaires d'alimentation et de concession ainsi que par le concessionnaire attitré du COL. Utilisation exclusive des stands de restauration et de l'équipement existants, augmentés des installations temporaires de restauration. Accès à l'eau, à l'électricité et aux égouts.	●	●	●	●	●				

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à

négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FGF FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par catégorie

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷		
2 Zones des spectateurs																							
	2.04	Sièges des spectateurs	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Billetterie	Cuvette du stade	OAA LOR			Les sièges modulaires doivent être installés six (6) mois avant le début de la Coupe du Monde de la FIFA. Le nombre de sièges pour personnes à mobilité réduite doit correspondre à la norme internationale, compte tenu de la capacité du stade. Il faut accorder une attention particulière aux chemins, rampes, ascenseurs, toilettes et sanitaires et autres services pour les personnes à mobilité réduite, depuis leur point d'arrivée jusqu'à leurs places assises et retour. Les services mentionnés ci-dessus s'appliquent aussi aux espaces VIP / VVIP. Considérer des services de description audio pour les spectateurs.	●	●	●							
	2.05	Centre médical des spectateurs	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	COL	Cuvette/périmètre du stade						●	●	●	●	●				
3 Aire de jeu																							
	3.01	Terrain	1	25	105 x 68	125 x 85	1	Compétitions		LOTG TMD	Tunnel de service, tunnel des joueurs	C'est la zone où se joue le match ; elle comprend l'espace derrière les buts et les lignes de touche. Il doit y avoir suffisamment de place pour la zone d'échauffement derrière les lignes de but. Il faut disposer d'au moins 5 m derrière les lignes de touche et les lignes de but dans le même revêtement que le terrain de jeu. Le terrain doit bénéficier d'une période de repos d'au moins 6 semaines avant le premier match dans le stade.	●		●							●	
	3.02	Tunnel des joueurs	1	90	4-6 m de largeur 15 m min. de longueur	60-90	1	Compétitions	Tribune principale	LOTG	Vestiaires et point d'entrée de la tribune principale sur le terrain	Une protection de tunnel extensible est nécessaire à partir de l'embouchure du tunnel des joueurs jusqu'au-delà de la première rangée de sièges des spectateurs – largeur pour six personnes de front.	●		●						●		
	3.03	Banc des remplaçants	2	23	23 places x 1 m	46	1	Compétitions	Tribune principale	LOTG	Tribune principale, tunnel des joueurs	Il s'agit de sièges pour les remplaçants aux positions désignées près du terrain et adjacentes à la tribune principale. Ce banc est doté d'une couverture en plexiglas transparente réfléchissant ou réduisant la chaleur.	●	●	●								
	3.04	Banc du quatrième officiel	1	4	4 places x 1 m	4	1	Compétitions	Tribune principale	LOTG	Entre les bancs des remplaçants	Même style que les bancs des remplaçants. Offre des places à un officiel du match et trois coordinateurs de l'événement. L'arbitre assistant de réserve sera assis à un autre endroit au bord des lignes de touche, soit sur son propre banc avec couverture en plexiglas, soit avec les brancardiers, de préférence du côté du banc des remplaçants de l'équipe A.	●	●	●		●	●	●		●		
	3.05	Zone d'échauffement des joueurs à l'extérieur	2	14	3 x 30	90	1	Compétitions	Côté des buts	FSTRR	Derrière les deux buts et les positions des photographes	C'est la zone où les joueurs remplaçants s'échauffent pendant le match. Le revêtement de la surface d'échauffement doit être identique à celui du terrain de jeu, c'est-à-dire du gazon naturel ou artificiel avec l'amortissement adéquat. Chaque zone doit pouvoir accueillir 6 joueurs et 2 officiels. Si l'espace derrière les buts n'est pas suffisant, il faut mettre à disposition une zone d'échauffement commune derrière l'arbitre assistant 1. Cette zone doit pouvoir accueillir 3 joueurs et un officiel par équipe.			●		●						
	3.06	Bureau d'info-divertissement	1	4	8 x 1	8	1	COL	Main stand		Derrière le banc des remplaçants de l'équipe A ou B	C'est l'emplacement depuis lequel les opérations d'info-divertissement du stade sont contrôlées ; il nécessite des points d'alimentation électrique et de données. Incorporer des éléments de réduction du bruit dans sa conception. Une autre position pourrait être dans la tribune principale, dans la salle de contrôle des commentaires (CCR) à côté du centre des opérations du stade.		●		●	●	●	●		●		

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCIA FIA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau Internet ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
3 Aire de jeu																			
3.07 Positions des photographes	4	150-250	À dét.	À dét.	1	Médias	Côté des buts et ligne de touche opposée	FMR		Il y a quatre (4) positions désignées, à savoir : derrière la ligne de but, au niveau des drapeaux de coin, et jusqu'à la ligne médiane, sur la ligne de touche du côté opposé à la tribune principale.	Comprènent les chaises pour les médias derrière les buts. Prévoir une alimentation électrique selon les exigences de la FIFA. Accès Internet nécessaire.	●	●	●	●	●	●	●	●
3.08 Distance entre le terrain et les sièges des spectateurs – côté des buts	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	1	Compétitions	Côté des buts	FSTRR	Terrain		10 m min. Voir de plus 3.10								
3.09 Distance entre le terrain et les sièges des spectateurs – côté des lignes de touche	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	1	Compétitions	Lignes de touche	FSTRR	Terrain		8,5 m min. Voir de plus 3.10								
3.10 Protection du terrain	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	1	Compétitions / Sécurité	Périmètre du terrain	FSR		Entre l'accès au terrain et la première rangée de sièges des spectateurs.	Peut être réalisée sous forme de barrières de protection du terrain et/ou de personnel de sécurité. Divers produits disponibles sur le marché permettent de dissuader le public d'envahir le terrain tout en autorisant un déplacement sûr et efficace des spectateurs de leurs sièges vers le terrain en cas d'évacuation d'urgence.	●	●	●					
3.11 Panneaux publicitaires – périmètre du terrain	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	1	Marketing	Terrain	FSTRR			Nécessite un accès à une alimentation électrique distincte avec alimentation de secours synchronisée pour les panneaux publicitaires à LED. La hauteur des panneaux publicitaires à LED est comprise entre 0,90 et 1,00 m.	●	●	●				●	
3.12 Panneaux publicitaires monofaces	À dét.	À dét.	4 m x 0,7 m par panneau	Minimum 60 m au total autour des bancs	1	Marketing	Terrain	FSTRR		Position à gauche et à droite des bancs des remplaçants.	Quatre tunnels dans les coins du stade sont idéaux pour assister la ventilation du terrain. Hauteur des tunnels pour laisser passer les véhicules de service. (5 m min.).	●	●	●					
3.13 Tunnel de service	2	À dét.	À dét.	À dét.	1	COL	Cuvette du stade	FSTRR		Accès direct au niveau du terrain depuis le périmètre du stade.	Quatre tunnels dans les coins du stade sont idéaux pour assister la ventilation du terrain. Hauteur des tunnels pour laisser passer les véhicules de service (5m min.).	●	●	●				●	
3.14 Écrans / panneaux vidéo géants	2		À dét.	À dét.	3/4	COL	Cuvette du stade	AT		Doivent être vus depuis chaque siège du stade idéalement.	Le département Compétitions de la FIFA fournit des directives indiquant quels contenus doivent être affichés sur les panneaux vidéo géants. Les écrans géants doivent comprendre un tableau d'affichage et une horloge. Les départements TV et Compétitions de la FIFA fournissent des contenus et des directives pour l'affichage sur les écrans.	●	●	●	●	●	●	●	
3.15 Drapeaux à pendre au-dessus de l'aire de jeu	À dét.		À dét.	À dét.	3	Compétitions	Cuvette du stade	FFG		Prévoir un espace suffisant et des options d'accrochage pouvant accueillir les drapeaux.	Peut comprendre les drapeaux de la FIFA, de Fair-play, des confédérations, nationaux, des Nations Unies et du CIO. Les dimensions des drapeaux doivent être en proportion de celles de la cuvette du stade. Le positionnement des drapeaux doit tenir compte des projecteurs du stade afin que les drapeaux soient visibles depuis toutes les places (terrain/VIP/VVIP).	●	●	●					
3.16 Projecteurs	À dét.		À dét.	À dét.	3	COL	Cuvette du stade	AT			Projecteurs destinés à illuminer le terrain de jeu, garantissant une totale absence d'ombres et conformes aux exigences de FIFA TV. Il faut prévoir une alimentation électrique sans interruption permettant un éclairage continu.	●	●	●					●
3.17 Terrain de secours	À dét.		Minimum 105 m x 68 m	Minimum 125 m x 85 m	n. d.	Compétitions / COL	Hors site	FSTRR TMD AO		A proximité immédiate du stade / de la ville hôte.	Il faut prévoir un terrain de secours pour le stade. Prévoir aussi l'équipement et la main-d'œuvre nécessaires pour installer le terrain si nécessaire.	●	●	●	●				

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

LOR List of Requirements

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau Internet ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
4 Vestiaires																			
4.01 Vestiaire de l'équipe A	1	23	80	250	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Débarquement des entraîneurs, contrôle antidopage, espaces d'interview flash	Il s'agit du vestiaire principal de l'équipe A ; il comprend vingt-trois (23) casiers à clé, des tableaux à feuilles, un tableau blanc et des horloges.	●		●	●	●	●	●	●	
4.02 Douches et toilettes, équipe A	1	11	50	compris dans 4.01	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Dans la zone des vestiaires des joueurs	Au moins onze pommeaux de douche. Des patères porte-serviette doivent être placées à proximité des douches pour que les joueurs puissent se sécher. Prévoir des toilettes, urinoirs et lavabos avec miroirs.	●		●						
4.03 Salle de massage, équipe A	1	8	40	compris dans 4.01	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Adjacente à la zone des vestiaires des joueurs.	Cet espace doit comprendre 3 tables de massage, une table polyvalente et une machine à glace.	●	●	●	●					
4.04 Salle du responsable des équipements, équipe A	1	3	25	compris dans 4.01	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Vestiaires des joueurs et, le cas échéant, zone d'échauffement à l'intérieur	Il s'agit d'un petit bureau dans lequel le responsable des équipements peut ranger et distribuer les équipements des joueurs. Une table, deux chaises et une armoire fermant à clé sont nécessaires. Les équipements de grande taille doivent pouvoir entrer et sortir de cet espace.	●		●	●					
4.05 Salle des entraîneurs et technique, équipe A	1	4	30	compris dans 4.01	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Adjacente à la zone des vestiaires des joueurs.	Prévoir quatre casiers à clé, des chaises, une table, une toilette et une douche.	●		●	●	●	●	●	●	
4.06 Zone des rafraîchissements / équipements, équipe A	1	À dét.	25	compris dans 4.01	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Vestiaire	Prévoir de la place pour un réfrigérateur et des tables permettant de disposer des boissons, de la nourriture ou d'autres articles auxquels les joueurs et le personnel pourront accéder facilement. Cet espace peut se trouver dans le hall ouvert dans l'espace de l'équipe ou dans le vestiaire même.	●	●	●	●				●	
4.07 Zone d'échauffement des joueurs à l'intérieur, équipe A	1	23	100	100	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	À côté des vestiaires des joueurs.	Les zones d'échauffement des joueurs à l'intérieur sont avantageuses pour les stades qui accueillent des matches doubles dans le cadre de leur fonctionnement traditionnel, et en cas de conditions météo défavorables.	●	●	●	●					
4.08 Vestiaire de l'équipe B	1	23	80	250	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Débarquement des entraîneurs, contrôle antidopage, espaces d'interview flash.	Il s'agit du vestiaire principal de l'équipe B ; il comprend vingt-trois (23) casiers à clé, des tableaux à feuilles, un tableau blanc et des horloges.	●		●	●	●	●	●	●	
4.09 Douches et toilettes, équipe B	1	11	50	compris dans 4.08	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Dans la zone des vestiaires des joueurs.	Au moins onze (11) pommeaux de douche. Des patères porte-serviette doivent être placées à proximité des douches pour que les joueurs puissent se sécher. Prévoir des toilettes, urinoirs et lavabos avec miroirs.	●	●	●						
4.10 Salle de massage, équipe B	1	8	40	compris dans 4.08	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Adjacente à la zone des vestiaires des joueurs.	Cet espace doit comprendre 3 tables de massage, une table polyvalente et une machine à glace.	●		●	●					
4.11 Salle du responsable des équipements, équipe B	1	3	25	compris dans 4.08	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Vestiaires des joueurs	Il s'agit d'un petit bureau dans lequel le responsable des équipements peut ranger et distribuer les équipements des joueurs. Une table, deux chaises et une armoire fermant à clé sont nécessaires. Les équipements de grande taille doivent pouvoir entrer et sortir de cet espace.	●		●	●					
4.12 Salle des entraîneurs et technique, équipe B	1	4	30	compris dans 4.08	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Adjacente à la zone des vestiaires des joueurs.	Prévoir quatre casiers à clé, des chaises, une table, une toilette et une douche.	●		●	●	●	●	●	●	
4.13 Zone des rafraîchissements / équipements, équipe B	1	À dét.	25	compris dans 4.08	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Vestiaire	Prévoir de la place pour un réfrigérateur et des tables permettant de disposer des boissons, de la nourriture ou d'autres articles auxquels les joueurs et le personnel pourront accéder facilement. Cet espace peut se trouver dans le hall ouvert dans l'espace de l'équipe ou dans le vestiaire même.	●	●	●	●				●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FGG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
4 Vestiaires																			
4.14	Zone d'échauffement des joueurs à l'intérieur, équipe B	1	23	100	100	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	À côté des vestiaires des joueurs.	Les zones d'échauffement des joueurs à l'intérieur sont avantageuses pour les stades qui accueillent des matches doubles dans le cadre de leur fonctionnement traditionnel, et en cas de conditions météo défavorables.	●	●	●	●	●	●	●	
4.15	Arbitres 1 – vestiaire	1	5-7	24-35	24-35	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Vestiaires des joueurs	Prévoir sept casiers à clé, une table de massage, un bureau et des chaises.	●	●	●	●	●	●	●	
4.16	Arbitres 2 – vestiaire	1	2	16	16	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Vestiaires des joueurs	Prévoir deux casiers à clé, une table de massage, un bureau et des chaises.	●	●	●	●	●	●	●	
4.17	Douches pour les arbitres 1	1	3	3 x 1,5 m	5	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Dans le vestiaire des arbitres.	Prévoir trois douches (avec patères porte-serviette) et une toilette. Également utilisable pour les femmes arbitres.	●	●	●					
4.18	Douches pour les arbitres 2	1	2	2 x 1,5 m	3	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Dans le vestiaire des arbitres.	Prévoir une douche (avec patères porte-serviette) et une toilette. Également utilisable pour les femmes arbitres.	●		●	●				
5 Installations médicales																			
5.01	Espace pour les brancardiers et l'équipe médicale	2	3 / 4	8	16	1	Médical	Tribune principale	LOTG	Près du tunnel des joueurs, des services d'urgence et adjacent aux bancs des remplaçants.	C'est la position du personnel médical sur le terrain, à 5-8 m de la ligne de touche. Comprend une couverture en plexiglas réfléchissant ou réduisant la chaleur. L'arbitre assistant de réserve peut être assis sur le banc des brancardiers, à gauche du banc des remplaçants de l'équipe A.	●	●	●					
5.02	Infirmerie des joueurs	1	4	50	50	2	Médical	Tribune principale	FSTRR	Près du tunnel des joueurs et des services d'urgence.	Utilisée pour les joueurs et les officiels de l'équipe travaillant à proximité du terrain. Il faut prévoir un accès pour les brancards de l'infirmerie au parking pour ambulances. Se référer à la section 30, « Parking ».	●	●	●	●	●	●	●	
5.03	Salle du médecin	1	2	compris dans 5.02	compris dans 5.02	2	Médical	Tribune principale	FSTRR	Près du tunnel des joueurs et des services d'urgence.		●	●	●	●	●	●		
6 Contrôle antidopage																			
6.01	Salle d'attente	1	8	16	16	2	Médical	Tribune principale	FSTRR	À côté des vestiaires des joueurs et de 6.02.	C'est l'espace où les joueurs attendent de subir leur test. La salle de contrôle antidopage communique avec la salle d'attente et le bureau médical. Elle doit contenir un réfrigérateur avec des boissons non ouvertes dans des bouteilles en plastique, un téléviseur et une poubelle.	●	●	●	●	●	●	●	
6.02	Salle d'attente	1	4	16	16	2	Médical	Tribune principale	FSTRR	Près des vestiaires des joueurs / du tunnel et des services d'urgence.	Cet espace doit être bien aéré et éclairé avec des sols faciles à laver et non glissants. Doit contenir deux bureaux avec quatre chaises, un meuble fermant à clé, deux poubelles, un lavabo et un miroir.	●	●	●	●	●	●	●	
6.03	Toilettes	1	2	4	4	2	Médical	Tribune principale	FSTRR	À côté des vestiaires des joueurs et de 6.02.	Les toilettes doivent communiquer avec le bureau médical et être suffisamment grandes pour deux personnes. Cet espace doit être bien aéré et éclairé avec des sols faciles à laver et non glissants. Il doit contenir une toilette, un lavabo, un miroir, une douche et une poubelle.	●	●	●	●				
7 Bureaux de la FIFA																			
7.01	Bureau du coordinateur général	1	2-3	40	40	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Vestiaires des joueurs et tunnel	C'est le bureau des représentants de la FIFA qui gèrent les opérations le jour du match.	●	●	●	●	●	●	●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations Requirements

FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanents ¹²						
											Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision
7 Bureaux de la FIFA																	
7.02	Salle de réunion du coordinateur général (gestion de crise)	1	10	50	50	2/4	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Adjacente au bureau du coordinateur général ou du commissaire du match, ou dans celui-ci							
7.03	Salle d'entreposage pour le coordinateur général	1	n. d.	20	20	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Peut se trouver dans le bureau du coordinateur général.	Doit pouvoir être fermée à clé et bénéficier d'un emplacement sécurisé.						
7.04	Salle de réunion pour la coordination du match	1	40	100	100	2/4	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Dans le périmètre sécurisé du stade, idéalement avec vue sur le terrain	Salle de coordination du match nécessaire pour les réunions un jour avant le match. De manière idéale, cette salle doit offrir un cadre agréable pour les rencontres avec les représentants des équipes.						
7.05	Bureau du commissaire de match	1	1	60	60	2/4	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	Aussi près que possible du bureau du coordinateur général	Peut comprendre les espaces listés sous 7.6 à 7.10.						
7.06	Chef du bureau de la délégation	1	1	compris dans 7.05	compris dans 7.05	2/4	Compétitions	Tribune principale	FSTRR								
7.07	Bureau du Groupe d'étude technique	1	2-3	compris dans 7.05	compris dans 7.05	2/4	Compétitions	Tribune principale	FSTRR								
7.08	Bureau des membres de la Commission des arbitres	1	1	compris dans 7.05	compris dans 7.05	2/4	Compétitions	Tribune principale	FSTRR								
7.09	Inspecteur d'arbitres	1	1	compris dans 7.05	compris dans 7.05	2/4	Compétitions	Tribune principale	FSTRR								
7.10	Bureau du spécialiste vidéo pour l'arbitrage	1	2	compris dans 7.05	compris dans 7.05	2/4	Compétitions	Tribune principale	FSTRR								
7.11	Bureau de la sécurité	1	2	20	20	2	Compétitions	Tribune principale	FSTRR	À proximité immédiate du bureau du coordinateur général	Idéalement situé à côté ou dans le bureau de la sécurité du COL						
7.12	Programme pour les jeunes	1	100	300	300	2/4	Marketing	Tribune principale (niveau inférieur)	OAA LOR	À quelques pas du stade, au maximum à 300-400 m du terrain. Idéalement, cet espace sera adjacent à un terrain de jeu extérieur.	Idéalement, la salle sera adjacente à la cuvette du stade mais se trouvera dans le périmètre du stade pour les escortes des joueurs, les porte-drapeaux et les ramasseurs de ballons. Doit être un endroit ouvert pour les repas et les jeux et disposer idéalement d'un terrain de jeu extérieur. Des vestiaires et des toilettes séparés pour garçons et filles sont indispensables.						
7.13	Salle d'attente et toilettes des ramasseurs de ballons	1	À dét.	30-40	30-40	2/4	Marketing	Tribune principale			Espace nécessaire avec toilettes pour les ramasseurs de ballons pendant la mi-temps seulement. Ne doit pas se trouver dans la zone technique du stade mais doit disposer d'un accès facile vers et depuis le terrain.						
7.14	Vestiaire de la mascotte	1	3-4	10	10	2/4	Marketing	Tribune principale		À proximité immédiate du tunnel des joueurs / du terrain	Accès aux toilettes						
7.15	Bureau du marketing	1	4-5	50	50	2/4	Marketing	Tribune principale	OAA LOR	À proximité immédiate du bureau du coordinateur général.	Utilisé en général les jours de match et/ou quand le coordinateur général travaille dans le stade. Un meuble fermant à clé est nécessaire.						
7.16	Bureau du Programme de protection des droits	1	1-2	20	20	4	Marketing	Tribune principale	OAA LOR	Idéalement à côté ou dans le bureau de marketing de la FIFA ; il faut toutefois respecter les zones d'accréditation (zone 4) et il ne doit pas se trouver dans la zone réservée à la compétition (zone 2).	Le bureau du Programme de protection des droits dans le stade est en général utilisé les jours de match.						

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	FSTRR	Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements	LDJ	Lois du Jeu
FGF	FIFA Flag Guidelines	FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
FMR	FIFA / LOC Concessions Agreement	FMR	FWC Media Requirements	TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
AO	Accord d'organisation	AO	FWC Media Requirements	AT	Annexe technique
FR	FIFA regulations	FR	FIFA Information Technology Requirements		
FSR	FIFA Safety Regulations	FSR	FIFA Safety Regulations Requirements		
		LOR	List of Requirements		

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par catégorie

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision ¹⁶	UPS ¹⁷	
7 Bureaux de la FIFA																						
	7.17	Salle de réunion du Programme de protection des droits	1	8-10	50	50	4	Marketing	Tribune principale	OAA LOR		Doit se trouver dans la zone 4, de sorte que les autorités locales puissent accéder à cet espace.	Peut être un espace partagé et utilisé pour d'autres réunions quand il n'est pas nécessaire. Le responsable du Programme de protection des droits utilise cette salle pour ses rencontres avec les autorités les jours de match.	●	●	●	●	●	●	●	●	
	7.18	Salle d'entreposage du Programme de protection des droits	1	n. d.	50	50	3/4	Marketing	Tribune principale			Doit fermer à clé et être accessible aux personnes dépourvues d'accréditation pour la zone 4.	Stockage de contrefaçons et de produits illégaux saisis dans le stade.	●	●	●						
	7.19	Bureau de logistique Coca-Cola	1	2	25	25	3/4/9	Marketing	Tribune principale			Situé dans le périmètre sécurisé du stade. N'est pas partagé avec le personnel marketing de la FIFA. Nécessite un bon accès aux espaces des concessions pour le public et ne doit pas être trop éloigné s'il est situé hors du stade.	Ce bureau permet au personnel de Coca-Cola de gérer les livraisons et les quantités de produits en nature ainsi que les produits pour les stands. Peut se trouver dans le complexe réservé.	●	●	●	●	●	●	●	●	
	7.20	Bureau de manipulation de numéraire	1	2	30	30	4	Marketing	Cuvette du stade			Espace sécurisé non public, accès aux points de vente de marchandises et de nourriture et de boissons.	Espace nécessaire pour un coffre-fort où les points de vente de marchandises et de nourriture et de boissons peuvent déposer leur numéraire en excédent.	●	●	●	●					
	7.21	Entreposage des appareils de paiement par carte de crédit	1	2	3	3	3/4	Marketing	Cuvette du stade			Accessible aux fournisseurs de solutions de paiement par carte de crédit, mais à l'extérieur de l'espace général des spectateurs.	Utilisé pour l'entreposage et la réparation des appareils de paiement par carte de crédit utilisés dans les concessions de nourriture et boissons et de marchandises.	●	●	●	●					
	7.22	Poste de l'opérateur des panneaux publicitaires à LED	1	2	15	15	4	Marketing	Terrain / tribune principale			Situé sur le terrain ou dans une cabine avec une vue dégagée des trois lignes de panneaux publicitaires à LED.	Nécessaire pour le fonctionnement des panneaux publicitaires. Doit être climatisé en raison de l'équipement informatique utilisé dans cette salle. Également utilisé pour des réunions.	●	●	●	●	●	●	●	●	
	7.23	Bureau du concessionnaire de marchandises	1	2	20	20	3/4	Marketing	Espace réservé			Espace réservé situé idéalement près de l'emplacement d'entreposage du concessionnaire de marchandises.	Bureau pour le concessionnaire de marchandises, pour des opérations générales	●	●	●	●	●	●	●		
	7.24	Bureau du concessionnaire pour la nourriture et les boissons	1	3-4	40	40	3/4	Marketing	Près de l'emplacement d'entreposage / de livraison de la nourriture et des boissons			Espace réservé situé idéalement près de l'emplacement d'entreposage du concessionnaire pour la nourriture et les boissons.	Bureau destiné au concessionnaire pour la nourriture et les boissons, pour des opérations générales	●	●	●	●	●	●	●		
	7.25	Salle d'entreposage des panneaux de signalisation / publicitaires	1	n. d.	100	100	4	Marketing	Cuvette du stade	OAA LOR		À proximité immédiate des tunnels de service.	Si des panneaux à LED ou des panneaux rotatifs sont installés dans le stade, il faut prévoir un emplacement pour deux conteneurs à proximité du stade, en plus d'un emplacement d'entreposage à proximité du terrain. Un accès à l'alimentation électrique est nécessaire.	●	●	●						
	7.26	Bureau partagé pour les médias	1	1	À dét.	À dét.	2	Médias	Tribune principale			Aussi près que possible du bureau du coordinateur général			●	●	●	●	●	●	●	●
	7.27	Bureau d'hospitalité	1	2-4	25	25	4/9	Hospitalité	Tribune principale						●	●	●	●	●	●	●	●
	7.28	Bureau du détenteur des droits d'hospitalité	1	2-4	25	25	9	Hospitalité	Tribune principale			Adjacent aux aires d'hospitalité			●	●	●	●	●	●	●	●
	7.29	Bureau du protocole	1	4	25	25	5	Protocole	Tribune principale			Le bureau doit être situé à proximité du bureau d'accueil des VIP.	Idéalement situé à côté ou dans le bureau du protocole du COL	●	●	●	●	●	●	●	●	
	7.30	Support de l'infrastructure informatique du stade	1	5	30	30	À dét.	MATCH IT	Cuvette du stade	FITR		Dans le périmètre intérieur du stade. D'accès facile pendant les périodes d'utilisation non exclusive et exclusive.	Dans la cuvette du stade, mais à l'extérieur des espaces de compétition et des installations réservées aux VIP / VVIP.	●	●	●	●	●	●	●	●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FMLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
7 Bureaux de la FIFA																			
7.31 Système de résultats centralisé	1	À dét.	40	40	2/4	Gestion du contenu	Tribune principale		Bureau du coordinateur général, bureau des médias de la FIFA		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
7.32 Centre de commande informatique (ITCC)	1	60	650	650	À dét.	MATCH IT		FITR	Centre international de diffusion (IBC) / aires de diffusion / quartier général	Situé dans l'IBC pour la Coupe du Monde de la FIFA et le quartier général de la FIFA ou les aires de diffusion pendant la Coupe du Monde de la FIFA.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
7.33 Liaison informatique	1	1	10	10	2/4	MATCH IT	Tribune principale	FITR	Situé dans l'espace de bureau général de la FIFA.		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8 Bureaux et salles de réunion du COL																			
8.01 Responsable du site	1	1	40	40	2/4	COL	Tribune principale		Près des bureaux du coordinateur général de la FIFA		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.02 Assistant du responsable du site	1	1-2	compris dans 8.01		2/4	COL	Tribune principale				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.03 Responsable du chantier	1	À dét.	À dét.	À dét.	2/4	COL	Tribune principale		Responsable du site et / ou complexe du chantier	C'est l'espace où le responsable du chantier coordonne l'installation et l'entretien des structures temporaires avec les fournisseurs de services. Se reporter à la section 11.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.04 Salles de travail / bureau partagé	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale			Affectées au personnel qui ne travaille pas en permanence pour le stade concerné ou le personnel non prévu.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.05 Bureau informatique	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale		Cet espace doit être à proximité du bureau informatique de la FIFA.		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.06 Bureau des panneaux	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.07 Bureau de l'info-divertissement	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.08 Bureau de logistique	1	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	COL	Tribune principale		Complexe de la logistique		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.09 Bureau des transports	1	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	COL	Tribune principale		Situé idéalement près du nœud routier		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.10 Bureau du marketing	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.11 Bureau médical	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale		Adjacente à l'infirmérie des joueurs		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.12 Salle des chauffeurs	1	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	COL	Tribune principale		Adjacente ou à proximité immédiate du point de débarquement des V/VIP et du parking		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.13 Bureau de la sécurité	1	À dét.	À dét.	À dét.	2/4	COL	Tribune principale		Placé à proximité immédiate ou partagé avec la sécurité de la FIFA		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.14 Bureau d'hospitalité	1	À dét.	À dét.	À dét.	4/9	COL	Tribune principale				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.15 Bureau du protocole	1	À dét.	À dét.	À dét.	4/5	COL	Tribune principale		Placé à proximité immédiate ou partagé avec le protocole de la FIFA		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.16 Bureau de la restauration (nourriture et boissons)	1	À dét.	À dét.	À dét.	4/5/9	COL	Tribune principale				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.17 Bureau des bénévoles	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
8.18 Bureau général	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	

1 Espace
2 Numéro de référence du dessin
3 Désignation de l'espace par la FIFA
4 Nombre d'espaces requis
5 Nombre de personnes prévus
6 Dimensions de la zone
7 Somme des dimensions de la zone
8 Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

9 Propriétaire/planificateur de l'espace
10 Emplacement dans le stade
11 Proximité d'autres salles/activités
12 Structure typique nécessaire
13 L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
14 Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
15 Nécessite une connectivité téléphonique
16 Nécessite une connectivité Internet

17 Nécessite une alimentation électrique sans interruption
À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	FSTR	Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
FFG	FIFA Flag Guidelines	FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements
FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	FMR	FWC Media Requirements
FLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement	AO	Accord d'organisation
FR	FIFA regulations	FITR	FIFA Information Technology Requirements
FSR	FIFA Safety Regulations	LOR	List of Requirements

LDJ	Lois du Jeu
OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
AT	Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷	
8 Bureaux et salles de réunion du COL																						
8.19	Bureau partagé pour les médias	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale														
8.20	Bureau des cérémonies	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale					Bureau à prévoir uniquement pour les sites accueillant le match d'ouverture, la finale et le match pour la troisième place									
8.21	Bureaux pour la gestion du stade	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	COL	Tribune principale			À proximité immédiate des bureaux du COL	Pour gérer le fonctionnement du stade pendant la Coupe du Monde et en mode traditionnel.										
8.22	Bureaux pour la gestion des installations du stade	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	COL	Tribune principale			À proximité immédiate des bureaux du COL	Pour gérer le fonctionnement du stade pendant la Coupe du Monde et en mode traditionnel.										
8.23	Installations du gardien des terrains du stade	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	COL					Pour gérer le fonctionnement du stade pendant la Coupe du Monde et en mode traditionnel.										
8.24	Autre	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	COL															
9 Cérémonies																						
9.01	Vestiaires (salle verte) pour les cérémonies d'ouverture et de clôture	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	COL	Tribune principale et tunnels			À l'écart des routes du public et à proximité des tunnels des joueurs / de service	Les exigences pour les cérémonies seront décidées après confirmation du concept des cérémonies.										
9.02	Salle d'entreposage des accessoires pour les cérémonies d'ouverture et de clôture	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Tribune principale et tunnels			À l'écart des routes du public et à proximité des tunnels des joueurs / de service											
9.03	Installations supplémentaires pour les cérémonies d'ouverture et de clôture	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	À dét.				Espace requis pour les répétitions des cérémonies d'ouverture / de clôture. Exigences concernant la nourriture et les boissons, aires d'attente, toilettes et sanitaires, etc. La taille de cet espace dépend du programme des cérémonies.										
9.04	Vestiaire des hôtesses pour les cérémonies de remise des distinctions - finale et match pour la troisième place	1	16-20	100	100	2/4	Marketing	Tribune principale			Zones d'accréditation dépendant de l'emplacement des salles.	Nécessaire uniquement pour la finale et le match pour la troisième place. Vestiaires pour les hôtesses de la cérémonie de remise des distinctions. Accès restreint au tunnel des joueurs et aux vestiaires.										
9.05	Zone de ravitaillement pour les cérémonies de remise des distinctions - finale et match pour la troisième place	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4/5	Compétitions	Tribune principale			Situé sur le chemin entre le salon VVIP et le podium de remise des distinctions.	Aire d'attente pour la restauration des VVIP, hôtesses, personnel protocolaire et de sécurité, avec accès au podium de remise des distinctions et à la tribune principale.										
9.06	Podium des cérémonies de remise des distinctions - finale et match pour la troisième place	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/5	Compétitions	Tribune principale			Tribune des VVIP et terrain.	Le podium doit se trouver dans la tribune principale pour la finale et sur le terrain de jeu pour le match pour la troisième place. Accès nécessaire au terrain de jeu et aux aires d'attente des VVIP et depuis ceux-ci.										
9.07	Salle de préparation et d'entreposage des médailles pour les cérémonies de remise des distinctions - finale et match pour la troisième place	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	2/4	Compétitions	Tribune principale				Nécessaire uniquement pour la finale et le match pour la troisième place.										

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁶		
10 Boutiques																					
10.01	Boutiques / kiosques officiels	8-25	À dét.	16-250	À dét.	3	Marketing	Toutes les zones accessibles au public	OAA LOR	Dans toutes les zones de circulation du public.	Des kiosques temporaires peuvent être nécessaires selon la capacité du stade et les structures existantes situées dans le stade. Au moins 8 à 25 kiosques de tailles diverses sont nécessaires. Le stade doit fournir une alimentation électrique à tous les points de vente et à leur environnement immédiat ; doivent être bien éclairés.	● ● ● ● ● ●									
10.02	Entreposage de marchandises	À dét.	À dét.	500	500	3	Marketing	Entreposage		À proximité immédiate des points de vente de marchandises / kiosques.	Prévoir idéalement un espace sécurisé d'au moins 500 m ² dans le stade. Si cette superficie n'est pas disponible dans le stade, ou seulement une superficie limitée, prévoir de la place pour 6 à 12 conteneurs maritimes (selon la capacité du stade).	● ● ● ● ● ●									
11 Complexes de service																					
11.01	Complexe réservé	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4	Marketing / COL	Espace réservé		Adjacent au stade et aux stands des concessions pour spectateurs.	L'emplacement de ce complexe lui permet de soutenir diverses opérations et le stockage de biens (par exemple nourriture et boissons, informatique et télécommunications, marchandises, logistique, gestion du site, gestion des déchets etc.). L'agencement de ce ou de ces complexes doit comprendre la démarcation des zones avec des barrières de sécurité (2 mètres de haut), des conteneurs pour stockage sec et réfrigéré ainsi que des portes d'accès dédiées, avec suffisamment de place pour laisser passer en même temps de grands véhicules de livraison et des chariots élévateurs. Cet espace doit être interdit aux spectateurs et le parement du site doit être accroché aux lignes de barrières pour dissimuler les opérations. Ce complexe doit bénéficier d'une préparation adéquate du sol, d'égouts, de systèmes d'éclairage et de services. Étant donné que cet espace sera réalisé avant / pendant la période d'utilisation non exclusive, il doit être entouré d'une barrière de sécurité avant, pendant et après son fonctionnement. Une alimentation électrique peut être nécessaire pour les conteneurs réfrigérés.	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●									
11.02	Stockage sec / réfrigéré de la nourriture et des boissons	À dét.	À dét.	À dét.	compris dans 11.01	4	Marketing	Espace réservé		Adjacent aux stands de nourriture et de boissons.	Idéalement, 150% de l'inventaire des capacités du stade doivent être stockés dans des installations existantes. Le reste de l'inventaire sera stocké dans des conteneurs à l'intérieur du périmètre du stade (espace réservé). Il est important que ce complexe soit aussi proche que possible du stade. L'alimentation électrique doit être fournie par le stade.	● ● ● ● ● ●									
11.03	Complexe des marchandises	À dét.	À dét.	À dét.	compris dans 11.01	4	Marketing	Espace réservé			Il s'agit d'un espace destiné au stockage temporaire dans l'enceinte du stade quand un stockage suffisant n'est pas disponible dans le stade. Peut être utilisé pour le stockage de marchandises. Considérer une hauteur libre minimale de 4,8 m.	● ● ● ● ● ●									
11.04	Collecte / recyclage des déchets	À dét.	À dét.	À dét.	compris dans 11.01	4	COL	Espace réservé				● ● ● ● ● ●									
11.05	Complexe / bureau de la logistique	À dét.	À dét.	À dét.	compris dans 11.01	4	COL	Espace réservé				● ● ● ● ● ●									
11.06	Complexe de gestion du site	À dét.	À dét.	À dét.	compris dans 11.01	4	COL	Espace réservé				● ● ● ● ● ●									
11.07	Groupes électrogènes de secours	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Espace réservé				● ● ● ● ● ●									

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCIA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanence ¹²							
											Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau Internet ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
12 Panneaux et décoration du stade																		
12.01	Bureau des panneaux et de la décoration du stade	2	À dét.	20	40	4	COL	Tribune principale / niveau inférieur		À côté / dans les réserves / l'espace d'entreposage des panneaux. Se reporter à 12.02.		●	●	●	●	●	●	
12.02	Panneaux et décoration du stade entreposage / salle de travail	1	À dét.	150	150	4	COL	Tribune principale / niveau inférieur		Accessible à partir de toutes les zones du stade.	Doit disposer d'une alimentation électrique et convenir aux conditions de travail.	●	●	●				
12.03	Entreposage des signalisations	1	À dét.	100-150	100-150	4	Marketing	Tribune principale / niveau inférieur			Espace séparé des panneaux publicitaires.	●	●	●				
13 Aires d'hospitalité – stade																		
13.01	Loges Skybox / suites d'hospitalité	All	À dét.	À dét.	À dét.	9	Hospitalité	Cuvette du stade	LOR FSTRR	Pour la Coupe du Monde de la FIFA, sauf accord écrit contraire de la FIFA, chaque stade doit disposer de : huit pour cent (8%) du nombre total de sièges (c'est-à-dire tous les sièges y compris les sièges condamnés, la tribune des médias et la tribune des VIP) pour le match d'ouverture, les demi-finales et la finale ; cinq pour cent (5%) du nombre total de sièges pour les autres matches. Les loges Skybox doivent représenter au moins 30% du programme d'hospitalité.	Toutes les loges Skybox et les sièges associés sont à disposition du programme d'hospitalité. Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. La FIFA fournit les finitions minimales pour une loge Skybox. Les considérations pour les loges Skybox doivent comprendre les points suivants : accès aux toilettes à proximité immédiate, mais séparées des toilettes et sanitaires du public ; zone de restauration avec accès à l'alimentation électrique, l'eau et aux égouts (mais aucun équipement de cuisine n'est nécessaire) ; la structure doit comprendre trois (3) murs (du sol au plafond) et une fenêtre du sol au plafond dirigée vers le terrain. Il faut prévoir un accès direct de l'intérieur de la loge Skybox aux places assises extérieures désignées sans compromettre la vue sur le terrain. Les sièges, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur, doivent être séparés du grand public par une barrière (une cloison par exemple). Les sièges de cet espace doivent être à un standard supérieur à celui des sièges courants. Les chemins d'accès des hôtes et leurs ascenseurs doivent être séparés de ceux des VIP et des hôtes des médias.		●	●	●	●	●	●
13.02	Cuisine d'hospitalité commerciale	1	À dét.	Selon la capacité	À dét.	9	Hospitalité	Adjacent aux salons d'hospitalité commerciale				●	●	●	●			
13.03	Salon VIP – match d'ouverture et finale	1	1 350	1 350 x 1	1 350	5	Protocole	Tribune principale		Derrière les sièges VIP avec une vue dégagée sur le terrain.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. Il y a trois zones différentes dans l'hospitalité, à savoir : les salons des présidents de la FIFA et du COL, le salon VVIP et le salon VIP. Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VVIP et les VIP.	●	●	●	●	●	●	
13.04	Salon VIP – demi-finales	1	1 100	1 110 x 1	1 110	5	Hospitalité / Protocole	Tribune principale		Derrière les sièges VIP avec une vue dégagée sur le terrain.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. Il y a trois zones différentes dans l'hospitalité, à savoir : les salons des présidents de la FIFA et du COL, le salon VVIP et le salon VIP. Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VVIP et les VIP.	●	●	●	●	●	●	
13.05	Salon VIP – quarts de finale	1	650	650 x 1	650	5	Hospitalité / Protocole	Tribune principale		Derrière les sièges VIP avec une vue dégagée sur le terrain.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. Il y a trois zones différentes dans l'hospitalité, à savoir : les salons des présidents de la FIFA et du COL, le salon VVIP et le salon VIP. Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VVIP et les VIP.	●	●	●	●	●	●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
13 Aires d'hospitalité – stade																			
13.06	Salon VIP – matches de groupes et huitièmes de finale	1	550	550 x 1	550	5	Hospitalité / Protocole	Tribune principale		Derrière les sièges VIP, avec une vue dégagée sur le terrain.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. Il y a trois zones différentes dans l'hospitalité, à savoir : les salons des présidents de la FIFA et du COL, le salon VVIP et le salon VIP. Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VVIP et les VIP.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.07	Salon VVIP – match d'ouverture et finale	1	150	150 x 1,8	270	5	Hospitalité / Protocole	Tribune principale		Adjacent au, au-dessus ou au-dessous du salon VIP.	Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VVIP et les VIP.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.08	Salon VVIP – demi-finales	1	100	100 x 1,8	180	5	Hospitalité / Protocole	Tribune principale		Adjacent au, au-dessus ou au-dessous du salon VIP.	Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VVIP et les VIP.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.09	Salon VVIP – quarts de finale	1	75	75 x 1,8	135	5	Hospitalité / Protocole	Tribune principale		Adjacent au, au-dessus ou au-dessous du salon VIP.	Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VVIP et les VIP.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.10	Salon VVIP – matches de groupes	1	50	50 x 1,8	90	5	Hospitalité / Protocole	Tribune principale		Adjacent au, au-dessus ou au-dessous du salon VIP.	Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VVIP et les VIP.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.11	Salon du Président de la FIFA	1	6	6 x 2,5	15	5	Hospitalité / Protocole	Tribune principale		Adjacent au salon VVIP.	Prévoir des fauteuils et canapés de grande qualité, un bon signal de diffusion est nécessaire pour l'informatique et une vue dégagée sur le terrain est préférée.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.12	Salon du Président du COL	1	6	6 x 2,5	15	5	Hospitalité / Protocole	Tribune principale		Adjacent au salon du Président de la FIFA	Prévoir des fauteuils et canapés de grande qualité, un bon signal de diffusion est nécessaire pour l'informatique et une vue dégagée sur le terrain est préférée.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.13	Gardes du corps / personnel de sécurité – match d'ouverture et finale	1	100	100 x 1	100	5	Protocole	Tribune principale		Aussi près que possible des espaces VIP.	Un bon signal de diffusion est nécessaire pour l'informatique. A prendre en considération avec 8.15.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.14	Gardes du corps / personnel de sécurité – autres matches	1	50	50 x 1	50	5	Protocole	Tribune principale			Aussi près que possible des espaces VIP.								
13.15	Position d'interview des VIP / VVIP	2	4	12	24	5	TV / Protocole	Tribune principale			Zone d'interview située dans le salon VIP, une zone / pièce séparée n'est pas nécessaire.	●	●	●					
13.16	Infirmerie(s) des VIP / VVIP	1-2	4	20 minimum	20-40	5	Médical / Protocole	Tribune principale		Adjacent au ou dans le salon VIP / VVIP.	Selon la taille, une deuxième infirmerie pour les VIP peut être nécessaire. Une infirmerie pour les VVIP est nécessaire si la tribune des VVIP se trouve sur un autre niveau que celle des VIP. Elle doit être à proximité immédiate de leurs sièges et ascenseurs. Accès sans restrictions pour les brancardiers. Taille minimale – 20 m ² . Un médecin particulier doit être disponible.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.17	Cuisine(s) des VIP / VVIP	1	À dét.	Selon la capacité	À dét.	5	Hospitalité	Tribune principale		Adjacente aux salons VIP / VVIP.		●	●	●	●	●			
13.18	Bureau d'accueil des VIP – match d'ouverture et finale	1	10	40	40	5	Protocole	Tribune principale		Adjacent aux zones de débarquement / embarquement des hôtes et aux salons VIP.	Position fixe pendant le tournoi avec accès à l'alimentation électrique. Un système électronique de contrôle d'accès est utilisé dans cette zone pour valider les billets.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.19	Bureau d'accueil des VIP – demi-finales	1	10	30	30	5	Protocole	Tribune principale		Adjacent aux zones de débarquement / embarquement des hôtes et aux salons des VIP.	Position fixe pendant le tournoi avec accès à l'alimentation électrique. Un système électronique de contrôle d'accès est utilisé dans cette zone pour valider les billets.	●	●	●	●	●	●	●	●
13.20	Bureau d'accueil des VIP – matches de groupes et huitièmes de finale	1	10	20	20	5	Protocole	Tribune principale		Adjacent aux zones de débarquement / embarquement des hôtes et aux salons des VIP.	Position fixe pendant le tournoi avec accès à l'alimentation électrique. Un système électronique de contrôle d'accès est utilisé dans cette zone pour valider les billets.	●	●	●	●	●	●	●	●

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à

négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FCA FIA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷			
13 Aires d'hospitalité – stade																						
13.21	Bureau d'accueil des VVIP	1	10	20	20	5	Protocole	Tribune principale		Adjacent aux zones de débarquement / embarquement des hôtes et aux salons VVIP.	Position fixe pendant le tournoi avec accès à l'alimentation électrique. Un système électronique de contrôle d'accès est utilisé dans cette zone pour valider les billets.			
13.22	Tribune VIP	1	550-1350	À dét.	À dét.	5	Billetterie / Protocole	Tribune principale		Idéalement en un seul emplacement dans la tribune principale mais peut être répartie sur plusieurs niveaux selon la configuration du stade.	La capacité de la tribune VIP dépend du match joué. Les sièges doivent être de qualité supérieure et séparés de ceux du grand public. La tribune peut être agrandie ou réduite avec des places de CAT 1 selon les besoins. L'accès à la tribune VIP à partir des places de CAT 1 doit être contrôlée avec des barrières et/ou du personnel de sécurité. Les VIP doivent avoir un accès direct à/depuis leur salon. Se reporter à 13.03 à 13.06.			
13.23	Tribune VVIP	1	50-150	À dét.	À dét.	5	Billetterie / Protocole	Tribune principale			La capacité de la tribune VVIP dépend du match joué. Les sièges doivent être de qualité supérieure et séparés de ceux du grand public. Cet espace est contrôlé avec des barrières ou du personnel d'accès et les VVIP doivent avoir un accès direct au/depuis le salon VIP / VVIP, se reporter à 13.07 à 13.10. La moitié des sièges de la tribune VVIP est affectée à la FIFA, l'autre moitié, au COL.		
14 Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade																						
14.01	Village des affiliés commerciaux – finale	1	5 000-7 000	5 à 5,6 m ² par personne	35 000	9	Hospitalité	À 300 m du centre du stade	FHTR	À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.			
14.02	Affiliés commerciaux – demi-finales	1	3 500-4 000	5 à 5,6 m ² par personne	20 000	9	Hospitalité	À 300 m du centre du stade	FHTR	À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout matériau approprié pour créer pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévues
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	FSTR	Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements	LDJ	Lois du Jeu
FFG	FIFA Flag Guidelines	FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	FMR	FWC Media Requirements	TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
FLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement	AO	Accord d'organisation	AT	Annexe technique
FR	FIFA regulations	FITR	FWC Information Technology Requirements	LOR	List of Requirements
FSR	FIFA Safety Regulations				

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau Internet ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷		
14 Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade																							
14.03	Village des affiliés commerciaux - quart de finale	1	n. d.	5 à 5,6 m ² par personne	10000	9	Hospitalité	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	
14.04	Village des affiliés commerciaux – matches de groupes et huitièmes de finale	1	n. d.	5 à 5,6 m ² par personne	8000	9	Hospitalité	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.
14.05	Hospitalité commerciale – finale	1	n. d.	4,6 m ² par personne	50000	9	Hospitalité	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.
14.06	Hospitalité commerciale - demi-finales	1	n. d.	4,6 m ² par personne	20000	9	Hospitalité	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation

et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à

négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCIA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau Internet ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
14 Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade																					
14.07	Affiliés commerciaux – quarts de finale	1	n. d.	4,6 m ² par personne	10000	9	Hospitalité	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	●	●	●	●	●	●	●	●	
14.08	Hospitalité commerciale – huitièmes de finale	1	1900	4,6 m ² par personne	9000	9	Hospitalité	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	●	●	●	●	●	●	●	●	
14.09	Hospitalité commerciale – matches de groupes	1	1100	4,6 m ² par personne	9000	9	Hospitalité	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	●	●	●	●	●	●	●	●	
15 Zones d'interview des médias																					
15.01	Interview flash multilatérale	2	4	6	12	1/2	TV	Tunnel des joueurs	AO		Dans le tunnel des joueurs ou accès direct à partir du tunnel. Située sur le terrain idéalement.	Position près de l'entrée du tunnel à identifier sur tous les sites, et chemins de câbles à identifier. Prévoir une alimentation électrique technique et domestique dans cette zone.	●	●	●					●	
15.02	Interview flash unilatérale	6	4	6	36	1/2	TV	Tunnel des joueurs	AO		Position près de ou dans l'entrée du tunnel à identifier. Placée idéalement près des vestiaires des joueurs, à un autre emplacement que la zone d'interview flash multilatérale. Toiles de fond fournies par FIFA Marketing.	Identifier les chemins de câbles. Une alimentation électrique technique et domestique doit être prévue dans cette zone.	●	●	●					●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à

négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau Internet ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
15 Zones d'interview des médias																			
15.03 Studio de présentation – match d'ouverture et finale	8	10	40	320	8	TV	Cuvette du stade	AT	Vue dégagée sur le terrain.	Obtenu par une construction temporaire dans les tribunes ou la suite d'hospitalité le cas échéant. Environ 5 m x 5 m x 4 m avec des chemins de câbles, alimentation électrique technique, CVC, fenêtre inclinée avec vue sur le terrain.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
15.04 Studio de présentation – huitièmes de finale, quarts de finale et demi-finales	6	10	40	240	8	TV	Cuvette du stade	AT	Vue dégagée sur le terrain.	Obtenu par une construction temporaire dans les tribunes ou la suite d'hospitalité le cas échéant. Environ 5 m x 5 m x 4 m avec des chemins de câbles, alimentation électrique technique, CVC, fenêtre inclinée avec vue sur le terrain.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
15.05 Studio de présentation – uniquement pour les matches de groupe	4	10	40	160	8	TV	Cuvette du stade	AT	Vue dégagée sur le terrain.	Obtenu par une construction temporaire dans les tribunes ou la suite d'hospitalité le cas échéant. Environ 5 m x 5 m x 4 m avec des chemins de câbles, alimentation électrique technique, CVC, fenêtre inclinée avec vue sur le terrain.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
15.06 Studio de télévision Studio d'interview FIFA	4	8	40	160	8	TV	Tribune principale	AT	À côté des vestiaires des joueurs.	L'emplacement comprend installation et construction, chemins de câbles, CVC et alimentation électrique technique et domestique à identifier.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
15.07 Pre-zone mixte	1	À dét.	À dét.	À dét.	6/7	TV / FIFA.com	Tribune principale	AT	Zone mixte		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
15.08 Zone mixte	1	250-300	600	600	6/7	Médias	Tribune principale		Situé sur le chemin entre les vestiaires des joueurs et les entraîneurs des équipes.	Position entre les vestiaires et les entraîneurs des joueurs à identifier. La taille et l'agencement doivent être déterminés en commun avec Médias et TV.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
15.09 Position d'interview à l'arrivée des entraîneurs	2	À dét.	À dét.	À dét.	2/8	TV	Tribune principale	AT	Situé sur le chemin entre le débarquement des joueurs et les vestiaires.	Position nécessaire pour interviewer l'entraîneur de l'équipe à son arrivée dans le stade.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
16 Salle de conférence de presse																			
16.01 Salle de conférence de presse	1	150-200	500	500	6/7	Médias	Tribune principale	AO	À proximité immédiate des vestiaires des joueurs et de la zone mixte.	Les places assises et debout nécessaires doivent être déterminées pour chaque site (150 à 200 sièges). Prévoir une fréquentation supérieure pour le match d'ouverture et la finale.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
16.02 Table principale	1	6	compris dans 16.01	compris dans 16.01	6/7	Médias	Tribune principale					●	●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●
16.03 Cabines d'interprète	3-4	6-8	compris dans 16.01	compris dans 16.01	6/7	Médias	Tribune principale			Les langues officielles de la FIFA sont l'espagnol, le français, l'anglais et l'allemand. Prévoir des services d'interprétation pour les deux équipes.	●	●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
16.04 Plate-forme pour caméras	1	À dét.	2 x 10-20	20-40	6/7	TV	Tribune principale	AT	Située dans la salle de conférence de presse.	La plate-forme peut être construite sur plusieurs niveaux dans la même zone ; séparation audio avec le système de diffusion d'annonces.	●	●	●					● ●	
17 Aires des médias – tribune																			
17.01 Postes de presse avec tables	300 / 400 / 800 / 1000	300 / 400 / 800 / 1000	À dét.	À dét.	6	Médias	Tribune principale		Au-dessus de l'espace VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.	Prévoir de pouvoir augmenter ou réduire la capacité de la tribune des médias (c'est-à-dire de remplacer des emplacements de bureau par des sièges de spectateurs et réciproquement) selon l'importance du match. La tribune des médias est constituée d'emplacements pour la presse écrite avec et sans table. Les postes avec table comprennent des sièges avec table, alimentation électrique, accès câblé à l'Internet et un écran de télévision (un écran pour trois sièges) par table.	● ●	● ●	●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :
 BMR Broadcast Media Rights
 FFG FIFA Flag Guidelines
 FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
 FMR FWC Media Requirements
 AO Accord d'organisation
 FITR FWC Information Technology Requirements
 FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
 FR FIFA regulations
 FSR FIFA Safety Regulations
 LDJ Lois du Jeu
 OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
 TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
 AT Annexe technique
 FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
 LOR List of Requirements

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanents ¹²						
											Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau Internet ¹⁶	Flux de télévision
17 Aires des médias – tribune																	
17.02	Postes de presse sans table	300 / 400 / 800 / 1 000	300 / 400 / 800 / 1 000	À dét.	À dét.	6	Médias	Tribune principale		Au-dessus de l'espace VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.	Des services techniques ou une alimentation électrique minimaux sont nécessaires, le cas échéant. Les places suivantes sont nécessaires pour la Coupe du Monde : match de groupes 300, quarts de finale 400, demi-finale et match pour la troisième place 800, match d'ouverture et finale 1 000.	●	●	●			
17.03	Zone des rafraîchissements	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	6	Médias	Tribune principale		Au-dessus de l'espace VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.		●	●	●			
17.04	Photographes en tribune	50-100	50-100	À dét.	À dét.	6	Médias	Tribune principale		Au-dessus de l'espace VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. La plus grande quantité est nécessaire pour le match d'ouverture, les demi-finales et la finale (100).	●	●	●			
17.05	Sièges d'observateurs	200-375	200-375	À dét.	À dét.	6	TV	Tribune principale	AT	Au-dessus de l'espace VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.	Les sièges d'observateurs sont dépourvus de table et à proximité des sièges de la tribune des médias qui sont dépourvus de table. Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés.	●	●	●			
17.06	Postes de commentateurs	110 / 120 / 130 / 160	110 / 120 / 130 / 160	1,80 x 0,60	À dét.	6	TV	Tribune principale		Au-dessus de l'espace VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. La construction des tables, des sièges, des chemins de câbles et de l'alimentation électrique technique doit être déterminée. Un poste de commentateur (qui accueille trois personnes) prend généralement la place d'au moins six (6) sièges, typiquement de sept (7) à neuf (9) sièges (deux rangées séquentielles de trois). En général, la conception des postes de commentateurs est spécifique au site. Les matches de groupe, les huitièmes de finale et le match pour la troisième place ont besoin de 110 places. Pour les autres matches : 120 pour les quarts de finale ; 130 pour les demi-finales ; 160 pour le match d'ouverture et la finale. Les dimensions sont 1,8 m de large x 1,6 m, séparations en Perspex. Prévoir également une alimentation électrique domestique et technique, des câbles de données, des câbles de télécommunication, deux moniteurs. Vingt pour cent (20%) des postes de commentateurs à l'arrière de la tribune peuvent accueillir une caméra de commentateur.	●	●	●	●	●	●
17.07	Câblage	À dét.		À dét.	À dét.	6	TV	Tribune principale	AT			●	●	●			
18 Centre des médias du stade																	
18.01	Centre des médias du stade (SMC)	1	800-2 000	4 000-7 000	4 000-7 000	7	Médias	Centre des médias du stade	FiTR	Accès depuis la tribune des médias et le terrain.	Le plus grand nombre pour le match d'ouverture et la finale. Cet espace doit fournir des services généraux, c'est-à-dire éclairage, égouts et accès à l'alimentation électrique suffisants etc. Étant donné que cet espace sera construit pendant la période d'utilisation non exclusive, il doit être entouré d'une barrière de sécurité avant, pendant et après son utilisation. Les chemins pour piétons doivent avoir une surface plane et drainée depuis les points de débarquement et d'embarquement des moyens de transport et le parking.	●	●	●	●	●	●
18.02	Bureau des services payants	1	4-8	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade			Espace à coordonner avec la planification des services payants du COL.	●	●	●	●	●	●

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FGF FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FMR FWC Media Requirements

FLCA FIA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

FiTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanence ¹²							
											Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	
18 Centre des médias du stade																		
18.03 Bureau informatique (services payants)	1	3	15	compris dans 18.01	7	MATCH IT / COL	Centre des médias du stade				Similaire au bureau informatique des matches.	●	●	●	●	●	●	
18.04 Bureau informatique (services payants)	1	n/a	15	compris dans 18.01	7	MATCH IT / COL	Centre des médias du stade				Entreposage pour le matériel relatif aux services payants.	●	●	●	●	●	●	
18.05 Bureaux – centre des médias du stade	1	8-12	32-48	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade				Le site de la finale a besoin de la plus grande surface (48).	●	●	●	●	●	●	
18.06 Espace copie	À dét.		compris dans 18.05	compris dans 18.05	7	Médias	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	
18.07 Salle de réunion	1-2	20-30	80-120	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	
18.08 Service de réparation de caméras	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	
18.09 Bureau d'information	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	
18.10 Cafétéria et salon	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade				Zone de restauration où les journalistes peuvent acheter de la nourriture chaude. Prévoir un buffet, des comptoirs, des réfrigérateurs, des tables et des chaises. Idéalement, un espace de préparation des aliments sera aussi disponible (grills et sauteuses, par exemple).	●	●	●	●	●	●	●
18.11 Casiers de rangement	1		compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade					●	●	●	●			
18.12 Bureau d'accueil	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	
18.13 Bureau de distribution des billets	2	2	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Billetterie	Centre des médias du stade				Un pour la presse, un pour les photographes.	●	●	●	●	●	●	
18.14 Bureau d'information sur la ville hôte	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	
18.15 Infirmerie	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	
18.16 Bureaux pour les médias	1	500-1000	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade				Le site de la finale a besoin du plus grand nombre (1 000).	●	●	●	●	●	●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

LOR FIFA Information Technology Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanents ¹²						
											Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision
18 Centre des médias du stade																	
18.17	Bureaux pour les photographes	1	100 - 150	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade									
18.18	Casiers à clé	1	200-300	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade									
18.19	Bureaux de l'agence de presse	À dét.	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade									
18.20	Distributeurs automatiques	À dét.	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade									
18.21	Bureau des transports	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade									
18.22	Salle d'entreposage pour les médias	À dét.	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade									
18.23	Bureau du partenaire de télécommunication	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade									
18.24	Bureaux – rédacteurs	1	5	400	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade									
18.25	Bureau – responsables des médias de la FIFA	1	2-4	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade									
18.26	Centre d'interprétation	1	6-8	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Médias	Centre des médias du stade									
18.27	Distributeurs automatiques de billets de banque	1		À dét.	À dét.	7	Marketing	Centre des médias du stade									
19 Aires nouveaux médias de la FIFA																	
19.01	Bureau de FIFA.com – match d'ouverture/finale	1	120	À dét.	À dét.	7	Nouveaux médias	Centre des médias du stade									
19.02	Bureau de FIFA.com – autres stades	1	5	25	25	7	Nouveaux médias	Centre des médias du stade									
19.03	FIFA Media Channel	1	6-7	30	30	7	Médias	Centre des médias du stade									
19.04	Services de Gestion du Contenu	1	5	25	25	7	Médias	Centre des médias du stade									

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau Internet ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷			
20 Complexes de diffusion																								
20.01	Complexe de diffusion	1	À dét.	4000-6000	4000-6000	8	TV	Derrière la tribune principale	AO AT			Prévoir de l'espace, des barrières / portes, des chemins de câbles vers le stade, des bâtiments temporaires, de l'espace de stockage et une alimentation électrique technique. L'espace pour des bureaux / technique / de production dans chaque complexe de diffusion est fourni par le COL. Espace pour unités mobiles et unités d'intervention rapide pour à la fois le diffuseur local et les détenteurs de droits médiatiques avec exigences techniques pour la diffusion de l'événement depuis le stade. 6 000 m ² sont nécessaires pour les sites du match d'ouverture / des demi-finales / de la finale. Pour tous les autres stades, 4 000 m ² sont nécessaires. Cet espace doit fournir des services généraux, c'est-à-dire éclairage, égouts et accès à l'alimentation électrique suffisants, etc. Étant donné que cet espace sera construit pendant la période d'utilisation non exclusive, il doit être entouré d'une barrière de sécurité avant, pendant et après son utilisation et un service de sécurité et de sûreté doit être en place 24 heures sur 24. Les chemins pour piétons doivent avoir une surface plane et drainée depuis les points de débarquement et d'embarquement des moyens de transport et le parking. Cet espace doit être disponible avant la période d'utilisation exclusive.												
20.02	Parc d'antennes paraboliques	1	À dét.	compris dans 20.01	À dét.	8	TV	Derrière la tribune principale	AT	Complexe de diffusion		Situé idéalement dans le complexe de diffusion, mais si une exception est nécessaire, peut être adjacent au complexe de diffusion. Vue dégagée sur le ciel.												
20.03	Bureaux du diffuseur local / maison des graphismes / entreposage	1	À dét.	300-400	À dét.	8	TV	Derrière la tribune principale	AT			300 à 400 m ² d'espace de bureaux et de production à l'intérieur du complexe ou adjacent à celui-ci.												
21 Aires de diffusion																								
21.01	Salle de contrôle des commentateurs (CCR)	1	20	80	80	8	TV	Tribune principale	AT		Au voisinage des postes de commentateurs, par exemple à côté de la tribune des médias.	L'emplacement comprend installation et construction, chemins de câbles, CVC et alimentation électrique technique et domestique à identifier.												
21.02	Salle de contrôle des commentateurs – entreposage	1	n. d.	30	30	8	TV	Tribune principale	AT		Près de la salle de contrôle des commentateurs.													
21.03	Plate-forme pour les responsables des annonces au public	4	4	8	32	8	TV	Tribune principale	AT			Cet emplacement nécessite la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.												
21.04	Aires techniques des services payants	1	2	20	20	8	MATCH IT / COL	Tribune principale	FITR			Similaires aux exigences pour les surfaces techniques secondaires.												
21.05	Support des services payants	2	2	À dét.	À dét.	8	MATCH IT / COL	Tribune principale	FITR			Deux sièges dans la tribune des médias.												
21.06	Chemins de câbles	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	8	MATCH IT / COL / TV	Tribune principale				Constitués de chemins de câble à fixation facile pour le câblage de toutes les installations multilatérales et unilatérales, c'est-à-dire les plateformes de caméras, les studios TV, les studios de présentation, les plateformes des annonceurs. Des chemins de câbles spéciaux sont nécessaires dans les zones des commentateurs. Spécifications détaillées par le diffuseur local.												
21.07	Passerelles et canalisations pour câbles	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	8	MATCH IT / COL / TV	Tribune principale				Pour la protection des câbles sur toutes les routes, il faut installer des passerelles ou des canalisations de câbles temporaires ou permanentes entre le complexe de diffusion et les différentes positions de caméras, les postes de commentateurs, la zone mixte, le centre des médias du stade, la salle de contrôle des commentateurs et le terrain de jeu.												

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FGF FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FMR FWC Media Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

LOR List of Requirements

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
22 Positions de caméras																			
22.01 Caméra 1	1	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	Ligne médiane – tribune principale	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.02 Caméra 2	1	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	Près de la caméra 1	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.03 Caméras 3 & 4	2	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	Ligne des 16 m	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●					●	
22.04 Caméras 5 & 6	2	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	Tribune principale sur la ligne de but	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●					●	
22.05 Caméras 7 & 8	2	1	2 x 3	6	1	TV	Cuvette du stade	AT	Derrière les buts	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.06 Caméra 9	1	1	2 x 3	6	1	TV	Cuvette du stade	AT	Ligne médiane – terrain	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.07 Caméra 10	1	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	En position surélevée dans la tribune sud	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.08 Caméra 11	1	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	En position surélevée dans la tribune nord	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.09 Caméras 12 & 13	2	1	2 x 3	6	1	TV	Cuvette du stade	AT	Sur le terrain à côté du but	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.10 Caméra 14	1	1	2 x 3	6	1	TV	Cuvette du stade	AT	Grue derrière le but	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.11 Caméra 15	1	1	2 x 3	6	1	TV	Cuvette du stade	AT	Grue derrière le but	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.12 Caméras 16 & 17	2	1	2 x 3	6	1	TV	Cuvette du stade	AT	Terrain au niveau de l'action	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à

négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷
22 Positions de caméras																			
22.13 Caméra 18	1	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	Caméra surélevée angle opposé	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.14 Caméras 19 & 20	2	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	Angle opposé pour le banc	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.15 Caméra 21	1	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	Caméra opposée 9	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.16 Caméra 22	1	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	Plateforme dans la tribune principale	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.17 Caméras 23 & 24	2	1	2 x 3	6	3	TV	Cuvette du stade	AT	Caméra volante de joueur	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.18 Caméra 25	1	1	2 x 3	6	8	TV	Cuvette du stade	AT	Sur la diagonale SE	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.19 Position de caméra unilatérale – centre gauche	1	1	2,5 x 10	25	3	TV	Cuvette du stade	AT		Nécessite la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.20 Position de caméra unilatérale – centre droit	1	1	2,5 x 10	25	3	TV	Cuvette du stade	AT		Nécessite la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●					●	
22.21 Position de caméra unilatérale – but à gauche	1	1	2,5 x 5	12,5	3	TV	Cuvette du stade	AT			●		●					●	
22.22 Position de caméra unilatérale – but à droite	1	1	2,5 x 5	12,5	3	TV	Cuvette du stade	AT			●		●					●	
22.23 Position de caméra unilatérale – terrain à gauche 1	1	1	2,5 x 12	30	1	TV	Cuvette du stade	AT		Nécessite des chemins de câbles et une alimentation électrique. Ajouter les exigences concernant la plate-forme aux dessins pour la caméra.	●		●					●	
22.24 Position de caméra unilatérale – terrain à gauche 2	1	1	2,5 x 9	22,5	1	TV	Cuvette du stade	AT		Nécessite des chemins de câbles et une alimentation électrique. Ajouter les exigences concernant la plate-forme aux dessins pour la caméra.	●		●					●	
22.25 Position de caméra unilatérale – terrain à droite 1	1	1	2,5 x 12	30	1	TV	Cuvette du stade	AT		Nécessite des chemins de câbles et une alimentation électrique. Ajouter les exigences concernant la plate-forme aux dessins pour la caméra.	●		●					●	
22.26 Position de caméra unilatérale – terrain à droite 2	1	1	2,5 x 9	22,5	1	TV	Cuvette du stade	AT		Nécessite des chemins de câbles et une alimentation électrique. Ajouter les exigences concernant la plate-forme aux dessins pour la caméra.	●		●					●	
22.27 Position de caméra unilatérale – opposée à gauche	1	1	2,5 x 5	12,5	3	TV	Cuvette du stade	AT			●		●					●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à

négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁶						
22 Positions de caméras																									
22.28	Position de caméra unilatérale – opposée à droite	1	1	2,5 x 5	12,5	3	TV	Cuvette du stade	AT										●	●		●			
22.29	Caméra araignée et pupitre de contrôle	À dét.	1	À dét.	À dét.	1	TV	Cuvette du stade	AT										●	●		●			
22.30	Caméras 3D	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	1/3	TV	Cuvette du stade	AT										●	●		●			
23 Centre international de diffusion (IBC)																									
23.01	Centre international de diffusion	1	À dét.	30 000	30 000	7	TV		BMR AT AO										●	●	●	●	●	●	●
24 Surfaces techniques informatiques																									
24.01	Complexe technologique	1	114	1100	1100	4	MATCH IT	Adjacent à la tribune principale	FITR		Emplacement préféré dans le périmètre extérieur du stade, dans un endroit sécurisé et d'accès facile les jours de match. À proximité du complexe de diffusion pour minimiser le câblage nécessaire entre les deux emplacements.	Le complexe technologique est l'approche idéale pour fournir l'espace nécessaire à l'informatique du stade. Si ces emplacements ne peuvent pas être fournis en un seul endroit, ils devront être répartis dans le site. Un accès à cet espace sera nécessaire avant la période d'usage exclusif (6 à 8 semaines à l'avance).							●	●	●	●	●	●	●
24.02	Surface technique primaire 1	1		30	compris dans 24.01	4	MATCH IT		FITR		Emplacement central dans le bâtiment, 30 m ² par pièce.	Surfaces techniques centrales au sein du stade destinées à accueillir les composants technologiques principaux. Prévoir de la place pour au moins 8 racks 19" – 24 m ² ; accès facile à l'équipement; accès aux racks de câblage par tous les côtés; prévoir de la place pour l'alimentation électrique de secours ainsi qu'une protection contre les éléments extérieurs et un contrôle climatique suffisants. L'espace doit pouvoir être fermé à clé, exempt de poussière, avec un sol surélevé.							●	●	●	●	●	●	●
24.03	Surface technique primaire 2	1		30	compris dans 24.01	4	MATCH IT		FITR		Si nécessaire, la surface technique primaire doit être un emplacement central dans le bâtiment, 30 m ² par pièce.	Surfaces techniques centrales au sein du stade destinées à accueillir les composants technologiques principaux. Prévoir de la place pour au moins 8 racks 19" – 24 m ² ; accès facile à l'équipement; accès aux racks de câblage par tous les côtés; prévoir de la place pour l'alimentation électrique de secours ainsi qu'une protection contre les éléments extérieurs et un contrôle climatique suffisants. L'espace doit pouvoir être fermé à clé, exempt de poussière, avec un sol surélevé.							●	●	●	●	●	●	●
24.04	Bureau de gestion informatique	1	20	90	compris dans 24.01	4	MATCH IT / COL		FITR			Cet espace sera utilisé par l'équipe de gestion avec des représentants des départements MATCH IT et Informatique du COL, de l'équipe de support des télécommunications (Solution informatique et services payants de la FIFA) et des équipes opérationnelles locales.							●	●	●	●	●	●	●
24.05	Salle de réunion informatique	1	8	30	compris dans 24.01	4	MATCH IT / COL		FITR										●	●	●	●	●	●	●

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
24 Surfaces techniques informatiques																					
24.06	Bureau de support informatique	1	30	140	compris dans 24.01	4	MATCH IT / COL			FITR		Cet espace sera utilisé par l'équipe de gestion avec des représentants des départements MATCH IT et Informatique du COL, de l'équipe de support des télécommunications (Solution informatique et services payants de la FIFA), des équipes opérationnelles locales, des entreprises qui supportent les espaces de l'alimentation électrique et des radios couvrant l'événement.	●	●	●	●	●	●	●	●	
24.07	Réception et bureau du support informatique	1	8	45	compris dans 24.01	4	MATCH IT / COL			FITR		Informatique et radios du COL (y compris 15 m ² pour l'entreposage).	●	●	●	●	●	●	●	●	
24.08	Entreposage informatique du match	1	8	30	compris dans 24.01	4	MATCH IT			FITR			●	●	●	●	●				
24.09	Entreposage informatique du COL	1	8	30	compris dans 24.01	4	COL			FITR			●	●	●	●	●				
24.10	Entreposage du fournisseur de télécommunications	1	8	30	compris dans 24.01	4	MATCH IT			FITR		Stock pour Solution informatique et les services payants de la FIFA	●	●	●	●	●				
24.11	Entreposage des services techniques	1	8	30	compris dans 24.01	4	MATCH IT			FITR		Stock pour les radios couvrant l'événement et l'alimentation électrique.	●	●	●	●	●				
24.12	Espace détente	1	8	30	compris dans 24.01	4	MATCH IT / COL			FITR			●	●	●	●	●				
24.13	Espace des groupes électrogènes	1	8	50	compris dans 24.01	4	MATCH IT / COL			FITR		Espace réservé à la production d'électricité dans le complexe technologique.	●	●	●	●	●				
24.14	Surfaces techniques secondaires	À dét.	À dét.	15	15		MATCH IT			FITR		Il s'agit de surfaces techniques décentralisées dans le stade, destinées à accueillir les composants de distribution. Le nombre de ces surfaces dépend de la disposition du stade et de l'infrastructure de base. Elles desservent le niveau 0 d'accès utilisateur tertiaire du stade. Leur accès doit être réservé à l'équipe de Solution informatique de la FIFA. Cet espace doit fermer à clé et être exempt de poussières pour la livraison de l'équipement, des armoires informatiques par exemple. Une alimentation électrique de secours et la climatisation sont nécessaires. Il est à noter que cet espace ne doit pas contenir de gicleurs d'incendie ni de tuyaux d'eau.	●	●	●	●	●	●	●	●	
24.15	Surfaces techniques locales	À dét.	À dét.	5	5		MATCH IT			FITR		Espace local dans la zone où l'informatique est déployée pour accueillir le câblage et le matériel locaux (commutateurs). Cette zone doit fermer à clé et être exempte de poussières comme les surfaces techniques secondaires.	●	●	●	●	●	●	●	●	

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	FSTR	Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements	LDJ	Lois du Jeu
FGF	FIFA Flag Guidelines	FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	FMR	FWC Media Requirements	TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
FLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement	AO	Accord d'organisation	AT	Annexe technique
FR	FIFA regulations	FTR	FIFA Information Technology Requirements		
FSR	FIFA Safety Regulations	LOR	List of Requirements		

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
25 Centre d'accréditation																			
25.01 Centre d'accréditation	1	À dét.	À dét.	1200	3	COL	Périmètre du stade		Comprend 25.02 à 25.10		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
25.02 Bureau de sécurité	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3	COL					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
25.03 Files d'attente	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3	COL					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
25.04 Bureau d'accueil	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3	COL					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
25.05 Tables de capture d'image	4-8	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3	COL					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
25.06 Point impression	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3	COL					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
25.07 Bureau d'accréditation	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3	COL				Bureau attribué au responsable / coordinateur des accréditations	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
25.08 Bureaux généraux	3	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3	COL				Bureaux utilisés par l'équipe d'accréditation et comme salles de réunion.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
25.09 Salon et rafraîchissements	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3	COL					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
25.10 Bureau informatique			15	compris dans 25.01	3	MATCH IT		FITR	Situé dans le centre d'accréditation. L'équipe de Solution informatique de la FIFA doit disposer d'un accès exclusif.	Espace de bureau pour le support et l'entreposage.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
26 Centre de billetterie du stade (STC)																			
26.01 Comptoir	1	20-40	50-100	50-100	3	Billetterie	Périmètre du stade			Prévoir 50 m ² pour les matches de groupe et les huitièmes de finale, 70 m ² pour les quarts de finale et les demi-finales et 100 m ² pour le match d'ouverture et la finale.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
26.02 Files d'attente	1	75-150	120-200	120-200	3	Billetterie	Périmètre du stade			Prévoir 120 m ² pour les matches de groupe et les huitièmes de finale, 150 m ² pour les quarts de finale et les demi-finales et 200 m ² pour le match d'ouverture et la finale.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
26.03 Centre des médias du stade	1	10	12	12	3	Billetterie	Périmètre du stade			Cinq personnes au guichet, cinq pour résoudre les problèmes.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
26.04 Administration	1	5-10	25-40	25-40	3	Billetterie	Périmètre du stade			Prévoir 25 m ² pour les matches de groupe et les huitièmes de finale, 40 m ² pour les quarts de finale et les demi-finales et 40 m ² pour le match d'ouverture et la finale.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
26.05 Bureau du responsable de la billetterie	1	2	30	30	3	Billetterie	Périmètre du stade				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
26.06 Salles de réunion	2	10	30	60	3	Billetterie	Périmètre du stade				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FGF FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par catégorie

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau Internet ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
26 Centre de billetterie du stade (STC)																					
	26.07	Entreposage sécurisé	1	n. d.	20	20	3	Billetterie	Périmètre du stade		Ces salles ne doivent être accessibles qu'à partir de l'administration du centre de billetterie du stade (STC).	La surface de 20 m ² est divisée en deux pièces. La première pièce est pour la réserve de billets (4 m ²), la seconde pour le matériel (16 m ²).	●	●	●						
	26.08	Salle de repos	1	10	30	30	3	Billetterie	Périmètre du stade			Un distributeur automatique par centre de billetterie du stade doit être placé dans la salle de repos.	●	●	●	●					
27 Centre des bénévoles																					
	27.01	Réception	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade				●	●	●	●	●	●	●		
	27.02	Bureaux	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade				●	●	●	●	●	●	●		
	27.03	Salle de repos des bénévoles	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade				●	●	●	●	●	●	●		
28 Mâts pour drapeaux																					
	28.01	Drapeaux à l'extérieur du stade	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade	FFG			●	●	●						
29 Aires de transport																					
	29.01	Gares	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		COL / ville hôte												
	29.02	Parkings Park & Ride	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		COL / ville hôte			Les installations doivent être conçues pour les spectateurs à mobilité réduite.									
	29.03	Parkings des spectateurs (à distance de marche)	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		COL / ville hôte				Les installations doivent être conçues pour les spectateurs à mobilité réduite.									
30 Parkings																					
	30.01	Débarquement et embarquement dans les cars des équipes / parkings	2-4				2	Compétitions	Tribune principale		Sous ou à côté de la tribune principale et de la sortie de la zone mixte.	Le débarquement et l'embarquement s'effectuent idéalement sous la tribune principale. En cas d'exposition aux projectiles des spectateurs, le surplomb ou la voûte couvrant les cars doivent avoir une hauteur minimale de 4,8 m. La voûte doit s'étendre des cars à l'entrée des joueurs dans le stade et, pour leur retour, de la sortie de la zone mixte aux cars si l'emplacement est différent. Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules d escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement du parking.	●		●						
	30.02	Parking pour les voitures des équipes	12				2	Compétitions	Tribune principale		Sous ou à côté de la tribune principale, à proximité de la zone mixte.	Six places de parking pour voiture par équipe. Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules de support du COL et d'escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement.	●		●						
	30.03	Camionnette d'équipement des équipes	2				2	Compétitions	Zone des cars des équipes				●		●						
	30.04	Parking pour les invités des équipes	12 2				2	Compétitions	À proximité de la tribune principale			Six voitures et un car par équipe, situé de sorte à avoir un accès direct aux places correspondantes dans la cuvette du stade.	●		●						
	30.05	Débarquement et embarquement des officiels du match / parkings	1 1				2	Compétitions	Tribune principale			Le débarquement et l'embarquement s'effectuent idéalement sous la tribune principale. En cas d'exposition aux projectiles des spectateurs, le surplomb ou la voûte couvrant les véhicules doivent s'étendre jusqu'au point d'entrée / de sortie des officiels dans le stade. Parking situé près de l'entrée. Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules d escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement de l'espace.	●		●						

voitures cars * mini-bus

- ¹ Espace
- ² Numéro de référence du dessin
- ³ Désignation de l'espace par la FIFA
- ⁴ Nombre d'espaces requis
- ⁵ Nombre de personnes prévu
- ⁶ Dimensions de la zone
- ⁷ Somme des dimensions de la zone
- ⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

- ⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
- ¹⁰ Emplacement dans le stade
- ¹¹ Proximité d'autres salles/activités
- ¹² Structure typique nécessaire
- ¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
- ¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
- ¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
- ¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

- ¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
- À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

- * Les abréviations font référence aux documents suivants :
- BMR Broadcast Media Rights
- FFG FIFA Flag Guidelines
- FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
- FMR FWC Media Requirements
- FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
- AO Accord d'organisation
- FR FIFA regulations
- FSR FIFA Safety Regulations
- FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
- OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
- TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
- ITR FIFA Information Technology Requirements
- LOR List of Requirements
- LDJ Lois du Jeu
- AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
30 Parkings																			
30.06	Parking des ambulances	4			2	Médical	Tribune principale			Place pour quatre ambulances, chacune équipée d'un défibrillateur destiné aux joueurs, aux officiels des équipes, aux VIP/VVIP et à la délégation de la FIFA.	●		●						
30.07	Véhicule de ramassage du contrôle antidopage	1			2	Médical	Tribune principale		Près de l'entrée/sortie des joueurs et de la salle de contrôle antidopage			●		●					
30.08	Point de débarquement des VIP	1			5	Protocole	Tribune principale		Sous ou à côté de la tribune principale, à proximité de la zone mixte.	Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VIP et les VVIP.	●		●						
30.09	Débarquement des VVIP	1			5	Protocole	Tribune principale		À l'entrée principale.	Point de débarquement réservé avec accès direct au salon des VVIP par des escaliers/ascenseurs réservés. 80 VVIP seront débarqués à cet endroit et des emplacements de parking doivent être disponibles à proximité immédiate. Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules d escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement du parking.	●		●						
30.10	Voitures des VVIP – match d'ouverture et finale	80			5	Protocole	Tribune principale		Près de l'entrée des VVIP.	Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules d escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement de l espace. Une surface ferme et aplatie est nécessaire.	●		●						
30.11	Voitures des VVIP – autres matches	40			5	Protocole	Tribune principale		Près de l'entrée des VVIP.	Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules d escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement de l espace. Une surface ferme et aplatie est nécessaire.	●		●						
30.12	Voitures des VIP – matches de groupes	150			5	Protocole	Tribune principale		À 100 m de l'entrée des VIP.	Une surface ferme et aplatie est nécessaire.	●	●	●						
30.13	Voitures des VIP – match d'ouverture et finale	200			5	Protocole	Tribune principale		À 100 m de l'entrée des VIP.	Une surface ferme et aplatie est nécessaire.	●	●	●						
30.14	Cars des VIP – matches de groupes	20			5	Protocole	Tribune principale		À 100 m de l'entrée des VIP.	Cars de 30 à 40 places de préférence.	●	●	●						
30.15	Cars des VIP – match d'ouverture et finale	45			5	Protocole	Tribune principale		À 100 m de l'entrée des VIP.	Cars de 30 à 40 places de préférence.	●	●	●						
30.16	Hospitalité des affiliés commerciaux – quarts de finale	100 80			Hospitalité	Village d'hospitalité					●	●	●						
30.17	Hospitalité des affiliés commerciaux – hôte	100 80			Hospitalité	Village d'hospitalité				Le marketing tient compte d'un certain pourcentage de laissez-passer de parking par rapport au nombre de billets d'entrée en se basant sur le nombre total de places de parking disponibles sur les divers sites.	●	●	●						
30.18	Hospitalité commerciale - demi-finales	100 80			Hospitalité	Village d'hospitalité					●	●	●						
30.19	Hospitalité commerciale – match d'ouverture et finale	200 200			Hospitalité	Village d'hospitalité					●	●	●						
30.20	Hospitalité commerciale – quarts de finale	400 4			Hospitalité	Village d'hospitalité					●	●	●						
30.21	Hospitalité commerciale - hôte	800 15			Hospitalité	Village d'hospitalité					●	●	●						

voitures cars

- ¹ Espace
- ² Numéro de référence du dessin
- ³ Désignation de l'espace par la FIFA
- ⁴ Nombre d'espaces requis
- ⁵ Nombre de personnes prévu
- ⁶ Dimensions de la zone
- ⁷ Somme des dimensions de la zone
- ⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

- ⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
- ¹⁰ Emplacement dans le stade
- ¹¹ Proximité d'autres salles/activités
- ¹² Structure typique nécessaire
- ¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
- ¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
- ¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
- ¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

- ¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
- À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	FSTRR	Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements	LDJ	Lois du Jeu
FFG	FIFA Flag Guidelines	FHTRR	FIFA Hospitality Technical Requirements	OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
FHTRR	FIFA Hospitality Technical Requirements	FMR	FWC Media Requirements	TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
FLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement	AO	Accord d'organisation	AT	Annexe technique
FR	FIFA regulations	FITR	FWC Information Technology Requirements	LOR	List of Requirements
FSR	FIFA Safety Regulations				

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
30 Parkings																			
30.22 Hospitalité des affiliés commerciaux – demi-finales	800 15				Hospitalité	Village d'hospitalité					●	●	●						
30.23 Hospitalité commerciale – match d'ouverture et finale	1,000 20				Hospitalité	Village d'hospitalité					●	●	●						
30.24 Affiliés commerciaux, hors hospitalité	150-200 200-300				Marketing	Enceinte du stade				Une plus grande quantité est nécessaire pour le match d'ouverture, les quarts de finale, les demi-finales et la finale.	●	●	●						
30.25 Affichage commercial	50-100 5-10				Marketing	Enceinte du stade				La quantité de laissez-passer demandés dépend de l'activation de l'affichage commercial par les affiliés commerciaux.	●	●	●						
30.26 Opérations de marketing – matches de groupes	50				Marketing	Enceinte du stade				Des laissez-passer sont nécessaires pour les articles opérationnels tels que les concessions de marchandises et de nourriture et de boissons.	●	●	●						
30.27 Opérations de marketing – quarts de finale	80				Marketing	Enceinte du stade				Des laissez-passer sont nécessaires pour les articles opérationnels tels que les concessions de marchandises et de nourriture et de boissons.	●	●	●						
30.28 Opérations de marketing – pays hôte, matches de groupe	50				Marketing	Enceinte du stade				Des laissez-passer sont nécessaires pour les articles opérationnels tels que les concessions de marchandises et de nourriture et de boissons.	●	●	●						
30.29 Opérations de marketing – demi-finales	80				Marketing	Enceinte du stade				Des laissez-passer sont nécessaires pour les articles opérationnels tels que les concessions de marchandises et de nourriture et de boissons.	●	●	●						
30.30 Opérations de marketing – match d'ouverture et finale	100				Marketing	Enceinte du stade				Des laissez-passer sont nécessaires pour les articles opérationnels tels que les concessions de marchandises et de nourriture et de boissons.	●	●	●						
30.31 Parking pour le personnel de la FIFA/du COL	100				COL	Enceinte du stade					●	●	●						
30.32 Point de débarquement des navettes du personnel de la FIFA/du COL	1				COL	Enceinte du stade			Dans le stade à proximité de l'entrée principale.		●	●	●						
30.33 Parking pour les diffuseurs TV	250				TV	Enceinte du stade	AT		À 200 m de l'entrée du complexe de diffusion / des médias	Places de parking standard pour voitures. Séparé du complexe de diffusion.	●	●	●						
30.34 Parking pour les diffuseurs TV - autres	170				TV	Enceinte du stade	AT		À 200 m de l'entrée du complexe de diffusion / des médias	Places de parking standard pour voitures. Séparé du complexe de diffusion.	●	●	●						
30.35 Parking pour les médias	150-250				Médias	Enceinte du stade				La plus grande partie est attribuée au stade de la finale.	●	●	●						
30.36 Point de débarquement pour les médias	1				Médias	Enceinte du stade			Le plus proche de la tribune des médias ou de l'entrée du centre des médias du stade.	Le point de débarquement pour les médias peut offrir des services de navette.	●	●	●						
30.37 Centre de volontaires	15				COL	Centre des bénévoles					●	●	●						
30.38 Parking du centre d'accréditation	15				COL	Centre d'accréditation					●	●	●						
30.39 Centre de billetterie du stade	15				Billetterie	Centre de billetterie du stade					●	●	●						

voitures cars

- ¹ Espace
- ² Numéro de référence du dessin
- ³ Désignation de l'espace par la FIFA
- ⁴ Nombre d'espaces requis
- ⁵ Nombre de personnes prévu
- ⁶ Dimensions de la zone
- ⁷ Somme des dimensions de la zone
- ⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

- ⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
- ¹⁰ Emplacement dans le stade
- ¹¹ Proximité d'autres salles/activités
- ¹² Structure typique nécessaire
- ¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
- ¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
- ¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
- ¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

- ¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
- À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

- * Les abréviations font référence aux documents suivants :
- BMR Broadcast Media Rights
- FFG FIFA Flag Guidelines
- FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
- FMR FWC Media Requirements
- FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
- FR FIFA regulations
- FSR FIFA Safety Regulations
- FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
- OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
- TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
- AT Annexe technique
- LOR List of Requirements

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷	
30 Parkings																						
	30.40	Parking informatique et télécommunications	85					MATCH IT / COL	Enceinte du stade	FitR												
31 Services de sécurité et d'urgence																						
	31.01	Périmètres de sécurité	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade	FSR												
	31.02	Centre des opérations du stade (SOC)	1	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL		FSR											
	31.03	Salle de réunion pour les opérations du stade	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	COL	Centre des opérations du stade	FSR												
	31.04	Salle de contrôle du son	1	3	20	20	4	COL	Centre des opérations du stade	FSR	Aire de sécurité.											
	31.05	Entreposage sécurisé	À dét.		À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade													
	31.06	Espace pour les pauses / toilettes	À dét.		À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade													
	31.07	Postes de sécurité	À dét.		À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade	FSR												
	31.08	Espace de travail / aire d'attente	À dét.		À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade	FSR												
	31.09	Parc de fouille distant / contrôle des véhicules	À dét.		À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade	FSR												
	31.10	Portes de sortie des spectateurs	À dét.		À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade	FSR												
	31.11	Véhicules de secours	À dét.		À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade	FSR												
	31.12	Station d'évacuation des blessés	À dét.		À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade	FSR												
	31.13	Aire d'attente des stadiers	À dét.		À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade	FSR												
	31.14	Hélisurface	1-2		À dét.	À dét.	3	COL	Périmètre du stade	FSR												

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FGF FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FMR FWC Media Requirements

FLCA FIA / LOC Concessions Agreement

AO Accord d'organisation

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁶
32 Sites auxiliaires																			
32.01	Hôtels officiels	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	FIFA / COL	Ville hôte	AO	Deux hôtels des équipes spécifiques au site (VSTH) associés à chaque stade de la Coupe du Monde de la FIFA. Ces hôtels doivent être à 20 minutes de route des terrains d'entraînement associés.	Il s'agit de l'hôtel du quartier général de la FIFA, des hôtels des sites de la FIFA et des hôtels des équipes spécifiques au site (VSTH). Les hôtels des sites de la FIFA doivent posséder une billetterie et une administration.	●	●	●	●	●	●	●	●	
32.02	Terrains d'entraînement spécifiques au site (VSTS)	2	À dét.	À dét.	À dét.	FIFA / COL	Ville hôte	FR	Deux terrains d'entraînement spécifiques au site associés à chaque stade de la Coupe du Monde de la FIFA. Idéalement situés à 20 minutes de route des hôtels des équipes spécifiques au site.		●	●							
32.03	Camps de base des équipes	32	À dét.	À dét.	À dét.	FIFA / COL	Pays organisateur	FR			●	●							
32.04	Quartier général des arbitres	1	À dét.	À dét.	À dét.	Compétitions	Pays organisateur			Comprend un hôtel, des salles de réunion, des bureaux, une salle à manger, des salles de massage, deux terrains d'entraînement et des installations d'entreposage.	●	●							
32.05	Fan Fests de la FIFA	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	Marketing	Ville hôte	AO			●	●		●					
32.06	Espaces de retransmission publique	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	Marketing / TV	Pays organisateur				●	●		●					
32.07	Services de transports publics	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur			Il s'agit des gares, des points de débarquement des cars, des parkings Park & Ride, du parking des spectateurs, etc.	●	●							
32.08	Centre de billetterie principal	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	Billetterie	Ville hôte				●	●		●	●	●	●	●	
32.09	Centres de billetterie du site	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	Billetterie	Ville hôte				●	●		●	●	●	●	●	
32.10	Entrepôt central de logistique du COL	À dét.	À dét.	100	100	MATCH IT / COL	Ville hôte	FITR		Usine de PC	●	●	●	●	●	●	●		
33 Aéroports																			
33.01	Terminal réservé aux équipes	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur			Doit comprendre : l'immigration, le dédouanement, la manutention des bagages, des salons d'attente, des zones réservées aux médias, des zones de débarquement / parking pour les véhicules des équipes, des points pour la nourriture et les boissons, etc. Un terminal est nécessaire pour les vols affrétés par les associations membres participantes et les arrivées et départs des VVIP ; il peut être situé dans le terminal principal ou dans un terminal séparé.	●	●	●	●	●	●	●	●	
33.02	Files d'immigration séparées pour la délégation de la FIFA	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur				●	●		●					
33.03	Signalisation	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur			Signalisation indiquant la direction des points d'embarquement dans les véhicules.	●	●	●						
33.04	Salle d'attente des bénévoles	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur			Aire d'attente dans la partie de l'aéroport côté pistes pour les bénévoles qui travaillent dans cet espace.	●	●		●					
33.05	Bureaux d'accueil	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur			Des services de transport et protocolaires doivent être disponibles aux bureaux d'accueil.	●	●	●	●	●	●	●		
33.06	Bureau de vérification des accréditations	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur			Cette zone doit être située dans la partie du terminal côté pistes pour valider l'accréditation des délégués arrivants.	●	●	●	●	●	●	●		

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FIFA Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par catégorie

Catégorie ¹ Numéro de catégorie ² Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditation ⁸	Département de la FIFA ou COL ⁹	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁶
33 Aéroports																			
33.07	Salon et traitement protocolaires	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur			Aire d'attente pour le traitement des arrivées et départs des VVIP. Nécessite un accès direct aux zones de parking / de regroupement.	●	● ●							
33.08	Kiosque de billetterie	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur				●	●	● ●						
33.09	Bureau médical	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur				●	●	● ●	● ●					
33.10	Bureau des transports	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur				●	●	● ●	● ●					
33.11	Parkings	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	COL	Pays organisateur			Zone de regroupement pour les navettes, parking du personnel et espaces d'attente pour les véhicules réservés aux équipes et aux VVIP.	●	●	●						

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévus
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	FSTR	Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
FFG	FIFA Flag Guidelines	FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements
FLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement	FMR	FWC Media Requirements
FR	FIFA regulations	AO	Accord d'organisation
FSR	FIFA Safety Regulations	FITR	FWC Information Technology Requirements
		LOR	List of Requirements

LDJ	Lois du Jeu
OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
AT	Annexe technique

Classement par catégorie page 300

Classement par département page 366

Veuillez noter que les données fournies ici et dans la publication *Stades de football – Recommandations et exigences techniques* restent soumises aux conditions spéciales exposées dans les accords d'organisation concernés, l'accord sur le stade et d'autres annexes de ceux-ci et sont modifiées et/ou complétées par la FIFA de temps à autre pour tenir compte de tous développements technologiques, commerciaux, opérationnels ou infrastructurels nécessaires pour obtenir et organiser une Coupe du Monde de la FIFA au plus haut niveau international.

Classement par département

Table des matières

Département	Page
1 Compétitions	370
2 Compétitions / Sécurité	376
3 Compétitions / COL	376
4 Médical	378
5 Médical / Protocole	378
6 Protocole	378
7 Hospitalité / Protocole	380
8 Hospitalité	382
9 Billetterie	390
10 Billetterie / Protocole	392
11 Marketing	392
11 Marketing / TV	398
12 Marketing / COL	400

Département	Page
13 Médias	400
14 Nouveaux médias	400
15 Gestion du contenu	400
16 TV	400
17 TV/FIFA.com	414
18 TV/Protocole	414
19 MATCH IT	414
20 MATCH IT / COL	418
21 MATCH IT / COL / TV	418
22 COL	420
23 COL / ville hôte	430
24 Tous	430

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision ¹⁶	UPS ¹⁷
1 Compétitions																				
Terrain de jeu	3.01	Terrain	1	25	105 x 68	125 x 85	1		LOTG TMD	Tunnel de service, tunnel des joueurs.	C'est la zone où se joue le match ; elle comprend l'espace derrière les buts et les lignes de touche. Il doit y avoir suffisamment de place pour la zone d'échauffement derrière les lignes de but. Il faut disposer d'au moins 5 m derrière les lignes de touche et les lignes de but dans le même revêtement que le terrain de jeu. Le terrain doit bénéficier d'une période de repos d'au moins 6 semaines avant le premier match dans le stade.	●		●					●	
Terrain de jeu	3.02	Tunnel des joueurs	1	90	4 à 6 m avec une longueur minimale de 15 m	60-90	1	Tribune principale	LOTG	Vestiaires et point d'entrée de la tribune principale sur le terrain.	Une protection de tunnel extensible est nécessaire à partir de l'embouchure du tunnel des joueurs jusqu'au-delà de la première rangée de sièges des spectateurs – largeur pour six personnes de front.	●		●					●	
Terrain de jeu	3.03	Banc des remplaçants	2	23	23 sièges x 1 m ²	46	1	Tribune principale	LOTG	Tribune principale, tunnel des joueurs.	Il s'agit de sièges pour les remplaçants aux positions désignées près du terrain et adjacentes à la tribune principale. Ce banc est doté d'une couverture en plexiglas transparente réfléchissant ou réduisant la chaleur.	●	●	●						
Terrain de jeu	3.04	Banc du quatrième officiel	1	4	4 sièges x 1 m ²	4	1	Tribune principale	LOTG	Entre les bancs des remplaçants.	Même style que les bancs des remplaçants. Offre des places à un officiel du match et trois coordinateurs de l'événement. L'arbitre assistant de réserve sera assis à un autre endroit au bord des lignes de touche, soit sur son propre banc avec couverture en plexiglas, soit avec les brancardiers, de préférence du côté du banc des remplaçants de l'équipe A.	●	●	●		●	●	●	●	
Terrain de jeu	3.05	Zone d'échauffement des joueurs à l'extérieur	2	14	3 x 30	90	1	Côté des buts	FSTRR	Derrière les deux buts et les positions des photographes.	C'est la zone où les joueurs remplaçants s'échauffent pendant le match. Le revêtement de la surface d'échauffement doit être identique à celui du terrain de jeu, c'est-à-dire du gazon naturel ou artificiel avec l'amortissement adéquat. Chaque zone doit pouvoir accueillir 6 joueurs et 2 officiels. Si l'espace derrière les buts n'est pas suffisant, il faut mettre à disposition une zone d'échauffement commune derrière l'arbitre assistant 1. Cette zone doit pouvoir accueillir 3 joueurs et 1 officiel par équipe.	●		●						
Terrain de jeu	3.08	Distance entre le terrain et les sièges des spectateurs – côté des buts	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	1	Côté des buts	FSTRR	Terrain	10 m min. Voir de plus 3.10.									
Terrain de jeu	3.09	Distance entre le terrain et les sièges des spectateurs – côté des lignes de touche	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	1	Lignes de touche	FSTRR	Terrain	8,5 m min. Voir de plus 3.10.									
Terrain de jeu	3.15	Drapeaux à pendre au-dessus de l'aire de jeu	À dét.		À dét.	À dét.	3	Cuvette du stade	FFG	Prévoir un espace suffisant et des options d'accrochage pouvant accueillir les drapeaux.	Peut comprendre les drapeaux de la FIFA, de Fair-play, des confédérations, nationaux, des Nations Unies et du COL. Les dimensions des drapeaux doivent être en proportion de celles de la cuvette du stade. Le positionnement des drapeaux doit tenir compte des projecteurs du stade afin que les drapeaux soient visibles depuis toutes les places (terrain/VIP/VVVIP).	●	●	●						
Vestiaires	4.01	Vestiaire de l'équipe A	1	23	80	250	2	Tribune principale	FSTRR	Débarquement des entraîneurs, contrôle antidopage, espaces d'interview flash.	Il s'agit du vestiaire principal de l'équipe A ; il comprend vingt-trois (23) casiers à clé, des tableaux à feuilles, un tableau blanc et des horloges.	●		●	●	●	●	●	●	
Vestiaires	4.02	Douches et toilettes, équipe A	1	11	50	compris dans 4.01	2	Tribune principale	FSTRR	Dans la zone des vestiaires des joueurs	Au moins onze (11) pommeaux de douche. Des patères porte-serviette doivent être placées à proximité des douches pour que les joueurs puissent se sécher. Prévoir des toilettes, urinoirs et lavabos avec miroirs.	●		●						

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à

négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires						
												Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵
1 Compétitions																	
Vestiaires	4.03	Salle de massage, équipe A	1	8	40	compris dans 4.01	2	Tribune principale	FSTRR	Adjacente à la zone des vestiaires des joueurs	Cet espace doit comprendre 3 tables de massage, une table polyvalente et une machine à glace.	●	●	●	●		
Vestiaires	4.04	Salle du responsable des équipements, équipe A	1	3	25	compris dans 4.01	2	Tribune principale	FSTRR	Vestiaires des joueurs et, le cas échéant, zone d'échauffement à l'intérieur.	Il s'agit d'un petit bureau dans lequel le responsable des équipements peut ranger et distribuer les équipements des joueurs. Une table, deux chaises et une armoire fermant à clé sont nécessaires. Les équipements de grande taille doivent pouvoir entrer et sortir de cet espace à partir du point de débarquement.	●		●	●		
Vestiaires	4.05	Salle des entraîneurs et technique, équipe A	1	4	30	compris dans 4.01	2	Tribune principale	FSTRR	Adjacente à la zone des vestiaires des joueurs	Prévoir quatre casiers à clé, des chaises, une table, une toilette et une douche.	●		●	●	●	●
Vestiaires	4.06	Zone des rafraîchissements / équipements, équipe A	1	À dét.	25	compris dans 4.01	2	Tribune principale	FSTRR	Vestiaire	Prévoir de la place pour un réfrigérateur et des tables permettant de disposer des boissons, de la nourriture ou d'autres articles auxquels les joueurs et le personnel pourront accéder facilement. Cet espace peut se trouver dans le hall ouvert dans l'espace de l'équipe ou dans le vestiaire même.	●	●	●	●		●
Vestiaires	4.07	Zone d'échauffement des joueurs à l'intérieur, équipe A	1	23	100	100	2	Tribune principale	FSTRR	À côté des vestiaires des joueurs.	Les zones d'échauffement des joueurs à l'intérieur sont avantageuses pour les stades qui accueillent des matches doubles dans le cadre de leur fonctionnement traditionnel, et en cas de conditions météo défavorables.	●	●	●	●		
Vestiaires	4.08	Vestiaire de l'équipe B	1	23	80	250	2	Tribune principale	FSTRR	Débarquement des entraîneurs, contrôle antidopage, espaces d'interview flash.	Il s'agit du vestiaire principal de l'équipe B ; il comprend vingt-trois (23) casiers à clé, des tableaux à feuilles, un tableau blanc et des horloges.	●		●	●	●	●
Vestiaires	4.09	Douches et toilettes, équipe B	1	11	50	compris dans 4.08	2	Tribune principale	FSTRR	Dans la zone des vestiaires des joueurs	Au moins onze (11) pommeaux de douche. Des patères porte-serviette doivent être placées à proximité des douches pour que les joueurs puissent se sécher. Prévoir des toilettes, urinoirs et lavabos avec miroirs.	●	●	●			
Vestiaires	4.10	Salle de massage, équipe B	1	8	40	compris dans 4.08	2	Tribune principale	FSTRR	Adjacente à la zone des vestiaires des joueurs	Cet espace doit comprendre 3 tables de massage, une table polyvalente et une machine à glace.	●		●	●		
Vestiaires	4.11	Salle du responsable des équipements, équipe B	1	3	25	compris dans 4.08	2	Tribune principale	FSTRR	Vestiaires des joueurs.	Il s'agit d'un petit bureau dans lequel le responsable des équipements peut ranger et distribuer les équipements des joueurs. Une table, deux chaises et une armoire fermant à clé sont nécessaires. Les équipements de grande taille doivent pouvoir entrer et sortir de cet espace à partir du point de débarquement.	●		●	●		
Vestiaires	4.12	Salle des entraîneurs et technique, équipe B	1	4	30	compris dans 4.08	2	Tribune principale	FSTRR	Adjacente à la zone des vestiaires des joueurs	Prévoir quatre casiers à clé, des chaises, une table, une toilette et une douche.	●		●	●	●	●
Vestiaires	4.13	Zone des rafraîchissements / équipements, équipe B	1	À dét.	25	compris dans 4.08	2	Tribune principale	FSTRR	Vestiaire	Prévoir de la place pour un réfrigérateur et des tables permettant de disposer des boissons, de la nourriture ou d'autres articles auxquels les joueurs et le personnel pourront accéder facilement. Cet espace peut se trouver dans le hall ouvert dans l'espace de l'équipe ou dans le vestiaire même.	●	●	●	●		●
Vestiaires	4.14	Zone d'échauffement des joueurs à l'intérieur, équipe B	1	23	100	100	2	Tribune principale	FSTRR	À côté des vestiaires des joueurs.	Les zones d'échauffement des joueurs à l'intérieur sont avantageuses pour les stades qui accueillent des matches doubles dans le cadre de leur fonctionnement traditionnel, et en cas de conditions météo défavorables.	●	●	●	●		
Vestiaires	4.15	Arbitres 1 – vestiaire	1	5-7	24-35	24-35	2	Tribune principale	FSTRR	Vestiaires des joueurs.	Prévoir sept casiers à clé, une table de massage, un bureau et des chaises.	●		●	●	●	●

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights
FFG FIFA Flag Guidelines
FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
FR FIFA regulations
FSR FIFA Safety Regulations

FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
AO FWC Media Requirements
AO Accord d'organisation
FITR FWC Information Technology Requirements
LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu
OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision ¹⁶	UPS ¹⁷
1 Compétitions																				
Vestiaires	4.16	Arbitres 2 – vestiaire	1	2	16	16	2	Tribune principale	FSTRR	Vestiaires des joueurs.	Prévoir deux casiers à clé, une table de massage, un bureau et des chaises.	●		●	●	●	●	●	●	
Vestiaires	4.17	Douches pour les arbitres 1	1	3	3 x 1,5	5	2	Tribune principale	FSTRR	Dans le vestiaire des arbitres	Prévoir trois douches (avec patères porte-serviette) et une toilette. Également utilisable pour les femmes arbitres.	●		●	●					
Vestiaires	4.18	Douches pour les arbitres 2	1	2	2 x 1,5	3	2	Tribune principale	FSTRR	Dans le vestiaire des arbitres	Prévoir une douche (avec patères porte-serviette) et une toilette. Également utilisable pour les femmes arbitres.	●		●	●					
Bureaux de la FIFA	7.01	Bureau du coordinateur général	1	2 - 3	40	40	2	Tribune principale	FSTRR	Vestiaires des joueurs et tunnel.	C'est le bureau des représentants de la FIFA qui gèrent les opérations le jour du match.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.02	Salle de réunion du coordinateur général (gestion de crise)	1	10	50	50	2/4	Tribune principale	FSTRR	Adjacente au bureau du coordinateur général ou du commissaire du match, ou dans celui-ci		●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.03	Salle d'entreposage pour le coordinateur général	1	n/a	20	20	2	Tribune principale	FSTRR	Peut se trouver dans le bureau du coordinateur général.	Doit pouvoir être fermée à clé et bénéficier d'un emplacement sécurisé.	●	●		●					
Bureaux de la FIFA	7.04	Salle de réunion pour la coordination du match	1	40	100	100	2/4	Tribune principale	FSTRR	Dans le périmètre sécurisé du stade, idéalement avec vue sur le terrain.	Salle de réunion pour la coordination du match nécessaire pour les réunions un jour avant le match. Idéalement, cette salle doit offrir un cadre agréable pour les rencontres avec les représentants des équipes.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.05	Bureau du commissaire de match	1	1	60	60	2/4	Tribune principale	FSTRR	Aussi près que possible du bureau du coordinateur général.	Peut comprendre les espaces listés sous 7.6 à 7.10.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.06	Chef du bureau de la délégation	1	1	compris dans 7.05	compris dans 7.05	2/4	Tribune principale	FSTRR			●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.07	Bureau du Groupe d'étude technique	1	2-3	compris dans 7.05	compris dans 7.05	2/4	Tribune principale	FSTRR			●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.08	Bureau des membres de la Commission des arbitres	1	1	compris dans 7.05	compris dans 7.05	2/4	Tribune principale	FSTRR			●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.09	Inspecteur d'arbitres	1	1	compris dans 7.05	compris dans 7.05	2/4	Tribune principale	FSTRR			●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.10	Bureau du spécialiste vidéo pour l'arbitrage	1	2	compris dans 7.05	compris dans 7.05	2/4	Tribune principale	FSTRR			●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.11	Bureau de la sécurité	1	2	20	20	2	Tribune principale	FSTRR	À proximité immédiate du bureau du coordinateur général.	Idéalement situé à côté ou dans le bureau de la sécurité du COL	●	●	●	●	●	●	●	●	
Cérémonies	9.05	Zone de regroupement pour les cérémonies de remise des distinctions -- finale et match pour la troisième place	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4/5	Tribune principale		Situé sur le chemin entre le salon VVIP et le podium de remise des distinctions.	Aire d'attente pour la restauration des VVIP, hôtesses, personnel protocolaire et de sécurité, avec accès au podium de remise des distinctions dans la tribune principale.	●	●		●					
Cérémonies	9.06	Podium des cérémonies de remise des distinctions – finale et match pour la troisième place	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/5	Tribune principale		Tribune des VVIP et terrain.	Le podium doit se trouver dans la tribune principale pour la finale et sur le terrain de jeu pour le match pour la troisième place. Accès nécessaire au terrain de jeu et aux aires d'attente des VVIP et depuis ceux-ci.	●	●		●					
Cérémonies	9.07	Salle de préparation et d'entreposage des médailles pour les cérémonies de remise des distinctions – finale et match pour la troisième place	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	2/4	Tribune principale			Nécessaires uniquement pour la finale et le match pour la troisième place.		●	●		●				

1 Espace

2 Numéro de référence du dessin

3 Désignation de l'espace

par la FIFA

4 Nombre d'espaces requis

5 Nombre de personnes prévu

6 Dimensions de la zone

7 Somme des dimensions de la zone

8 Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

9 Propriétaire/planificateur de l'espace

10 Emplacement dans le stade

11 Proximité d'autres salles/activités

12 Structure typique nécessaire

13 L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

14 Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

15 Nécessite une connectivité téléphonique

16 Nécessite une connectivité Internet

17 Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités	Surface requise (m ²) ⁵	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷
1 Compétitions																				
Parkings	30.01	Débarquement et embarquement dans les cars des équipes / parkings	2-4				2	Tribune principale		Sous ou à côté de la tribune principale et de la sortie de la zone mixte	Le débarquement et l'embarquement s'effectuent idéalement sous la tribune principale. En cas d'exposition aux projectiles des spectateurs, le surplomb ou la voûte couvrant les cars doivent avoir une hauteur minimale de 4,8 m. La voûte doit s'étendre des cars à l'entrée des joueurs dans le stade et, pour leur retour, de la sortie de la zone mixte aux cars si l'emplacement est différent. Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules d'escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement du parking.									
Parkings	30.02	Parking pour les voitures des équipes	12				2	Tribune principale		Sous ou à côté de la tribune principale, à proximité de la zone mixte.	Six places de parking pour voiture par équipe. Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules de support du COL et d'escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement.									
Parkings	30.03	Camionnette d'équipement des équipes	2				2	Zone des cars des équipes												
Parkings	30.04	Parking pour les invités des équipes	12 2				2	À proximité de la tribune principale			Six voitures et un car par équipe, situé de sorte à avoir un accès direct aux places correspondantes dans la cuvette du stade.									
Parkings	30.05	Débarquement et embarquement des officiels du match / parkings	1 * 1				2	Tribune principale			Le débarquement et l'embarquement s'effectuent idéalement sous la tribune principale. En cas d'exposition aux projectiles des spectateurs, le surplomb ou la voûte couvrant les véhicules doivent s'étendre jusqu'au point d'entrée / de sortie des officiels dans le stade. Parking situé près de l'entrée. Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules d'escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement de l'espace.									
Parkings	32.02	Terrains d'entraînement spécifiques aux sites (VSTS)	2	À dét.	À dét.	À dét.	Ville hôte	FR		Deux terrains d'entraînement spécifiques au site associés à chaque stade de la Coupe du Monde de la FIFA. Idéalement situés à 20 minutes de route des hôtels des équipes spécifiques au site.	Les terrains d'entraînement spécifiques au site sont identifiés par le COL et confirmés par la FIFA.									
Sites auxiliaires	32.03	Camps de base des équipes	32	À dét.	À dét.	À dét.	Pays organisateur	FR			Les camps de base des équipes sont identifiés par le COL et confirmés par la FIFA.									
Sites auxiliaires	32.04	Quartier général des arbitres	1	À dét.	À dét.	À dét.	Pays organisateur				Comprend un hôtel, des salles de réunion, des bureaux, une salle à manger, des salles de massage, deux terrains d'entraînement et des installations d'entreposage.									
2 Compétitions / Sécurité																				
Terrain de jeu	3.10	Protection du terrain	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	1	Périmètre du terrain	FSR	Entre l'accès au terrain et la première rangée de sièges pour spectateurs.	Peut être réalisée sous forme de barrières de protection du terrain et/ou de personnel de sécurité. Divers produits disponibles sur le marché permettent de dissuader le public d'envahir le terrain tout en autorisant un déplacement sûr et efficace des spectateurs de leurs sièges vers le terrain en cas d'évacuation d'urgence.									
3 Compétitions / COL																				
Terrain de jeu	3.17	Terrain de secours	À dét.		105 m x 68 m minimum	125 m x 85 m minimum	n. d.	Hors site	FSTRR TMD AO	À proximité immédiate du stade / de la ville hôte.	Il faut prévoir un terrain de secours pour le stade. Prévoir aussi l'équipement et la main-d'œuvre nécessaires pour installer le terrain si nécessaire.									

voitures cars * mini bus

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :
 BMR Broadcast Media Rights
 FFG FIFA Flag Guidelines
 FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
 FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
 FR FIFA regulations
 FSR FIFA Safety Regulations
 LDJ Lois du Jeu
 OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
 TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
 AT Annexe technique
 FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
 FMR FWC Media Requirements
 FITR FWC Information Technology Requirements
 LOR List of Requirements

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Sous-catégories								
												Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷
4 Médical																				
Installations médicales	5.01	Espace pour les brancardiers et l'équipe médicale	2	3/4	8	16	1	Tribune principale	LOTG	Près du tunnel des joueurs, des services d'urgence et adjacent aux bancs des remplaçants.	C'est la position du personnel médical sur le terrain, à 5-8 m de la ligne de touche. Comprend une couverture en plexiglas réfléchissant ou réduisant la chaleur. L'arbitre assistant de réserve peut être assis sur le banc des brancardiers, à gauche du banc des remplaçants de l'équipe A.	●	●	●						
Installations médicales	5.02	Infirmier des joueurs	1	4	50	50	2	Tribune principale	FSTRR	Près du tunnel des joueurs et des services d'urgence.	Utilisée pour les joueurs et les officiels de l'équipe travaillant à proximité du terrain. Il faut prévoir un accès pour les brancards de l'infirmier au parking pour ambulances. Se référer à la section 30, « Parking ».	●	●	●	●	●	●	●	●	
Installations médicales	5.03	Salle du médecin	1	2	compris dans 5.02	compris dans 5.02	2	Tribune principale	FSTRR	Près du tunnel des joueurs et des services d'urgence.		●	●	●	●	●	●	●	●	
Contrôle antidopage	6.01	Salle d'attente	1	8	16	16	2	Tribune principale	FSTRR	À côté des vestiaires des joueurs et de 6.02.	C'est l'espace où les joueurs attendent de subir leur test. La salle de contrôle antidopage communique avec la salle d'attente et le bureau médical. Elle doit contenir un réfrigérateur avec des boissons non ouvertes dans des bouteilles en plastique, un téléviseur et une poubelle.	●	●	●	●				●	●
Contrôle antidopage	6.02	Bureau médical	1	4	16	16	2	Tribune principale	FSTRR	Près des vestiaires des joueurs / du tunnel et des services d'urgence.	Cet espace doit être bien aéré et éclairé avec des sols faciles à laver et non glissants. Doit contenir deux bureaux avec quatre chaises, un meuble fermant à clé, deux poubelles, un lavabo et un miroir.	●		●	●	●	●	●	●	●
Contrôle antidopage	6.03	Toilettes	1	2	4	4	2	Tribune principale	FSTRR	À côté des vestiaires des joueurs et de 6.02.	Les toilettes doivent communiquer avec le bureau médical et être suffisamment grandes pour deux personnes. Cet espace doit être bien aéré et éclairé avec des sols faciles à laver et non glissants. Il doit contenir une toilette, un lavabo, un miroir, une douche et une poubelle.	●		●	●					●
Parkings	30.06	Parking des ambulances	4				2	Tribune principale			Place pour quatre ambulances, chacune équipée d'un défibrillateur destiné aux joueurs, aux officiels des équipes, aux VIP/VIP et à la délégation de la FIFA.	●		●						
Parkings	30.07	Véhicule de ramassage du contrôle antidopage	1				2	Tribune principale		Près de l'entrée/sortie des joueurs et de la salle de contrôle antidopage.		●		●						
5 Médical / Protocole																				
Aires d'hospitalité - stade	13.16	Infirmier(s) des VIP/VIP	1-2	4	20 minimum	20-40	5	Tribune principale		Adjacent à ou dans le salon VIP/VIP .	Selon la taille, une deuxième infirmerie pour les VIP peut être nécessaire. Une infirmerie pour les VVIP est nécessaire si la tribune des VVIP se trouve sur un autre niveau que celle des VIP. Elle doit être à proximité immédiate de leurs sièges et ascenseurs. Accès sans restrictions pour les brancardiers. Taille minimum – 20 m ² . Un médecin particulier doit être disponible.	●	●	●	●	●	●	●		
6 Protocole																				
Bureaux de la FIFA	7.29	Bureau du protocole	1	4	25	25	5	Tribune principale		Le bureau doit être situé à proximité du bureau d'accueil des VIP.	Idéalement situé à côté ou dans le bureau du protocole du COL.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité - stade	13.13	Gardes du corps / personnel de sécurité – match d'ouverture et finale	1	100	100 x 1	100	5	Tribune principale		Aussi près que possible des espaces des VIP.	Un bon signal de diffusion est nécessaire pour l'informatique. À prendre en considération avec 8.15.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité - stade	13.14	Gardes du corps / personnel de sécurité – autres matches	1	50	50 x 1	50	5	Tribune principale												

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét.: à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :
 BMR Broadcast Media Rights
 FFG FIFA Flag Guidelines
 FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
 FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
 FR FIFA regulations
 FSR FIFA Safety Regulations
 FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
 FMR FWC Media Requirements
 AO Accord d'organisation
 FITR FWC Information Technology Requirements
 LOR List of Requirements
 LDJ Lois du Jeu
 OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
 TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
 AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision ¹⁶	UPS ¹⁷
6 Protocole																				
Aires d'hospitalité – stade	13.18	Bureau d'accueil des VIP – match d'ouverture et finale	1	10	40	40	5	Tribune principale		Adjacent aux zones de débarquement / embarquement des hôtes et aux salons des VIP.	Position fixe pendant le tournoi avec accès à l'alimentation électrique. Un système électronique de contrôle d'accès est utilisé dans cette zone pour valider les billets. Aussi près que possible des espaces VIP.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●		
Aires d'hospitalité – stade	13.19	Bureau d'accueil des VIP – demi-finales	1	10	30	30	5	Tribune principale		Adjacent aux zones de débarquement / embarquement des hôtes et aux salons des VIP.	Position fixe pendant le tournoi avec accès à l'alimentation électrique. Un système électronique de contrôle d'accès est utilisé dans cette zone pour valider les billets.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●		
Aires d'hospitalité – stade	13.20	Bureau d'accueil des VIP – matches de groupes et finale	1	10	20	20	5	Tribune principale		Adjacent aux zones de débarquement / embarquement des hôtes et aux salons des VIP.	Position fixe pendant le tournoi avec accès à l'alimentation électrique. Un système électronique de contrôle d'accès est utilisé dans cette zone pour valider les billets.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●		
Aires d'hospitalité – stade	13.21	Bureau d'accueil des VVIP	1	10	20	20	5	Tribune principale		Adjacent aux zones de débarquement / embarquement des hôtes et aux salons des VVIP.	Position fixe pendant le tournoi avec accès à l'alimentation électrique. Un système électronique de contrôle d'accès est utilisé dans cette zone pour valider les billets.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●		
Parkings	30.08	Point de débarquement des VIP	1				5	Tribune principale		Sous ou à côté de la tribune principale, à proximité de la zone mixte.	Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VIP et les VVIP.	●		●						
Parkings	30.09	Débarquement des VVIP	1				5	Tribune principale		À l'entrée principale.	Point de débarquement réservé avec accès direct au salon des VVIP par des escaliers/ascenseurs réservés. 80 VVIP seront débarqués à cet endroit et des emplacements de parking doivent être disponibles à proximité immédiate. Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules d escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement de l'espace. Une surface ferme et aplatie est nécessaire.	●		●						
Parkings	30.10	Voitures des VVIP – match d'ouverture et finale	80				5	Tribune principale		Près de l'entrée des VVIP.	Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules d escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement de l'espace. Une surface ferme et aplatie est nécessaire.	●		●						
Parkings	30.11	Voitures des VVIP – autres matches	40				5	Tribune principale		Près de l'entrée des VVIP.	Des emplacements de parking supplémentaires pour les véhicules d escorte de police doivent être prévus dans le plan général d'aménagement de l'espace. Une surface ferme et aplatie est nécessaire.	●		●						
Parkings	30.12	Voitures des VIP – matches de groupes	150				5	Tribune principale		À 100 m de l'entrée des VIP.	Une surface ferme et aplatie est nécessaire.	● ●	● ●	●						
Parkings	30.13	Voitures des VIP – match d'ouverture et finale	200				5	Tribune principale		À 100 m de l'entrée des VIP.	Une surface ferme et aplatie est nécessaire.	● ●	● ●	●						
Parkings	30.14	Cars des VIP – matches de groupes	20				5	Tribune principale		À 100 m de l'entrée des VIP.	Cars de 30 à 40 places de préférence	● ●	● ●	●						
Parkings	30.15	Cars des VIP – match d'ouverture et finale	45				5	Tribune principale		À 100 m de l'entrée des VIP.	Cars de 30 à 40 places de préférence	● ●	● ●	●						
7 Hospitalité / Protocole																				
Aires d'hospitalité – stade	13.03	Salon VIP – match d'ouverture et finale	1	1350	1 350 x 1	1 350	5	Tribune principale		Derrière les sièges VIP avec une vue dégagée sur le terrain.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences sur l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. Il y a trois zones différentes dans l'hospitalité, à savoir : les salons des présidents de la FIFA et du COL, le salon VIP et le salon VVIP. Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VIP et les VVIP.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●		

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision ¹⁶	UPS ¹⁷
7 Hospitalité / Protocole																				
Aires d'hospitalité – stade	13.04	Salon des VIP - demi-finales	1	1100	1110 x 1	1110	5	Tribune principale		Derrière les sièges VIP avec une vue dégagée sur le terrain.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. Il y a trois zones différentes dans l'hospitalité, à savoir : les salons des présidents de la FIFA et du COL, le salon VIP et le salon VVIP. Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VIP et les VVIP.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité – stade	13.05	Salon des VIP - quarts de finale	1	650	650 x 1	650	5	Tribune principale		Derrière les sièges VIP avec une vue dégagée sur le terrain.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. Il y a trois zones différentes dans l'hospitalité, à savoir : les salons des présidents de la FIFA et du COL, le salon VIP et le salon VVIP. Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VIP et les VVIP.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité – stade	13.06	Salon VIP – matches de groupes et huitièmes de finale	1	550	550 x 1	550	5	Tribune principale		Derrière les sièges VIP avec une vue dégagée sur le terrain.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. Il y a trois zones différentes dans l'hospitalité, à savoir : les salons des présidents de la FIFA et du COL, le salon VIP et le salon VVIP. Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VIP et les VVIP.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité – stade	13.07	Salon VVIP – match d'ouverture et finale	1	150	150 x 1,8	270	5	Tribune principale		Adjacent au, au-dessus ou au-dessous du salon VIP.	Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VIP et les VVIP.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité – stade	13.08	Salon VVIP – demi-finales	1	100	100 x 1,8	180	5	Tribune principale		Adjacent au, au-dessus ou au-dessous du salon VIP.	Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VIP et les VVIP.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité – stade	13.09	Salon des VVIP – quarts de finale	1	75	75 x 1,8	135	5	Tribune principale		Adjacent au, au-dessus ou au-dessous du salon VIP.	Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VIP et les VVIP.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité – stade	13.10	Salon des VVIP – matches de groupes	1	50	50 x 1,8	90	5	Tribune principale		Adjacent au, au-dessus ou au-dessous du salon VIP.	Des voies piétonnières, des entrées, des ascenseurs et des cages d'escalier séparés sont nécessaires pour les VIP et les VVIP.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité – stade	13.11	Salon du Président de la FIFA	1	6	6 x 2,5	15	5	Tribune principale		Adjacent au salon des VVIP.	Prévoir des fauteuils et canapés de grande qualité, un bon signal de diffusion est nécessaire pour l'informatique et une vue dégagée sur le terrain est préférée.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité – stade	13.12	Salon du Président du COL	1	6	6 x 2,5	15	5	Tribune principale		Adjacent au salon du Président de la FIFA.	Prévoir des fauteuils et canapés de grande qualité, un bon signal de diffusion est nécessaire pour l'informatique et une vue dégagée sur le terrain est préférée.	●	●	●	●	●	●	●	●	
8 Hospitalité																				
Bureaux de la FIFA	7.27	Bureau d'hospitalité	1	2-4	25	25	4/9	Tribune principale					●	●	●	●	●	●	●	●
Bureaux de la FIFA	7.28	Bureau du détenteur des droits d'hospitalité	1	2-4	25	25	9	Tribune principale		Adjacent aux aires d'hospitalité.			●	●	●	●	●	●	●	●

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	FSTR	Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements	LDJ	Lois du Jeu
FFG	FIFA Flag Guidelines	FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	FMR	FWC Media Requirements	TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
FLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement	AO	Accord d'organisation	AT	Annexe technique
FR	FIFA regulations	FITR	FIFA Information Technology Requirements		
FSR	FIFA Safety Regulations	LOR	List of Requirements		

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanence ¹²									
												Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷		
8 Hospitalité																					
Aires d'hospitalité – stade	13.01	Loges Skybox / suites d'hospitalité	All	À dét.	À dét.	À dét.	9	Cuvette du stade	LOR FSTRR		Pour la Coupe du Monde de la FIFA, sauf accord écrit contraire de la FIFA, chaque stade doit disposer de : huit pour cent (8%) du nombre total de sièges (c'est-à-dire tous les sièges y compris les sièges condamnés, la tribune des médias et la tribune VIP) pour le match d'ouverture, les demi-finales et la finale ; cinq pour cent (5%) du nombre total de sièges pour les autres matches. Les loges Skybox doivent représenter au moins 30% du programme d'hospitalité.	Toutes les loges Skybox et les sièges associés sont à disposition du programme d'hospitalité. Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. La FIFA fournira les finitions minimales pour une loge Skybox. Les considérations pour les loges Skybox doivent comprendre les points suivants : accès aux toilettes à proximité immédiate mais séparées des toilettes et sanitaires du public ; zone de restauration avec accès à l'alimentation électrique, l'eau et aux égouts (mais aucun équipement de cuisine n'est nécessaire) ; la structure doit comprendre trois (3) murs (du sol au plafond) et une fenêtre du sol au plafond dirigée vers le terrain. Il faut prévoir un accès direct de l'intérieur de la loge Skybox aux places assises extérieures désignées sans compromettre la vue sur le terrain. Les sièges, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur, doivent être séparés du grand public par une barrière (une cloison par exemple). Les sièges de cet espace doivent être à un standard supérieur à celui des sièges courants. Les chemins d'accès des hôtes et leurs ascenseurs doivent être séparés de ceux des VIP et des hôtes des médias.									
Aires d'hospitalité – stade	13.02	Cuisine d'hospitalité commerciale	1	À dét.	Selon la capacité	À dét.	9	Adjacentes aux salons d'hospitalité													
Aires d'hospitalité – stade	13.17	Cuisine(s) des VIP/VVIP	1	À dét.	Selon la capacité	À dét.	5	Tribune principale			Adjacentes aux salons VIP/VIP .										
Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade	14.01	Village des affiliés commerciaux – finale	1	5 000-7 000	5 à 5,6 m ² par personne	35 000	9	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.									
Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade	14.02	Affilié commercial – demi-finales	1	3 500-4 000	5 à 5,6 m ² par personne	20 000	9	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.									

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	LDJ	Lois du Jeu
FGF	FIFA Flag Guidelines	OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
FMLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement	AO	Accord d'organisation
FR	FIFA regulations	FITR	FIFA Information Technology Requirements
FSR	FIFA Safety Regulations	LOR	List of Requirements

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires								
												Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision
8 Hospitalité																			
Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade	14.03	Affiliés commerciaux – quarts de finale	1	1800-2000	5 à 5,6 m ² par personne	10 000	9	À 300 m du centre du stade	FHTR	À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	●	●	●	●	●	●	●	●
Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade	14.04	Affilié commercial – huitièmes de finale et matches de groupes	1	1 400-1 600	5 à 5,6 m ² par personne	8 000	9	À 300 m du centre du stade	FHTR	À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	●	●	●	●	●	●	●	●
Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade	14.05	Hospitalité commerciale – finale	1	10 000	4,6 m ² par personne	50 000	9	À 300 m du centre du stade	FHTR	À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	●	●	●	●	●	●	●	●
Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade	14.06	Hospitalité commerciale – demi-finales	1	4 300	4,6 m ² par personne	20 000	9	À 300 m du centre du stade	FHTR	À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	●	●	●	●	●	●	●	●

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à

négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires									
												Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision ¹⁶	UPS ¹⁷
8 Hospitalité																				
Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade	14.07	Hospitalité commerciale – quarts de finale	1	2200	4,6 m ² par personne	10 000	9	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade	14.08	Hospitalité commerciale – huitièmes de finale	1	1 900	4,6 m ² par personne	9 000	9	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'hospitalité – dans le périmètre du stade	14.09	Hospitalité commerciale – matches de groupes	1	1 100	4,6 m ² par personne	9 000	9	À 300 m du centre du stade	FHTR		À 150 – 300 m du centre du stade.	Nécessite une surface dure, plane et bien drainée pour accueillir des véhicules et des équipements lourds. Utilisation de grandes salles ou tentes existantes. Fourniture de services généraux à toutes les grandes tentes, c'est-à-dire éclairage, électricité, eau et égouts. Installation de barrières de sécurité et accrochage du parement du site si des zones publiques sont adjacentes. Réseau de communication vers les espaces / grandes tentes : TV (toutes les chaînes), téléphone et informatique et télécommunications. L'accès au site est nécessaire au moins trois mois avant la période d'usage exclusif. Les voies piétonnières depuis le point de débarquement des hôtes / les parkings vers l'entrée des grandes tentes du village dans le stade et retour doivent être idéalement en béton, en asphalte ou tout autre matériau approprié pour créer des chemins plans et stables pour tous les hôtes.	●	●	●	●	●	●	●	
Parkings	30.16	Hospitalité des affiliés commerciaux – quarts de finale	100 80					Village d'hospitalité					●	●	●					
Parkings	30.17	Hospitalité des affiliés commerciaux – hôte	100 80					Village d'hospitalité				Le marketing tient compte d'un certain pourcentage de laissez-passer de parking par rapport au nombre de billets d'entrée en se basant sur le nombre total de places de parking disponibles sur les divers sites.	●	●	●					
Parkings	30.18	Hospitalité des affiliés commerciaux – demi-finales	100 80					Village d'hospitalité					●	●	●					

voitures cars

- ¹ Espace
- ² Numéro de référence du dessin
- ³ Désignation de l'espace par la FIFA
- ⁴ Nombre d'espaces requis
- ⁵ Nombre de personnes prévu
- ⁶ Dimensions de la zone
- ⁷ Somme des dimensions de la zone
- ⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

- ⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
- ¹⁰ Emplacement dans le stade
- ¹¹ Proximité d'autres salles/activités
- ¹² Structure typique nécessaire
- ¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
- ¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
- ¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
- ¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

- ¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
- À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

- * Les abréviations font référence aux documents suivants :
- BMR Broadcast Media Rights
- FFG FIFA Flag Guidelines
- FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
- FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
- FR FIFA regulations
- FSR FIFA Safety Regulations
- FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
- FMR FWC Media Requirements
- AO Accord d'organisation
- FITR FIFA Information Technology Requirements
- LOR List of Requirements
- LDJ Lois du Jeu
- OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
- TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
- AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision ¹⁶	UPS ¹⁷
8 Hospitalité																				
Parkings	30.19	Hospitalité des affiliés commerciaux – match d'ouverture et finale	200 200	11				Village d'hospitalité												
Parkings	30.20	Hospitalité commerciale – quarts de finale	400 4	11				Village d'hospitalité												
Parkings	30.21	Hospitalité commerciale - hôte	800 15	11				Village d'hospitalité												
Parkings	30.22	Hospitalité commerciale – demi-finales	800 15	11				Village d'hospitalité												
Parkings	30.23	Hospitalité commerciale – match d'ouverture et finale	1000 20	11				Village d'hospitalité												
9 Billetterie																				
Points de contrôle d'accès	1.04	Points de billetterie	2	2	4		3	Adjacents à l'entrée principale du stade		Doivent être accessibles à la fois depuis l'intérieur et l'extérieur du périmètre intérieur ou de la ligne des tourniquets.	Il est important de faire la distinction entre ces points de billetterie (guichets d'aide) et les billetteries. Le nombre de ces points dépend du nombre de points d'accès aux tourniquets (il est conseillé aux stades de prévoir une moyenne de quatre points de billetterie). Il n'est actuellement pas possible de confirmer le nombre exact de points nécessaires par stade.									
Zones des spectateurs	2.04	Sièges des spectateurs	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Cuvette du stade	OAA LOR		Les sièges modulaires doivent être installés six (6) mois avant le début de la Coupe du Monde de la FIFA. Le nombre de sièges pour personnes à mobilité réduite doit correspondre à la norme internationale, compte tenu de la capacité du stade. Il faut accorder une attention particulière aux chemins, rampes, ascenseurs, toilettes et sanitaires et autres services pour les personnes à mobilité réduite, depuis leur point d'arrivée jusqu'à leurs places assises et retour. Les services mentionnés ci-dessus s'appliquent aussi aux espaces VIP / VVIP. Envisager des services de description audio pour les spectateurs.									
Centre des médias du stade	18.13	Bureau de distribution des billets	2	2	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade			Un pour la presse, un pour les photographes.									
Centre de billetterie du stade	26.01	Comptoir	1	20-40	50-100	50-100	3	Périmètre du stade			Prévoir 50 m ² pour les matches de groupe et les huitièmes de finale, 70 m ² pour les quarts de finale et les demi-finales et 100 m ² pour le match d'ouverture et la finale.									
Centre de billetterie du stade	26.02	Espace pour file d'attente	1	75-150	120-200	120-200	3	Périmètre du stade			Prévoir 120 m ² pour les matches de groupe et les huitièmes de finale, 150 m ² pour les quarts de finale et les demi-finales et 200 m ² pour le match d'ouverture et la finale.									
Centre de billetterie du stade	26.03	Espace de résolution des problèmes	1	10	12	12	3	Périmètre du stade			Cinq personnes au guichet, cinq pour résoudre les problèmes.									
Centre de billetterie du stade	26.04	Administration	1	5-10	25-40	25-40	3	Périmètre du stade			Prévoir 25 m ² pour les matches de groupe et les huitièmes de finale, 40 m ² pour les quarts de finale et les demi-finales et 40 m ² pour le match d'ouverture et la finale.									
Centre de billetterie du stade	26.05	Bureau du responsable de la billetterie	1	2	30	30	3	Périmètre du stade												

voitures cars

- ¹ Espace
- ² Numéro de référence du dessin
- ³ Désignation de l'espace par la FIFA
- ⁴ Nombre d'espaces requis
- ⁵ Nombre de personnes prévu
- ⁶ Dimensions de la zone
- ⁷ Somme des dimensions de la zone
- ⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

- ⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
- ¹⁰ Emplacement dans le stade
- ¹¹ Proximité d'autres salles/activités
- ¹² Structure typique nécessaire
- ¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
- ¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
- ¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
- ¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

- ¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
- À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

- * Les abréviations font référence aux documents suivants :
- BMR Broadcast Media Rights
- FFG FIFA Flag Guidelines
- FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
- FLCA FIFIA / LOC Concessions Agreement
- FR FIFA regulations
- FSR FIFA Safety Regulations
- FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
- FMR FWC Media Requirements
- AO Accord d'organisation
- FITR FIVB Information Technology Requirements
- LOR List of Requirements
- LDJ Lois du Jeu
- OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
- TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
- AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités	Surface requise (m ²) ⁵	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷
9 Billetterie																				
Centre de billetterie du stade	26.06	Salles de réunion	2	10	30	60	3	Périmètre du stade				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre de billetterie du stade	26.07	Entreposage sécurisé	1	n. d.	20	20	3	Périmètre du stade		Ces salles ne doivent être accessibles qu'à partir de l'administration du centre de billetterie du stade (STC).	La surface de 20 m ² est divisée en deux pièces. La première pièce est pour la réserve de billets (4 m ²), la seconde, pour le matériel (16 m ²).	● ●	● ●	●						
Centre de billetterie du stade	26.08	Salle de repos	1	10	30	30	3	Périmètre du stade			Un distributeur automatique par centre de billetterie du stade doit être placé dans la salle de repos.	● ●	● ●	● ●	● ●					
Parkings	30.39	Centre de billetterie du stade (STC)	15					Centre de billetterie du stade				● ●	● ●	●						
Sites auxiliaires	32.08	Centre de billetterie principal	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Site				● ●	● ●	●	● ● ●					
Sites auxiliaires	32.09	Centre de billetterie du site	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Site				● ●	● ●	●	● ● ●					
10 Billetterie / Protocole																				
Aires d'hospitalité – stade	13.22	Tribune VIP	1	550-1 350	À dét.	À dét.	5	Tribune principale		Idéalement en un seul emplacement dans la tribune principale mais peut être répartie sur plusieurs niveaux selon la configuration du stade.	La capacité de la tribune VIP dépend du match joué. Les sièges doivent être de qualité supérieure et séparés de ceux du grand public. La tribune peut être agrandie ou réduite avec des places de CAT 1 selon les besoins. L'accès à la tribune VIP à partir des places de CAT 1 doit être contrôlé avec des barrières et/ou du personnel de sécurité. Les VIP doivent avoir un accès direct à depuis leur salon, se reporter à 13.03 à 13.06.	●		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●		
Aires d'hospitalité – stade	13.23	Tribune VVIP	1	50-150	À dét.	À dét.	5	Tribune principale			La capacité de la tribune VVIP dépend du match joué. Les sièges doivent être de qualité supérieure et séparés de ceux du grand public. Cet espace est contrôlé avec des barrières ou du personnel d'accès et les VVIP doivent avoir un accès direct au depuis le salon VVIP, se reporter à 13.07 à 13.10. La moitié des sièges de la tribune VVIP est affectée à la FIFA, l'autre moitié au COL.	●		● ●	● ●	● ●	● ●	● ●		
11 Marketing																				
Zones des spectateurs	2.01	Affichage commercial – affiliés commerciaux, FIFA et ville hôte	15-20	À dét.	4000-5 500	4000-5 500	3	Périmètre du stade	OAA LOR	Entre la zone de fouille et les tourniquets. Situés entre le périmètre extérieur (fouille des sacs) et le périmètre intérieur (tourniquets), ou à l'intérieur du périmètre intérieur.	Zone destinée aux sponsors pour leur permettre de montrer leurs produits / de divertir les spectateurs de manière active. Elle doit se trouver dans le flux principal des spectateurs vers le stade. Sa surface doit être plane et tassée ; la zone doit être raccordée aux réseaux électrique et de distribution d'eau du stade et avoir accès aux services fournis par ce dernier. Son espace doit être utilisable, libre de feuillages ou autres obstacles, tels que bancs, fontaines, etc. Cette zone doit être bien éclairée pour les matches en soirée et accessibles à de grands véhicules et aux chariots élévateurs. Le chemin d'accès des spectateurs doit être un chemin naturel vers le stade, avec une surface plane et drainée, depuis les points de débarquement et d'embarquement des transports et les parkings.		●	●	●	●	●	●	●	
Zones des spectateurs	2.02	Distributeurs automatiques de billets de banque	Au moins 1	À dét.	À dét.	À dét.	3	Périmètre intérieur du stade		Les distributeurs automatiques de billets peuvent être installés dans les zones publiques par la banque officielle de l'événement. Les distributeurs de billets existants doivent être désactivés ou enlevés.	Dépend du contrat avec le prestataire de services, ligne RNIS et alimentation électrique normale. VISA / la banque sponsor doit donner des informations sur le nombre de distributeurs de billets à fournir.	●	●	●	●	●	●	●		

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	FSTRR	Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements	LDJ	Lois du Jeu
FFG	FIFA Flag Guidelines	FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	FMR	FWC Media Requirements	TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
FLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement	AO	Accord d'organisation	AT	Annexe technique
FR	FIFA regulations	FTR	FWC Information Technology Requirements		
FSR	FIFA Safety Regulations	LOR	List of Requirements		

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Disponibilité								
												Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision ¹⁶	UPS ¹⁷
11 Marketing																				
Zones des spectateurs	2.03	Stands des concessions de nourriture et de boissons	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Entre le périmètre intérieur et les allées du stade	OAA LOR FLCA		Stands de concession dans les zones accessibles au public.	Un point de vente pour 250 spectateurs, avec une longueur de comptoir de 1-1,5 m. Il est important de disposer le plus rapidement possible d'autant d'informations que possible sur les stands de concession pour permettre une planification adéquate par les partenaires d'alimentation et de concession ainsi que par le concessionnaire attitré du COL. Utilisation exclusive des stands de restauration et de l'équipement existants, augmentés des installations temporaires de restauration. Accès à l'eau, à l'électricité et aux égouts.	●	●	●	●	●	●	●	
Terrain de jeu	3.11	Panneaux publicitaires – périmètre du terrain	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	1	Terrain	FSTRR			Nécessite un accès à une alimentation électrique distincte avec alimentation de secours synchronisée pour les panneaux publicitaires à LED. La hauteur des panneaux publicitaires à LED est comprise entre 0,90 et 1,00 m.	●	●	●					●
Terrain de jeu	3.12	Panneaux publicitaires monofaces	À dét.	À dét.	4 m x 0,7 m par panneau	60 m ² au total au minimum autour des bancs	1	Terrain	FSTRR		Position à gauche et à droite des bancs des remplaçants.	Peuvent être fixés aux barrières ou sur le périmètre de la cuvette du stade. Les panneaux monofaces sur la ligne de touche principale mesurent 14 unités de 4 m de large et 0,70 m de haut.	●	●	●					
Bureaux de la FIFA	7.12	Programme pour les jeunes	1	100	300	300	2/4	Tribune principale (niveau inférieur)	OAA LOR		À quelques pas du stade, au maximum à 300-400 m du terrain. Idéalement, cet espace sera adjacent à un terrain de jeu extérieur.	Idéalement, la salle sera adjacente à la cuvette du stade mais se trouvera dans le périmètre du stade pour les escortes des joueurs, les porte-drapeaux et les ramasseurs de ballons. Doit être un endroit ouvert pour les repas et les jeux et disposer idéalement d'un terrain de jeu extérieur. Des vestiaires et des toilettes séparés pour garçons et filles sont indispensables.	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.13	Salle d'attente et toilettes des ramasseurs de ballons	1	À dét.	30-40	30-40	2/4	Tribune principale				Espace nécessaire avec toilettes pour les ramasseurs de ballons pendant la mi-temps seulement. Ne doit pas se trouver dans la zone technique du stade mais doit disposer d'un accès facile vers et depuis le terrain.	●	●	●					
Bureaux de la FIFA	7.14	Vestiaire de la mascotte	1	3-4	10	10	2/4	Tribune principale			À proximité immédiate du tunnel des joueurs / du terrain.	Accès aux toilettes.	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.15	Bureau du marketing	1	4-5	50	50	2/4	Tribune principale	OAA LOR		À proximité immédiate du bureau du coordinateur général.	Utilisé en général les jours de match et/ou quand le coordinateur général travaille dans le stade. Un meuble fermant à clé est nécessaire.	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.16	Bureau du Programme de protection des droits	1	1-2	20	20	4	Tribune principale	OAA LOR		Idéalement à côté ou dans le bureau de marketing de la FIFA ; il faut toutefois respecter les zones d'accréditation (zone 4) et il ne doit pas se trouver dans la zone réservée à la compétition (zone 2).	Le bureau du Programme de protection des droits dans le stade est en général utilisé les jours de match.	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.17	Salle de réunion du Programme de protection des droits	1	8-10	50	50	4	Tribune principale	OAA LOR		Doit se trouver dans la zone 4, de sorte que les autorités locales puissent accéder à cet espace.	Peut être un espace partagé et utilisé pour d'autres réunions quand il n'est pas nécessaire. Le responsable du Programme de protection des droits utilise cette salle pour ses rencontres avec les autorités, les jours de match.	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.18	Salle d'entreposage du Programme de protection des droits	1	n. d.	50	50	3/4	Tribune principale			Doit fermer à clé et être accessible aux personnes dépourvues d'accréditation pour la zone 4.	Stockage de contrefaçons et de produits illégaux saisis dans le stade.	●	●	●					

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights
FFG FIFA Flag Guidelines
FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
FR FIFA regulations
FSR FIFA Safety Regulations

FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
FWR FWC Media Requirements
AO Accord d'organisation
FITR FWC Information Technology Requirements
LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu
OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires									
												Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision ¹⁶	UPS ¹⁷
11 Marketing																				
Bureaux de la FIFA	7.19	Bureau de logistique Coca-Cola	1	2	25	25	3/4/9	Tribune principale			Situé dans le périmètre sécurisé du stade. N'est pas partagé avec le personnel marketing de la FIFA. Nécessite un bon accès aux espaces des concessions pour le public et ne doit pas être trop éloigné s'il est situé hors du stade.	Ce bureau permet au personnel de Coca-Cola de gérer les livraisons et les quantités de produits en nature ainsi que les produits pour les stands. Peut se trouver dans le complexe réservé.	●	●	●	●	●	●	●	●
Bureaux de la FIFA	7.20	Bureau de manipulation de numéraire	1	2	30	30	4	Cuvette du stade			Espace sécurisé non public, accès aux points de vente de marchandises et de nourriture et de boissons.	Espace nécessaire pour un coffre-fort où les points de vente de marchandises et de nourriture et de boissons peuvent déposer leur numéraire en excédent.	●	●	●	●				
Bureaux de la FIFA	7.21	Entreposage des appareils de paiement par carte de crédit	1	2	3	3	3/4	Cuvette du stade			Accessible aux fournisseurs de solutions de paiement par carte de crédit mais à l'extérieur de l'espace général des spectateurs.	Utilisé pour l'entreposage et la réparation des appareils de paiement par carte de crédit utilisés dans les concessions de nourriture et boissons et de marchandises.	●	●	●	●				
Bureaux de la FIFA	7.22	Poste de l'opérateur des panneaux publicitaires à LED	1	2	15	15	4	Terrain / tribune principale			Situé sur le terrain ou dans une cabine avec une vue dégagée sur les trois lignes de panneaux publicitaires à LED.	Nécessaire pour le fonctionnement des panneaux publicitaires. Doit être climatisé en raison de l'équipement informatique utilisé dans cette salle. Également utilisé pour des réunions.	●	●	●	●	●	●	●	●
Bureaux de la FIFA	7.23	Bureau du concessionnaire de marchandises	1	2	20	20	3/4	Espace réservé			Espace réservé situé idéalement près de l'emplacement d'entreposage du concessionnaire de marchandises.	Bureau destiné au concessionnaire de marchandises, pour des opérations générales	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.24	Bureau du concessionnaire pour la nourriture et les boissons	1	3-4	40	40	3/4	Près de l'emplacement d'entreposage / de livraison de la nourriture et des boissons			Espace réservé situé idéalement près de l'emplacement d'entreposage du concessionnaire pour la nourriture et les boissons.	Bureau destiné au concessionnaire pour la nourriture et les boissons, pour des opérations générales	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.25	Salle d'entreposage des panneaux de signalisation / publicitaires	1	n. d.	100	100	4	Cuvette du stade	OAA LOR		À proximité immédiate des tunnels de service.	Si des panneaux à DEL ou des panneaux rotatifs sont installés dans le stade, il faut prévoir un emplacement pour deux conteneurs à proximité du stade, en plus d'un emplacement d'entreposage à proximité du terrain. Un accès à l'alimentation électrique est nécessaire.	●	●	●					
Cérémonies	9.04	Vestiaire des hôtesses pour les cérémonies de remise des distinctions – finale et match pour la troisième place	1	16-20	100	100	2/4	Tribune principale			Zones d'accréditation dépendant de l'emplacement des salles.	Nécessaire uniquement pour la finale et le match pour la troisième place. Vestiaires pour les hôtesses de la cérémonie de remise des distinctions. Accès restreint au tunnel des joueurs et aux vestiaires.	●	●	●	●			●	
Boutiques	10.01	Boutiques / kiosques officiels	8-25	À dét.	16-250	À dét.	3	Toutes les zones accessibles au public	OAA LOR		Dans toutes les zones de circulation du public.	Des kiosques temporaires peuvent être nécessaires selon la capacité du stade et les structures existantes situées dans le stade. Au moins 8 à 25 kiosques de tailles diverses sont nécessaires. Le stade doit fournir une alimentation électrique à tous les points de vente et à leur environnement immédiat ; doivent être bien éclairés.	●	●	●	●	●	●	●	
Boutiques	10.02	Entreposage de marchandises	À dét.	À dét.	500	500	3	Entreposage			À proximité immédiate des points de vente de marchandises / kiosques.	Prévoir idéalement un espace sécurisé d'au moins 500 m ² dans le stade. Si cette superficie n'est pas disponible dans le stade, ou seulement une superficie limitée, prévoir de la place pour 6 à 12 conteneurs maritimes (selon la capacité du stade).	●	●	●	●	●	●	●	
Complexes de service	11.02	Stockage sec / réfrigéré de la nourriture et des boissons	À dét.	À dét.	À dét.	compris dans 11.01	4	Espace réservé			Adjacent aux stands de nourriture et de boissons.	Idéalement, 150% de l'inventaire des capacités du stade doit être stocké dans des installations existantes. Le reste de l'inventaire sera stocké dans des conteneurs à l'intérieur du périmètre du stade (espace réservé). Il est important que ce complexe soit aussi proche que possible du stade. L'alimentation électrique doit être fournie par le stade.	●	●	●	●				

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités	Surface requise (m ²) ⁵	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷
11 Marketing																				
Complexes de service	11.03	Complexe des marchandises	À dét.	À dét.	À dét.	compris dans 11.01	4	Espace réservé			Il s'agit d'un espace destiné au stockage temporaire dans l'enceinte du stade quand un stockage suffisant n'est pas disponible dans le stade. Peut être utilisé pour le stockage de marchandises. Considérer une hauteur libre minimale de 4,8 m.	●	●	●	●					
Panneaux et décoration du stade	12.03	Entreposage des signalisations	1	À dét.	100-150	100-150	4	Tribune principale (niveau inférieur)			Espace séparé des panneaux publicitaires.	●	●	●						
Centre des médias du stade	18.27	Distributeurs automatiques de billets de banque	1		À dét.	À dét.	7	Centre des médias du stade			La banque officielle de l'événement peut installer un distributeur automatique de billets de banque dans chaque centre des médias du stade.	●	●	●	●					
Parkings	30.24	Affiliés commerciaux, hors hospitalité	150-200 200-300					Enceinte du stade			Une plus grande quantité est nécessaire pour le match d'ouverture, les quarts de finale, les demi-finales et la finale.	●	●	●						
Parkings	30.25	Affichage commercial	50-100 5-10					Enceinte du stade			La quantité de laissez-passer demandés dépend de l'activation de l'affichage commercial par les affiliés commerciaux.	●	●	●						
Parkings	30.26	Opérations de marketing – matches de groupes	50					Enceinte du stade			Des laissez-passer sont nécessaires pour les articles opérationnels tels que les concessions de marchandises et de nourriture et de boissons.	●		●						
Parkings	30.27	Opérations de marketing – quarts de finale	80					Enceinte du stade			Des laissez-passer sont nécessaires pour les articles opérationnels tels que les concessions de marchandises et de nourriture et de boissons.	●	●	●						
Parkings	30.28	Opérations de marketing – nation hôte, matches de groupes	50					Enceinte du stade			Des laissez-passer sont nécessaires pour les articles opérationnels tels que les concessions de marchandises et de nourriture et de boissons.	●	●	●						
Parkings	30.29	Opérations de marketing – demi-finales	80					Enceinte du stade			Des laissez-passer sont nécessaires pour les articles opérationnels tels que les concessions de marchandises et de nourriture et de boissons.	●	●	●						
Parkings	30.30	Opérations de marketing – match d'ouverture et finale	100					Enceinte du stade			Des laissez-passer sont nécessaires pour les articles opérationnels tels que les concessions de marchandises et de nourriture et de boissons.	●	●	●						
Sites auxiliaires	32.05	Fan Fests de la FIFA	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Site	AO			●	●	●						
11 Marketing/TV																				
Sites auxiliaires	32.06	Espace de retransmission publique	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur				●	●	●						

voitures cars

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :
 BMR Broadcast Media Rights
 FFG FIFA Flag Guidelines
 FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
 FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
 FR FIFA regulations
 FSR FIFA Safety Regulations
 FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
 FMR FWC Media Requirements
 AO Accord d'organisation
 FITR FIFA Information Technology Requirements
 LOR List of Requirements
 LDJ Lois du Jeu
 OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
 TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
 AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités	Surface requise (m ²) ⁵	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷
12 Marketing/COL																				
Complexes de service	11.01	Complexe réservé	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4	Espace réservé		Adjacent au stade et aux stands des concessions pour spectateurs.	L'emplacement de ce complexe lui permet de soutenir diverses opérations et le stockage de biens (par exemple nourriture et boissons, informatique et télécommunications, marchandises, logistique, gestion du site, gestion des déchets, etc.). L'aménagement de ce ou de ces complexes doit comprendre la démarcation des zones avec des barrières de sécurité (2 mètres de haut), des conteneurs pour stockage sec et réfrigéré ainsi que des portes d'accès dédiées, avec suffisamment de place pour laisser passer en même temps de grands véhicules de livraison et des chariots élévateurs. Cet espace doit être dépourvu de tout trafic de spectateurs et le parement du site doit être interdit aux barrières pour dissimuler les opérations. Ce complexe doit bénéficier d'une préparation adéquate du sol, d'égouts, de systèmes d'éclairage et de services. Étant donné que cet espace sera réalisé avant / pendant la période d'utilisation non exclusive, il doit être entouré d'une barrière de sécurité avant, pendant et après son fonctionnement. Une alimentation électrique peut être nécessaire pour les conteneurs réfrigérés.	●	●	●	●	●	●	●	●	●
13 Médias																				
Terrain de jeu	3.07	Positions des photographes	4	150-250	À dét.	À dét.	1	Côté des buts et ligne de touche opposée	FMR	Il y a quatre (4) positions désignées, à savoir : derrière la ligne de but, au niveau des drapeaux de coin, et jusqu'à la ligne médiane, sur la ligne de touche du côté opposé à la tribune principale.	Comprendent les chaises pour les médias derrière les buts. Prévoir une alimentation électrique domestique selon les exigences de la FIFA. Accès Internet nécessaire.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.26	Bureau partagé pour les médias	1	1	À dét.	À dét.	2	Tribune principale		Aussi près que possible du bureau du coordinateur général.		●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'interview des médias	15.08	Zone mixte	1	250-300	600	600	6/7	Tribune principale		Situé sur le chemin entre les vestiaires des joueurs et les cars des équipes.	Position entre les vestiaires et les cars des joueurs à identifier. La taille et l'aménagement doivent être déterminés en commun avec Médias et TV.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Salle de conférence de presse	16.01	Salle de conférence de presse	1	150-200	500	500	6/7	Tribune principale	AO	À proximité immédiate des vestiaires des joueurs et de la zone mixte.	Les places assises et debout nécessaires doivent être déterminées pour chaque site (150 à 200 sièges). Prévoir une fréquentation supérieure pour le match d'ouverture et la finale.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Salle de conférence de presse	16.02	Table principale	1	6	compris dans 16.01	compris dans 16.01	6/7	Tribune principale					●	●	●	●	●	●	●	●
Salle de conférence de presse	16.03	Cabines d'interprète	3-4	6-8	compris dans 16.01	compris dans 16.01	6/7	Tribune principale			Les langues officielles de la FIFA sont l'espagnol, le français, l'anglais et l'allemand. Prévoir des services d'interprétation pour les deux équipes.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires des médias – tribune	17.01	Postes de presse avec tables	300 400 800 1000	300 400 800 1000	À dét.	À dét.	6	Tribune principale		Au-dessus de l'espace des VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.	Prévoir de pouvoir augmenter ou réduire la capacité de la tribune des médias (c'est-à-dire de remplacer des emplacements de table par des sièges de spectateurs et réciproquement) selon l'importance du match. La tribune des médias est constituée d'emplacements pour la presse écrite avec et sans table. Les postes avec table comprennent des sièges avec table, alimentation électrique, accès câblé à l'Internet (tous les sièges) et un écran de télévision (un écran pour trois sièges avec table).	●	●	●	●	●	●	●	●	

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	FSTR	Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements	LDJ	Lois du Jeu
FFG	FIFA Flag Guidelines	OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice	TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	FMR	FWC Media Requirements	AT	Annexe technique
FLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement	AO	Accord d'organisation		
FR	FIFA regulations	FITR	FWC Information Technology Requirements		
FSR	FIFA Safety Regulations	LOR	List of Requirements		

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanence ¹²						
												Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision
13 Médias																		
Aires des médias – tribune	17.02	Postes de presse sans table	300 400 800 1 000	300 400 800 1 000	À dét.	À dét.	6	Tribune principale		Au-dessus de l'espace des VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.	Des services techniques ou une alimentation électrique minimaux sont nécessaires, le cas échéant. Les places suivantes sont nécessaires pour la Coupe du Monde : match de groupes 300, quarts de finale 400, demi-finale et match pour la troisième place 800, match d'ouverture et finale 1 000.	●	●	●				
Aires des médias – tribune	17.03	Zone des rafraîchissements	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	6	Tribune principale		Au-dessus de l'espace des VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.		●	●	●				
Aires des médias – tribune	17.04	Photographes en tribune	50-100	50-100	À dét.	À dét.	6	Tribune principale		Au-dessus de l'espace des VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. La plus grande quantité est nécessaire pour le match d'ouverture, les demi-finales et la finale (100).	●	●	●				
Centre des médias du stade	18.01	Centres des médias installés dans les stades (SMC)	1	800-2 000	4 000-7 000	4 000-7 000	7	Centre des médias du stade	FMR FITR	Accès depuis la tribune des médias et le terrain.	Le plus grand nombre pour le match d'ouverture et la finale. Cet espace doit fournir des services généraux, c'est-à-dire éclairage, égouts et accès à l'alimentation électrique suffisants etc. Étant donné que cet espace sera construit pendant la période d'utilisation non exclusive, il doit être entouré d'une barrière de sécurité avant, pendant et après son utilisation. Les chemins pour piétons doivent avoir une surface plane et drainée depuis les points de débarquement et d'embarquement des moyens de transport et le parking.	●	●	●	●	●	●	●
Centre des médias du stade	18.02	Bureau des services payants	1	4-8	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade			Espace à coordonner avec la planification des services payants du COL.	●	●	●	●	●	●	●
Centre des médias du stade	18.05	Bureaux – centre des médias du stade	1	8-12	32-48	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade			Le site de la finale a besoin de la plus grande surface (48).	●	●	●	●	●	●	●
Centre des médias du stade	18.06	Espace copie	À dét.		compris dans 18.05	compris dans 18.05	7	Centre des médias du stade				●	●	●	●	●	●	●
Centre des médias du stade	18.07	Salle de réunion	1-2	20-30	80-120	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				●	●	●	●	●	●	●
Centre des médias du stade	18.08	Service de réparation des caméras	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				●	●	●	●	●	●	●
Centre des médias du stade	18.09	Bureau d'information	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				●	●	●	●	●	●	●
Centre des médias du stade	18.10	Cafétéria et salon	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade			Zone de restauration où les journalistes peuvent acheter de la nourriture chaude. Prévoir un buffet, des comptoirs, des réfrigérateurs, des tables et des chaises. Idéalement, un espace de préparation des aliments sera aussi disponible (grills et sauteuses, par exemple).	●	●	●	●	●	●	●
Centre des médias du stade	18.11	Casiers de rangement	1		compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				●	●	●	●			

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités	Surface requise (m ²) ⁵	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷	
13 Médias																					
Centre des médias du stade	18.12	Bureau d'accueil	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.14	Bureau d'information sur la ville hôte	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.15	Infirmerie	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.16	Bureaux pour les médias	1	500-1 000	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				Le site de la finale a besoin du plus grand nombre (1 000).	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.17	Bureaux pour les photographes	1	100-150	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				Le site de la finale a besoin du plus grand nombre (150).	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.18	Casiers à clé	1	200-300	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				Taille des casiers à clé (trolleys pour les photographes). Le site de la finale a besoin du plus grand nombre (300).	● ●	● ●	● ●	● ●					
Centre des médias du stade	18.19	Bureaux de l'agence de presse	À dét.	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				La surface pour les bureaux de l'agence de presse est d'environ 1000 m ² . Elle est comprise dans le centre des médias du stade ou dans le centre international de diffusion.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.20	Distributeur automatique	À dét.	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.21	Bureau des transports	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.22	Salle d'entreposage pour les médias	À dét.	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.23	Bureau du partenaire de télécommunication	1	À dét.	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.24	Bureaux – rédacteurs	1	5	400	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				400 m ² de bureaux pour les rédacteurs.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.25	Bureau – responsable des médias de la FIFA	1	2-4	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade					● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	
Centre des médias du stade	18.26	Centre d'interprétation	1	6-8	compris dans 18.01	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade				Situé idéalement dans le centre des médias du stade sur le site de la finale ; peut toutefois se trouver dans le centre international de diffusion ou au quartier général de la FIFA.	Cet espace doit comprendre huit (8) cabines d'interprétation insonorisées, une salle de contrôle et un salon.	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	FSTR	Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements	LDJ	Lois du Jeu
FFG	FIFA Flag Guidelines	FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	FMR	FWC Media Requirements	TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
FLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement	AO	Accord d'organisation	AT	Annexe technique
FR	FIFA regulations	FITR	FIFA Information Technology Requirements		
FSR	FIFA Safety Regulations	LOR	List of Requirements		

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷
13 Médias																				
Parkings	30.35	Parking des médias	150-250					Enceinte du stade			La plus grande partie est attribuée au stade de la finale.	●	●	●						
Parkings	30.36	Point de débarquement pour les médias	1					Enceinte du stade			Le plus près possible de la tribune des médias ou de l'entrée du centre des médias du stade.	Le point de débarquement pour les médias peut offrir des services de navette.	●	●	●					
14 Nouveaux médias																				
Aires nouveaux médias de la FIFA	19.01	Bureau de FIFA.com – finale	1	120	À dét.	À dét.	7	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	●	●
Aires nouveaux médias de la FIFA	19.02	Bureau de FIFA.com – autres stades	1	5	25	25	7	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	●	●
Aires nouveaux médias de la FIFA	19.03	FIFA Media Channel	1	6-7	30	30	7	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	●	●
Aires nouveaux médias de la FIFA	19.04	Services de Gestion du Contenu	1	5	25	25	7	Centre des médias du stade					●	●	●	●	●	●	●	●
15 Gestion du contenu																				
Bureaux de la FIFA	7.31	Système de résultats centralisé	1	À dét.	40	40	2/4	Tribune principale			Bureau du coordinateur général, bureau des médias de la FIFA.		●	●	●	●	●	●	●	●
16 TV																				
Aires d'interview des médias	15.01	Interview flash multilatérale	2	4	6	12	1/2	Tunnel des joueurs	AO	Dans le tunnel des joueurs ou accès direct à partir du tunnel. Située sur le terrain idéalement.	Position près de l'entrée du tunnel à identifier sur tous les sites et chemins de câbles à identifier. Prévoir une alimentation électrique technique et domestique dans cette zone.	●	●						●	
Aires d'interview des médias	15.02	Interview flash unilatérale	6	4	6	36	1/2	Tunnel des joueurs	AO	Position près de ou dans l'entrée du tunnel à identifier. Placée idéalement près des vestiaires des joueurs, à un autre emplacement que la zone d'interview flash multilatérale. Toiles de fond fournies par FIFA Marketing.	Identifier les chemins de câbles. Une alimentation électrique technique et domestique doit être prévue dans cette zone.	●	●	●					●	
Aires d'interview des médias	15.03	Studio de présentation – match d'ouverture et finale	8	10	40	320	8	Cuvette du stade	AT	Vue dégagée sur le terrain.	Obtenu par une construction temporaire dans les tribunes ou la suite d'hospitalité le cas échéant. Environ 5 m x 5 m x 4 m avec des chemins de câbles, alimentation électrique technique, CVC, fenêtre inclinée avec vue sur le terrain.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'interview des médias	15.04	Studio de présentation – huitièmes de finale, quarts de finale et demi-finales	6	10	40	240	8	Cuvette du stade	AT	Vue dégagée sur le terrain.	Obtenu par une construction temporaire dans les tribunes ou la suite d'hospitalité le cas échéant. Environ 5 m x 5 m x 4 m avec des chemins de câbles, alimentation électrique technique, CVC, fenêtre inclinée avec vue sur le terrain.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'interview des médias	15.05	Studio de présentation – uniquement pour les sites avec matches de groupes	4	10	40	160	8	Cuvette du stade	AT	Vue dégagée sur le terrain.	Obtenu par une construction temporaire dans les tribunes ou la suite d'hospitalité le cas échéant. Environ 5 m x 5 m x 4 m avec des chemins de câbles, alimentation électrique technique, CVC, fenêtre inclinée avec vue sur le terrain.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'interview des médias	15.06	Studio de télévision – studio d'interview FIFA	4	8	40	160	8	Tribune principale	AT	À côté des vestiaires des joueurs.	L'emplacement comprend installation et construction, chemins de câbles, CVC et alimentation électrique technique et domestique à identifier.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires d'interview des médias	15.09	Position d'interview à l'arrivée des entraîneurs	2	À dét.	À dét.	À dét.	2/8	Tribune principale	AT	Situé sur le chemin entre le débarquement des joueurs et les vestiaires.	Position nécessaire pour interviewer l'entraîneur de l'équipe à son arrivée dans le stade.	●	●	●	●	●	●	●	●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités	Surface requise (m ²) ⁵	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanence ¹²						
												Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision
16 TV																		
Salle de conférence de presse	16.04	Plate-forme pour caméras	1	À dét.	2 x 10-20 m	20-40 m	6/7	Tribune principale	AT	Située dans la salle de conférence de presse.	La plate-forme peut être construite sur plusieurs niveaux dans la même zone ; séparation audio avec le système de diffusion d'annonces.	●	●				●	
Aires des médias – tribune	17.05	Sièges d'observateurs	200-375	200-375	À dét.	À dét.	6	Tribune principale	AT	Au-dessus de l'espace des VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.	Les sièges d'observateur sont dépourvus de table et à proximité des sièges de la tribune des médias qui sont dépourvus de table. Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés.	●	●	●				
Aires des médias – tribune	17.06	Postes de commentateurs	110 120 130 160	110 120 130 160	1,80 x 0,60	À dét.	6	Tribune principale		Au-dessus de l'espace VIP, près de la zone mixte et de la salle de conférence de presse.	Les affectations de sièges, par groupes constitutifs, et les exigences concernant l'infrastructure varient selon l'événement et le stade considérés. La construction des tables, des sièges, des chemins de câbles et de l'alimentation électrique technique doit être déterminée. Un poste de commentateurs (qui accueille trois personnes) prend généralement la place d'au moins six (6) sièges, typiquement de sept (7) à neuf (9) sièges (deux rangées séquentielles de trois). En général, la conception des postes de commentateurs est spécifique au site. Les matches de groupe, les huitièmes de finale et le match pour la troisième place ont besoin de 110 places. Pour les autres matches : 120 pour les quarts de finale ; 130 pour les demi-finales ; 160 pour le match d'ouverture et la finale. Les dimensions sont 1,8 m de largeur x 1,6 m, séparations en Perspex. Prévoir également une alimentation électrique domestique et technique, des câbles de données, des câbles de télécommunication, deux moniteurs. Vingt pour cent (20%) des postes de commentateurs de diffusion à l'arrière de la tribune peuvent accueillir une caméra de commentateur.	●	●	●	●	●	●	●
Aires des médias – tribune	17.07	Câblage	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	6	Tribune principale	AT			●	●	●				
Complexe de diffusion	20.01	Complexe de diffusion	1	À dét.	4000-6000	4000-6000	8	Derrière la tribune principale	AO AT		Prévoir de l'espace, des barrières / portes, des chemins de câbles vers le stade, des bâtiments temporaires, de l'espace de stockage et une alimentation électrique technique. L'espace pour des bureaux / technique / de production dans chaque complexe de diffusion est fourni par le COL. Espace pour unités mobiles et unités d'intervention rapide pour à la fois le diffuseur local et les détenteurs de droits médiatiques avec exigences techniques pour la diffusion de l'événement depuis le stade. 6 000 m ² sont nécessaires pour les sites du match d'ouverture / des demi-finales / de la finale. Pour tous les autres stades, 4 000 m ² sont nécessaires. Cet espace doit fournir des services généraux, c'est-à-dire éclairage, égouts et accès à l'alimentation électrique suffisants, etc. Étant donné que cet espace sera construit pendant la période d'utilisation non exclusive, il doit être entouré d'une barrière de sécurité avant, pendant et après son utilisation et un service de sécurité et de sûreté doit être en place 24 heures sur 24. Les chemins pour piétons doivent avoir une surface plane et drainée depuis les points de débarquement et d'embarquement des moyens de transport et le parking. Cet espace doit être disponible avant la période d'utilisation exclusive.	●	●	●	●	●	●	●
Complexe de diffusion	20.02	Parc d'antennes paraboliques	1	À dét.	compris dans 20.01	À dét.	8	Derrière la tribune principale	AT	Complexe de diffusion	Situé idéalement dans le complexe de diffusion, mais si une exception est nécessaire, peut être adjacent au complexe de diffusion. Vue dégagée du ciel.	●	●	●	●	●	●	
Complexe de diffusion	20.03	Bureaux du diffuseur local/ maison des graphiques/ entreposage	1	À dét.	300-400	À dét.	8	Derrière la tribune principale	AT		300 à 400 m ² d'espace de bureaux et de production à l'intérieur du complexe ou adjacent à celui-ci.	●	●	●	●	●	●	

1 Espace

2 Numéro de référence du dessin

3 Désignation de l'espace

par la FIFA

4 Nombre d'espaces requis

5 Nombre de personnes prévu

6 Dimensions de la zone

7 Somme des dimensions de la zone

8 Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

9 Propriétaire/planificateur de l'espace

10 Emplacement dans le stade

11 Proximité d'autres salles/activités

12 Structure typique nécessaire

13 L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

14 Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

15 Nécessite une connectivité téléphonique

16 Nécessite une connectivité Internet

17 Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanence ¹²						
												Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	
16 TV																		
Aires de diffusion	21.01	Salle de contrôle des commentateurs (CCR)	1	20	80	80	8	Tribune principale	AT		Au voisinage des postes de commentateurs, par exemple à côté de la tribune des médias.	L'emplacement comprend installation et construction, chemins de câbles, CVC et alimentation électrique technique et domestique à identifier.	●	●	●	●	●	●
Aires de diffusion	21.02	Salle de contrôle des commentateurs – entreposage	1	n. d.	30	30	8	Tribune principale	AT		Près de la salle de contrôle des commentateurs.		●	●	●			
Aires de diffusion	21.03	Plate-forme pour les responsables des annonces au public	4	4	8	32	8	Tribune principale	AT			Cet emplacement nécessite la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●	●	●	●
Positions de caméras	22.01	Caméra 1	1	1	2 x 3	6	3	Cuvette du stade	AT		Ligne médiane – tribune principale	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●			●
Positions de caméras	22.02	Caméra 2	1	1	2 x 3	6	3	Cuvette du stade	AT		Près de la caméra 1	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●			●
Positions de caméras	22.03	Caméras 3 & 4	2	1	2 x 3	6	3	Cuvette du stade	AT		Ligne des 16 mètres	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●			●
Positions de caméras	22.04	Caméras 5 & 6	2	1	2 x 3	6	3	Cuvette du stade	AT		Tribune principale sur la ligne de but	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●			●
Positions de caméras	22.05	Caméras 7 & 8	2	1	2 x 3	6	1	Cuvette du stade	AT		Derrière les buts	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●			●
Positions de caméras	22.06	Caméra 9	1	1	2 x 3	6	1	Cuvette du stade	AT		Ligne médiane – terrain	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●			●
Positions de caméras	22.07	Caméra 10	1	1	2 x 3	6	3	Cuvette du stade	AT		En position surélevée dans la tribune sud	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●			●
Positions de caméras	22.08	Caméra 11	1	1	2 x 3	6	3	Cuvette du stade	AT		En position surélevée dans la tribune nord	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●			●
Positions de caméras	22.09	Caméras 12 & 13	2	1	2 x 3	6	1	Cuvette du stade	AT		Sur le terrain à côté du but	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●			●
Positions de caméras	22.10	Caméra 14	1	1	2 x 3	6	1	Cuvette du stade	AT		Grue derrière le but	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●		●			●

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA

(voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à

négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanente ¹²						
												Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵		
16 TV																		
Positions de caméras	22.11	Caméra 15	1	1	2 x 3 m	6	1	Cuvette du stade	AT	Grue derrière le but	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●			●	
Positions de caméras	22.12	Caméras 16 & 17	2	1	2 x 3 m	6	1	Cuvette du stade	AT	Terrain au niveau de l'action	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●			●	
Positions de caméras	22.13	Caméra 18	1	1	2 x 3 m	6	3	Cuvette du stade	AT	Caméra surélevée angle opposé	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●			●	
Positions de caméras	22.14	Caméras 19 & 20	2	1	2 x 3 m	6	3	Cuvette du stade	AT	Angle opposé pour le banc	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●			●	
Positions de caméras	22.15	Caméra 21	1	1	2 x 3 m	6	3	Cuvette du stade	AT	Caméra opposée 9	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●			●	
Positions de caméras	22.16	Caméra 22	1	1	2 x 3 m	6	3	Cuvette du stade	AT	Plate-forme dans la tribune principale	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●			●	
Positions de caméras	22.17	Caméras 23 & 24	2	1	2 x 3 m	6	3	Cuvette du stade	AT	Caméra volante de joueur	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●			●	
Positions de caméras	22.18	Caméra 25	1	1	2 x 3 m	6	8	Cuvette du stade	AT	Sur la diagonale SE	Des plans de disposition des caméras spécifiques au site doivent être élaborés en accord avec le plan de production convenu. Prévoir la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●	●			●	
Positions de caméras	22.19	Position de caméra unilatérale – centre gauche	1	1	2,5 x 10	25	3	Cuvette du stade	AT		Nécessite la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●				●	
Positions de caméras	22.20	Position de caméra unilatérale – centre droit	1	1	2,5 x 10	25	3	Cuvette du stade	AT		Nécessite la construction d'une plate-forme, des chemins de câbles et une alimentation électrique.	●	●				●	
Positions de caméras	22.21	Position de caméra unilatérale – but à gauche	1	1	2,5 x 5	12,5	3	Cuvette du stade	AT				●	●				●
Positions de caméras	22.22	Position de caméra unilatérale – but à droite	1	1	2,5 x 5	12,5	3	Cuvette du stade	AT				●	●				●
Positions de caméras	22.23	Position de caméra unilatérale – terrain à gauche 1	1	1	2,5 x 12	30	1	Cuvette du stade	AT		Nécessite des chemins de câbles et une alimentation électrique. Ajouter les exigences concernant la plate-forme aux dessins pour la caméra.	●	●				●	
Positions de caméras	22.24	Position de caméra unilatérale – terrain à gauche 2	1	1	2,5 x 9	22,5	1	Cuvette du stade	AT		Nécessite des chemins de câbles et une alimentation électrique. Ajouter les exigences concernant la plate-forme aux dessins pour la caméra.	●	●				●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷
16 TV																				
Positions de caméras	22.25	Position de caméra unilatérale – terrain à droite 1	1	1	2,5 x 12	30	1	Cuvette du stade	AT		Nécessite des chemins de câbles et une alimentation électrique. Ajouter les exigences concernant la plate-forme aux dessins pour la caméra.	●	●						●	
Positions de caméras	22.26	Position de caméra unilatérale – terrain à droite 2	1	1	2,5 x 9	22,5	1	Cuvette du stade	AT		Nécessite des chemins de câbles et une alimentation électrique. Ajouter les exigences concernant la plate-forme aux dessins pour la caméra.	●	●	●					●	
Positions de caméras	22.27	Position de caméra unilatérale – opposée à gauche	1	1	2,5 x 5	12,5	3	Cuvette du stade	AT				●	●					●	
Positions de caméras	22.28	Position de caméra unilatérale – opposée à droite	1	1	2,5 x 5	12,5	3	Cuvette du stade	AT				●	●					●	
Positions de caméras	22.29	Caméra araignée et pupitre de contrôle	À dét.	1	À dét.	À dét.	1	Cuvette du stade	AT		Le placement des points d'ancre doit être fait en réduisant au minimum les sièges condamnés.	●	●					●		
Positions de caméras	22.30	Caméras 3D	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	1/3	Cuvette du stade	AT		Situées à côté de la caméra principale et sur le terrain de jeu.	●	●	●				●		
Centre international de diffusion (IBC)	23.01	Centre international de diffusion	1	À dét.	30 000	30 000	7		BMR AT AO		Emplacement centralisé pour la coordination des activités de diffusion. Idéalement dans la ville d'accueil du match d'ouverture. Comprend CVC, alimentation électrique technique et domestique. Si le centre international de diffusion est adjacent à un stade accueillant un match, prévoir la planification et la coordination entre les sites.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Parkings	30.33	Parking pour les diffuseurs TV – match d'ouverture, demi-finales et finale	250					Enceinte du stade	AT		À 200 m de l'entrée du complexe de diffusion / des médias.	Places de parking standard pour voitures. Séparé du complexe de diffusion.	●	●	●					
Parkings	30.34	Parking pour les diffuseurs TV – autres	170					Enceinte du stade	AT		À 200 m de l'entrée du complexe de diffusion / des médias.	Places de parking standard pour voitures. Séparé du complexe de diffusion.	●	●	●					
17 TV/FIFA.com																				
Aires d'interview des médias	15.07	Pré-zone mixte	1	À dét.	À dét.	À dét.	6/7	Tribune principale	AT		Zone mixte		●	●	●	●	●	●	●	
18 TV/Protocole																				
Aires d'hospitalité – stade	13.15	Position d'interview des VVIP/VIP	2	4	12	24	5	Tribune principale				Zone d'interview située dans le salon VIP, une zone / pièce séparée n'est pas nécessaire.	●	●	●					
19 MATCH IT																				
Bureaux de la FIFA	7.30	Support de l'infrastructure informatique du stade	1	5	30	30	À dét.	Cuvette du stade	FITR		Dans le périmètre intérieur du stade. D'accès facile pendant les périodes d'utilisation non exclusive et exclusive.	Dans la cuvette du stade, mais à l'extérieur des espaces de compétition et des installations réservées aux VIP / VVIP.	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.32	Centre de commande informatique (ITCC)	1	60	650	650	À dét.		FITR		Centre international de diffusion (IBC) / aires de diffusion / quartier général	Situé dans l'IBC pour la Coupe du Monde de la FIFA et le quartier général de la FIFA ou les aires de diffusion pendant la Coupe du Monde de la FIFA.	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux de la FIFA	7.33	Liaison informatique	1	1	10	10	2/4	Tribune principale	FITR		Situé dans l'espace de bureau général de la FIFA.		●	●	●	●	●	●		

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :
 BMR Broadcast Media Rights
 FFG FIFA Flag Guidelines
 FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
 FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
 FR FIFA regulations
 FSR FIFA Safety Regulations
 FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
 FMR FWC Media Requirements
 AO Accord d'organisation
 FITR FWC Information Technology Requirements
 LOR List of Requirements
 LDJ Lois du Jeu
 OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
 TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
 AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanence ¹²							
												Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵		
19 MATCH IT																			
Surfaces techniques informatiques	24.01	Complexe technologique	1	114	1100	1100	4	Adjacent à la tribune principale	FITR		Emplacement préféré dans le périmètre extérieur du stade, dans un endroit sécurisé et d'accès facile les jours de match. À proximité du complexe de diffusion pour réduire au minimum le câblage nécessaire entre les deux emplacements.	Le complexe technologique est l'approche idéale pour fournir l'espace nécessaire à l'informatique du stade. Si ces emplacements ne peuvent pas être fournis en un seul endroit, ils devront être répartis dans le site. Un accès à cet espace sera nécessaire avant la période d'utilisation exclusif (6 à 8 semaines à l'avance).	●	●	●	●	●	●	
Surfaces techniques informatiques	24.02	Surface technique primaire 1	1		30	compris dans 24.01	4		FITR		Emplacement central dans le bâtiment, 30 m ² par pièce.	Surfaces techniques centrales au sein du stade destinées à accueillir les composants technologiques principaux. Prévoir de la place pour au moins 8 racks 19" – 24 m ² ; accès facile à l'équipement; accès aux racks de câblage par tous les côtés; prévoir de la place pour l'alimentation électrique de secours ainsi qu'une protection contre les éléments extérieurs et un contrôle climatique suffisants. L'espace doit pouvoir être fermé à clé, exempt de poussière, avec un sol surélevé.	●	●	●	●	●	●	
Surfaces techniques informatiques	24.03	Surface technique primaire 2	1		30	compris dans 24.01	4		FITR		Si nécessaire, la surface technique primaire doit être un emplacement central dans le bâtiment, 30 m ² par pièce.	Surfaces techniques centrales au sein du stade destinées à accueillir les composants technologiques principaux. Prévoir de la place pour au moins 6 racks 19" – 24 m ² ; accès facile à l'équipement; accès aux racks de câblage par tous les côtés; prévoir de la place pour l'alimentation électrique de secours ainsi qu'une protection contre les éléments extérieurs et un contrôle climatique suffisants. L'espace doit pouvoir être fermé à clé, exempt de poussière, avec un sol surélevé.	●	●	●	●	●	●	
Surfaces techniques informatiques	24.08	Entreposage informatique du match	1	8	30	compris dans 24.01	4		FITR					●	●	●	●		
Surfaces techniques informatiques	24.10	Entreposage du fournisseur de télécommunications	1	8	30	compris dans 24.01	4		FITR			Stock pour Solution informatique et les services payants de la FIFA		●	●	●	●		
Surfaces techniques informatiques	24.11	Entreposage des services techniques	1	8	30	compris dans 24.01	4		FITR			Stock pour les radios couvrant l'événement et l'alimentation électrique.		●	●	●	●		
Surfaces techniques informatiques	24.14	Surfaces techniques secondaires	À dét.	À dét.	15	15			FITR			Il s'agit de surfaces techniques décentralisées dans le stade destinées à accueillir les composants de distribution. Le nombre de ces surfaces dépend de la disposition du stade et de l'infrastructure de base. Elles desservent le niveau 0 d'accès utilisateur tertiaire du stade. Leur accès doit être réservé à l'équipe de Solution informatique de la FIFA, doit fermer à clé et être étanche à la poussière pour la livraison de l'équipement, par exemple des armoires informatiques. Une alimentation électrique de secours et la climatisation sont nécessaires. Noter que cet espace ne doit pas contenir de gicleurs d'incendie ni de tuyaux d'eau.		●	●	●	●	●	●
Surfaces techniques informatiques	24.15	Surfaces techniques locales	À dét.	À dét.	5	5			FITR			Espace local dans la zone où l'informatique est déployée pour accueillir le câblage et le matériel locaux (commutateurs). Cette zone doit fermer à clé et être exempte de poussières comme les surfaces techniques secondaires.		●	●	●	●	●	●
Centre d'accréditation	25.10	Bureau informatique	1		15	compris dans 25.01	3		FITR		Situé dans le centre d'accréditation. L'équipe de Solution informatique de la FIFA doit disposer d'un accès exclusif.	Espace de bureau pour le support et l'entreposage.		●	●	●	●	●	●
Sites auxiliaires	32.10	Entrepôt central de logistique du COL	À dét.	À dét.	100	100	Site		FITR			Usine de PC.		●	●	●	●	●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét.: à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités	Surface requise (m ²) ⁵	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷	
20 MATCH IT / COL																					
Centre des médias du stade	18.03	Bureau informatique (services payants)	1	3	15	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade			Similaire au bureau informatique des matches.	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Centre des médias du stade	18.04	Bureau informatique (services payants)	1	n. d.	15	compris dans 18.01	7	Centre des médias du stade			Entreposage pour le matériel relatif aux services payants.	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires de diffusion	21.04	Aires techniques des services payants	1	2	20	20	8	Tribune principale	FITR		Similaires aux exigences pour les surfaces techniques secondaires.	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Aires de diffusion	21.05	Support des services payants	2	2	À dét.	À dét.	8	Tribune principale	FITR		Deux sièges dans la tribune des médias.	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Surfaces techniques informatiques	24.04	Bureau de gestion informatique	1	20	90	compris dans 24.01	4		FITR		Ces espaces seront utilisés par l'équipe de gestion avec des représentants des départements MATCH IT et Informatique du COL, de l'équipe de support des télécommunications (Solution informatique et services payants de la FIFA) et des équipes opérationnelles locales.	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Surfaces techniques informatiques	24.05	Salle de réunion informatique	1	8	30	compris dans 24.01	4		FITR			●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Surfaces techniques informatiques	24.06	Bureau de support informatique	1	30	140	compris dans 24.01	4		FITR		Cet espace sera utilisé par l'équipe de gestion avec des représentants des départements MATCH IT et Informatique du COL, de l'équipe de support des télécommunications (Solution informatique et services payants de la FIFA), des équipes opérationnelles locales, des entreprises qui supportent les espaces de l'alimentation électrique et des radios couvrant l'événement.	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Surfaces techniques informatiques	24.07	Réception et bureau du support informatique	1	8	45	compris dans 24.01	4		FITR		Informatique et radios du COL (y compris 15 m ² pour l'entreposage).	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Surfaces techniques informatiques	24.12	Espace pour les pauses	1	8	30	compris dans 24.01	4		FITR			●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Surfaces techniques informatiques	24.13	Espace des groupes électrogènes	1	8	50	compris dans 24.01	4		FITR		Espace réservé à la production d'électricité dans le complexe technologique.	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Parkings	30.40	Parking informatique et télécommunications	85					Enceinte du stade	FITR		Attribution des places de parking comme suit : 20 places de parking pour le personnel des départements Informatique du match et Informatique du COL, 15 places pour le personnel des services payants et 50 places pour le personnel du Centre de commande informatique.	●	●	●							
21 MATCH IT / COL / TV																					
Aires de diffusion	21.06	Chemins de câbles	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	8	Tribune principale			Constitués de chemins de câble à fixation facile pour le câblage de toutes les installations multilatérales et unilatérales, c'est-à-dire les plates-formes de caméras, les studios TV, les studios de présentation, les plates-formes des annonceurs. Des chemins de câbles spéciaux sont nécessaires dans les zones des commentateurs. Spécifications détaillées par le diffuseur local.	●		●							

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR	Broadcast Media Rights	LDJ	Lois du Jeu
FFG	FIFA Flag Guidelines	OAA	Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
FHTR	FIFA Hospitality Technical Requirements	TMD	Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
FMR	FWC Media Requirements	AT	Annexe technique
AO	Accord d'organisation		
FLCA	FIFA / LOC Concessions Agreement		
FR	FIFA regulations		
FSR	FIFA Safety Regulations		
LOR	List of Requirements		

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités	Surface requise (m ²) ⁵	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷
21 MATCH IT / COL / TV																				
Aires de diffusion	21.07	Passerelles et canalisations pour câbles	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	8	Tribune principale			Pour la protection des câbles sur toutes les routes, il faut installer des passerelles ou des canalisations de câbles temporaires ou permanentes entre le complexe de diffusion et les différentes positions de caméras, les postes de commentateurs, la zone mixte, le centre des médias du stade, la salle de contrôle des commentateurs et le terrain de jeu.	●	●							
22 COL																				
Points de contrôle d'accès	1.01	Aires de fouille des véhicules	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3			Périmètre du stade	Doit permettre des vérifications de sécurité efficaces aux heures d'arrivée.	●	●	●	●	●				
Points de contrôle d'accès	1.02	Zone des détecteurs magnétiques et de fouille des sacs	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3			Périmètre du stade		●	●	●	●	●				
Points de contrôle d'accès	1.03	Tourniquets	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3			Entre le périmètre et la cuvette du stade.		●	●	●	●	●				
Centre médical des spectateurs	2.05		À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Cuvette / périmètre du stade				●	●	●	●	●				
Terrain de jeu	3.06	Bureau d'info-divertissement	1	4	8 x 1	8	1	Tribune principale		Derrière le banc des remplaçants de l'équipe A ou B.	C'est l'emplacement depuis lequel les opérations d'info-divertissement du stade sont contrôlées ; il nécessite des points d'alimentation électrique et de données. Incorporer des éléments de réduction du bruit dans sa conception. Une autre position pourrait être dans la tribune principale, dans la salle de contrôle des commentateurs (CCR) à côté du centre des opérations du stade.	●	●	●	●	●				
Terrain de jeu	3.13	Tunnel de service	2	À dét.	À dét.	À dét.	1	Cuvette du stade	FSTRR	Accès direct au niveau du terrain depuis le périmètre du stade.	Quatre tunnels dans les coins du terrain sont idéaux pour assister la ventilation du terrain. Leur hauteur doit permettre d'y faire circuler des véhicules de service (5 m minimum).	●	●							
Terrain de jeu	3.14	Écrans / panneaux vidéo géants	2		À dét.	À dét.	3/4	Cuvette du stade	FSTRR	Doivent être vus depuis chaque siège du stade idéalement.	Le département Compétitions de la FIFA fournit des directives indiquant quels contenus doivent être affichés sur les panneaux vidéo géants. Les écrans géants doivent comprendre un tableau d'affichage et une horloge. Les départements TV et Compétitions de la FIFA fournissent des contenus et des directives pour l'affichage sur les écrans.	●	●	●	●	●				
Terrain de jeu	3.16	Projecteurs	À dét.		À dét.	À dét.	3	Cuvette du stade	AT		Projecteurs destinés à illuminer le terrain de jeu, garantissant une totale absence d'ombres et conformes aux exigences de FIFA TV. Il faut prévoir une alimentation électrique sans interruption permettant un éclairage continu.	●	●	●						
Bureaux du COL	8.01	Responsable du site	1	1	40	40	2/4	Tribune principale		Près des bureaux du coordinateur général de la FIFA		●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.02	Assistant du responsable du site	1	1-2	compris dans 8.01		2/4	Tribune principale				●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.03	Responsable du chantier	1	À dét.	À dét.	À dét.	2/4	Tribune principale		Responsable du site et / ou complexe du chantier	C'est l'espace où le responsable du chantier coordonne l'installation et l'entretien des structures temporaires avec les fournisseurs de services. Se reporter à la section 11.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.04	Salles de travail / bureau partagé	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale			Affectées au personnel qui ne travaille pas en permanence pour le stade concerné ou le personnel non prévu.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.05	Bureau informatique	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale		Cet espace doit être à proximité du bureau informatique de la FIFA.		●	●	●	●	●	●	●	●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTRR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Sous-catégories								
												Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁶	Flux de télévision	UPS ¹⁷
22 COL																				
Bureaux du COL	8.06	Bureau des panneaux	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale				●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.07	Bureau de l'info-divertissement	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale				●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.08	Bureau de logistique	1	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	Tribune principale		Complexe de la logistique		●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.09	Bureau des transports	1	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	Tribune principale		Situé idéalement près du nœud routier.		●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.10	Bureau du marketing	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale				●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.11	Bureau médical	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale		Adjacent à l'infirmière des joueurs.		●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.12	Salle des chauffeurs	1	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	Tribune principale		Adjacente ou à proximité immédiate du point de débarquement et du parking des VIP/VVIP.		●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.13	Bureau de la sécurité	1	À dét.	À dét.	À dét.	2/4	Tribune principale		Placé à proximité immédiate ou partagé avec la sécurité de la FIFA.		●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.14	Bureau d'hospitalité	1	À dét.	À dét.	À dét.	4/9	Tribune principale				●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.15	Bureau du protocole	1	À dét.	À dét.	À dét.	4/5	Tribune principale		Placé à proximité immédiate ou partagé avec le protocole de la FIFA.		●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.16	Bureau de la restauration (nourriture et boissons)	1	À dét.	À dét.	À dét.	4/5/9	Tribune principale				●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.17	Bureau des bénévoles	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale				●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.18	Bureau général	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale				●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.19	Bureau partagé pour les médias	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale				●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.20	Bureau des cérémonies	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale		Bureau nécessaire uniquement pour les sites accueillant le match d'ouverture, la finale et le match pour la troisième place.		●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.21	Bureaux pour la gestion du stade	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	Tribune principale		À proximité immédiate des bureaux du COL.	Pour gérer le fonctionnement du stade pendant la Coupe du Monde et en mode traditionnel.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.22	Bureaux pour la gestion des installations du stade	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	Tribune principale		À proximité immédiate des bureaux du COL.	Pour gérer le fonctionnement du stade pendant la Coupe du Monde et en mode traditionnel.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.23	Installations du gardien du stade	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/4				Pour gérer le fonctionnement du stade pendant la Coupe du Monde et en mode traditionnel.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bureaux du COL	8.24	autre	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/4					●	●	●	●	●	●	●	●	
Cérémonies	9.01	Vestiaires (salle verte) pour les cérémonies d'ouverture et de fermeture	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3/4	Tribune principale et tunnels		À l'écart des routes du public et à proximité des tunnels des joueurs / de service.	Les exigences pour les cérémonies seront décidées après confirmation du concept des cérémonies.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Cérémonies	9.02	Salle d'entreposage des accessoires pour les cérémonies d'ouverture et de clôture	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4	Tribune principale et tunnels		À l'écart des routes du public et à proximité des tunnels des joueurs / de service.		●	●	●	●					
Cérémonies	9.03	Installations supplémentaires pour les cérémonies d'ouverture et de clôture	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.				Espace requis pour les répétitions des cérémonies d'ouverture / de clôture, exigences concernant la nourriture et les boissons, aires d'attente, toilettes et sanitaires et exigences concernant les transports, etc. La taille de cet espace dépend du programme des cérémonies.	●	●							

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités	Surface requise (m ²) ⁵	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷
22 COL																				
Complexes de service	11.04	Collecte / recyclage des déchets	À dét.	À dét.	À dét.	compris dans 11.01	4	Espace réservé				●	●	●	●					
Complexes de service	11.05	Complexe / bureau de la logistique	À dét.	À dét.	À dét.	compris dans 11.01	4	Espace réservé				●	●	●	●	●	●	●		
Complexes de service	11.06	Complexe de gestion du site	À dét.	À dét.	À dét.	compris dans 11.01	4	Espace réservé				●	●	●	●	●	●	●		
Complexes de service	11.07	Groupes électrogènes de secours	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	4	Espace réservé				●	●		●					
Panneaux et décoration du stade	12.01	Bureau des panneaux et de la décoration du stade	2	À dét.	20	40	4	Tribune principale (niveau inférieur)		À côté / dans les réserves / l'espace d'entreposage des panneaux. Se reporter à 12.02.		●	●	●	●	●	●	●	●	
Panneaux et décoration du stade	12.02	Entreposage des panneaux et de la décoration du stade / salle de travail	1	À dét.	150	150	4	Tribune principale (niveau inférieur)		Accessible à partir de toutes les zones du stade.	Doit disposer d'une alimentation électrique et convenir aux conditions de travail.	●	●		●					
Surfaces techniques informatiques	24.09	Entreposage informatique du COL	1	8	30	compris dans 24.01	4	FITR				●	●	●	●	●	●	●		
Centre d'accréditation	25.01	Centre d'accréditation	1	À dét.	À dét.	1200	3	Périmètre du stade		Comprend 25.02 à 25.10.		●	●	●	●	●	●	●	●	
Centre d'accréditation	25.02	Bureau de sécurité	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3					●	●	●	●	●	●	●	●	●
Centre d'accréditation	25.03	Espace pour file d'attente	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3					●	●	●	●	●	●	●		
Centre d'accréditation	25.04	Bureau d'accueil	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3					●	●	●	●	●	●	●	●	
Centre d'accréditation	25.05	Tables de capture d'image	4-8	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3					●	●	●	●	●	●	●	●	
Centre d'accréditation	25.06	Point impression	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3					●	●	●	●	●	●	●	●	
Centre d'accréditation	25.07	Bureau d'accréditation	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3				Bureau attribué au responsable / coordinateur des accréditations.	●	●	●	●	●	●	●	●	
Centre d'accréditation	25.08	Bureaux généraux	3	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3				Bureaux utilisés par l'équipe d'accréditation et comme salles de réunion.	●	●	●	●	●	●	●	●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FITR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanence ¹²						
												Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision
22 COL																		
Centre d'accréditation	25.09	Salon et rafraîchissements	1	À dét.	À dét.	compris dans 25.01	3					●	●	●	●	●	●	●
Centre des bénévoles	27.01	Réception	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade				●	●	●	●	●	●	
Centre des bénévoles	27.02	Bureaux	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade				●	●	●	●	●	●	
Centre des bénévoles	27.03	Salle de repos des bénévoles	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade				●	●	●	●	●	●	
Mâts	28.01	Drapeaux à l'extérieur du stade	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade	FFG			●	●	●	●			
Parkings	30.31	Parking du personnel de la FIFA / du COL	100					Enceinte du stade				●	●	●	●			
Parkings	30.32	Point de débarquement de la navette du personnel de la FIFA / du COL	1					Enceinte du stade		Dans le stade à proximité de l'entrée principale.		●	●	●	●			
Parkings	30.37	Centre des bénévoles	15					Centre des bénévoles				●	●	●	●			
Parkings	30.38	Parking du centre d'accréditation	15					Centre d'accréditation				●	●	●	●			
Services de sécurité et d'urgence	31.01	Périmètres de sécurité	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade	FSR			●	●	●	●			
Services de sécurité et d'urgence	31.02	Centre des opérations du stade (SOC)	1	À dét.	À dét.	À dét.	4		FSR		Il constitue la plaque tournante des opérations dans le stade. La gestion de la sécurité et des catastrophes est assurée par le centre des opérations du stade. Il doit disposer d'une vue interrompue sur le terrain et la cuvette du stade, complétée par des images de vidéosurveillance de l'entrée des spectateurs dans le stade et des points de sortie, nœuds de transport compris.	●	●	●	●	●	●	
Services de sécurité et d'urgence	31.03	Salle de réunion pour les opérations du stade	1	À dét.	À dét.	À dét.	4	Centre des opérations du stade	FSR		Salle de réunion nécessaire pour les briefings et débriefings quotidiens ainsi que les réunions d'urgence pour des sujets relatifs au stade.	●	●	●	●	●	●	
Services de sécurité et d'urgence	31.04	Salle de contrôle du son	1	3	20	20	4	Centre des opérations du stade	FSR	Aire de sécurité.	Le système de diffusion d'annonces est contrôlé à partir de cette salle. Elle doit offrir une vue complète sur le terrain, le stade et l'écran des reprises. Alimentation électrique pour le système de diffusion d'annonces. Alimentation électrique domestique pour l'éclairage. Le contrôle des écrans du stade doit être effectué à partir de la même salle.	●		●	●	●	●	●
Services de sécurité et d'urgence	31.05	Entreposage sécurisé	À dét.		À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade				●	●	●	●			
Services de sécurité et d'urgence	31.06	Espace pour les pauses / toilettes	À dét.		À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade				●	●	●	●			
Services de sécurité et d'urgence	31.07	Postes de sécurité	À dét.		À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade	FSR			●	●	●	●			
Services de sécurité et d'urgence	31.08	Espace de travail / aire d'attente	À dét.		À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade	FSR			●	●	●	●			

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA®

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités	Surface requise (m ²) ⁵	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Télécommunications ¹⁵						
												Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	
22 COL																		
Services de sécurité et d'urgence	31.09	Parc de fouille distant / contrôle des véhicules	À dét.		À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade	FSR			Doit comprendre : une file d'attente des véhicules, une zone de contrôle des véhicules de grande taille, une file de contournement, une plate-forme d'observation, une zone de sécurité (espace de travail et de repos pour le personnel de contrôle), une aire de transfert de matériel, des toilettes, de l'éclairage, un contrôle des permis des véhicules.	●	●	●	●	●	●
Services de sécurité et d'urgence	31.10	Portes de sortie des spectateurs	À dét.		À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade	FSR			Portes à proximité des points d'entrée pour la sortie des spectateurs.	●	●	●			
Services de sécurité et d'urgence	31.11	Véhicules de secours	À dét.		À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade	FSR			Parking des ambulances et des véhicules des pompiers et de police dans l'enceinte du stade.	●	●	●			
Services de sécurité et d'urgence	31.12	Station d'évacuation des blessés	À dét.		À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade	FSR			Les plans du gouvernement et de la cité hôte déterminent les exigences relatives à ce point.	●	●		●		
Services de sécurité et d'urgence	31.13	Aire d'attente des stadiers	À dét.		À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade	FSR			Aire de repos nécessaire pour les stadiers travaillant dans le stade. Cette zone doit comprendre des casiers à clé, des toilettes et sanitaires, des installations pour la nourriture et les boissons, etc.	●	●		●		
Services de sécurité et d'urgence	31.14	Hélisurface	1-2		À dét.	À dét.	3	Périmètre du stade	FSR			Grand espace ouvert pour l'atterrissement des hélicoptères / le regroupement des VVIP et des services d'urgence.	●	●		●		
Sites auxiliaires	32.01	Hôtels officiels	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Site	AO			Deux hôtels des équipes spécifiques au site (VSTH) associés à chaque stade de la Coupe du Monde de la FIFA. Ces hôtels doivent être à 20 minutes de route des terrains d'entraînement correspondants.	●		●	●	●	●
Sites auxiliaires	32.07	Services de transports publics	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur				Il s'agit de l'hôtel du quartier général de la FIFA, des hôtels des sites de la FIFA et des hôtels des équipes spécifiques au site (VSTH). Les hôtels des sites de la FIFA doivent posséder une billetterie et une administration. La FIFA confirmera l'emplacement de ces sites en accord avec le COL.	●		●	●	●	●
Aéroports	33.01	Terminal réservé aux équipes	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur				Doit comprendre : l'immigration, le dédouanement, la manutention des bagages, des salons d'attente, des zones réservées aux médias, des zones de débarquement / parking pour les véhicules des équipes, des points pour la nourriture et les boissons etc. Un terminal est nécessaire pour les vols affrétés par les associations membres participantes (AMP) et les arrivées et départs des VVIP ; il peut être situé dans le terminal principal ou dans un terminal séparé.	●	●		●	●	●
Aéroports	33.02	Files d'immigration séparées pour la délégation de la FIFA	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur					●	●		●		
Aéroports	33.03	Signalisation	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur				Signalisation indiquant la direction des points d'embarquement dans les véhicules.	●	●		●		
Aéroports	33.04	Salle d'attente des bénévoles	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur				Aire d'attente dans la partie de l'aéroport côté pistes pour les bénévoles qui travaillent dans cet espace.	●	●		●		
Aéroports	33.05	Bureaux d'accueil	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur				Des services de transport et protocolaires doivent être disponibles aux bureaux d'accueil.	●		●	●	●	
Aéroports	33.06	Bureau de vérification des accréditations	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur				Cette zone doit être située dans la partie du terminal côté pistes pour valider l'accréditation des délégués arrivants.	●		●	●	●	
Aéroports	33.07	Salon et traitement protocolaires	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur				Aire d'attente pour le traitement des arrivées et départs des VVIP. Nécessite un accès direct aux zones de parking / de regroupement.	●		●	●		
Aéroports	33.08	Kiosque de billetterie	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur					●	●	●	●	●	

¹ Espace

² Numéro de référence du dessin

³ Désignation de l'espace

par la FIFA

⁴ Nombre d'espaces requis

⁵ Nombre de personnes prévu

⁶ Dimensions de la zone

⁷ Somme des dimensions de la zone

⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace

¹⁰ Emplacement dans le stade

¹¹ Proximité d'autres salles/activités

¹² Structure typique nécessaire

¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre

¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation

¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique

¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption

À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :

BMR Broadcast Media Rights

FFG FIFA Flag Guidelines

FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements

FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement

FR FIFA regulations

FSR FIFA Safety Regulations

FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements

FMR FWC Media Requirements

AO Accord d'organisation

FTR FWC Information Technology Requirements

LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu

OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice

TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)

AT Annexe technique

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA COUPE DU MONDE DE LA **FIFA**

Classement par département

Catégorie ¹	Numéro de catégorie ²	Nom de l'espace ³	Quantité ⁴	Capacités ⁵	Surface requise (m ²) ⁶	Surface totale requise (m ²) ⁷	Zone d'accréditations ⁸	Emplacement ¹⁰	Document de référence*	Proximité ¹¹	Commentaires	Permanent ¹²	Temporaire ¹²	Partagé ¹³	Exclusif ¹³	CVC ¹⁴	Télécommunications ¹⁵	Conn. au réseau inform. ¹⁵	Flux de télévision	UPS ¹⁷	
22 COL																					
Aéroports	33.09	Bureau médical	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur					●	●	●	●	●				
Aéroports	33.10	Bureau des transports	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur					●	●	●	●	●				
Aéroports	33.11	Parkings	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.		Pays organisateur			Zone de regroupement pour les navettes, parking du personnel et espaces d'attente pour les véhicules réservés aux équipes et aux VIP/VVIP.	●	●	●							
23 COL / ville hôte																					
Aires de transport	29.01	Gares	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.							●	●							
Aires de transport	29.02	Parkings Park & Ride	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.					Les installations doivent être conçues pour les spectateurs à mobilité réduite.	●	●								
Aires de transport	29.03	Parking des spectateurs (à distance de marche)	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.					Les installations doivent être conçues pour les spectateurs à mobilité réduite.	●	●								
24 TOUS																					
Points de contrôle d'accès	1.05	Points d'entrée du personnel	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	3	Adjacents aux tourniquets des spectateurs et aux détecteurs magnétiques et à la fouille des sacs			Files et tourniquets pour les détecteurs magnétiques et la fouille des sacs réservés à l'accès du personnel au stade. L'emplacement de ces points dépend du parking du personnel, des zones de débarquement et des chemins opérationnels ; par exemple, le personnel travaillant dans le stade ne doit pas faire la queue avec les spectateurs lors de l'accès à la zone désignée et doit être soumis aux contrôles de sécurité nécessaires.	●	●	●							

¹ Espace
² Numéro de référence du dessin
³ Désignation de l'espace par la FIFA
⁴ Nombre d'espaces requis
⁵ Nombre de personnes prévu
⁶ Dimensions de la zone
⁷ Somme des dimensions de la zone
⁸ Zone d'accréditation de la FIFA (voir le code en page 298)

⁹ Propriétaire/planificateur de l'espace
¹⁰ Emplacement dans le stade
¹¹ Proximité d'autres salles/activités
¹² Structure typique nécessaire
¹³ L'espace est dédié à une fonction ou partagé avec une autre
¹⁴ Nécessite chauffage, ventilation et climatisation
¹⁵ Nécessite une connectivité téléphonique
¹⁶ Nécessite une connectivité Internet

¹⁷ Nécessite une alimentation électrique sans interruption
 À dét. : à déterminer, à négocier entre la FIFA et l'organisateur local

* Les abréviations font référence aux documents suivants :
 BMR Broadcast Media Rights
 FFG FIFA Flag Guidelines
 FHTR FIFA Hospitality Technical Requirements
 FLCA FIFA / LOC Concessions Agreement
 FR FIFA regulations
 FSR FIFA Safety Regulations
 FSTR Football Stadiums Technical Recommendations and Requirements
 FMR FWC Media Requirements
 AO Accord d'organisation
 FITR FWC Information Technology Requirements
 LOR List of Requirements

LDJ Lois du Jeu
 OAA Accord entre la FIFA et l'association organisatrice
 TMD Turf Management Document du COL (tel qu'il a été approuvé par la FIFA)
 AT Annexe technique

Index

page 432

Index des illustrations

page 444

A

Accès 30, 32, 44, 50, 53, **56-57**, 58, 59, 60, 61, 82, 86, 87, 90, 94, 95, 96, 97, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 112, 118, 124, 125, 127, 132, 134, 138, 141, 143, 145, 148, 154, 158, 194, 196, 201, 208, 209, 210, 211, 214, 216, 217, 248, 251, 252, 254, 255, 256, 259, 279, 280, 281
Accréditation, médias 148, 158, 162, 255, 278, 279, 280
Actionnaires 132
Administration
 Bureaux 100
 Informatique de gestion 196
Aéroports 31, 32, 33, 126
Air 35, 39, 40, 47, 69, 95, 99, 100, 103, 114, 208, 209, 210, 256, 287, 291
Air conditionné 30, 39, 53, 95, 99, 100, 103, 108, 142, 143, 195, 208, 209, 210, 251, 252, 254, 255, 256, 282, 287
Ajustements de niveau 70
Alimentation
 sans interruption (UPS) 166, 168, 169, 188
 lectrique 44, 53, 69, 86, 119, 122, 142, 148, 154, **161, 166-169**, 205, 206, 211, 212, 249
 électrique de secours 166, 168, 288
Allumettes 84
Ambulances 60, 64, 87, 94
Aménagements paysagers 41
Americans with Disabilities Act (ADA), loi sur les Américains handicapés 124
Amplification du son
(voir aussi Système de diffusion d'annonces 119, 120
Angles de vue des joueurs 188
ANSI/TIA/EIA 194
Antidopage, contrôle 96, 97, 99, 103-104, 199, 210, 256
Appel d'offres 70, 82
Arbitres
 Accès au terrain de jeu 100
 Assistant 64
 Banc 82
 Féminin 99
 Parking 59
 Table (futsal) 206, 249, 252
 Zone des arbitres 97, **98-99**, 103, 104, 105, 208, 254
Arbres 41
Arc de cercle du point de réparation 65
Architecture ouverte, systèmes à 194
Armoires à pharmacie 102

B

Arrestation 52
Arrivée, voir aussi Débarquement 132, 134
Arrosage 68, 75, 81
Articles interdits 127
Asperseurs 75, 81
Athlétisme 44
Autorités locales 50, 53, 56, 58, 88, 112, 119
Autoroutes 32, 53, 58, 204

Balustrades de circulation 288
Banc des remplaçants 66, 82, **85**, 206
Barrières 58, 87, **88**, 119, 139, 288
Beach soccer 248-261
Besoins historiques 31
BICSI 194
Billet à étiquette intelligente 127
Billets 59, 108, 111, 123, 133, 257
 Indications sur les billets 56
 Points de billetterie 127
Billetterie 125, 127, 196
Biodégradable 118
Biodiversité 40
Bitume 80
Boissons 114, 116, 117
Bordures 81
Boutiques 43, 56, 114
Brancards 53, 94, 102
Bruit 40, 41, 42, 47, 119, 120, 212
Budget 39, 44, 69
Building Research Establishment Environmental Assessment Method (BREEAM) 37
Bureau d'accueil 137, 138, 152
Bureau d'information 56, 152, 153
Bureaux des entraîneurs 95, 96, 97, 98, 208
But
 Filets de buts 67, 68
 Ligne de but 64, 65, 86, 110, 170, 172, 177, 216
 Surface de but 65, 172
Buts 81, 82, 89, 121, 148, 162

C

Câble 81, 86, 160, 163, 195, 198, 201, 282, 285, 288
Calibrage 181, 182
Caméra 36, 122, 153, 177, 178, 181, 188, 189, 219, 261
 Ambiance 219
 Côté opposé 219
 Matériel 60, 75
 Plan large 219
 Plate-forme 86, 155, 206
 Portée 218
 Positions 157, 159, 160, 163, 170, 171, 215
 Principale 86, 150, 206, 249
 Rail 159
 Service de réparation 152
 Six mètres 159
 Surveillance 53
 Vues 170, 217
Caméra de terrain verticale 177, 182, 188
Caméra fixe verticale 177, 182, 188
Capacité **30-31**, 58, 124, 126, 137, 138, 148, 151, 163, 204, 214, 215, 248
 Alimentation électrique 166, 168, 191
 Réservoir 75
Carbone
 Emissions 40
 Empreinte 37
Cars 58, 59, 94, 154, 216
Cartes 56
Casiers à clé 95, 98, 99, 105, 152, 158, 208, 251
Catastrophe, situation de 53
Centre international de diffusion (IBCC) 260
Certification
 Environnement 37-39
 Gazon artificiel 83-84
 Sécurité 50
Chaises de surveillants 288
Chaises roulantes 53, 102, 116, 123, 124, 209, 248, 255
Chapiteau 134
Chauffage 53, 141, 195, 287, 291
 Chauffage du sous-sol 75
 Souterrain 68
Chronométrage, table 205, 207
Circulation routière 40, 41
Climat (voir aussi Météo) 37, 39, 68, 69, 73, 76, 108, 109
Clôture d'enceinte 56
Code à barres 127
Coefficient de réduction du bruit NRC 120

Coefficient de variation (CV) 188
COL (Comité Organisateur Local) 61, 105, 132, 137, 139, 143, 219
Colportage 114, **116**, 117
Commerciaux
 Affiliés 37
 Droits 46
 Hospitalité (voir Hospitalité)
Commissaires de match, zone 210
Communication 43, 53, 118, 119, 120, 121, 122
Communications 132, **192-201**
Compétition
 Catégories (éclairage) 170
Concerts 44
Confort 30, 31, 40, 50, 56, 94, **108-118**, 124, 145, 169, 204
Connaissance du marché 31
Consultant spécialisé 124
Contrôle d'accès électronique 125, 194, 196
Contrôle des insectes nuisibles (terrain de jeu) 76
Conversion (stade) 30, 44
Copeaux d'écorce 290
Couche de stabilisation 80
Couche élastique 81
Couche intermédiaire de gravillons 71
Couches 71, 80
Couleur
 Code 56
 Rendu 178, 179, 189
 Température 178, 179, 190
Couloirs 50, 99, 100, 102, 209, 255
Coup de pied de coin 68, 81
 Arc de cercle 65
 Drapeaux 81, 82, 86
Coupe des Confédérations de la FIFA 90
Coupe du Monde de la FIFA,
 considérations 46-47, 61, 90-91, 105, 126-127, 144-145, 162, 191, 201, 293
Courbe de sensibilité de l'œil 188, 189
Couverture
 multilatérale 159
 unilatérale 159
Couvertures 53
Couvertures de germination 76, 91
Crèche 43
Cricket 44
Cuisine 136, 139, 144

D

Débarquement, voir aussi Arrivée 34, 57, 58, 60, 61, 96, 97, 143, 145, 156
 Déblai-remblai 70
 Décharge à haute intensité 166
 Déchets 37, 39, 40, 47, 61, 114, 117, 118
 Décisions préalables à la construction 28-47
 Beach soccer 248
 Futsal 204
 Défibrillateurs 53, 102
 Déflecteurs 41
 Détection d'intrusion électronique 196
 Détenteurs de droit 132
 Détonation 52
 Développement du programme technologie 195
 Développement du projet de communications 198
 Diffuseurs 119, 154, 155, 159, 215, 260
 Diffusion 46, 122, 155, 156, 157, 167, 182, 191, 196, 214, 283, 284, 285, 289
 Angles de vue 172
 Complexe 46, 122, 161, 163, 201
 Partenaires 132, 134
 Dimensions
 Banc des remplaçants 85
 Sièges 109
 Système de drainage 80
 Terrain de jeu 44, 64-67
 Terrain de jeu de beach soccer 249
 Terrain de jeu de futsal 205-206
 Distributeurs automatiques
 de billets de banque 196, 153, 288
 Divertissements d'avant-match 122
 Dossiers 85, 109, 207
 Doubles matches 43, 204, 210
 Downcycling 291
 Drainage 41, 60, 61, 68, 70, 142, 288
 Terrain 71-73, 76, 80, 81, 90
 Durabilité 77, 290
 Durée de vie d'un stade 31

E

Eau 37, 38, 39, 40, 41, 44, 47, 53, 61, 68, 72, 75, 78, 80, 81, 84, 87, 90, 102, 105, 112, 114, 116, 132, 139, 142
 Éblouissement (par soleil, éclairage) 31, 35, 108, 169, 172, 173, 179, 180, 189, 249
 Taux d'éblouissement 190
 Éblouissement par les projecteurs 173
 Échauffement (zone) 64, 65, 96, 97, 100, 206, 210, 251, 255, 289
 Échelle 40, 126
 Éclairage 174
 Éclairage (voir aussi Éclairement) 39, 40, 41, 53, 61, 69, 75, 114, 115, 116, 117, 125, 142, 154, 158, 161, 169-191, 195, 196, 217, 248, 251, 252, 289
 Éclairage multizone 172
 Éclairage temporaire 169, 189
 Éclairement
 Éclairement initial 188
 Éclairement à maintenir 188
 Gradient d'éclairage 188
 Éclairement (voir aussi Éclairage) 169, 172, 176, 177, 178, 180, 181, 188, 289
 Éclairage horizontal 176, 178, 179, 188, 189
 Éclairage parasite horizontal 180
 Éclairage vertical 177, 189
 Écoconstruction, systèmes d'évaluation 37
 Ecosystèmes 40
 Écrans 88, 155
 Écrans vidéo/géants 30, 120-122, 126, 205, 211, 249, 261
 Moniteurs de vidéosurveillance 52, 53
 Égouts 80
 Eléments nutritifs 76
 Emplacement
 Centre médical 53
 Concessions 114, 126
 Écrans géants 120, 211
 Espaces d'hospitalité 141
 Mâts d'éclairage 175
 Parkings de voitures 58
 Poste d'interview flash 154, 216
 Salle de brassage 198
 Salle de contrôle 52, 122
 Salle de futsal 204
 Salle de l'IBCC 260

Salle pour le programme de la jeunesse 254
 Services informatiques et de télécommunications 201
 Sièges 56, 111
 Stade 32, 43, 50, 133
 Têtes d'irrigation 75
 Véhicules de secours 94
 Emplois 43
 Energie 37-39, 117, 290, 291, 292
 Énergie passive 291
 Engrais 76, 91
 Ensemencement du gazon 74
 Entraînement (voir Sites officiels d'entraînement)
 Entrées 50, 58, 122, 144, 257, 258
 Entretien
 Facteur de maintenance (éclairage) 178, 179, 189
 Outils 91
 Stade 31, 39
 Terrain de jeu 68, 69, 74, 76, 78, 79, 82, 84, 90, 91
 Véhicules 87
 Environnement (voir aussi Green Goal)
 Avantages 40
 Compatibilité 40-42
 Développement 39
 Groupes écologiques 43
 Impact de l'éclairage 169, 180
 Nourriture et boissons 117
 Performance environnementale 38
 Préservation 37
 Problèmes environnementaux pendant la Coupe du Monde de la FIFA 47
 Terrains de jeu 78
 Environnement acoustique 40
 Environnement thermique 40
 Equipement d'entretien du terrain 90
 Équipement médical 102
 Escaliers 50
 Espace de réception 137, 138
 Espace du public 282, 289, 290
 Espace pour les jambes 109
 Espace réservé (coulisses) 61, 282, 283, 288, 289
 Espaces supplémentaires 200-201
 Ethernet 148, 194
 Évacuation (voir aussi Urgence) 119

F

Fabricants de gazon 78, 79, 83, 84
 Falsification 125
 Fauteuils roulants (voir Chaises roulantes)
 Fax 104
 Festivals 44
 Feuilles de mesure (éclairage) 182-186
 Fibres
 En plastique 74
 En polypropylène 74
 Monofilamenteuses 79
 FIFA
 Annexe technique 126, 158, 162, 163, 191, 260
 Concept de qualité pour le gazon artificiel 79, 82, 83
 Directives sur les drapeaux 201
 Fabricants préférentiels 79, 82
 Label FIFA Recommended 84
 Opposition aux barrières 87, 88, 90, 91
 Partenaires 126, 132, 134
 Projets Goal 82
 Règlement sur la sécurité 49
 Filets (voir aussi But) 67, 68, 81
 Filtres à graisse 114
 Financement, budget 30, 120
 Fondations 80
 Football américain 44
 Fossés 87-88
 Fouille corporelle 56, 57
 Fournisseurs d'électricité 167
 Fournisseurs nationaux 132, 134
 Fraude 125
 Fusées 84
 Futsal 202-245

G

Gabions 290
 Gare 33, 53
 Gaz à effet de serre 37, 38
 Gazon
 Établissement du gazon 74
 Renforcé 290
 Surface 85
 Terrains de jeu en gazon naturel 69-78, 84, 90, 108
 Zones d'échauffement 100

H

Gazon artificiel 43, 44, 64, 68, 78-84, 100, 289
 Glossaire d'éclairagisme 188
 Goudron 290
 Gradient d'éclairage 189
 Gradient d'uniformité 176, 189
 Gradins 30, 109
 Graines de gazon 68
 Granulats de remplissage 81
 Gravier 71, 72, 73, 74, 80, 90, 290
 Green building Council 38
 Green Goal 37-40
 Gymnase 43

Haute résolution (HD), télévision 122, 158, 172, 176
 Hauteur de montage des projecteurs 170, 171, 189
 Héliport 33, 60
 Héritage 37, 74, 292
 Hôpital 33
 Horizon 161, 170, 181, 188
 Hospitalité 34, 128-145, 161, 212, 248, 284, 287
 Parking 57, 59
 Village 46
 Hôtels 32, 43, 45, 162, 204

IEEE 194
 Ignifugé (*voir* Non inflammable)
 Impact de l'utilisateur final 69

Incendie
 Prévention 52
 Véhicules de pompiers 60, 87
 Inculpation 52
 Indications sur les billets 56
 Infirmerie / centre médical
 Joueurs 97, 102, 153, 156, 199
 Spectateurs 53, 199, 205
 VIP 135
 Infodivertissement (infotainment) 52, 205

Infrastructure
 Câble 195, 198
 Communications 194, 195
 Concessions 114, 125
 Eau, électricité, gaz 139
 Événement 201, 282
 Hospitalité 133
 Informatique et télécommunications 201
 Locale 40
 Télévision 158, 163
 Temporaire (*voir aussi Installations temporaires*)
 Transport 32, 126

Infrastructure de base 194, 195
 Installation
 Éclairage 188, 190
 Mise en service 181
 Planification 172, 175
 Terrain 74, 79, 80, 82, 83, 84
 Installations médicales 255
 Installations temporaires 280-293
 International Artificial Turf Standard 82
 Internet 132, 142, 150, 152, 161
 Connexion 211, 214, 216, 255, 257, 260
 Protocole (IP) 194
 Sans fil 196
 Internet haut débit 132
 Interview flash, postes 96, 97, 152, 154, 216, 218
 Intrusions sur le terrain 51, 58, 87, 88, 91, 134, 194, 196
 Irrigation 37, 68, 75
 ISO/CEI 194

J
 Jeux Olympiques 44
 Joueurs 36, 59, 61, 64, 68, 75, 78, 81, 83, 84, 86, 87,
 93-105, 145, 154, 169, 172, 208, 215, 216, 249,
 251, 255, 258
 Journalisme électronique, équipes 60, 154, 215, 218

L

Lacs 41
 Lampes à éclairage constant 179
 Leadership in Energy Efficient Design (LEED) 37-39
 Lecteurs de CD 122
 LED (diode électroluminescente)
 Éclairage 39
 Écrans 120, 122, 126
 Panneaux 86, 249
 Ligne de touche 64, 85, 86, 110, 159, 170, 177, 205,
 206, 207, 216, 219, 249, 250
 Ligne médiane 85, 100, 148, 159, 160, 162, 205, 207,
 216, 219, 252, 261
 Lignes de vue 89
 Lois du jeu 64, 82, 83
 Futsal 205, 207
 Lumens 189
 Lumens initiaux 190
 Lumière 35, 39, 217, 287
 Lumière parasite 169, 180, 189
 Lux 178, 179, 180, 190

M

Macroenvironnement 69
 Magnétoscope HD 122
 Marketing 59, 61, 132, 133
 Marketing sauvage 127
 Marquage (terrain de jeu) 64, 82, 205
 Marque facultative 65
 Matches internationaux 31, 84
 Matériaux inflammables (gazon artificiel) 84
 Matériel de test du terrain 68, 83
 Mâts pour drapeaux 200, 201
 Maximum vertical 180, 190
 Médias 35, 43, 50, 59, 64, 75, 86, 94, 95, 97, 99, 134,
 145, 146-163, 169, 172, 196
 Espaces de travail 60, 199
 Médias de beach soccer 260-261
 Médias de futsal 214-219
 Parking 34, 60, 61, 216
 Tribune 34, 35, 57, 60, 100, 148, 151, 162

Mélangeur vidéo HD-SDI 122
 Merchandising 37, 46, 61, 125, 126
 Météo, temps (voir aussi Climat) 35, 60, 68, 69, 74, 75,
 78, 82, 85, 91, 108, 115, 143, 145, 166
 Microenvironnement 69, 74, 90
 Microphones 122, 154, 215
 Mobilité réduite, spectateurs 60, 112, 113, 123-125, 145,
 248, 258, 285
 Moniteurs de vidéosurveillance 52, 53
 Mottes 74
 Mouvement de panique 56

N

Neige 76, 78
 Nettoyage, opérations de 47, 132
 Nivellement laser 70
 Non inflammable
 Sièges 109
 Tunnel télescopique ignifugé 100
 Nourriture (et boissons) 37, 46, 58, 61, 91, 105, 113,
 114-118, 126

O

Obsolescence 31
 Obstacles 50, 68, 86, 87
 Officiels de match (*voir aussi Arbitres*)
 105, 145, 208, 209, 251, 255
 Parking 59, 61
 Ombre 36
 Ombres portées 172
 Oreillers 53
 Orientation
 Spectateurs 54
 Terrain de jeu 35

P

Panneaux blind-side 90
 Panneaux électroniques (concessions) 114
 Panneaux publicitaires 86, 90, 110, 159, 206, 249, 254
 Panneaux rotatifs (*voir aussi Panneaux à LED*) 86
 Parking 32, 33, 34, 46, 53, 57, 58-61, 117, 130, 132, 133, 145
 Équipes 59
 Futsal 204, 216
 Hospitalité 59, 139, 141
 Médias 60, 157, 161
 Officiels de match 59
 Personnel du stade 59
 Photographes 158
 Services d'urgence 60
 Spectateurs 58
 Spectateurs à mobilité réduite 60
 VIP 135, 145
 VVIP 135, 143, 145
 Parkings à vélos 288
 Pente du terrain 80
 Pente en forme de tente 81
 Pente en forme de toit (sur le bord du terrain) 80
 Pépinières de gazon 75
 Perforation 80
 Perméabilité 80
 Permis de construire 143
 Personnel de terrain 91
 Personnel médical 64, 205
 Phare/tour 288
 Photographes 60, 66, 75, 86, 214, 216, 250, 260
 Espace de travail 152, 153
 Installations pour photographes 158
 Photovoltaïque, énergie 37
 Pierres de bordure 81
 Piétons 40, 60, 180
 Piscine 43
 Piste d'athlétisme 44, 81
 Plate-forme 285
 Plexiglas 85, 150, 214
 Pluie 68, 76, 78
 Podium de remise des distinctions 288
 Point central 65
 Point de réparation 65, 159
 Points de vente 114, 116, 118

Q

Quartiers résidentiels 40

R

Rafraîchissements 98, 130, 158
 Ramasseurs de ballons 104, 105, 205, 211
 Rampes 123, 251, 282, 285
 Rasoir électrique, points pour 95, 208, 209
 Recyclage 37, 47, 117, 118, 288, 289, 291
 Regards 80, 81
 Remblai 81
 Réseau d'alimentation 190
 Réseau étendu (WAN) 201
 Réserves 200
 Résistance au cisaillement 74
 Responsable du stade 52

Police 52, 59, 60, 61, 87
 Polyamide 79
 Polyéthylène 79
 Polypropylène 74
 Polyvalents
 Salles polyvalentes 204
 Stades polyvalents 43, 94
 Ponts mobiles 88
 Portes 50, 51, 53, 56, 86, 88, 102, 209, 250, 255
 Postes de commentateur
 148, 150, 151, 162, 163, 214, 260
 Poteau 288
 Poteaux de but 67
 Premier secours
 Matériel 53
 Salles 205, 209
 Présentoir pour achats impulsifs 114
 Préservation de l'environnement
 (*voir aussi Green Goal*) 37, 45,
 Presse (*voir Médias*)
 Programme pour la jeunesse 105, 254
 Pylônes 288

S

Sable 71, 72, 73, 74, 80, 84, 90
 Salissure 81
 Salle d'interrogatoire 52
 Salle d'attente (contrôle antidopage) 103, 210, 256
 Salle de conférence de presse
 60, 97, 122, 148, 151, 152, 154, 155, 162
 Futsal 214, 215
 Salle de contrôle 52, 122
 Beach soccer 252
 Futsal hall 205, 212
 Stadiers 199
 Tableau d'affichage 168, 199
 Salle du responsable des équipements 105
 Salle Personnes perdues 127
 Salles de réception 43
 Salles de réunion 43, 105, 130
 Salles des casiers à clé (*voir aussi Vestiaires*)
 Salles pour les patches informatiques 200
 Salons (*voir Hospitalité*)
 Sangle 288
 Sanitaires (*voir aussi Toilettes*)
 31, 46, 58, 95, 99, 103, 104, 112, 130, 137, 142,
 145, 208, 209, 210, 211, 251, 256, 258
 Sans fil 127, 194, 196, 214, 216
 Satellite
 Réception 122
 Véhicules de liaison satellite 161
 Saturation par l'eau 68
 Séchage, zone 95

Secours (*voir Urgence*)
 Sécurité 46, 48-53, 58, 59, 75, 82, 84, 88, 91, 82, 84,
 88, 91, 109, 116, 123, 125, 132, 205, 209, 212,
 255, 257, 258
 Contrôles 56, 144
 Contrôle des véhicules 61
 Détecteur magnétique et fouille des sacs 140, 157
 Périmètre 112
 Personnel 51, 59, 64, 87, 89, 91, 104, 119
 Points contrôle 127
 Salle 117, 118
 Véhicules 64
 VIP/VIP 134, 138
 Sélection de couches 68
 Sièges 56
 Adaptés 87
 Contrôle antidopage 103
 Démontables 31, 250, 257, 258, 282, 283
 Intégrés 31
 Médias 148
 Modulaires 31, 114
 Remplaçants 85
 Spectateurs 30, 35, 44, 88, 89, 109-111, 119, 120,
 121, 127, 257
 Spectateurs à mobilité réduite 123-125
 Vestiaires 95, 99
 VIP/VIP 109, 136, 137, 248, 251, 258
 Signalétique 56, 90, 112, 115, 127, 196, 249
 Sites officiels d'entraînement 91
 Skybox (*voir aussi Hospitalité*) 133, 139, 144
 Sol 68, 70, 71, 72, 73, 74, 80, 90
 Soleil/lumière du soleil/ensoleillement
 31, 35, 36, 108, 159, 249
 Sols 53, 95, 99, 103, 208, 209, 210, 256
 Sonorisation 119, 152, 212, 215
 Sortie 56, 57, 58, 168
 Sorties
 (*voir aussi Urgence, sorties de secours*)
 50, 51, 56, 58, 97, 124, 257, 258
 Sous-couches 80
 Spectateurs (*voir aussi Supporters*) 31, 32, 35, 44, 50, 51,
 53, 56, 58, 60, 75, 85, 86, 87, 88, 100, 106-127,
 144, 148, 150, 162, 169, 206, 207, 211, 212, 214,
 248, 250, 251, 260, 282
 Sponsors 126, 130, 131, 132, 134
 Stabilité (sol) 80, 90
 Stade de France 44

Stadiers 50, 51, 59, 88, 91, 118
 Salle de contrôle 199
 Stands 125, 257
 Stands mobiles 114, 116, 117, 118
 Station de métro 33, 34, 57
 STI, valeurs 119, 120
 Stockage 44, 53, 61, 69, 82, 90, 97, 114, 117, 126, 127, 132, 139, 142, 144, 200, 201, 254, 257
 Eau 75
 Eau de pluie 37
 Puce 127
 Structure de base 80, 81, 82
 Structures sous tente et en tissu 287
 Studios
 Présentation 161, 162
 Télévision 96, 97, 161, 162
 Supporters (*voir aussi Spectateurs*) 40, 257
 Sûreté (*voir aussi Sécurité*) 48-50, 125
 Surface de réparation 65
 Surface technique 66, 75, 85, 86, 205, 207, 249
 Surfaces techniques primaires 201
 Surveillance 52-53, 194, 196, 205
 Système de diffusion d'annonces 52, 119, 120, 122, 127, 168, 199, 205, 212
 Système électronique 195
 Systèmes d'horloges 196
 Systèmes de paiement 114, 118

T
 Table d'examen 102
 Table de massage 98, 99, 209, 251, 252
 Tableau blanc (*voir aussi Tableau pour les schémas tactiques*) 95, 208
 Tableau d'affichage 120-122, 168, 169, 196, 207, 211, 249
 Salle de contrôle 158, 199
 Tableau pour les schémas tactiques 95, 99, 208
 Tapis 286
 En gazon 78, 79, 84
 Télécommunications 142, 196, 198

Téléphones 53, 95, 99, 102, 103, 104, 114, 118, 196, 199
 Télévision 52, 53, 81, 86, 98, 99, 103, 104, 122, 130, 132, 142, 148, 150, 154, 158, 159, 161, 163, 170, 194, 196, 210, 211, 214, 215, 217, 258
 Télévision par câble 122
 Télévision sur Internet 122
 Tenues des équipes 94
 Terrain
 Terrain de jeu 35, 36, 41, 44, 50, 51, 62-91, 100, 102, 110, 124, 134, 137, 138, 140, 148, 154, 157, 158, 162, 176, 188, 218
 Beach soccer 249
 Futsal 205, 206, 208, 217
 Terrains drainés par des tuyaux 71-72
 Tests (gazon) 83
 Tests en laboratoire (gazon) 83
 Toilettes (*voir aussi Sanitaires*) 31, 58, 94, 95, 96, 104, 112, 136, 142, 145, 208, 209, 210, 258
 Toit 30, 35, 36, 108, 120, 121, 137, 138, 171, 196, 200, 217, 219
 Tonte du gazon 76, 91
 Tourniquets 32, 56, 57, 58, 125, 127, 212
 Traiteurs (*voir aussi Restauration*) 59, 132, 140
 Transports en commun 32, 37, 58, 117, 126, 204
 Tunnel 97, 100, 105, 154, 205, 211, 216, 252
 Tuyaux 75, 80

U
 Uniformité (gradient) 176, 182, 189
 Uniformité de l'éclairage 176
 Upcycling 291
 Urgence
 Accès 86, 89
 Alimentation électrique de secours 119, 137, 138, 167, 206, 212, 249
 Arrêt d'urgence 75
 Centre de commande 52
 Dispositif de prise de main (diffusion d'annonces) 119
 Evacuation 51, 86, 87, 88
 Personnel 52
 Programme de gestion de billetterie 125
 Services 60, 87
 Sorties de secours 33
 Véhicules de secours 53, 94, 102, 209, 255
 Utilisation traditionnelle 163, 283

V
 Véhicules de service 32
 Véhicules de transmission 122, 161
 Vent 69, 108
 Ventilation 38, 53, 76, 108, 195, 248, 251, 252, 254, 282
 Verrous 252
 Verticale vers le bas 170, 171
 Vestiaires 44, 59, 94-99, 100, 102, 103, 104, 105, 117, 134, 138, 154, 161, 162, 199, 208, 209, 210, 211, 215, 216, 251, 252, 255, 256, 258
 Viabilité 45
 Ville hôte 152, 288
 VIP (*voir aussi Hospitalité*) 31, 34, 57, 59, 97, 100, 108, 109, 112, 124, 134, 137, 138, 141, 144, 145, 209, 248, 254, 255, 257, 283
 Visuels, application de 288
 Voie de service 64, 66, 68, 88, 205
 Voies de passage 50, 53, 111
 Voies de secours 50, 51
 Voiles solaires 287
 Voitures 58, 59, 94, 108
 Vomitoires 285
 VVIP 34, 57, 59, 61, 97, 109, 112, 124, 134, 143, 144, 145, 248, 254, 283

W
 WAN (Wide area network) 201
 Wi-Fi 194
 Zone de décoration 113
 Zone des racines 68, 71, 72, 74, 76, 90
 Zone du gardien de but 91
 Zone mixte 60, 96, 97, 145, 148, 151, 154, 155, 156, 163
 Futsal 214, 215, 216
 Zones d'accès limité 41

Banc des remplaçants – dimensions 85
Beach soccer : dimensions du terrain 248
Centre des médias du stade 153
Champs de caméra standard 171
Concept qualité de la FIFA pour les surfaces
 Football Turf (certification) 83
Confort des spectateurs 113
Contrôle de dopage 104
Détails du terrain de jeu 65
Dimensions des places pour personnes
 en fauteuil roulant 123
Dimensions du terrain de jeu 65
Distance entre les spectateurs et le terrain de jeu 45
Éblouissement par les projecteurs 173
Éclairage du terrain (national/international) 174
Emplacement du stade 33
Entrée et sortie du public 57
Espaces réservés aux médias 156
Exclusion des spectateurs de l'aire de jeu 89
Exemple de solution pour réduire l'impact
 sur l'environnement 42
Exemple de solution pour réduire l'impact
 sur les environs 42
Feuille de mesure et récapitulation des calculs 182-183
Futsal : dimensions du terrain de jeu 206
Futsal : plan d'équipement sur le terrain 218
Futsal : plan des caméras 218
Graphique d'évolution des équipes de diffusion
 et des médias 157
Hauteur de montage des projecteurs 171
Impact sur l'environnement 180
Infirmerie des joueurs 102
Infrastructure temporaire 284
Ligne de visibilité 111

Mesures d'éclairement : caméra de terrain, verticale 186
Mesures d'éclairement : caméra fixe, verticale 185
Mesures d'éclairement : horizontale 184
Options d'alimentation 167
Organigramme de l'hospitalité 140
Organigramme des joueurs 96
Organigramme des VIP/VVIP 135
Orientation du terrain de jeu 35
Planification de l'installation (sans télévision) 175
Positions des caméras de télévision 160
Poteaux de but 67
Réduction de l'impact sur l'environnement 42
Salle de conférence de presse 155
Secteurs du stade 51
Sièges 110
Sièges temporaires 286
Site du stade 34
Solution pour éviter l'ombre sur le terrain de jeu
 pendant le match 36
Surface technique 85
Suspension des filets de buts 67
Terrain avec zone des racines au-dessus d'une nappe
 hréatique suspendue 90
Terrain drainé par des tuyaux 71
Terrain drainé par des tuyaux et des fentes de drainage 72
Terre au-dessus de la couche de drainage 73
Tribune des médias 150
Tribune des VIP 136
Tribune des VIP et des médias 149
Vestiaire des arbitres 98
Vestiaires des équipes 98
Voie de service 66
Zone des équipes 97
Zone mixte 155

Stades de football

Recommendations et exigences techniques

Publication officielle de la Fédération Internationale de Football Association

5^e édition entièrement révisée, 10 000 exemplaires

Éditeur

FIFA Fédération Internationale de Football Association

FIFA-Strasse 20 Boîte postale 8044 Zurich Suisse

Tél. : +41-(0)43-222 7777 Fax : +41-(0)43-222 7878 www.FIFA.com

Président

Joseph S. Blatter

Secrétaire Général

Jérôme Valcke

Le groupe de travail

Charles R. Botta, Ron DelMont, Ruben Reddy

Édition, traduction et production

Frank Dunne, divisions des Compétitions, de la Communication et Affaires publiques

et du Marketing de la FIFA ; Apostroph AG ; département de la Production de la FIFA

Graphisme / Conception

Sven Müller Design, D-82319 Leutstetten/Munich

Impression

Bruhin AG, CH-8807 Freienbach



Photos

FIFA, FIFA/Backpage pictures, Getty Images, Action Images, Foto-net/Kurt Schorrer, Sven Müller Design, Pixathlon, dpa Picture-Alliance GmbH, Susanne Hesping Photo, iStock Images, Alamy, Avenue, laif, HOK Sport Architecture Boogertman Urban Hedge & Partners, Fotolia, Allianz Arena, dreamstime, imago Sportfotodienst, keystone Schweiz, SZ Photo, Botta Management, Ian van Romburgh

La FIFA ne garantit aucunement, de manière implicite ou explicite, que les informations et le contenu du présent manuel sont exacts, complets, adéquats et fiables. Ni la FIFA ni ses membres, filiales, officiels, directeurs, employés, représentants, agents, ni les autres entrepreneurs et/ou auxiliaires ne sont responsables des dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires, secondaires ou exemplaires, ni des dettes, obligations, pertes, sanctions, demandes d'indemnisation, actions en justice, amendes et dépenses qui découleraient directement ou indirectement de l'utilisation des informations ou du contenu du présent manuel ou de la fiabilité qui leur aurait été accordée. L'ensemble du contenu du présent manuel demeure soumis aux législations et réglementations nationales et internationales en vigueur ainsi qu'à toutes les normes sectorielles ou professionnelles applicables, concernant notamment la sécurité et les infrastructures. Les exigences et les informations contenues dans le présent manuel sont susceptibles d'être modifiées sans que la FIFA n'ait la moindre obligation d'information à ce sujet. La FIFA se réserve le droit, à sa discrétion, d'adapter les exigences et les informations contenues dans le présent manuel ou de publier de nouvelles directives ou recommandations.

La reproduction d'articles, même partielle, est interdite à moins d'avoir reçu l'autorisation des éditeurs et de mentionner la source (copyright : FIFA). Les photos ne peuvent être reproduites qu'avec l'autorisation de l'agence concernée.

Le logo de la FIFA est une marque déposée.

Fédération Internationale de Football Association
FIFA-Strasse 20 Boîte postale 8044 Zurich Suisse
Tél. : + 41-(0)43-222 7777 Fax : + 41-(0)43-222 7878 www.FIFA.com